This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

2413

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

THE SPINGARN COLLECTION
OF
CRITICISM AND LITERARY THEORY
PRESENTED BY
J. E. SPINGARN

NADB
[illegible]

MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE,

ET DE

PHILOSOPHIE.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MÉLANGES
DE
LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE,
ET DE
PHILOSOPHIE.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée & augmentée très-considérablement par l'Auteur.

TOME QUATRIEME.

A AMSTERDAM,
Chez ZACHARIE CHATELAIN & fils, Imprimeurs-Libraires.

M. DCC. LIX.

274059A

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
274059A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1926 L

ESSAI
SUR LES ÉLÉMENS DE PHILOSOPHIE, *OU SUR* LES PRINCIPES *DES CONNOISSANCES HUMAINES.*

I.

Tableau de l'esprit humain au milieu du dix-huitieme siecle.

IL semble que depuis environ trois cens ans, la nature ait destiné le milieu de chaque siecle a être l'époque d'une révolution dans l'esprit humain. La prise de Constantinople au milieu du

quinzieme ſiecle a fait renaître les Lettres en Occident. Le milieu du ſeizieme a vu changer rapidement la religion & le ſyſtême d'une grande partie de l'Europe ; les nouveaux dogmes des Reformateurs, ſoutenus d'une part & combattus de l'autre avec cette chaleur que les intérêts de Dieu bien ou mal entendus peuvent ſeuls inſpirer aux hommes, ont également forcé leurs partiſans & leurs adverſaires à s'inſtruire ; l'émulation animée par ce grand motif a multiplié les connoiſſances en tout genre ; & la lumiere, née du ſein de l'erreur & du trouble, s'eſt répandue ſur les objets même qui paroiſſoient les plus étrangers à ces diſputes (*a*). Enfin Deſcartes au milieu du dix-ſeptieme ſiecle a fondé une nouvelle Philoſophie, perſécutée d'abord avec fureur, embraſſée enſuite avec ſuperſtition, & réduite aujourd'hui à ce qu'elle contient d'utile & de vrai. (*b*)

(*a*) Je prens ici l'époque du Proteſtantiſme au Concile de Trente, commencé en 1545. & qui a tracé pour ainſi dire la ligne de ſéparation entre les Catholiques & les Proteſtans.

(*b*) La Philoſophie de Deſcartes n'a proprement commencé à ſe répandre qu'après ſa mort, arrivée en 1650.

Pour peu qu'on conſidere avec des yeux attentifs le milieu du ſiecle où nous vivons, les événemens qui nous agitent, ou du moins qui nous occupent, nos mœurs, nos ouvrages, & juſqu'à nos entretiens; il eſt difficile de ne pas appercevoir qu'il s'eſt fait à pluſieurs égards un changement bien remarquable dans nos idées; changement qui par ſa rapidité ſemble nous en promettre un plus grand encore. C'eſt au tems à fixer l'objet, la nature & les limites de cette révolution, dont notre poſtérité connoîtra mieux que nous les inconvéniens & les avantages.

Tout ſiecle qui penſe bien ou mal, pourvu qu'il croye penſer, & qu'il penſe autrement que le ſiecle qui l'a précédé, ſe pare du titre de Philoſophe; comme on a ſouvent honoré du titre de ſages ceux qui n'ont eu d'autre mérite que de contredire leurs contemporains. Notre ſiecle s'eſt donc appellé par excellence le ſiecle de la Philoſophie; pluſieurs Ecrivains lui en ont donné le nom, perſuadés qu'il en rejailliroit quelqu'éclat ſur eux; d'autres lui ont refuſé cette gloire dans l'impuiſſance de la partager.

MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE,

ET DE

PHILOSOPHIE.

l'Aſtronomie, qui s'enrichit & ſe perfectionne tous les jours des obſervations nouvelles ajoutées aux anciennes.

Une Société de Gens de Lettres a eſſayé de faire pour notre ſiecle & pour les ſuivans, ce que nous reprochons avec raiſon à nos ancêtres de n'avoir pas fait pour nous. Le plan de l'Encyclopédie a été formé dans cette vue. Nous avons tâché de faire ſentir ailleurs (*c*) les ſecours que nos contemporains & nos deſcendans en pourront tirer, quand ce ne ſeroit que pour en faire une meilleure. Ce que le Public a déja vu de cet Ouvrage fait deſirer qu'il ne ſoit ni opprimé par ſes ennemis, ni abandonné ou dégradé par ſes Auteurs. Mais ſoit que nos contemporains aient l'avantage d'achever heureuſement une ſi grande entrepriſe, ou que l'honneur en ſoit réſervé à la génération ſuivante & à des tems plus favorables, il ſera permis au moins de mettre ſous les yeux des Gens de Lettres les projets qui peuvent tendre à l'améliorer. Dans la multitude des vérités que l'Encyclopédie embraſſe, & qu'en vain on chercheroit à

(*c*) Voyez le Diſcours préliminaire de l'Encyclopédie, & la Préface du troiſieme Volume.

ſaiſir toutes enſemble, il en eſt qui s'élevent & qui dominent ſur les autres, comme quelques pointes de rochers au milieu d'une mer immenſe. Ces vérités qu'il importe le plus de connoître, étant réunies & rapprochées dans des élémens de Philoſophie qui ſerviroient à l'Encyclopédie comme d'introduction, l'utilité de ce grand Ouvrage en deviendroit ſans doute plus générale & plus aſſurée. Entrons là-deſſus dans quelque détail.

L'Hiſtoire générale & raiſonnée des Sciences & des Arts renferme quatre grands objets; nos connoiſſances, nos opinions, nos diſputes & nos erreurs. L'Hiſtoire de nos connoiſſances nous découvre nos richeſſes, ou plutôt notre indigence réelle. D'un côté elle humilie l'homme en lui montrant le peu qu'il fait, de l'autre elle l'éleve & l'encourage, ou elle le conſole du moins, en lui développant les uſages multipliés qu'il a ſu faire d'un petit nombre de notions claires & certaines. L'Hiſtoire de nos opinions nous fait voir comment les hommes, tantôt par néceſſité, tantôt par impatience, ont ſubſtitué avec des ſuccès divers la vraiſemblance à la vé-

rité ; elle nous montre comment ce qui d'abord n'étoit que probable, est ensuite devenu vrai à force d'avoir été remanié, approfondi, & comme épuré par les travaux successifs de plusieurs siecles; elle offre à notre sagacité & à celle de nos descendans des faits à vérifier, des vues à suivre, des conjectures à approfondir, des connoissances commencées à perfectionner. L'Histoire de nos disputes montre l'abus des mots & des notions vagues, l'avancement des Sciences retardé par des questions de nom, les passions sous le masque du zele, l'obstination sous le nom de fermeté : elle nous fait sentir combien les contestations sont peu faites pour apporter la lumiere, combien même lorsqu'elles roulent sur certains objets, elles sont turbulentes & dangereuses; cette étude, la moins utile pour augmenter nos connoissances réelles, devroit être la plus propre à nous rendre sages ; mais sur cela comme sur tout le reste l'exemple des autres est toujours perdu pour nous. Enfin l'Histoire de nos erreurs les plus remarquables, soit par leur ressemblance avec la vérité, soit par leur durée, soit par le nombre ou l'importance des hommes qu'elles ont

séduits, nous apprend à nous défier de nous-mêmes & des autres ; de plus, en montrant les chemins qui ont écarté du vrai, elle nous facilite la recherche du véritable sentier qui y conduit. Il semble que la nature se soit étudiée à multiplier les obstacles en ce genre. L'esprit faux s'égare en préférant à une route simple des voies difficiles & détournées ; l'esprit juste se trompe quelquefois, en prenant, comme il le doit, la voie qui lui semble la plus naturelle : l'erreur doit alors en quelque maniere précéder nécessairement la vérité ; mais l'erreur même doit alors devenir instructive, en épargnant à ceux qui nous suivront des pas inutiles. Les routes trompeuses qui ont séduit & perdu tant de grands hommes, nous auroient, comme eux, éloignés du vrai ; il étoit nécessaire qu'ils les tentassent pour que nous en connussions les écueils. Ainsi le Philosophe spéculatif profite de l'égarement de ses semblables, comme le Philosophe pratique des fautes & du malheur d'autrui. Ainsi les Nations que le joug de la superstition & du despotisme retient encore dans les ténebres, profiteront un jour, si elles peuvent enfin

briser leurs chaînes, des contradictions que les vérités de toute espece ont essuyées parmi nous ; éclairées par notre exemple, elles franchiront en un instant la carriere immense d'erreurs & de préjugés, où mille obstacles nous ont retenus durant tant de siecles, & passerônt tout-à-coup de l'obscurité la plus profonde à la vraie Philosophie que nous n'avons rencontrée que lentement & comme à tâtons.

Mais des quatre grands objets que nous venons de présenter à nos Lecteurs, & qui font la matiere importante de l'Encyclopédie, il n'en est point qui puisse nous éclairer davantage, & qui par conséquent soit plus digne d'être transmis à nos descendans, que le tableau de nos connoissances réelles ; il est l'histoire & l'éloge de l'esprit humain ; le reste n'en est que le roman ou la satyre. Ce tableau est le seul que l'empreinte de la vérité rend immuable, tandis que les autres changent ou s'effacent. Il semble même que les trois autres objets, quoique très-utiles, ne soient qu'une espece de ressource à laquelle nous avons recours au défaut d'un bien plus solide. Plus on acquiert

de lumieres sur un sujet, moins on s'occupe des opinions fausses ou douteuses qu'il a produites ; on ne cherche à savoir l'Histoire de ce qu'ont pensé les hommes, que faute d'idées fixes & lumineuses auxquelles on puisse s'arrêter : par cette apparence vraie ou fausse de savoir, on tâche de suppléer autant qu'il est possible à la Science véritable. C'est pour cela que l'Histoire des Sophismes est si courte en Mathématique, & si longue en Philosophie.

Rien ne seroit donc plus utile qu'un Ouvrage qui contiendroit, non ce qu'on a pensé dans tous les siecles, mais seulement ce qu'on a pensé de vrai. Ce plan bien approfondi, est moins immense qu'il ne paroit. Il ne s'agit point ici de rassembler cette foule de connoissances particulieres, isolées, & souvent stériles, que les hommes ont acquises sur chaque matiere ; il ne s'agit point de montrer en détail le chemin long, pénible, & tortueux que les Inventeurs ont suivi; il s'agit de fixer & de recueillir les principes de nos connoissances certaines ; de présenter sous un même point de vue les vérités fondamentales ; de réduire les objets de chaque Science

particuliere à des points principaux & bien distincts pour les parcourir plus aisément ; d'éviter également dans cette décomposition, l'esprit minutieux & borné qui laisse le tronc pour les branches, & l'esprit trop avide de généralités, qui perd & confond tout en voulant tout embrasser & tout réduire.

Dans le Discours préliminaire de l'Encyclopédie, discours dont nous supposerons ici tous les principes, nous nous sommes contentés d'expliquer comment les différens objets de la nature, considérés d'abord séparément & successivement, unis & rapprochés ensuite, combinés, approfondis, décomposés & recomposés, ont mené les hommes d'une Science à l'autre Obligés de nous tenir dans une espece de lointain pour embrasser cette perspective immense, & composée de parties si nombreuses & si disparates, nous n'avons pu y jetter qu'un coup d'œil rapide & général ; dans des élémens de Philosophie on doit se placer à cette juste distance qui permettra d'examiner successivement les parties principales du tableau, celles qui peuvent être saisies à la vue simple par un Observateur

attentif, les masses & les objets principaux.

Notre dessein dans cet Essai n'est point de parcourir en détail les différentes matieres qui doivent entrer dans les élémens dont nous parlons ; nous ne voulons que les exposer sommairement, & en faire comme une espece de table ; nous nous bornerons à indiquer l'ordre suivant lequel il nous paroit qu'on doit disposer ces matieres, & les principes par lesquels on doit les traiter. Ce n'est ici que le simple projet d'un Ouvrage que nous aurons peut-être le courage d'entreprendre, si le Public donne son approbation à l'espece d'esquisse que nous allons lui en offrir.

III.

Objet & Plan général.

LA Philosophie n'est autre chose que l'application de la raison aux différents objets sur lesquels elle peut s'exercer. Des élémens de Philosophie doivent donc contenir les principes fondamen-

taux de toutes les connoiſſances humaines ; or ces connoiſſances ſont de trois eſpeces, ou de faits ; ou de ſentiment, ou de diſcuſſion. Cette derniere eſpece ſeule appartient uniquement & par tous ſes côtés à la Philoſophie, mais les deux autres s'en rapprochent par quelques-unes des faces ſous leſquelles on peut les enviſager. La Science des faits de la nature eſt un des grands objets du Philoſophe ; non pour remonter à leur premiere cauſe, ce qui eſt preſque toujours impoſſible, mais pour les combiner, les comparer, les rappeller à différentes claſſes, expliquer enfin les uns par les autres, & les appliquer à des uſages ſenſibles. La Science des faits hiſtoriques tient à la Philoſophie par deux endroits, par les principes qui ſervent de fondement à la certitude hiſtorique, & par l'utilité qu'on peut tirer de l'Hiſtoire. Les hommes placés ſur la ſcene du monde, ſont appréciés par le ſage comme témoins, ou jugés comme acteurs ; il étudie l'univers moral comme le phyſique, dans le ſilence des préjugés ; il ſuit les Écrivains dans leur récit avec la même circonſpection que la nature dans ſes phénomenes ; il

observe les nuances qui distinguent le vrai historique du vraisemblable, le vraisemblable du fabuleux; il reconnoît les différens langages de la simplicité, de la flatterie, de la prévention & de la haine; il en fixe les caracteres; il détermine quels doivent être, suivant la nature des faits, les divers degrés de force dans les témoignages, & d'autorité dans les témoins. Eclairé par ces regles aussi fines que sures, c'est principalement pour connoître les hommes avec qui il vit qu'il étudie ceux qui ont vécu. Pour le commun des Lecteurs, l'Histoire est l'aliment de la curiosité ou le soulagement de l'ennui; pour lui elle n'est qu'un recueil d'expériences morales faites sur le genre humain; recueil qui seroit plus court & plus complet s'il n'eût été fait que par des sages, mais qui tout informe qu'il est, renferme encore les plus grandes leçons; comme le recueil des observations médicinales de tous les âges, toujours augmenté & toujours imparfait, forme néanmoins la partie la plus essentielle de l'art de guérir.

Les vérités de sentiment appartiennent au goût ou à la Morale, & sous

ces deux points de vue elles présentent à la Philosophie des objets importans de méditation. Les principes de Morale sont liés au systême général de la Société, à l'avantage commun du tout & des parties qui le composent; la nature qui a voulu que les hommes vécussent unis, les a dispensé du soin de chercher par le raisonnement les regles suivant lesquelles ils doivent se conduire les uns par rapport aux autres; elle leur fait connoître ces regles par une espece d'inspiration, & les leur fait goûter par le plaisir intérieur qu'ils éprouvent à les suivre, comme elle les porte à perpétuer leur espece par la volupté qu'elle y attache. Elle conduit donc la multitude par le charme de l'impression, la seule espece d'impulsion qui lui convienne; mais elle laisse au Sage à pénétrer ses vues. Aussi tandis que les autres hommes se bornent aux sentimens que la nature leur a donnés pour leurs semblables, le sage cherche & apperçoit l'union intime de ces sentimens avec son intérêt propre; il la découvre à ces mêmes hommes qui ne la voyoient pas, & affermit par-là les liens qui les unissent.

Il porte une analyse semblable dans

les vérités de ſentiment qui ont rapport aux matieres de goût. Éclairé par une Métaphyſique ſubtile & profonde, il diſtingue les principes de goût généraux & communs à tous les peuples, d'avec ceux qui ſont modifiés par le caractere, le génie, le degré de ſenſibilité des nations ou des individus ; il démêle par ce moyen le beau eſſentiel d'avec le beau de convention ; également éloigné d'une déciſion machinale & ſans principes, & d'une diſcuſſion trop ſubtile, il ne pouſſe l'analyſe du ſentiment que juſqu'où elle doit aller, & ne la reſſerre point non plus trop en deçà du champ qu'elle peut ſe permettre ; il étudie ſon impreſſion, s'en rend compte à lui-même & aux autres, & quand il a mis, ſi on peut parler de la ſorte, ſon plaiſir d'accord avec la raiſon, il plaint ſans orgueil, & ſans chercher à les convaincre, ceux qui ont reçu ſoit de la nature, ſoit de l'habitude, une autre façon de ſentir.

Puiſque la Philoſophie embraſſe tout ce qui eſt du reſſort de la raiſon, & que la raiſon étend plus ou moins ſon empire ſur tous les objets de nos connoiſſances naturelles, il s'enſuit qu'on ne

doit exclure des Élémens de Philoſophie qu'un ſeul genre de connoiſſances, celles qui tiennent à la Religion révélée. Elles ſont abſolument étrangeres aux Sciences humaines par leur objet, par leur caractere, par l'eſpece même de conviction qu'elles produiſent en nous. Plus faites, comme l'a remarqué Paſcal, pour le cœur que pour l'eſprit, elles ne répandent la lumiere vive qui leur eſt propre que dans une ame déja préparée par l'opération divine ; la Foi eſt une eſpece de ſixieme ſens que le Créateur accorde ou refuſe à ſon gré ; & autant que les vérités ſublimes de la Religion ſont élevées au-deſſus des vérités arides & ſpéculatives des Sciences humaines, autant le ſens intérieur & ſurnaturel par lequel des hommes choiſis ſaiſiſſent ces premieres vérités, eſt au-deſſus du ſens groſſier & vulgaire par lequel tout homme apperçoit les ſecondes.

Mais ſi la Philoſophie doit s'abſtenir de porter une main ſacrilége ſur les objets de la révélation, elle peut & elle doit même diſcuter les motifs de notre croyance. En effet les principes de la Foi ſont les mêmes que ceux qui ſervent de fondement à la certitude hiſ-

torique; avec cette différence que dans les matieres de Religion les témoignages qui en sont la base doivent avoir un degré d'étendue, d'évidence, & de force, proportionné à l'importance & à la sublimité de l'objet. C'est donc à la raison à établir en ce genre les regles de critique qui serviront à écarter les preuves foibles, à distinguer celles qui pourroient être communes à toutes les Religions d'avec celles qui ne sont propres qu'à la seule vraie, à donner enfin aux véritables preuves toute la lumiere dont elles sont susceptibles. Ainsi la Foi rentre par ce moyen dans le domaine de la Philosophie, mais c'est pour jouir d'un triomphe plus assuré.

Trois grands appuis sont la base du Christianisme; les prophéties, les miracles & les martyrs. La Philosophie détermine la qualité que ces appuis doivent avoir pour être inébranlables. Elle borne les prophéties à deux conditions essentielles, celle d'avoir précédé indubitablement les faits prédits, & celle de les annoncer avec une clarté qui ne permette pas de se méprendre sur l'accomplissement. Elle prouve qu'il ne peut y avoir de vrais

miracles que dans la seule Religion véritable ; elle donne les moyens d'apprécier, soit en les expliquant, soit en les niant, les prétendus prodiges dont les fausses religions s'appuient. Enfin le sage qui n'ignore pas que l'erreur a ses martyrs, remarque en même tems que l'avantage de la vérité doit être d'en avoir un plus grand nombre ; ainsi pour distinguer ceux qui ont donné leur vie par conviction de ceux qui l'ont prodiguée par fanatisme, il n'établit point d'autre regle que celle de compter les suffrages.

Sur ces différens objets le Philosophe se contente d'établir les principes, & en laisse aux Théologiens l'usage & l'application ; ce détail seroit étranger à des Élémens de Philosophie qui ne doivent contenir que des germes de vérités premieres, sans mélange & sans controverse ; les preuves de la Religion ont d'ailleurs été développées par un si grand nombre d'Écrivains, que les lumieres de la Philosophie semblent n'avoir plus rien à y ajouter, & que de nouveaux écrits sur ce sujet seroient plus louables que nécessaires.

Mais un objet qui intéresse & qui

regarde particulierement le Philosophe, c'est de distinguer avec soin les vérités de la Foi d'avec celles de la raison, & de fixer les limites qui les séparent. Faute d'avoir fait cette distinction si nécessaire, d'un côté quelques grands génies sont tombés dans l'erreur, de l'autre les défenseurs de la Religion ont quelquefois supposé trop légerement qu'on lui portoit atteinte. Cette discussion nous écarteroit trop de notre sujet, & mérite par son importance d'être la matiere d'un écrit particulier.

I V.

Méthode générale qu'on doit suivre dans des Élémens de Philosophie.

NOus n'avons fait jusqu'ici que fixer en général les différents objets qui appartiennent à des Élémens de Philosophie. Examinés plus en détail, ces objets peuvent se réduire à quatre, l'espace, le tems, l'esprit & la matiere. La Géométrie se rapporte à l'espace, l'Astronomie & l'Histoire au tems, la Méta-

physique à l'esprit, la Physique à la matiere, la Méchanique à l'espace, à la matiere & au tems, la Morale à l'esprit & à la matiere réunis, c'est-à-dire à l'homme, les Belles-Lettres & les Arts à ses goûts & à ses besoins. Mais quelque différentes que ces Sciences soient entr'elles, soit par leur étendue, soit par leur nature, il est néanmoins des vues générales qu'on doit suivre dans la maniere d'en traiter les élémens; il est ensuite des nuances différentes dans la maniere d'appliquer ces vues générales aux élémens de chaque Science particuliere; c'est ce qu'il faut développer.

Tous les êtres, & par conséquent tous les objets de nos connoissances, ont entr'eux une liaison qui nous échappe; nous ne devinons dans la grande énigme du monde que quelques syllabes dont nous ne pouvons former un sens. Si les vérités présentoient à notre esprit une suite non interrompue, il n'y auroit point d'élémens à faire, tout se réduiroit à une vérité unique dont les autres vérités ne seroient que des traductions différentes. Les Sciences seroient alors un labyrinthe immense, mais sans mystere, dont l'Intelligence suprême embrasseroit

braſſeroit les détours d'un coup d'œil, & dont nous tiendrions le fil. Mais ce guide ſi néceſſaire nous manque ; en mille endroits la chaîne des vérités eſt rompue ; ce n'eſt qu'à force de ſoins, de tentatives, d'écarts même que nous pouvons en ſaiſir les branches : quelques-unes ſont unies entr'elles, & forment comme différens rameaux qui aboutiſſent à un même point ; quelques autres iſolées, & comme flottantes, repréſentent les vérités qui ne tiennent à aucune.

Or quelles ſont les vérités qui doivent entrer dans des Elémens de Philoſophie ? Il y en a de deux ſortes ; celles qui forment la tête de chaque partie de la chaîne, & celles qui ſe trouvent au point de réunion de pluſieurs branches.

Les vérités du premier genre ont pour caractere diſtinctif de ne dépendre d'aucune autre, & de n'avoir de preuves que dans elles-mêmes. Pluſieurs Lecteurs croiront que nous voulons parler des axiomes, & ils ſe tromperont ; nous les renvoyons à ce que nous en avons dit ailleurs, (*d*) que ces ſortes de

(*d*) Diſcours préliminaire de l'Encyclopédie, *page 46. Tom. I.*

principes ne nous apprennent rien à force d'être vrais, & que leur évidence palpable & grossiere se réduit à exprimer la même idée par deux termes différens; l'esprit ne fait alors autre chose que tourner inutilement sur lui-même sans avancer d'un seul pas. Ainsi les axiomes, bien loin de tenir en Philosophie le premier rang, n'ont pas même besoin d'être énoncés. Que devons-nous donc penser des Auteurs qui en ont donné des démonstrations en forme? Un Mathématicien moderne, célébré de son vivant en Allemagne comme Philosophe, commence ses Elémens de Géométrie par ce théorême, *que la partie est plus petite que le tout*, & le prouve par un raisonnement si obscur, qu'il ne tiendroit qu'au Lecteur d'en douter.

La stérilité, & une vérité puérile sont le moindre défaut des axiomes; quelques-uns de ceux même dont on fait le plus d'usage, ne présentent pas toujours des notions justes, & sont capables d'induire en erreur par les fausses applications qu'on en peut faire. Pour n'en citer qu'un seul exemple, que signifie ce principe si commun, qu'*il faut exister simplement, avant que d'e-*

xister de telle ou telle maniere ? comme si l'existence réelle n'emportoit pas une certaine maniere déterminée d'exister ? L'idée d'existence simple, sans qualité ni attribut, est une idée abstraite qui n'est que dans notre esprit, qui n'a point d'objet au dehors ; & un des grands inconvéniens des prétendus principes généraux, est de réaliser les abstractions.

Quels sont donc dans chaque Science les vrais principes d'où l'on doit partir ? Des faits simples & reconnus, qui n'en supposent point d'autres, & qu'on ne puisse par conséquent ni expliquer ni contester ; en Physique les phénomenes journaliers que l'observation découvre à tous les yeux ; en Géométrie les propriétés sensibles de l'étendue ; en Méchanique l'impénétrabilité des corps, source de leur action mutuelle ; en Métaphysique le résultat de nos sensations ; en Morale les affections premieres communes à tous les hommes. La Philosophie n'est point destinée à se perdre dans les propriétés générales de l'être & de la substance, dans des questions inutiles sur des notions abstraites, dans des divisions arbitraires

& des nomenclatures éternelles ; elle eſt la Science des faits, ou celle des chimeres.

Non-ſeulement elle abandonne à l'ignorante ſubtilité des ſiecles barbares ces objets imaginaires de ſpéculations & de diſputes, dont les écoles retentiſſent encore : elle s'abſtient même de traiter des queſtions dont l'objet peut être plus réel, mais dont la ſolution n'eſt pas plus utile au progrès de nos connoiſſances. La Géométrie, par exemple, étant la même pour toutes les ſectes de Philoſophie, il réſulte de cet accord que les vérités géométriques ne tiennent point aux queſtions ſi agitées ſur la nature de l'étendue ; le Philoſophe ne cherchera donc point dans la ſolution de ces queſtions les premiers principes de la Géométrie ; il portera ſa vue plus haut & plus loin. Puiſque les propriétés de l'étendue, démontrées en Géométrie, ſont admiſes ſans contradiction, il en conclura qu'il eſt ſur la nature de l'étendue des idées communes à tous les hommes, un point commun où les ſectes ſe réuniſſent comme malgré elles, des principes vulgaires & ſimples d'où elles partent toutes ſans s'en apperce-

voir ; principes que les diſputes ont obſcurcis ou fait négliger, ſans en étouffer le germe. Ce ſont ces notions communes & primitives, dégagées des nuages que le Sophiſme cherche à y répandre, que le Philoſophe ſaiſira pour en faire la baſe des vérités géométriques. De même quoique le mouvement ſoit l'objet de la Méchanique, le Philoſophe apperçoit ſans peine que la Métaphyſique obſcure de la nature du mouvement eſt entiérement étrangere à cette Science : il ſuppoſe donc l'exiſtence du mouvement, tel que tous les hommes le conçoivent, tire de cette ſuppoſition une foule de vérités utiles, & laiſſe bien loin derriere lui les Scholaſtiques s'épuiſer en vaines ſubtilités ſur le mouvement même. Zénon chercheroit encore ſi les corps ſe meuvent, tandis qu'Archimede auroit trouvé les lois de l'équilibre, Huyghens celles de la percuſſion, & Newton celles du ſyſtême du monde.

On voit par ces réflexions, qu'il eſt un grand nombre de Sciences ou il ſuffit pour arriver à la vérité de ſavoir faire uſage des notions les plus communes. Cet uſage conſiſte à développer les idées ſimples que ces notions renferment, &

c'est ce qu'on appelle *définir*. Ainsi ce n'est pas sans raison que les Mathématiciens regardent les définitions comme des principes, puisque dans les Sciences où le raisonnement a la meilleure part, c'est sur des définitions nettes & exactes que la plûpart de nos connoissances sont appuyées. Les définitions sont donc un des objets auxquels on doit donner le plus de soin dans des élémens de Philosophie; & puisqu'elles ne consistent qu'à savoir démêler dans chaque notion les idées simples qui y sont contenues, il faut, pour apprendre à définir, savoir d'abord distinguer les idées composées de celles qui ne le sont pas.

A proprement parler, il n'y a aucune de nos idées qui ne soit simple ; car quelque composé que soit un objet, l'opération par laquelle nous le concevons est unique ; ainsi c'est par une seule opération simple que nous concevons un corps comme une substance tout à la fois étendue, impénétrable, figurée & colorée. Ce n'est donc point par la nature des opérations de l'esprit qu'on doit juger du degré de simplicité des idées ; c'est la simplicité de l'objet qui en décide ; & cette simplicité n'est pas déter-

minée par le petit nombre des parties de l'objet, mais par celui des propriétés qu'on y considere. Ainsi quoique l'espace soit composé de parties, & par conséquent ne soit pas un être simple, cependant l'idée que nous en avons est une idée simple, parce que toutes les parties de l'espace étant de même genre, les idées partielles que renferme l'idée de l'espace sont aussi entierement semblables. Il en est de même de l'idée du tems. Mais l'idée de corps est composée, parce qu'elle renferme les idées différentes & séparables d'impénétrabilité, de figure & d'étendue.

Les idées simples peuvent se réduire à deux especes. Les premieres sont des notions abstraites; l'abstraction en effet n'est autre chose que l'opération par laquelle nous considérons dans un objet une propriété particuliere, sans faire attention aux autres; telles sont les idées déjà citées d'étendue & de durée; telles sont encore celles d'existence, de sensation, & d'autres semblables. La seconde espece d'idées simples renferme les idées primitives que nous acquerons par nos sens, comme celles des couleurs particulieres, du froid, du chaud, & ainsi du reste.

On ne sauroit mieux rendre les idées simples que par le terme qui les exprime ; une définition ne feroit que les obscurcir. Mais toutes les notions qui renferment plusieurs idées simples doivent être définiés, ne fût-ce que pour développer ces idées. Ainsi dans la Méchanique on ne définira, ni l'espace, ni le tems ; mais le mouvement doit être défini, parce que l'idée du mouvement renferme celles du tems & de l'espace.

Les idées simples qui entrent dans une définition, doivent être tellement distinctes l'une de l'autre, qu'on ne puisse en retrancher aucune sans rendre la définition incomplete. C'est à quoi on ne sauroit apporter trop d'attention, pour ne pas faire regarder comme deux idées distinctes ce qui n'est individuellement que la même. Suivant ce principe une définition sera d'autant plus claire, tout le reste d'ailleurs égal, qu'elle sera plus courte ; on peut même, pour l'abréger encore, y faire entrer des idées composées, pourvu qu'elles aient été définies. En tout genre la briéveté bien entendue sert plus qu'on ne pense à la clarté ; elle ne differe point de la précision qui consiste à n'employer que les

idées nécessaires, à les disposer dans l'ordre convenable, & à les exprimer par les termes qui leur sont propres.

La plûpart des Philosophes ont prétendu que les définitions avoient pour objet d'expliquer la nature de la chose définie. Cette notion, si on veut y attacher quelque sens, retombe dans celle que nous avons donnée, & qui nous paroît beaucoup moins équivoque. En effet non-seulement nous ignorons la nature de chaque être en particulier, nous ne savons pas même bien distinctement ce que c'est que la *nature* d'un être en lui-même. Mais la nature des êtres, envisagée par rapport à nous, n'est autre chose que le développement des idées simples renfermées dans la notion que nous nous formons de ces êtres. On voit par-là combien est futile la question tant agitée, s'il y a des définitions *de chose*, c'est-à-dire, des définitions qui expliquent l'essence des êtres, ou s'il n'y a que des définitions *de nom*, c'est-à-dire, de simples explications de ce qu'on entend par un mot. Les définitions dont il s'agit ici ne sont proprement ni dans l'un ni dans l'autre cas; elles sont plus que des définitions de nom, & moins que des définitions de chose;

elles expliquent la nature de l'objet tel que nous le concevons, mais non tel qu'il eſt.

On ne doit proprement appeller définitions de nom, que celles de certains termes particuliers aux ſciences, termes de pure convention qu'il ſuffit d'expliquer, & dont l'uſage eſt inconnu au vulgaire. Les Sciences ſont forcées de ſe ſervir de ces ſortes de termes, ſoit pour abréger les circonlocutions, & contribuer à la clarté par ce moyen, ſoit pour déſigner des objets peu connus ſur leſquels le Philoſophe s'exerce, & que ſouvent il ſe produit à lui-même par des combinaiſons ſingulieres & nouvelles. Ces mots ont ſimplement beſoin d'être expliqués par d'autres plus ſimples & d'uſage commun. Mais les termes ſcientifiques n'étant inventés que pour la néceſſité, on ne doit pas les multiplier au haſard; on ne doit pas ſurtout exprimer d'une maniere ſavante ce qu'on dira auſſi-bien par un terme que tout le monde peut entendre. On ne ſçauroit rendre la langue de la raiſon trop ſimple & trop populaire: non-ſeulement c'eſt un moyen de répandre la lumiere ſur un plus grand eſpace, c'eſt

ôter encore aux ignorans un prétexte de décrier le sçavoir. Plusieurs s'imaginent que toute la science d'un Mathématicien consiste à dire *corollaire* au lieu de *conséquence*, *scholie* au lieu de *remarque*, *théorême* au lieu de *proposition*. Ils croient que la langue particuliere de chaque science en fait tout le mérite, que c'est une espece de rempart inventé pour en défendre les approches ; ne pouvant forcer la place, ils se vengent en insultant les dehors. Au reste le Philosophe en parlant le plus qu'il lui est possible la langue du Peuple, ne proscrit point avec rigueur la langue établie. Il est dans les choses d'usage des limites en deçà desquelles il s'arrête ; il ne veut ni tout réformer, ni se soumettre à tout, parce qu'il n'est ni tyran ni esclave.

C'est ainsi qu'on doit se conduire dans le choix, le développement & l'énonciation des principes fondamentaux de chaque science, de ceux qui forment, comme nous l'avons dit, la tête de chaque portion de la chaîne. Nous les appellons *principes*, parce que c'est là que nos connoissances commencent. Mais bien loin de mériter ce nom par eux-mêmes, ils ne sont peut-être que des

conféquences fort éloignées d'autres principes plus généraux que leur fublimité dérobe à nos regards. N'imitons pas les premiers habitans des bords de la Mer, qui ne voyant point de terme au-delà du rivage, croyoient qu'il n'y en avoit pas.

A l'égard des vérités qui fe trouvent aux points de réunion des différentes branches de la chaîne, elles ne font des principes, ni en elles-mêmes, ni par rapport à nous, puifqu'elles font le réfultat de plufieurs autres vérités. Mais elles doivent entrer dans des élémens par le grand nombre de vérités qu'elles produifent ; & elles peuvent à cet égard être traitées comme des principes du fecond ordre. On reconnoîtra donc ces principes au double caractere, d'avoir au-deffous d'eux un grand nombre de vérités de détail, & d'être eux-mêmes dépendans de deux ou de plufieurs vérités primitives. Si cette dépendance ne s'apperçoit pas du premier coup d'œil, on remplira l'intervalle par quelques vérités deftinées à former la liaifon, & qui doivent, non pas fe toucher immédiatement, mais être difpofées entre elles à cette jufte diftance qui permet à

l'esprit le passage facile de l'un à l'autre. Ces vérités qui doivent mener des premiers principes à ceux du second ordre, auront pour l'ordinaire elles-mêmes quelques autres vérités au-dessous d'elles dans des branches collatérales ; & par-là elles seront faciles à reconnoître pour celles qu'on doit employer par préférence dans des élémens de Philosophie.

V.

LOGIQUE.

PUisque les vérités fondamentales qui sont la substance des Elémens, ne sont pas toutes des vérités premieres, & qu'il y en a qui ont besoin de combinaison pour être saisies & prouvées, il faut donc avant toutes choses connoître les regles suivant lesquelles cette combinaison doit se faire. Elle ne consiste que dans le chemin continu & successif que fait l'esprit du connu à l'inconnu ; c'est ce qu'on appelle *raisonner*. L'art de raisonner, qu'on a nommé *Logique*, est donc la premiere Science qu'on doit traiter dans les élé-

mens de Philoſophie, & qui en forme comme le frontiſpice & l'entrée. Nous avons ſur la Logique des écrits ſans nombre; mais la ſcience du raiſonnement a-t-elle beſoin de tant de regles? Pour y réuſſir il eſt auſſi peu néceſſaire d'avoir lu tous ces écrits, qu'il l'eſt d'avoir lu nos grands traités de morale pour être honnête homme. Les Géometres ſans s'épuiſer en préceptes ſur la Logique, & n'ayant que le ſens naturel pour guide, parviennent par une marche toujours sûre aux vérités les plus détournées & les plus abſtraites; tandis que tant de Philoſophes, ou plutôt d'Ecrivains en Philoſophie, paroiſſent n'avoir mis à la tête de leurs ouvrages de grands traités ſur l'art du raiſonnement, que pour s'égarer enſuite avec plus de méthode; ſemblables à ces joueurs malheureux qui calculent longtems, & finiſſent par perdre.

Ce n'eſt point, comme nous l'avons déja dit, à l'uſage illuſoire des axiomes que les Géometres doivent la sûreté de leurs raiſonnemens & de leurs principes; c'eſt au ſoin qu'ils ont de fixer le ſens des termes, & de n'en abuſer jamais, à la maniere dont ils décompoſent

leur objet, à l'enchaînement qu'ils ſçavent mettre entre les vérités. Il eſt vrai qu'ils ont un avantage; c'eſt de travailler ſur un ſujet palpable, & ſimplifié le plus qu'il le peut être par l'abſtraction qu'on fait d'un grand nombre de ſes qualités. Mais ſi dans les autres Sciences les intervalles entre les vérités ſont plus grands, plus fréquens, plus difficiles à remplir, la méthode ſera toujours uniforme pour parvenir à la connoiſſance des vérités qui nous ſont ſoumiſes. Elle conſiſte à obſerver exactement leur dépendance mutuelle; à ne point remplir par une fauſſe généalogie les endroits où la filiation manque; à imiter enfin ces Géographes qui en détaillant avec ſoin ſur leurs cartes les régions connues, ne craignent point de laiſſer des eſpaces vuides à la place des terres ignorées.

Toute la Logique ſe réduit à une regle fort ſimple. Pour comparer des objets éloignés, on ſe ſert de pluſieurs objets intermédiaires; il en eſt de même quand on veut comparer deux ou pluſieurs idées. L'art du raiſonnement n'eſt que le développement de ce principe, & des conſéquences qui en réſultent. Ce

principe ſuppoſe un fait auſſi certain qu'inexplicable, c'eſt que notre eſprit peut non-ſeulement avoir pluſieurs idées à la fois, mais encore appercevoir à la fois l'union ou la diſcordance de ces idées. C'eſt un des myſteres de la Métaphyſique, que cette multiplicité inſtantanée d'opérations dans une ſubſtance auſſi ſimple que la ſubſtance penſante.

Tout raiſonnement qui fait voir avec évidence la liaiſon ou l'oppoſition de deux idées, s'appelle *démonſtration*; les Mathématiques n'emploient que des raiſonnemens de cette eſpece; quelques-unes des autres Sciences en fourniſſent auſſi des exemples, quoique moins fréquens; mais le comble de l'erreur feroit d'imaginer que l'eſſence des démonſtrations conſiſtât dans la forme géométrique, qui n'en eſt que l'acceſſoire & l'écorce, dans une liſte de définitions, d'axiomes, de propoſitions & de corollaires. Cette forme eſt ſi peu eſſentielle à la preuve des vérités mathématiques, que pluſieurs Géometres modernes l'ont abandonnée comme inutile.

Cependant quelques Philoſophes trouvant cet appareil propre à en impoſer, ſans doute parce qu'il les avoit

ſéduits eux-mêmes, l'ont appliqué indifféremment à toutes ſortes de ſujets; ils ont cru que raiſonner en forme, c'étoit raiſonner juſte; mais ils ont montré par leurs erreurs, qu'entre les mains d'un eſprit faux ou de mauvaiſe foi, cet extérieur mathématique n'eſt qu'un moyen de ſe tromper plus aiſément ſoi-même & les autres. On a mis juſqu'à des figures de géométrie dans des traités de l'ame; on a réduit en théorêmes l'énigme inexplicable de l'action de Dieu ſur les créatures; on a profané le mot de *démonſtration* dans un ſujet où les termes même de *conjecture* & de *vraiſemblance* ſeroient preſque téméraires. Auſſi il ne faut que jetter les yeux ſur ces propoſitions ſi orgueilleuſement qualifiées, pour découvrir la groſſiéreté du preſtige, pour démaſquer le Sophiſte traveſti en Géometre, & pour ſe convaincre que les titres ſont une marque auſſi équivoque du mérite des ouvrages, que du mérite des hommes.

Il ſeroit ſans doute à ſouhaiter qu'on n'employât jamais que des démonſtrations rigoureuſes; il ſeroit à ſouhaiter du moins, que dans les cas où cette lu-

miere manque, on se bornât à avouer simplement son ignorance; mais dans la plûpart des Sciences, telles que la Physique, la Médecine, la Jurisprudence & l'Histoire, il est une infinité de cas, où sans être ni éclairés ni convaincus, nous sommes forcés d'agir & de raisonner comme si nous l'étions. Ne pouvant alors atteindre au vrai, ou du moins s'assurer qu'on y est parvenu, il faut en approcher le plus qu'il est possible. On imite les Mathématiciens qui n'ayant pas, pour résoudre exactement un problême, ou assez de choses données, ou une méthode assez complette, essayent de le résoudre à peu-près. Mais comme dans ces solutions même le Mathématicien connoît les limites qui l'éloignent ou qui l'aprochent du vrai, ainsi on doit apprendre dans les matieres purement conjecturales à ne pas confondre avec le vrai rigoureux ce qui est simplement probable, à saisir dans le vraisemblable même les nuances qui séparent ce qui l'est davantage d'avec ce qui l'est moins. Tel est l'usage de cet esprit de conjecture plus admirable quelquefois que l'esprit même de découverte, par la sagacité qu'il sup-

pose dans celui qui en est pourvu ; par l'adresse avec laquelle il fait entrevoir ce qu'on ne peut parfaitement connoître, suppléer par des à peu-près à des déterminations rigoureuses, & substituer lorsqu'il est nécessaire la probabilité à la démonstration, avec les restrictions d'un Pyrrhonisme raisonnable.

L'art de *conjecturer* est donc une branche de la Logique, aussi essentielle que l'art de démontrer, & trop négligée dans les élémens de Logique ordinaires. Néanmoins plus l'art conjectural est imparfait par sa nature, plus on a besoin de regles pour s'y conduire; c'est même, à parler exactement, le seul qui exige des regles ; ajoutons qu'elles sont insuffisantes, si par un fréquent usage on n'apprend à les appliquer avec succès. Pour acquérir cette qualité précieuse de l'esprit, deux choses sont nécessaires ; s'exercer aux démonstrations rigoureuses, & ne pas s'y borner. Ce n'est qu'en s'accoutumant à reconnoître le vrai dans toute sa pureté, qu'on pourra distinguer ensuite ce qui en approchera plus ou moins. La seule chose qu'on ait à craindre, c'est que l'habitude trop grande & trop continue du vrai absolu

& rigoureux n'émousse le sentiment sur ce qui ne l'est pas ; des yeux ordinaires, trop habituellement frappés d'une lumiere vive, ne distinguent plus les gradations d'une lumiere foible, & ne voient que des ténebres épaisses où d'autres entrevoient encore quelque clarté. L'esprit qui ne reconnoît le vrai que lorsqu'il en est directement frappé, est bien au-dessous de celui qui sait non-seulement le reconnoître de près, mais encore le remarquer & le pressentir dans le lointain à des caracteres fugitifs. C'est là ce qui distingue principalement l'esprit *géométrique*, applicable à tout, d'avec l'esprit purement *géometre*, dont le talent est restreint dans une sphere étroite & bornée. Le seul moyen d'exercer avantageusement l'un & l'autre, & de les faire marcher comme d'un pas égal, est de ne pas borner ses recherches aux seuls objets susceptibles de démonstration ; de conserver à l'esprit sa fléxibilité, en ne le tenant point toujours courbé vers les lignes & les calculs, & en tempérant l'austérité des Mathématiques par des études moins séveres ; de s'accoutumer enfin à passer sans peine de la lumiere au crépuscule.

V I.

MÉTAPHYSIQUE.

LA Logique étant l'instrument général des Sciences & le flambeau qui doit nous y guider, voyons présentement suivant quel ordre & de quelle maniere nous devons porter ce flambeau dans les différentes parties de la Philosophie.

Nos idées sont le principe de nos connoissances, & ces idées ont elles-mêmes leur principe dans nos sensations ; c'est une vérité d'expérience. Mais comment nos sensations produisent-elles nos idées ? Premiere question que doit se proposer le Philosophe, & sur laquelle doit porter tout le systême des élémens de Philosophie. La génération de nos idées appartient à la Métaphysique ; c'est un de ses objets principaux, & peut-être devroit-elle s'y borner ; presque toutes les autres questions qu'elle se propose sont insolubles ou frivoles ; elles sont l'aliment des esprits téméraires ou des esprits faux ;

& il ne faut pas être étonné si tant de questions subtiles, toujours agitées & jamais résolues, ont fait mépriser par les bons esprits cette Science vuide & contentieuse qu'on appelle communément Métaphysique. Elle eût été à l'abri de ce mépris, si elle eût su se contenir dans de justes bornes, & ne toucher qu'à ce qu'il lui est permis d'atteindre; or ce qu'elle peut atteindre est bien peu de chose. On peut dire en un sens de la Métaphysique que tout le monde la sait ou personne, ou pour parler plus exactement, que tout le monde ignore celle que tout le monde ne peut savoir. Il en est des ouvrages de ce genre comme des pieces de théatre; l'impression est manquée quand elle n'est pas générale. Le vrai en Métaphysique ressemble au vrai en matiere de goût; c'est un vrai dont tous les esprits ont le germe en eux-mêmes, auquel la plûpart ne font point d'attention, mais qu'ils reconnoissent dès qu'on le leur montre. Il semble que tout ce qu'on apprend dans un bon livre de Métaphysique, ne soit qu'une espece de réminiscence de ce que notre ame a déja su; l'obscurité, quand il y en a, vient toujours de la faute de

l'Auteur, parce que la Science qu'il se propose d'enseigner n'a point d'autre langue que la langue commune. Aussi peut-on appliquer aux bons Auteurs de Métaphysique ce qu'on a dit des bons Ecrivains, qu'il n'y a personne qui en les lisant, ne croie pouvoir en dire autant qu'eux.

Mais si dans ce genre tous sont faits pour entendre, tous ne sont pas faits pour instruire. Le mérite de faire entrer avec facilité dans les esprits des notions vraies & simples, est beaucoup plus grand qu'on ne pense, puisque l'expérience nous prouve combien il est rare; les saines idées métaphysiques sont des vérités communes que chacun saisit, mais que peu d'hommes ont le talent de développer; tant il est difficile, dans quelque sujet que ce puisse être, de se rendre propre ce qui appartient à tout le monde. Je ne crains point que ces réflexions blessent nos Métaphysiciens modernes; ceux qui n'en sont pas l'objet y applaudiront, ceux qui pourroient l'être croiront qu'elles ne les regardent pas; mais les Lecteurs sauront bien distinguer les uns des autres.

L'examen de l'opération de l'esprit

qui consiste à passer de nos sensations aux objets extérieurs, est évidemment le premier pas que doit faire la Métaphysique. Comment notre ame s'élance-t-elle hors d'elle-même, pour s'assurer de l'existence de ce qui n'est pas elle ? Tous les hommes franchissent ce passage immense, tous le franchissent rapidement & de la même maniere ; il suffit donc de nous étudier nous-mêmes, pour trouver en nous tous les principes qui serviront à résoudre la grande question de l'existence des objets extérieurs. Elle en renferme trois autres qu'il ne faut pas confondre. Comment concluons-nous de nos sensations l'existence de ces objets ? Cette conclusion est-elle démonstrative ? Enfin comment parvenons-nous, par ces mêmes sensations, à nous former une idée des corps & de l'étendue ?

La premiere de ces questions ayant pour objet une vérité de fait, c'est-à-dire, la conclusion que nous tirons de nos sensations à l'existence des objets, la solution en est susceptible de toute l'évidence possible. Cette conclusion est une opération de l'esprit dont les Philosophes seuls s'étonnent, mais dont ils

ils ont bien droit de s'étonner ; & le peuple qui rit de leur surprise, la partage bientôt pour peu qu'il réfléchisse. Pour expliquer cette opération, il est nécessaire de se mettre en quelque sorte à la place d'un enfant qui vient de naître, & de suivre le développement de ses idées. Ce Cours d'ignorance, si on peut l'appeller de la sorte, est beaucoup plus utile que ce qu'on appelle quelquefois si gratuitement Cours de science dans nos écoles.

Nous ne prétendons point blâmer l'analyse qu'un Philosophe moderne a faite de nos sens, en examinant ce que chacun d'eux pris séparément peut nous apprendre, & ce qu'ils nous apprennent étant réunis. Nous croyons seulement que cette méthode seroit trop longue pour des Elémens. On doit y prendre l'homme tel qu'il est, & non tel qu'à la rigueur il auroit pu être.

Mais pour prendre l'homme tel qu'il est, il n'est pas nécessaire de le considérer avec tous ses sens ; il suffit de lui supposer celui qui paroît essentiellement attaché à l'existence de nos corps, celui dont aucun homme n'est jamais absolument privé, le toucher en un

mot. Le Philosophe suivra donc l'intention de la nature, en s'attachant au toucher comme à celui de nos sens qui nous fait vraiment connoître l'existence des objets extérieurs. D'ailleurs l'impénétrabilité, cette qualité essentielle des corps, ne nous est connue que par le toucher ; nouvelle observation qui indique le toucher au Métaphysicien, comme le sens dont il doit s'aider dans une pareille recherche.

La connoissance des objets extérieurs étant acquise dès l'enfance par tous les hommes, le Philosophe doit avoir uniquement pour but de démontrer comment elle s'acquiert. Il peut donc employer le langage commun qui est fondé sur cette connoissance acquise ; il peut se servir, par exemple, du terme de *corps extérieurs*, avant que d'avoir démêlé comment nous en connoissons l'existence. Cette maniere de s'énoncer n'entraînera ni équivoque, ni supposition de ce qui est en question ; parce qu'il s'agit uniquement d'expliquer un fait incontestable, & non pas de le prouver.

Une observation très-fréquente & très-simple nous sert à distinguer notre

corps de ceux qui l'environnent. Quand quelque partie de notre propre corps en touche une autre, notre sensation est double; elle est simple & sans replique quand nous touchons un corps étranger. En voilà assez pour distinguer le *nous*, & pour reconnoître d'abord en général la différence de ce qui est *nôtre* d'avec ce qui ne l'est pas. Le Métaphysicien, en étendant & en développant cette observation, répondra d'une maniere satisfaisante à la premiere des trois questions sur l'existence des objets extérieurs.

Mais la conclusion qu'il tire de ses sensations à l'existence des objets est-elle démonstrative? Les Philosophes se partagent sur ce point, quoique tous conviennent que notre penchant à juger de l'existence des corps est invincible. Ceux qui regardent nos sensations comme une preuve démonstrative de l'existence des objets, prétendent que Dieu nous tromperoit si nos sensations ne nous représentoient que des êtres fantastiques. Ces Philosophes en raisonnant ainsi, tombent dans deux inconvéniens. Le premier est de prouver une vérité directe & primitive par une

vérité réfléchie, l'existence des corps par celle de Dieu; tandis que c'est au contraire dans l'existence des corps qu'il faut chercher les preuves de l'existence de Dieu les plus solides, celles que toutes les écoles de Philosophie ont généralement admises. Le second inconvénient est de croire pouvoir convaincre par le raisonnement un Philosophe opiniâtre, que Dieu le tromperoit s'il n'y avoit point de corps. « Je reconnois » comme vous, dira-t-il, l'existence » d'un premier être; mais c'est lui faire » injure que de lui attribuer vos erreurs. » Pour ne pas les regarder comme son » ouvrage, il suffit de penser qu'il est » assez puissant pour exciter en nous des » sensations, sans qu'il y ait rien au » dehors qui lui serve à les produire. Il » ne tiendra qu'à vous de vous abstenir » comme moi, par cette réflexion si » simple, de toute assertion précipitée. » Vous avouez que mes sensations me » trompent souvent; pourquoi ne me » tromperoient-elles pas toujours? » Cette vivacité, cet accord, ces nuances, ces affections involontaires, qui » vous font passer si légérement de la » réalité de la sensation à celle de l'ob-

» jet, ne les ai-je pas ſouvent éprouvées
» dans le ſommeil ? Et pourquoi la vie
» ſeroit-elle autre choſe qu'un ſommeil
» plus continu & plus profond, qui a
» ſeulement le triſte avantage de ſe laiſ-
» ſer de tems en tems appercevoir ?
» Quand je conſidere d'ailleurs quels
» ſont les objets de mes ſenſations,
» que de contradictions je rencontre
» dans l'idée que je m'en forme ! Deux
» ſubſtances auſſi diſparates que l'eſprit
» & la matiere, ſéparées l'un de l'au-
» tre par un intervalle immenſe quant
» à la ſubſtance & quant à la nature,
» peuvent-elles agir l'une ſur l'autre,
» ce qui eſt pourtant néceſſaire pour que
» celui-là ait l'idée de celle-ci ? D'ail-
» leurs qu'eſt ce que cette matiere dont
» vous prétendez que mes ſens me pro-
» curent une notion ſi diſtincte ? Qu'eſt-
» ce que les élémens ou particules pre-
» mieres des corps ? Vous ne pouvez pas
» dire que ce ſoient des corps ; car ils
» auroient eux-mêmes des élémens, &
» par conſéquent ne ſeroient pas ceux
» que nous cherchons : & ſi ce ne ſont
» pas des corps, comment concevez-
» vous que l'aſſemblage de ces élémens
» non matériels puiſſe former cet être

» que vous appellez matiere ? direz-vous
» qu'un corps est composé d'autres corps
» à l'infini ? Mais n'est-ce pas une chi-
» mere qu'un être composé dont on ne
» peut jamais retrouver les composans,
» ou plutôt dont réellement les compo-
» sans n'existent pas, puisqu'on ne sau-
» roit supposer qu'ils existent seuls, &
» puisqu'ils ne tiennent leur existence
» que de leur union avec d'autres êtres
» à qui ils la donnent aussi ? Plutôt que
» d'avoir à dévorer cette multitude de
» contradictions, n'est-il pas plus simple
» & plus raisonnable de penser que la
» matiere n'est qu'un phénomene, une
» pure illusion de nos sens, & qu'il n'y
» a rien hors de nous de semblable à
» ce qu'ils nous représentent ? Je ne puis
» reconnoître dans l'Univers qu'une
» seule espece de substance, je n'y vois
» que Dieu & quelques êtres pensants,
» ou peut-être que Dieu & moi. »

La meilleure réponse à ce Pyrrhonien décidé, est celle de Diogene à Zénon : il faut ou l'abandonner à sa bonne foi, ou le laisser vivre & raisonner avec des fantômes (e). Ce qu'il

(e) Les principaux argumens contre l'existence des corps sont développés fort au long dans un Ouvrage de

y a de très-singulier, c'est que des Philosophes estimables, tels que Malebranche, ne se soient abstenus de nier l'existence de la matiere que par la crainte de contredire la révélation; comme si la révélation n'étoit pas appuyée sur cette existence: réduisez un incrédule à nier qu'il y ait des corps, il aura bientôt honte de l'être, s'il n'est pas tout-à-fait insensé. Chez le commun des Philosophes Chrétiens, c'est la raison qui défend la Foi; ici, par une disposition d'esprit singuliere, c'est la foi de Malebranche qui a mis à couvert sa raison, & qui lui a épargné l'absurdité la plus insoutenable. L'imagination de ce Philosophe, souvent malheureuse dans les principes qu'elle lui faisoit adopter, mais presque toujours juste dans les conséquences qu'elle en tiroit, l'entraînoit quelquefois bien au-delà

Berkley, qui a pour titre: *Dialogues entre Hilas & Philonous*; ce dernier mot signifie *ami de l'esprit*, nom bien convenable à un Philosophe, ou plutôt à un raisonneur qui ne reconnoît point de corps. A la tête de la Traduction Françoise qu'on en a faite il y a quelques années, on a mis une vignette allégorique, ingénieuse & singuliere. Un enfant voit sa figure dans un miroir, & court pour la saisir, croyant voir un être réel. Un Philosophe placé derriere l'enfant paroît rire de sa méprise; & au bas de la vignette on lit ces mots adressés au Philosophe: *Quid rides? Fabula de te narratur.*

du point où il auroit voulu aller. Les principes de Religion dont-il étoit pénétré le retenoient alors sur le bord du précipice ; sa Philosophie touchoit au Pyrrhonisme d'une part, & au Spinosisme de l'autre.

La seule réponse raisonnable qu'on puisse opposer aux objections des Sceptiques contre l'existence des corps, est celle-ci. Les mêmes effets naissent des mêmes causes ; or supposant pour un moment l'existence des corps, les sensations qu'ils nous feroient éprouver ne pourroient être ni plus vives, ni plus constantes, ni plus uniformes que celles que nous avons ; donc nous devons supposer que les corps existent. Voilà jusqu'où le raisonnement peut aller en cette matiere, & où il doit s'arrêter. L'illusion dans les songes nous frappe sans doute aussi vivement que si les objets étoient réels ; mais nous parvenons à découvrir cette illusion, lorsqu'à notre réveil nous nous appercevons que ce que nous avons cru voir, toucher ou entendre, n'a aucun rapport ni aucune liaison, soit avec le lieu où nous sommes, soit avec ce que nous nous souvenons d'avoir fait auparavant. Nous dis-

tinguons donc la veille du sommeil par cette continuité d'actions qui pendant la veille se suivent & s'occasionnent les unes les autres ; elles forment une chaîne continue que les songes viennent tout-à-coup briser ou interrompre, & dans laquelle nous remarquons sans peine les lacunes que le sommeil y a faites. Par ces principes on peut distinguer dans les objets l'existence réelle de l'existence supposée.

La troisieme question, comment nous parvenons à nous former l'idée des corps & de l'étendue, renferme des difficultés encore plus réelles, & même en un certain sens insolubles. Le toucher nous apprend sans doute à distinguer ce qui est *nôtre* d'avec ce qui nous environne ; il nous fait, pour ainsi dire, circonscrire l'univers à nous-mêmes ; mais comment nous donne-t-il l'idée de cette contiguité de parties, en quoi consiste proprement la notion de l'étendue ? Voilà sur quoi la Philosophie ne peut nous fournir, ce me semble, que des lumieres fort imparfaites. C'est que nous ne pouvons remonter jusqu'aux perceptions simples qui sont les élémens de cette perception multiple, comme

journaliere nous démontre que cet assemblage d'êtres, quel qu'il soit, que nous appellons matiere, est par lui-même incapable d'action, de vouloir, de sentiment & de pensée. C'en est assez pour conclure que cet assemblage d'êtres ne forme point en nous le principe pensant. Le Sage se borne à cette vérité incontestable, sans chercher à rendre raison de la plûpart des phénomenes qui accompagnent nos sensations; il n'entreprendra point d'expliquer pourquoi nous rapportons le toucher aux extrémités de notre corps, & comment le principe sentant qui est en nous, principe simple & indivisible de sa nature, se transporte, si on peut parler ainsi, tantôt successivement, tantôt à la fois, dans toutes les extrémités du principe matériel qui sont affectées par les objets extérieurs. Nous avons déjà observé combien la multiplicité instantanée de nos sensations est incompréhensible; l'erreur par laquelle nous rapportons toutes nos sensations aux parties de notre corps l'est peut-être davantage. Mais une erreur encore plus étrange, c'est l'application que nous faisons de la couleur sur la surface des objets. La

sensation de couleur ne pouvant être que dans notre ame, il est bien extraordinaire que l'ame transporte cette sensation simple à un être qui ne lui est uni en aucune maniere, & que de plus elle étende cette sensation sur cet être composé qui n'en est nullement susceptible, tant par sa multiplicité que par son incapacité de sentir. Nouveau problême métaphysique plus difficile que tous les précédens, & que nous laisserons à résoudre à notre postérité, qui le laissera de même à la sienne.

Ainsi plus on approfondit les différentes questions qui sont du ressort de la Métaphysique, plus on voit combien leur solution est au-dessus de nos lumieres, & avec quel soin on doit les exclure des élémens de Philosophie. On demande, par exemple, si l'ame pense ou sent toujours? L'énoncé seul de cette question doit faire sentir l'impossibilité d'y répondre. La connoissance de la nature de l'ame ne peut servir à la résoudre, puisque cette connoissance nous manque; ainsi les Philosophes qui ont prétendu que l'ame ne pense pas toujours, ne peuvent se fonder que sur l'observation qu'ils en ont faite. Or

tent aucune place dans un ouvrage, uniquement destiné à renfermer les connoissances réelles acquises par l'esprit humain.

L'existence des objets de nos sensations, celle de notre corps & celle de l'être pensant qui existe en nous, conduit le Philosophe à la grande vérité de l'existence de Dieu. Cette vérité ne pouvant être l'objet de la révélation, (puisque la révélation la suppose) on ne sauroit trop s'étonner que l'Antiquité ait été partagée sur ce sujet; que des sectes entieres de Philosophes n'aient reconnu d'autre Dieu que le monde; & que d'autres, en admettant un Être souverain, aient eu des idées assez imparfaites & assez fausses de la nature de cet Être, pour donner à leurs adversaires de l'avantage sur eux. Il a fallu que Dieu se manifestât directement aux hommes, pour leur faire connoître évidemment cette vérité qu'ils portoient tous au dedans d'eux-mêmes, mais que les uns n'y avoient pas reconnue, & que les autres n'y voyoient qu'à travers un nuage. L'intelligence suprême a déchiré le voile & s'est montrée; sans ajouter rien aux lumieres de notre rai-

son par rapport aux preuves de son existence, elle n'a fait que nous donner pleinement l'usage & l'exercice de ces lumieres.

La preuve de l'existence de Dieu, qui se tire du consentement de tous les peuples, a paru d'une grande force à plusieurs Philosophes de l'antiquité. Persuadés qu'ils étoient de l'impossibilité de se former une idée claire de la nature divine, il leur suffisoit que tous les peuples admissent son existence; la différence des opinions sur la nature de cet Être étoit peu propre à les frapper, parce qu'ils regardoient cette différence comme une preuve de la foiblesse de l'esprit humain, & l'uniformité de sentimens sur l'existence d'une intelligence supérieure comme une espece d'aveu que le spectacle de l'univers arrachoit aux hommes, & comme un hommage que cette intelligence inconnue les forçoit à lui rendre (*f*). Mais la Philosophie éclairée par la révélation, ayant acquis

(*f*) Rien n'est peut-être plus éloquent dans toute l'antiquité, que le commencement du discours de S. Paul dans l'Aréopage. *Athéniens, en passant devant un de vos Autels, j'y ai vu cette inscription :* AU DIEU INCONNU. *C'est ce Dieu que vous adorez sans le connoître, que je vous annonce.*

des idées plus saines de la Divinité, ne sépare plus ces idées de son existence. Croire Dieu ce qu'il n'est pas, est pour le Sage à peu près la même chose que de ne pas croire qu'il existe. Ainsi la preuve de l'existence de Dieu, tirée du consentement des peuples, ne pouvoit avoir toute sa force tant que l'univers a été privé des lumieres de l'Évangile. Il ne faut donc pas être étonné que cette preuve n'ait pas alors produit le même effet sur tous les esprits.

Une autre raison des idées obscures ou informes que les anciens Philosophes ont eues sur l'existence de Dieu, c'est que parmi les objections de l'Antiquité payènne contre cette vérité, il en est plusieurs auxquelles la révélation seule a l'avantage de répondre. Ces difficultés sont; la misere de l'homme qui ne paroît pas devoir être l'ouvrage d'un Être infiniment bon & infiniment juste; les désordres de l'univers dans l'ordre moral; l'inégalité monstrueuse en apparence dans la distribution des biens & des maux; le triomphe trop fréquent du vice sur la vertu; la difficulté de supposer qu'un Être infiniment puissant & infiniment sage n'ait pas créé le meilleur

des mondes possibles; & l'impossibilité de concevoir que ce monde, tel qu'il est, soit le meilleur que Dieu pût créer; enfin l'incompatibilité apparente de la science de Dieu, de sa sagesse & de sa toute-puissance, avec la liberté de l'homme.

Les Philosophes de l'antiquité qui révoquerent en doute l'existence du premier Être, furent coupables, il est vrai, de ne point sentir en cette matiere la supériorité des preuves directes sur les objections. Mais ils avoient du moins la bonne foi de sentir aussi l'insuffisance des réponses que fournit à ces objections la seule lumiere naturelle. Dans cette incertitude ils prenoient le parti du doute, persuadés, disoient-ils, que l'Être suprême ne pouvoit les punir de ne l'avoir pas mieux connu, puisqu'il avoit couvert pour eux son existence d'obscurité. Mais l'obscurité n'étoit pas suffisante pour les rendre excusables; ils étoient dans le cas de ces peuples, que Dieu, par un jugement aussi juste qu'impénétrable, punira éternellement d'avoir ignoré les dogmes du Christianisme; vérité effrayante, dont la Foi ne nous permet pas de douter.

Les ſophiſmes par leſquels l'exiſtence de Dieu peut être attaquée, ne feront point ombrage au Métaphyſicien aidé des lumieres de la Religion. Il établira d'abord (ce qui eſt évident par ſoi-même) qu'il eſt néceſſaire qu'il exiſte un Être éternel ; il montrera de plus que l'Être éternel eſt différent du monde ; que l'arrangement phyſique de l'univers ne peut être l'ouvrage d'une matiere brute & ſans intelligence ; il n'entreprendra point de concilier avec la liberté de l'homme la toute-puiſſance de Dieu, ſa providence & ſa ſcience éternelle, parce que l'oracle de Dieu même lui apprend que l'accord de ces vérités eſt au-deſſus de la raiſon ; il n'imitera pas la Philoſophie orgueilleuſe qui a entrepris de ſonder cet abyme, & n'a fait que s'y perdre ; mais il n'en reconnoîtra pas moins l'une & l'autre de ces vérités. Il avouera, par les mêmes raiſons, ſans chercher à l'expliquer, la différence établie par les Théologiens entre l'*infaillible* & le *néceſſaire* ; il n'admettra point en Dieu, pour ſauver la liberté de l'homme, une prévoyance des actions libres, indépendante de ſes décrets, parce qu'une telle prévoyance

est impossible ; il ne dira point avec d'autres, pour sauver la justice de Dieu, que cet Être si bon, si parfait & si sage, produit tout le physique des crimes sans en produire le moral, qui n'est autre chose qu'une *privation* ; il renvoie aux rêveries des scholastiques cette distinction extravagante, & se contente de leur demander pour leur fermer la bouche, comment Dieu après avoir produit tout le physique des crimes, punit ensuite le moral, effet nécessaire de ce physique. Ainsi, au lieu de faire des détours inutiles pour se retrouver au point d'où il est parti, au lieu de se couvrir de quelques raisonnemens subtils & frivoles, pour revenir ensuite, pressé par les objections, à la profondeur des décrets éternels, il reconnoît dès le premier moment cette profondeur & son ignorance. Mais pour ôter aux Athées tout sujet de triomphe, il remarque & fait voir sans peine que les objections contre la liberté sont encore plus fortes dans le systême de l'éternité & de la nécessité de la matiere, que dans celui d'une intelligence toute puissante & éternelle. Enfin, aux objections sur la misere de l'homme, sur les

désordres de l'ordre moral & sur les imperfections de ce monde, il opposera les dogmes qui nous apprennent que l'homme a péché avant que de naître, qui nous promettent des récompenses & des peines dans une vie future, & qui nous font voir le plus parfait des mondes possibles dans celui où il a fallu que Dieu prît la forme humaine. Mais ces différentes matieres étant l'objet de la révélation, le Philosophe pour ne point en usurper les droits, laisse aux Théologiens à les traiter avec le soin & les détails qu'elles exigent, & se contente de renvoyer les incrédules aux ouvrages où elles sont discutées.

Du reste, comme la meilleure réponse aux objections des Athées consiste dans des preuves directes de la vérité qu'ils combattent, le Philosophe s'appliquera principalement au choix de ces preuves : il évitera sur-tout d'en employer aucune qui puisse être sujette à contestation. Rien n'est, on ose le dire, plus indécent, plus scandaleux même, & ne seroit plus nuisible à cette grande vérité (si quelque chose pouvoit lui nuire) que la licence avec laquelle les Scholastiques s'attaquent réciproque-

ment ſur leurs démonſtrations de l'exiſtence de Dieu, qui ne méritent plus ce nom dès qu'elles ne ſont pas hors d'atteinte. L'école de Scot rejette celle des Thomiſtes, les Thomiſtes celle de Scot, Deſcartes celle de Scot & des Thomiſtes, les Péripatéticiens modernes celle de Deſcartes. Il ſuffit qu'une opinion ſoit combattue (comme celle des idées innées) pour qu'on ne doive pas en faire la baſe d'un argument de l'exiſtence de Dieu. C'eſt alors moins prouver un premier Être que l'outrager. Le Philoſophe ſe bornera donc aux preuves qui ſont communes à toutes les ſectes, aux ſeuls argumens qui ſont fondés ſur des principes avoués par tous les ſiecles & par tous les hommes. Il cherchera l'exiſtence de Dieu dans les phénomenes de l'univers, dans les lois admirables de la nature, non dans ces lois métaphyſiques ſujettes aux exceptions, & que chacun peut étendre, modifier & reſſerrer à ſon gré, mais dans les lois primitives fondées ſur les propriétés invariables des corps. Ces lois ſi ſimples qu'elles paroiſſent dériver de l'exiſtence même de la matiere, n'en dévoilent que mieux l'Intelligence

ſuprême ; par la maniere dont elle a conſtruit les différentes parties de notre Univers, elle ſemble n'avoir eu beſoin que de donner à cette grande machine la premiere impulſion, pour en régler à jamais les différens phénomenes, & pour produire, comme par un ſeul acte de ſa volonté, l'ordre conſtant & inaltérable de la nature ; impulſion trop admirable & trop raiſonnée pour être l'effet d'un haſard aveugle. C'eſt dans ces lois générales, plutôt que dans les phénomenes particuliers, que le Philoſophe cherchera l'Être ſuprême. Ce n'eſt pas que les procédés d'un inſecte qui occupe en apparence ſi peu de place dans l'univers, découvrent moins à un eſprit attentif l'intelligence infinie que les phénomenes généraux : mais ce dernier ſpectacle eſt bien plus fait que le premier pour frapper tous les yeux : & les meilleurs argumens en ce genre ſont ceux qui peuvent convaincre le plus grand nombre.

De toutes les vérites métaphyſiques, celle qui nous intéreſſe le plus après l'exiſtence de Dieu, & ſans laquelle même l'exiſtence de Dieu nous intéreſſeroit beaucoup moins, eſt l'immorta-

lité

lité de l'ame. Comme cette vérité tient en même tems à la Philoſophie & à la révélation, il eſt néceſſaire de diſtinguer ce qu'elle emprunte de l'une & de l'autre.

La Philoſophie fournit des argumens preſſans de la réalité d'une autre vie. Nous avons de très-fortes raiſons de croire que notre ame ſubſiſtera éternellement, parce que Dieu ne pourroit la détruire ſans l'anéantir, que l'anéantiſſement de ce qu'il a produit une fois ne paroît pas être dans les vues de ſa ſageſſe, & que les corps même ne ſe détruiſent qu'en ſe transformant. Mais d'un autre côté l'exemple des animaux dans leſquels la ſubſtance immatérielle périt avec eux, & ce grand principe que rien de tout ce qui eſt créé n'eſt immortel de ſa nature, ſuffiſent pour nous faire ſentir que Dieu pouvoit ne créer notre ame que pour un tems; ainſi l'impénétrabilité des décrets éternels nous laiſſeroit toujours quelqu'eſpece d'incertitude ſur cet important objet, ſi la Religion révélée ne venoit au ſecours de nos lumieres, non pour y ſuppléer entiérement, mais pour y ajouter le peu qui leur manque. D'un côté la vertu

ſouvent malheureuſe en ce monde, exige de la juſtice de l'Être ſuprême des récompenſes après la mort ; de l'autre la révélation nous fait connoître pourquoi Dieu, qui doit des récompenſes à la vertu, ne les lui accorde pas dès cette vie même, & ſouffre qu'elle ſoit malheureuſe ſans paroître l'avoir mérité. La Religion ſeule, dit Paſcal, empêche l'état de l'homme en cette vie d'être une énigme. Voilà ce que le Philoſophe ne doit point perdre de vue en traitant la queſtion de l'immortalité de l'ame, pour diſtinguer, comme dans l'exiſtence de Dieu, les preuves directes qui ſont du reſſort de la raiſon, d'avec les objections dont la révélation fournit la réponſe.

Il eſt néanmoins aſſez ſurprenant que pluſieurs anciens Philoſophes, quoique privés du ſecours de cette même révélation, ayent cru l'ame immortelle, tandis que la ſpiritualité de l'ame, qui eſt une vérité purement philoſophique, n'a été connue diſtinctement d'aucun d'eux. La vanité des hommes qui aime à ſe flater d'une exiſtence éternelle, a fait faire ce pas aux ſages du Paganiſme ; &, s'il eſt permis de le dire, leur erreur

sur la nature de l'ame servoit à les confirmer dans la croyance de son immortalité. Ils ne voyoient aucune différence entre dire que l'ame n'étoit rien, & la dépouiller absolument de toute espece de matiere ; persuadés d'ailleurs qu'aucune particule de matiere ne pouvoit périr, & qu'une matiere douée de sentiment & de pensée (& par conséquent selon eux très-déliée & très-subtile) ne pouvoit perdre cette propriété sans cesser d'être, ils en concluoient que la substance de l'ame étoit immortelle ; ils se partageoient seulement sur le sort de cette substance après la mort, & leurs systêmes sur ce point étoient autant de questions d'aveugles sur la lumiere. Nous avons l'avantage d'être plus éclairés & plus instruits. Les difficultés que l'ame des bêtes semble fournir contre la spiritualité & contre l'immortalité de l'ame, n'ébranlent ni la raison ni la croyance du sage. Il n'y répond point avec certains Scholastiques par cette absurdité ridicule, que l'ame des bêtes est matiere parce qu'elle se borne à sentir & qu'elle ne pense pas; il reconnoît que les sensations & la pensée ne peuvent appartenir qu'au même

principe; & l'expérience lui prouve d'ailleurs que les bêtes ne ſont pas bornées aux ſenſations pures. Il convient donc que l'ame des bêtes eſt de la même nature que celle de l'homme quant à la ſpiritualité, parcequ'il ſeroit abſurde de ſoutenir que la matiere ſent & penſe dans les animaux & non dans l'homme. Mais il avoue en même tems que la différence de l'ame humaine & de celle des bêtes quant à l'immortalité, vient uniquement de ce que Dieu a voulu que l'ame des animaux pérît avec le corps, & qu'au contraire celle de l'homme ſubſiſtât éternellement. Si on lui propoſe d'expliquer pourquoi les bêtes ſouffrent, ſans l'avoir mérité comme nous par le péché d'un premier pere, & ſans aucun eſpoir de récompenſe dans une autre vie, il n'éludera point avec Deſcartes cette objection en ſoutenant contre la raiſon & l'expérience que les bêtes ſont de purs automates; il ſe contentera de répondre que ſi les bêtes ont des ſenſations cruelles, elles en ont auſſi d'agréables qui les en dédommagent; que la nature de tout ce qui a des ſenſations eſt d'être également ſuſceptible de douleur & de plaiſir;

que c'eſt une ſuite de l'union du corps & de l'ame, & de l'action que les autres corps exercent ſur les corps animés ; action qui dépend elle-même de la conſtitution immuable de l'univers, & des lois invariables que ſon Auteur a établies. Enfin il ſe contentera d'avoir tiré de la Philoſophie toutes les lumieres qu'elle peut fournir ſur ce ſujet, & ſe taira ſur ce qu'il ne peut comprendre.

VII.

Morale.

L'Exiſtence de l'Être ſuprême étant une fois reconnue, nous conduit à chercher le culte que nous devons lui rendre. Mais quoique la Philoſophie nous inſtruiſe juſqu'à un certain point ſur ce grand objet, cependant les lumieres qu'elle nous donne ſont très-imparfaites. Le Créateur nous en a avertis lui-même, en nous preſcrivant par une révélation particuliere la maniere dont il veut être honoré, & que tous les efforts de la raiſon n'auroient pu nous faire découvrir. Ainſi la Reli-

gion, qui n'eſt autre choſe que le culte que nous devons à l'Intelligence ſouveraine, ne doit point entrer dans des élémens de Philoſophie; la Religion naturelle ne doit même y paroître que pour nous avertir qu'elle ne ſuffit pas.

Mais ce qui appartient eſſentiellement & uniquement à la raiſon, & ce qui en conſéquence eſt uniforme chez tous les peuples, ce ſont les devoirs dont nous ſommes tenus envers nos ſemblables. La connoiſſance de ces devoirs eſt ce qu'on appelle *Morale*, & l'un des plus importans ſujets ſur leſquels la raiſon puiſſe s'exercer. On ne fait pas tant d'honneur à cette Science dans nos écoles. On la rejette pour l'ordinaire à la fin de toutes les autres parties de la Philoſophie, apparemment comme la moins intéreſſante; & on la réduit à quelques pages, où l'on ſe borne à agiter des queſtions vuides & ſcholaſtiques, auſſi peu propres à nous inſtruire qu'à nous rendre meilleurs.

Connoiſſons mieux l'étendue de la Morale, & le cas que nous devons en faire. Peu de Sciences ont un objet plus vaſte, & des principes plus ſuſceptibles de preuves convaincantes. Tous ces

principes aboutissent à un point commun, sur lequel il est difficile de se faire illusion à soi-même ; ils tendent à nous procurer le plus sûr moyen d'être heureux, en nous montrant la liaison intime de notre véritable intérêt avec l'accomplissement de nos devoirs.

La Morale est une suite nécessaire de l'établissement des Sociétés, puisqu'elle a pour objet ce que nous devons aux autres hommes. Or l'établissement des Sociétés est dans les décrets du Créateur, qui a rendu les hommes nécessaires les uns aux autres ; ainsi les principes moraux rentrent dans les décrets éternels. Il n'en faut pourtant pas conclure avec quelques Philosophes, que la connoissance de ces principes suppose nécessairement la connoissance de Dieu. Il s'en suivroit delà, contre le sentiment des Théologiens même, que les Païens n'auroient eu aucune idée de vertu. La Religion sans doute épure & sanctifie les motifs qui nous font pratiquer les vertus morales ; mais Dieu, sans se faire connoître aux hommes, a pu leur faire sentir, & leur a fait sentir en effet la nécessité de pratiquer ces vertus pour leur propre avantage.

On a vû même, par un effet de cette providence qui veille au maintien de la société, des sectes de Philosophes qui révoquoient en doute l'existence d'un premier être, professer dans la plus grande rigueur les vertus humaines. Zénon chef des Stoïciens, n'admettoit d'autre Dieu que l'univers, & sa morale est la plus pure que la lumiere naturelle ait pu inspirer aux hommes.

C'est donc à des motifs purement humains que les Sociétés ont dû leur naissance ; la Religion n'a eu aucune part à leur premiere formation ; & quoiqu'elle soit destinée à en serrer le lien, cependant on peut dire qu'elle est principalement faite pour l'homme considéré en lui-même. Il suffit pour s'en convaincre de faire attention aux maximes qu'elle nous inspire, à l'objet qu'elle nous propose, aux récompenses & aux peines qu'elle nous promet. Le Philosophe ne se charge que de placer l'homme dans la société & de l'y conduire ; c'est au Missionnaire à l'attirer ensuite aux pieds des autels.

La connoissance des principes moraux qui précede la connoissance de l'Être suprême, est elle même précé-

dée par d'autres connoiſſances. C'eſt par les ſens que nous apprenons quels ſont nos rapports avec les autres hommes & nos beſoins réciproques ; & c'eſt par ces beſoins réciproques que nous parvenons à connoître ce que nous devons à la ſociété & ce qu'elle nous doit ; il ſemble donc qu'on peut définir très-exactement l'injuſte, ou ce qui revient au même le mal moral, *ce qui tend à nuire à la ſociété en troublant le bien-être phyſique de ſes membres.* En effet le mal phyſique eſt la ſuite ordinaire du mal moral ; & comme nos ſenſations ſuffiſent, ſans aucune opération de notre eſprit, pour nous donner l'idée du mal phyſique, il eſt évident que dans l'ordre de nos connoiſſances, c'eſt cette idée qui nous conduit à celle du mal moral, quoique l'une & l'autre ſoient de nature différente. Que ceux qui nieront cette vérité ſuppoſent l'homme impaſſible, & qu'ils eſſayent de lui faire acquérir dans cette hypotheſe la notion de l'injuſte.

Mais cette notion en ſuppoſe une autre, celle de la liberté ; car ſi l'homme n'étoit pas libre, toute idée de mal ſe réduiroit au mal phyſique. C'eſt donc

renverſer l'ordre naturel des idées, que de vouloir prouver l'exiſtence de la liberté par celle du bien & du mal moral. C'eſt prouver une vérité qui n'eſt que de ſentiment, c'eſt-à-dire de l'ordre le plus ſimple, par une vérité ſans doute auſſi inconteſtable, mais qui dépend d'une ſuite de notions plus combinées. Nous diſons que l'exiſtence de la liberté n'eſt qu'une vérité de ſentiment, & non pas de diſcuſſion ; il eſt facile de s'en convaincre. Car le ſentiment de notre liberté conſiſte dans le ſentiment du pouvoir que nous avons de faire une action contraire à celle que nous faiſons actuellement ; l'idée de la liberté eſt donc celle d'un pouvoir qui ne s'exerce pas, & dont l'eſſence même eſt de ne pas s'exercer au moment que nous le ſentons ; cette idée n'eſt donc qu'une opération de notre eſprit, par laquelle nous ſéparons le pouvoir d'agir d'avec l'action même, en regardant ce pouvoir oiſif (quoique réel) comme ſubſiſtant pendant que l'action n'exiſte pas. Ainſi la notion de la liberté ne peut être qu'une vérité de conſcience. En un mot la ſeule preuve dont cette vérité ſoit ſuſceptible, eſt analogue à celle de

l'existence des corps; des êtres réellement libres n'auroient pas un sentiment plus vif de leur liberté que celui que nous avons de la nôtre; nous devons donc croire que nous sommes libres. D'ailleurs quelles difficultés pourroit présenter cette grande question, si on vouloit la réduire au seul énoncé net dont elle soit susceptible? Demander si l'homme est libre, ce n'est pas demander s'il agit sans motif & sans cause, ce qui seroit impossible; mais s'il agit par choix & sans contrainte; & sur cela il suffit d'en appeller au témoignage universel de tous les hommes. Quel est le malheureux, prêt à périr pour ses forfaits, qui ait jamais pensé à s'en justifier en soutenant à ses juges qu'une nécessité inévitable l'a entraîné dans le crime? C'en est assez pour faire sentir aux Philosophes, combien les discussions métaphysiques sur la liberté sont inutiles à la tête d'un Traité de Morale. Vouloir aller en cette matiere au-delà du sentiment intérieur, c'est se jetter tête baissée dans les ténebres.

Comme la justice morale des lois est une suite de la liberté, & non la liberté une suite de la justice des lois, ce seroit

renverser, ce me semble, l'ordre naturel des idées, de vouloir prouver que nous sommes libres, parce qu'autrement les lois seroient injustes. Je dis plus; on auroit tort de prétendre que si nous n'étions pas libres, il faudroit anéantir les lois. Ce n'est ici, je l'avoue, qu'une spéculation purement métaphysique, sur une hypothese qui n'existe pas; mais cette spéculation abstraite peut servir à développer & à fixer nos idées sur la matiere que nous traitons. Fussions-nous assujettis dans nos actions à une puissance supérieure & nécessaire, les lois & les peines qu'elles imposent n'en seroient pas moins utiles au bien physique de la société, comme un moyen efficace de conduire les hommes par la crainte, & de donner, pour ainsi dire, l'impulsion à la machine. De deux sociétés semblables, composées d'êtres qui ne seroient pas libres, celle où il y auroit des lois seroit moins sujette au désordre, parce qu'elle auroit, si on peut parler de la sorte, un régulateur de plus. La nécessité physique des lois, dans des sociétés pareilles, seroit indépendante de la liberté de l'homme; mais dans la société telle qu'elle est, composée d'ê-

tres libres, cette néceſſité phyſique ſe change en équité morale. Dans le premier cas, les lois ne ſeroient que néceſſaires ; dans le ſecond, elles ſont néceſſaires & juſtes.

Ces obſervations, eſſentiellement relatives aux queſtions préliminaires de la Morale, nous ont paru néceſſaires pour prémunir nos Lecteurs contre les notions peu exactes que pluſieurs Philoſophes ont données de cette Science & des vérités qui en ſont la baſe, & pour faire ſentir de quelle maniere ces vérités importantes doivent être traitées.

VIII.

Division de la Morale.

Morale de l'homme.

Quoique le genre humain ne compoſe proprement qu'une grande famille, néanmoins la trop grande étendue de cette famille l'a obligé de ſe ſéparer en différentes ſociétés qui ont pris le nom d'États, & dont les mem-

bres se rapprochent par des liens particuliers, indépendamment de ceux qui les unissent au systême général. La Morale a donc quatre objets ; ce que les hommes se doivent comme membres de la société générale ; ce que les sociétés particulieres doivent à leurs membres ; ce qu'elles se doivent les unes aux autres ; enfin ce que les membres de chaque société particuliere se doivent mutuellement, & à l'État dont ils sont membres. Les premiers devoirs renferment la loi naturelle ou générale, qui n'est bornée ni par les tems ni par les lieux, & qu'on peut nommer la *Morale de l'homme ;* les devoirs de la seconde espece peuvent être appellés la *Morale des Législateurs* ; ceux de la troisieme la *Morale des Etats* ; enfin les devoirs du quatrieme genre, la *Morale du Citoyen*. Ainsi on trouve dans cette division le droit naturel ou commun ; le droit politique, qu'il ne faut pas confondre avec la politique à laquelle il est souvent contraire ; le droit des gens & le droit positif. A ces quatre branches de la Morale on peut en ajouter une cinquieme, la *Morale du Philosophe* : elle n'a pour objet que nous-mêmes, & la

maniere dont nous devons penser pour rendre notre condition la meilleure ou la moins triste qu'il est possible. Parcourons successivement ces différentes branches, & voyons les principaux points qui s'y rapportent.

Les lois générales & naturelles sont de deux especes, écrites ou non écrites. Les lois naturelles écrites sont celles dont l'observation est tellement nécessaire au maintien de la société, qu'on a établi des peines contre ceux qui les violeroient. On appelle *crime* toute action qui tend à violer les lois naturelles écrites. De cette seule notion se déduisent, comme nous le verrons plus bas, les principes par lesquels on peut juger de la nature & du degré d'énormité de chaque crime.

Les lois naturelles non écrites sont celles à l'infraction desquelles on n'a point attaché de peines, parce que cette infraction ne porte pas un trouble aussi marqué dans la société que l'infraction des lois naturelles écrites. Mais si l'observation de celles-ci est nécessaire pour rendre la société durable, l'observation de celles-là ne l'est pas moins pour rendre la société douce & florissante : leur

transfgreffion eft même un poifon lent qui doit infenfiblement la miner & la diffoudre. Pourquoi néanmoins les Légiflateurs femblent-ils avoir remis à la volonté des peuples l'obfervation de ces lois ? Pourquoi n'eft-il point d'action contre l'avarice, la dureté envers les malheureux, l'ingratitude & la perfidie ? Celui qui laiffe périr de mifere un citoyen qu'il peut fecourir, n'eft-il pas à-peu-près auffi coupable envers la fociété que s'il faifoit périr ce malheureux par une mort lente ? Pourquoi donc les lois l'ont-elles épargné ? C'eft que le bien de cet avare étant fuppofé acquis par des moyens que les lois ne réprouvent pas, elles ne peuvent le lui arracher pour le donner à d'autres ; & que fi la loi qui nous oblige de foulager nos femblables eft une des premieres dans l'état de nature, elle eft fubordonnée, dans l'ordre de la fociété, à la loi qui veut que chacun jouiffe tranquillement & en liberté de ce qu'il poffede. De même pourquoi la perfidie & l'ingratitude n'ont-elles point de peines afflictives ? C'eft par une raifon à-peu-près femblable à celle pour laquelle le larcin n'étoit point puni à

Sparte, pour nous apprendre à être sur nos gardes avec les hommes, & à ne pas placer trop légérement notre confiance & nos bienfaits : c'est aussi pour ne pas trop accorder à la tyrannie des bienfaiteurs, & pour exciter les hommes aux belles actions par le seul plaisir de les faire. Ainsi la Morale établit la réalité & la justice des lois non écrites par les raisons mêmes qui ont forcé les Législateurs à être indulgens sur la transgression de ces lois. D'ailleurs les Législateurs ont pu croire que les hommes se feroient justice eux-mêmes sur cette transgression, en punissant les coupables, soit par la honte, soit par le mépris, soit par le refus de leur secours; mais il faut avouer que si les Législateurs ont pensé de la sorte, ils ont eu trop bonne opinion du cœur humain.

L'observation des lois naturelles écrites est ce qu'on nomme *probité*; la pratique des lois naturelles non écrites est ce qu'on appelle *vertu*. Cette pratique est proprement l'objet de la Morale : car la sévérité des lois qui produit la crainte est la Morale la plus efficace qu'on puisse opposer aux crimes; & la vraie Morale, celle qui enseigne la

vertu, eſt le ſupplément des lois.

La vertu ſera d'autant plus pure que l'on ſera plus rempli de l'amour univerſel de l'humanité. Or notre ame n'a qu'une certaine étendue d'affections; ainſi les paſſions qui rempliſſent l'ame de quelque objet particulier nuiſent à la vertu, parce que le degré de ſentiment qu'elles emportent & qu'elles conſomment, eſt autant de retranché ſur celui que l'ôn doit à tous les membres de la ſociété pris enſemble. L'amour, par exemple, peut produire quelquefois le même effet que le défaut d'humanité, par la violence avec laquelle il nous concentre dans un objet, & nous détache de tous les autres; il n'éteint pas l'amitié dans les ames vertueuſes, mais ſouvent il l'aſſoupit; s'il adoucit quelquefois les ames féroces, il dégrade encore plus ſûrement les ames foibles. L'amour eſt pourtant de toutes les paſſions la plus naturelle, la plus excuſable & la plus commune.

Les paſſions peuvent donc être contraires à la vertu par leur ſeul excès, quand elles auroient d'ailleurs un objet louable; mais elles le peuvent être encore par la nature même de leur objet,

& pour lors elles sont appellées *vices*; le vice n'étant autre chose qu'un sentiment habituel qui nous porte à l'infraction des lois naturelles de la société écrites ou non écrites. C'est pourquoi les passions par leur excès, & les vices par leur nature, sont un des plus grands objets dont la Morale puisse s'occuper. Elle travaille à modérer les unes & à déraciner les autres. Nous disons à modérer les unes : car quoique les sentimens trop isolés & trop concentrés nuisent à l'exercice des vertus sociales, la Morale ne prétend pas réduire les affections de l'ame à ces seules vertus. Elle nous apprend seulement que ces sentimens doivent être subordonnés à l'amour de l'humanité. *Je préfere*, disoit un Philosophe, *ma famille à moi, ma patrie à ma famille, & le genre humain à ma patrie.* Telle est la devise de l'homme vertueux.

Si on appelle *bien-être* tout ce qui est au-delà du besoin absolu, il s'ensuit que sacrifier son bien-être aux besoins d'autrui, est le grand principe de toutes les vertus sociales, & le remede à toutes les passions. Mais ce sacrifice est-il dans la nature, & en quoi doit-il consister?

Sans doute aucune loi naturelle ni posi-tive ne peut nous obliger à aimer les autres plus que nous ; cet héroïsme, si un sentiment absurde peut être appellé ainsi, ne sauroit être dans le cœur humain; mais l'amour éclairé de notre propre bonheur nous montre comme des biens préférables à tous les autres, la paix avec nous-mêmes, & l'attachement de nos semblables ; & le moyen le plus sûr de nous procurer cette paix & cet attachement, est de disputer aux autres le moins qu'il est possible, la jouissance de ces biens de convention, si chers à l'avidité des hommes. Ainsi l'amour éclairé de nous-mêmes est le principe de tout sacrifice moral.

La disposition qui nous porte à ce sacrifice s'appelle désintéressement. On peut donc regarder le désintéressement comme la premiere des vertus morales. C'est en effet celle qui contribue le plus à conserver & à fortifier en nous toutes les autres. C'est aussi celle que les malhonnêtes gens connoissent le moins, celle à laquelle ils croient le moins, celle enfin qu'ils craignent ou qu'ils haïssent le plus dans ceux à qui ils sont forcés de l'accorder.

Pour fixer quelles sont les lois & les bornes du sacrifice que nous devons aux autres, il faut distinguer deux sortes de nécessaire, l'absolu & le relatif. L'absolu est réglé par les besoins indispensables de la vie ; le relatif par l'état & les circonstances. Le nécessaire relatif n'est donc pas égal pour tous les hommes ; l'absolu même ne l'est pas ; la vieillesse a plus de besoins que l'enfance, le mariage que le célibat, la foiblesse que la force, la maladie que la santé.

La Morale doit s'appliquer à fixer les bornes du nécessaire absolu & du nécessaire relatif. Il ne s'agit point sur cet article de recourir aux préceptes ni même aux conseils de la Religion ; il s'agit de ce que la Philosophie & les lois rigoureuses de la société nous permettent ou nous ordonnent. Car des Élémens de Morale doivent être faits pour toutes les nations, même pour celles que la lumiere de la Foi n'a pas éclairées.

Les bornes du nécessaire absolu sont fort étroites ; un peu de justice & de bonne foi avec soi-même suffira pour les connoître. A l'égard du nécessaire relatif, la regle la plus sûre pour en juger

eſt l'opinion publique ; elle apprécie toujours équitablement les différens beſoins de chaque état. Un citoyen auroit donc tort de régler en général ſon néceſſaire relatif ſur l'exemple de ſes égaux ; parce que dans un mauvais gouvernement un état peu eſtimable en lui-même peut être le chemin de l'opulence, & par conſéquent n'autoriſe pas à uſer avec faſte des richeſſes qu'il a procurées. Mais au défaut du gouvernement la nation fait juſtice, & prononce ſur ce qui eſt permis à chacun ; il ne s'agit que de ſavoir l'entendre.

Au reſte une loi antérieure à toute conſidération ſur le néceſſaire relatif, c'eſt que dans les Etats où pluſieurs citoyens manquent du néceſſaire abſolu (& ces états ſont par malheur le plus grand nombre) tous ceux qui ont plus que ce néceſſaire doivent à l'Etat au moins une partie de ce qu'ils poſſedent au-delà. Or quelle eſt cette partie qu'ils doivent, & qu'ils ne peuvent retenir ſans être coupables envers la ſociété dont-ils ſont membres ? La réponſe à cette premiere queſtion (*g*) renfermera

(*g*) Voici un calcul qui peut ſervir à nous faire entendre. Suppoſons en France vingt millions d'habitans, &

l'obligation étroite que la Morale nous impose. Mais quand on a satisfait à cette obligation, & qu'on voit encore une

dix mille millions de richesses; c'est environ 500 livres par tête, auxquelles chaque citoyen a également droit, & auxquelles même il auroit un droit absolu & rigoureux, si ces 500 livres étoient indispensables pour satisfaire au nécessaire absolu. Mais supposons que le nécessaire absolu se borne à 300 livres, & qu'il y ait dans la Société dix millions d'hommes dont le bien ne se monte qu'à 200 liv. Voilà donc 100 livres qui manquent à chacun de ces citoyens pour le nécessaire absolu, & par conséquent mille millions de richesses dont une portion de la Société est redevable à l'autre dans les regles de la plus exacte justice. Or la partie la plus riche de la Société possede huit mille millions, & comme nous supposons que trois cens livres suffisent au nécessaire absolu des dix millions d'hommes qui composent cette partie opulente, il s'ensuit que cette partie a trois mille millions de nécessaire, & cinq mille millions de superflu. Sur ce superflu elle doit mille millions à l'autre partie, c'est donc un cinquieme de ce superflu qu'elle lui doit nécessairement. Donc dans la supposition présente, tout citoyen riche de plus de 300 livres, doit en rigueur à ses compatriotes le cinquieme du restant. L'exemple que nous donnons ici n'est qu'une ébauche légere du calcul moral que tout homme de bien doit avoir devant les yeux; nous y avons supposé que les citoyens les plus pauvres aient au moins 200 livres de revenu, & cette supposition peut être trop forte si une grande partie languit dans la misere; nous avons supposé d'un autre côté que 300 livres sont le nécessaire absolu de chaque particulier, & cette supposition peut être trop peu favorable dans plusieurs cas, eu égard au sexe, à la constitution du corps, à l'éducation qu'on a reçue, & qui augmente nos besoins même malgré nous; mais encore une fois nous ne prétendons ici que donner un exemple du calcul que chaque citoyen est obligé de faire sur des *données* plus exactes; & nous ajoutons que ce calcul est un des principaux points qu'on

partie de ſes ſemblables manquer du néceſſaire par l'injuſtice & la barbarie du plus grand nombre des citoyens, n'eſt-il pas du devoir de l'homme vertueux de pouſſer le ſacrifice plus loin, de ſe priver même tout à fait de ſon néceſſaire relatif; & l'étendue plus ou moins grande de ce ſacrifice n'eſt-elle pas la véritable meſure de la vertu?

Voilà les queſtions importantes qu'on doit traiter dans les élémens de la morale de l'homme. Cette ſcience conſidérée ſous ce point de vue devient une eſpece de tarif, mais un tarif qui doit effrayer toute ame honnête. Il fera voir à l'homme de bien que s'il lui eſt permis de deſirer les richeſſes dans la vue d'en faire uſage pour diminuer le nombre des malheureux, la crainte des injuſtices auxquelles l'opulence l'expoſe doit le conſoler, quand il eſt réduit au pur néceſſaire.

Le luxe eſt au néceſſaire relatif ce que celui-ci eſt au néceſſaire abſolu; les lois morales ſur le luxe doivent

doit traiter en Morale. Une des conſéquences qu'on doit en tirer, & qui paroît mériter beaucoup d'attention, c'eſt que les charges publiques ne doivent être impoſées que ſur le néceſſaire relatif des Citoyens.

donc être encore plus rigoureuses que les lois sur le nécessaire rélatif. On peut les réduire à ce principe sévere, mais vrai, que le luxe est un crime contre l'humanité, toutes les fois qu'un seul membre de la société souffre & qu'on ne l'ignore pas. Qu'on juge de là combien peu il y a d'occasions & de gouvernemens où le luxe soit permis, & qu'on tremble de s'y laisser entraîner, si on a quelque reste d'humanité & de justice. Nous ne parlons ici que des maux civils du luxe, de ceux qu'il peut produire dans la société ; que sera-ce si on y joint les maux purement personnels, les vices qu'il produit ou qu'il nourrit dans ceux qui s'y livrent, en énervant leur ame, leur esprit & leur corps ? Aussi plus l'amour de la patrie, le zele pour sa défense, l'esprit de grandeur & de liberté sont en honneur dans une nation, plus le luxe y est proscrit ou méprisé ; il est le fléau des Républiques, & l'instrument du despotisme des Tyrans.

Une autre question qui tient à celles du nécessaire absolu & rélatif, est la question de l'usure, si agitée par les Philosophes & les Ecrivains moraux.

Il ne seroit pas surprenant que sur ce point, ainsi que sur beaucoup d'autres, les préceptes de la Religion allassent plus loin que ceux de la société ; mais pour bien connoître ce que la Religion ajoute à la Morale en cette matiere, il est du devoir du Philosophe d'examiner les regles que la raison & l'équité purement naturelle nous prescrivent ; En quoi consiste l'usure proprement dite ? Si ce qui est usure dans un cas peut ne pas l'être dans un autre, eu égard aux circonstances & aux personnes ? Si l'aliénation du fonds est nécessaire pour pouvoir exiger l'intérêt de l'argent ? Enfin si l'intérêt composé, c'est-à-dire l'intérêt de l'intérêt, est en lui-même plus contraire à la morale que l'intérêt simple ? On pourroit faire voir à cette occasion, (& c'est une observation que nous croyons nouvelle & importante) que si l'intérêt composé est plus onéreux au débiteur que l'intérêt simple, lorsque le débiteur s'acquite au-delà du tems par rapport auquel l'intérêt est fixé, l'intérêt composé est au contraire favorable au débiteur lorsqu'il s'acquitte avant ce même tems ; vérité de calcul qu'un Auteur de morale

peut mettre aisément à la portée de tout le monde (*h*).

(*h*) Pour rendre sensible à tous nos Lecteurs cette observation, supposons qu'un particulier prête à un autre une somme d'argent à 3 pour 1 d'intérêt par an; cette usure exorbitante ne peut sans doute jamais être permise en morale, mais l'exemple est choisi pour rendre le calcul plus facile. Il est clair qu'au commencement de la 1re, année, c'est-à-dire, dans l'instant du prêt, le débiteur devra simplement la somme prêtée 1; qu'au commencement de la deuxieme année il devra la somme 4; & que cette somme 4 devant porter son intérêt à 3 pour 1, il sera dû au commencement de la troisieme année la somme 4 plus 12, ou 16; ensorte que les sommes 1, 4, 16 dues au commencement de chaque année, c'est-à-dire à des intervalles égaux, formeront une proportion dans laquelle le troisieme nombre contient le second, comme celui-ci contient le premier. Or par la même raison si on cherche la somme due au milieu de la premiere année, on trouvera que cette somme est 2, parce que la somme due au milieu de la premiere année doit former aussi une proportion semblable avec les sommes 1 & 4 dues au commencement & à la fin de cette année, & qu'en effet la somme 1 est contenue dans la somme 2 comme la somme 2 l'est dans la somme 4. Présentement, dans le cas de l'intérêt simple, le débiteur de la somme 4 au commencement de la deuxieme année, ne devroit que la somme 7 & non 16 au commencement de la troisieme; mais au milieu de la premiere année il devroit la somme 2 & $\frac{1}{2}$; car l'argent qui rapporte 3 pour 1 à la fin de l'année dans le cas de l'intérêt simple, & 6 (c'est-à-dire le double de 3) à la fin de la deuxieme année, doit rapporter $\frac{3}{2}$, c'est-à-dire, la moitié de 3, au milieu de la premiere année. Donc dans le cas de l'intérêt composé, le débiteur devra moins avant la fin de la premiere année, que dans le cas de l'intérêt simple. Donc si l'intérêt composé est favorable au créancier dans

Les loix naturelles, écrites ou non écrites, ont principalement pour but de conserver ou d'améliorer l'existence physique des citoyens; mais outre cette existence, il en est encore une autre qu'on peut appeller existence morale, & qui ne doit pas leur être moins chere: elle est fondée sur l'estime & la confiance de leurs semblables, sentiment précieux sans lequel aucune société ne peut subsister.

Les citoyens ont trois especes d'existence morale. La premiere, qui consiste dans la réputation de *probité*, ne sauroit être trop ménagée dans ceux qui la méritent, & trop ouvertement attaquée dans ceux qui en sont indignes. La seconde, qui consiste dans la réputation de *vertu*, est moins rigoureusement nécessaire, & par conséquent, lorsqu'elle est usurpée, elle peut être attaquée avec plus de liberté; mais elle

certains cas, il l'est au débiteur dans d'autres. La compensation, il est vrai, n'est pas égale, puisque l'avantage du débiteur finit avec la premiere année, & que celui du créancier commence alors pour aller toujours en croissant à mesure que le nombre des années augmente. Néanmoins il n'est pas inutile d'avoir fait cette remarque, ne fût-ce que pour montrer, que l'intérêt simple dans certains cas est moins favorable au débiteur que l'intérêt composé, si la convention est telle que le débiteur soit obligé de s'acquitter avant la fin de l'année de l'emprunt.

ne le sauroit être avec trop de circonspection & de justice. Enfin la troisieme est la réputation de *talent* & de *mérite*, qui moins nécessaire encore, peut aussi souffrir des attaques plus vives quand elle n'est pas méritée. Ces attaques sont l'objet de la critique ; ainsi la critique est non-seulement permise, elle est encore utile & nécessaire, pourvu qu'on ne la confonde pas avec la satyre, dont le but est plutôt de nuire que d'éclairer. Mais c'est peut-être une des questions les plus délicates de la morale, que de marquer avec équité la différence précise de la satyre & de la critique ; d'un côté la vanité offensée voit la satyre où elle n'est pas, de l'autre la malignité voudroit trop en reculer les bornes.

IX.

Morale des Législateurs.

NOus avons donné dans l'article précédent le précis des grands objets sur lesquels doit porter la morale de l'homme. Celle des Législateurs a deux branches, ce que tout gouvernement de quelqu'espece qu'il soit doit à

chacun de ſes membres, & ce que chaque eſpece particuliere de gouvernement doit à ceux qui lui ſont ſoumis.

Conſervation & tranquillité ; voilà ce que tout gouvernement doit à ſes membres, & ce qu'il doit également à tous. Or c'eſt par les lois que tout gouvernement ſatisfait à ces deux points. Le premier principe de la morale des Légiſlateurs eſt donc, qu'il n'y a de bon gouvernement que celui dans lequel les citoyens ſont également protégés & également liés par les lois. Ils ont alors un même intérêt à ſe défendre & à ſe reſpecter les uns les autres ; & en ce ſens ils ſont égaux, non de cette égalité métaphyſique, qui confond les fortunes, les honneurs & les conditions, mais d'une égalité qu'on peut appeller morale, & qui eſt plus importante à leur bonheur. L'égalité métaphyſique eſt une chimere qui ne ſauroit être le but des lois, & qui ſeroit plus nuiſible qu'avantageuſe. Etabliſſez cette égalité, vous verrez bientôt les membres de l'État s'iſoler, l'anarchie naître & la ſociété ſe diſſoudre. Etabliſſez au contraire l'inégalité morale, vous verrez une partie des membres opprimer l'autre, le

despotisme prendre le dessus & la société s'anéantir.

Il en est des lois comme des sciences : ce n'est pas par le nombre des principes particuliers, c'est par la fécondité & l'application des principes généraux qu'on leur donne de l'étendue & de la force. Les lois sont de deux especes, criminelles ou civiles. Par rapport aux lois criminelles, la Morale s'attache à développer les principes qui doivent en diriger l'objet, l'établissement & l'exécution.

Les lois supposent qu'aucun citoyen ne doit se trouver par sa situation dans la nécessité absolue d'attenter à la vie ou à la fortune d'un autre. Elles ne doivent donc permettre d'attaquer la vie de son ennemi que pour défendre la sienne. Mais elles ne peuvent permettre en aucune occasion d'attaquer par des moyens violens la fortune de qui que ce soit ; non-seulement parce qu'elles doivent toujours offrir au citoyen des moyens de rentrer dans ce qu'on lui a ravi ; mais parce que l'œconomie & la balance de la société doit être telle, qu'aucun citoyen n'y soit malheureux sans l'avoir mérité ; ce qui lui ôte le

droit de dépouiller ou de vexer son semblable. Ce n'est pas à dire pourtant que dans une société mal gouvernée (comme la plûpart le sont) les citoyens malheureux puissent se procurer par des violences le nécessaire que la société leur refuse ; tolérer ces violences ne seroit dans l'état qu'un mal de plus. La punition des coupables est alors une espece de sacrifice que la société fait à son repos ; mais il seroit juste de joindre à ce sacrifice une punition beaucoup plus sévere de ceux qui gouvernent.

On peut distribuer les crimes en différentes classes ; dans la premiere sont ceux qui ôtent ou qui attaquent injustement la vie ; dans la seconde ceux qui attaquent l'honneur ; dans la troisieme ceux qui attaquent les biens ; dans la quatrieme ceux qui attaquent la tranquillité publique ; dans la cinquieme ceux qui attaquent les moeurs. Les peines des crimes doivent leur être proportionnées ; ainsi ceux de la premiere espece doivent être punis par des peines capitales, ceux de la seconde par des peines infamantes, ceux de la troisieme par la privation des biens, ceux de la quatrieme par l'exil ou la prison, ceux

de la cinquieme par la honte & le mépris public. Telles sont en général les maximes que le droit naturel prescrit sur cette matiere, & qui ne doivent souffrir d'exceptions que le moins qu'il est possible. Car le crime doit être puni non-seulement à proportion du degré auquel le coupable a violé la loi, mais encore à proportion du rapport plus ou moins étroit, & plus ou moins direct de la loi au bien de la société. C'est la regle sur laquelle le Législateur doit juger du degré d'énormité des crimes, & sur-tout de la distinction qu'on doit y apporter, en les envisageant soit par rapport à la Religion, soit par rapport à la Morale purement humaine. Par-là on peut expliquer pourquoi le vol, par exemple, est puni par les lois beaucoup plus sévérement que des crimes qui attaquent la Religion aussi directement que le vol; pourquoi la fornication, quoique beaucoup moins criminelle en elle-même que l'adultere caché, est cependant en un sens plus nuisible à la société humaine, puisqu'elle tend ou à multiplier dans l'État les citoyens malheureux & sans ressource, ou à faciliter la dépopulation par la ruine de la fécondité.

C'eſt ainſi que la Morale légiſlative décide quelle doit être la peine des crimes, eu égard à leur objet, à leur nature, aux circonſtances dans leſquelles ils ont été commis, à la forme du gouvernement, au caractere de la nation. C'eſt en conſéquence des mêmes principes qu'elle examine; Si dans la punition des crimes il n'eſt pas quelquefois néceſſaire d'aller au-delà des limites que la loi naturelle ſemble preſcrire, & dans quels cas le Légiſlateur y eſt obligé? Si on doit infliger des peines infamantes aux actions qui ne ſont pas infames en elles-mêmes? Si le Juge doit ſuivre dans tous les cas la lettre de la loi? S'il peut être permis, dans quelque eſpece de gouvernement que ce ſoit, de s'aſſurer, ſans l'intervention des lois, de la perſonne d'un citoyen dangereux?

Nous ne faiſons qu'indiquer ici ces différents points de la Morale des lois criminelles. Celle des lois civiles eſt plus courte. Il eſt en ce genre un grand nombre de queſtions ſur leſquelles le Philoſophe ne doit pas appuyer, à cauſe de l'arbitraire qu'elles renferment. Il doit ſe borner aux objets généraux de l'adminiſtration, examiner les cas où

l'on doit ſacrifier le bien particulier au bien public, & ceux où il peut y avoir des exceptions à cette maxime ; les principes qui rendent les impôts juſtes ou injuſtes ; la différence de la dépendance civile, par laquelle les citoyens tiennent tous également au corps de l'État dont ils ſont ſujets, & de la dépendance domeſtique, par laquelle les enfans ſont ſoumis à leurs peres, les femmes à leurs maris, les ſerviteurs à leurs maîtres ; les bornes de la dépendance domeſtique où les citoyens peuvent être les uns des autres, & la néceſſité de modifier cette dépendance ſans la rompre, pour reſſerrer les liens de la dépendance civile ; les lois du mariage, la plûpart trop onéreuſes au ſexe le plus foible, parce qu'elles ont été faites par le plus fort ; en un mot les maximes qui doivent ſervir de baſe aux grands principes du gouvernement. Le reſte eſt la matiere de la Juriſprudence, ſcience trop contentieuſe & trop peu uniforme pour avoir place dans des élémens de Philoſophie.

Enfin l'objet des Légiſlateurs étant de procurer le plus grand bien de la ſociété qu'ils gouvernent, ils doivent encore

engager les hommes à concourir à ce bien pour leur propre intérêt. Si le droit politique demande qu'un citoyen ne devienne pas trop puissant, le droit naturel exige qu'un citoyen utile soit récompensé. Les récompenses sont de deux especes, les richesses & les honneurs. Les richesses sont dues à ceux qui ont enrichi l'État, les honneurs à ceux qui l'ont honoré. Que les citoyens qui se plaignent d'être pauvres ou d'être oubliés, méditent cette regle, & qu'ils se jugent.

Comme le mérite, les talens & les services rendus à l'État sont personnels, les récompenses doivent l'être aussi. Ainsi la famille d'un citoyen, lorsqu'elle n'a d'autre mérite que celui de lui appartenir, ne devroit pas participer aux honneurs qu'on lui rend, si ce n'est autant que cette participation seroit elle-même un honneur de plus pour le citoyen. Cette participation devroit-elle donc s'étendre au-delà du tems où le citoyen peut en jouir, c'est-à-dire, au-delà de sa vie? Et la Noblesse héréditaire, sur-tout dans les pays où les Nobles ont beaucoup de prérogatives, n'a-t-elle pas l'inconvénient de faire jouir des avanta-

ges dûs au mérite, des hommes souvent inutiles, ou même nuisibles à la patrie ?

Si les honneurs ne se doivent qu'au mérite, ils ne doivent donc pas être la récompense de la fortune ; ils ne doivent donc pas se vendre. C'est à-peu-près, dit Platon, comme si on faisoit quelqu'un Général ou Pilote pour son argent. Ceux qui ont fait la meilleure apologie de cette vénalité, ont dit que dans des États despotiques, où le Prince gouverné par ses courtisans est exposé à faire de mauvais choix, le hasard donnera de meilleurs sujets que le choix du Prince, & que l'espérance de s'avancer par les richesses entretiendra l'industrie ; c'est-à-dire, à proprement parler, que la vénalité des honneurs ne devroit avoir lieu que dans un gouvernement dont le principe seroit mauvais, & dont le Chef seroit indigne de l'être.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des principes purement moraux qui doivent guider & éclairer les Législateurs. La Religion par ses préceptes, ses conseils, ses récompenses & ses peines, est le complément des lois ; mais comment & jusqu'à quel point doit-elle en faire partie ? De-là plusieurs grandes quef-

tions qui appartiennent essentiellement à la Morale législative ; Est-il nécessaire que les lois civiles & celles de la Religion soient séparées ? Que les unes & les autres n'aient rien de commun entre elles, ni quant aux obligations, ni quant aux peines ? Que la Religion n'ait aucune influence sur les effets civils, ni ceux-ci sur la Religion ? La tolérance de toutes les manieres d'honorer l'Être suprême, ne seroit-elle pas l'effet infaillible de cette distinction de lois ? Enfin dans des élémens de Morale législative ne doit-on pas établir l'esprit de douceur & de modération à l'égard de quelque culte que ce puisse être ? Cette derniere question est la plus facile à décider. En effet, parmi cette multitude de Religions qui couvrent la surface de la terre, il n'y a point de nation qui ne croie posséder la vraie ; ainsi des élémens de Morale devant embrasser tout l'univers, décideroient en pure perte de la prééminence d'une Religion sur une autre ; ils ne feroient là-dessus changer aucun peuple ; ils doivent donc se borner à conseiller aux hommes de se supporter sur ce point. D'ailleurs, si l'intolérance religieuse d'une société par rapport à

ſes membres, étoit autoriſée par la Morale, elle devroit l'être par les mêmes principes, de ſociété à ſociété ; or quel trouble affreux n'en réſulteroit-il pas ſur la ſurface de la terre? Animés par un zele éclairé, nous envoyons nos Miſſionnaires à la Chine ; ſi les Chinois, pouſſés par un zele aveugle, en faiſoient autant par rapport à nous, traînerions-nous leurs Miſſionnaires au ſupplice ? Nous nous bornerions à tâcher de les convertir.

Il faut donc bien diſtinguer l'eſprit de tolérance, qui conſiſte à ne perſécuter perſonne, d'avec l'eſprit d'indifférence qui regarde toutes les Religions comme égales. Plût-à-Dieu que cette diſtinction, ſi eſſentielle & ſi juſte, fût bien connue de toutes les Nations ! La Religion Chrétienne, qu'il eſt ſi important aux hommes de pratiquer, ſeroit plus aiſée à leur faire connoître. Car la charité que cette Religion même nous oblige d'avoir pour ceux qui ont le malheur de l'ignorer, n'exclut pas les voies de douceur par leſquelles elle doit s'inſinuer dans les eſprits. Bien loin de rejetter ces moyens de perſuaſion, elle les favoriſe & les prépare ; ſa nature

eſt ſans doute de faire des proſélytes ; mais ſans y employer l'autorité coactive. Les récompenſes & les diſtinctions ſont le ſeul reſſort dont les Légiſlateurs puiſſent ſe permettre de faire uſage, pour mettre la véritable Religion en honneur. Par ce moyen elle acquerra de jour en jour des ſectateurs d'autant plus fideles qu'ils seront volontaires. La perſécution produiroit un effet tout oppoſé. Dans le premier cas, la vanité ſeule, ſans aucun effort, détache inſenſiblement les hommes de leurs opinions, dans l'autre au contraire elle les y attache.

L'application de ces principes doit principalement avoir lieu, lorſqu'il y a dans un État deux Religions puiſſantes, rivales l'une de l'autre. Dans quelques gouvernemens on y a ajouté un autre moyen de miner inſenſiblement celle des deux Religions qu'on veut affoiblir ; c'eſt d'ouvrir la porte à toutes les eſpeces de culte. Ainſi, diſent les partiſans de ce ſyſtême, « pour prévenir ou faire » ceſſer une inondation dans certains » fleuves, on y ajoute de nouvelles » eaux, qui creuſent le lit & rendent » le courant plus rapide ; au lieu de

» faire au fleuve des saignées, qui en » affoiblissant la rapidité des eaux, ne » feroient propres qu'à augmenter le » débordement. La rivalité de deux » Religions qui se disputent l'empire » chez un peuple, est plus propre à y » causer des désordres civils que le mé- » lange de cent Religions que l'État » tolere toutes, & qui se méprisent » mutuellement sans se craindre & sans » se nuire. Aussi l'Angleterre qui admet » toutes les manieres d'honorer Dieu » qu'il a plu aux hommes d'inventer, » ne connoît pas ces disputes funestes » de Religion dont tant d'autres peuples » ont été la victime ». Nous n'examinerons pas si ce systême a été en effet utile à l'Angleterre; mais il nous paroîtroit dangereux, & par rapport à la Religion, & par rapport à la politique, d'en faire une regle générale.

L'intolérance en matiere de Religion (nous parlons toujours de l'intolérance qui persécute) est d'autant plus injuste dans son principe & dans ses effets, qu'en général les hommes sont assez portés d'eux-mêmes, ou à suivre la religion du pays qu'ils habitent, ou du moins à la respecter lorsqu'on ne les y

force pas. Pour s'en convaincre il suffit de faire attention à l'horreur que les incrédules même affectent pour ceux de leurs semblables qui embrassent une autre Religion que celle où ils sont nés. De la part d'un Chrétien persuadé, cette horreur est naturelle ; mais dans un homme qui regarde toutes les Religions comme aussi indifférentes que la maniere de se vêtir, quel peut en être le principe ? Seroit-ce pure inconséquence ? Seroit-ce plutôt une suite de ce sentiment de respect pour la Religion de nos peres, que l'éducation a gravé dans nous, & auquel on obéit, même sans s'en appercevoir ?

Au reste, soit que l'État doive entrer ou non dans les questions de Religion, il doit au moins veiller avec soin à ce que les Ministres de la Religion ne deviennent pas trop puissans. Si leur pouvoir peut être de quelque utilité, c'est dans les États despotiques, pour servir de barriere à la tyrannie ; c'est-à-dire, que ce pouvoir n'est alors qu'un moindre mal opposé à un plus grand.

Ces principes généraux de la tolérance civile (qu'il ne faut pas confondre encore une fois avec la tolérance

eccléſiaſtique, c'eſt-à-dire, avec l'indifférence pour toute Religion) nous ont paru mériter par leur importance d'être indiqués ici avec quelque étendue, comme un des principaux points qu'on doit s'appliquer à traiter dans des élémens de Morale légiſlative. Mais en laiſſant à chaque citoyen la liberté de penſer en matiere de Religion, lui laiſſera-t-on celle de parler & d'écrire? La tolérance, ce me ſemble, ne doit pas aller juſques-là, ſur-tout ſi les écrits & les diſcours dont il s'agit attaquent la Religion dans ſa Morale. Cette regle s'étend même ſans difficulté aux écrits qui attaquent le dogme, chez les Nations qui ont le bonheur de poſſeder la vraie Religion. La queſtion devient plus difficile à réſoudre par rapport aux contrées dont les peuples ſont engagés dans l'erreur; ſur-tout quand cette erreur eſt connue d'une grande partie de la nation, & que ceux qui gouvernent n'y participent pas, ou n'y ſont ſoumis qu'en apparence. En effet, ſi d'un côté, comme le Chriſtianiſme nous l'enſeigne, rien n'eſt plus déplorable que de laiſſer en matiere de Religion toute une Nation plongée dans les ténebres,

de l'autre il est quelquefois plus nuisible qu'utile pour le repos de cette même Nation, de chercher à lui arracher ce voile imposteur. On voit par-là avec combien de précautions & de sagesse cette question doit être discutée. Mais quelque méthode qu'on suive pour la résoudre, il est un principe que l'on ne doit pas oublier en la traitant, & qu'on ne sauroit trop inspirer à tous les citoyens; c'est qu'il y a de la démence à combattre la Religion si elle est vraie, & bien peu de mérite si elle est fausse.

On a quelquefois attaqué les adversaires déclarés du Christianisme par ce principe, qu'ils anéantissent autant qu'il est en eux le seul frein que puisse avoir le peuple. Il seroit dangereux, ce me semble, d'appuyer uniquement, comme ont fait quelques Écrivains, sur cette considération purement politique. Ce seroit faire injure à la vraie Religion que de vouloir la conserver & la défendre par les mêmes vues qu'une invention purement humaine. Ce seroit d'ailleurs ignorer, que si la croyance d'un Dieu vengeur est un des plus puissants remparts que les Législateurs puissent opposer à la méchanceté des hommes,

ce motif n'agit pas avec une égale force sur tous les esprits. La multitude, pour l'ordinaire, n'est vivement agitée que par la crainte d'un mal ou l'espérance d'un bien présent. Une expérience triste, mais malheureusement trop vraie, prouve, à la honte de l'humanité, que les crimes qui sont punis par des lois se commettent peu, en comparaison de ceux dont l'Être suprême est le seul Témoin & le seul Juge, quoique la Loi Divine défende également les uns & les autres. Ainsi d'un côté les peines dont la Foi nous menace, sont par leur nature le frein le plus redoutable des crimes; de l'autre l'aveuglement de l'esprit humain empêche ce frein d'être aussi général qu'il pourroit l'être.

Il résulte de tout ce qu'on vient de dire, que dans les pays même où la tolérance civile est admise, le Moraliste ne doit pas établir cette regle, de ne jamais punir les écrits contre la Religion; mais qu'il doit laisser à la prudence du gouvernement & des Magistrats, à déterminer en ce genre ce qu'il vaut mieux ignorer que punir.

Quelques Philosophes de nos jours

prétendent, que si l'on proscrit entiérement les ouvrages contre la Religion, il ne seroit peut-être pas moins à propos d'interdire aussi les écrits en sa faveur. « Dès qu'il n'y aura point, disent-» ils, d'adversaires déclarés, ces écrits » ne serviroient qu'à prouver aux sim-» ples que la Religion a des adversaires » secrets. D'ailleurs qu'ajouteront tous » ces ouvrages aux excellens Livres » déjà composés en faveur du Chris-» tianisme ? Et qu'y ajoutent-ils sou-» vent en effet, que des argumens » foibles & mal présentés, qui prou-» vent plus de zele que de lumiere, & » qui peuvent donner aux incrédules » une apparence d'avantage » ? Nous convenons que dans la supposition présente, les écrits en faveur de la Religion seroient moins nécessaires; mais nous ne voyons pas qu'il puisse jamais être dangereux de soutenir une bonne cause par de bonnes raisons, même sans avoir d'adversaires à combattre.

Outre les lois générales qui ont rapport aux hommes considérés comme membres d'une société quelconque, chaque société particuliere a une forme qui lui est propre; & sa forme est

principalement déterminée par deux choses ; par la nature des lois particulieres de chaque société, & par la nature de la puissance chargée de les faire observer. Cette puissance réside, ou dans le corps de l'État pris ensemble, ou dans une partie des citoyens, ou dans un seul; ce qui constitue les trois especes de gouvernemens, Démocratique, Aristocratique, & Monarchique. Le détail de ce qui convient aux uns & aux autres n'appartient point à des élémens de Morale ; l'esquisse suivante offre les principaux points sur lesquels on doit s'arrêter.

D'un côté les abus sont plus sujets à s'introduire, & plus difficiles à guérir dans un grand que dans un petit État ; mais de l'autre un grand État a plus de ressources en lui-même pour sa conservation & pour sa défense. C'est donc une belle question de Morale législative, que de savoir s'il est bon qu'il y ait de grands États ; & quel est pour chaque État le degré d'étendue & le genre de gouvernement le plus convenable, suivant le caractere des peuples ?

Lorsque l'État en corps n'est pas dépositaire des lois, le corps particulier

ou le citoyen qui en est chargé, n'en est absolument que le dépositaire & non le maître; rien ne l'autorise à changer à son gré les lois. C'est en vertu d'une convention entre les membres que la société s'est formée; & tout engagement a des liens réciproques. Telle est la Morale de tous les Rois justes. Il répugne en effet à la nature de l'esprit & du cœur humain, qu'une multitude d'hommes ait dit sans condition à un seul ou à quelques-uns: *Commandez-nous, & nous vous obéirons.*

Sans discuter les avantages réciproques du gouvernement Républicain & du Monarchique, la Morale établit seulement, que la meilleure République est celle qui par la stabilité des lois & l'uniformité du gouvernement ressemble le mieux à une bonne Monarchie, & que la meilleure Monarchie est celle où le pouvoir n'est pas plus arbitraire que dans la République.

Les devoirs mutuels du gouvernement & des membres sont le fondement de la véritable liberté du citoyen, qu'on peut définir la dépendance des devoirs, & non des hommes. Plus le principe du gouvernement s'éloigne de cet esprit de liberté,

liberté, plus l'État eſt voiſin de ſa ruine. Le deſpotiſme porte en lui-même ſa cauſe de deſtruction, parce qu'une troupe d'eſclaves ſe laſſe bientôt de l'être, ou ſe laiſſe facilement ſubjuguer par les États voiſins. Le tyrannicide eſt né du pouvoir arbitraire; & les peuples que la Religion n'a pas éclairés, ont honoré ce crime comme une vertu; mais la Religion apprend aux Chrétiens à regarder cette vie comme un état de ſouffrance, & à laiſſer à l'Être ſuprême la vengeance & la mort. Ce qu'il y a de ſingulier, & ce qu'il nous ſera peut-être permis de remarquer en paſſant, comme une des plus étranges contradictions de l'eſprit humain, c'eſt que les anciens Romains après avoir aſſaſſiné leurs tyrans, ne refuſoient point d'en faire des Dieux; ils plaçoient dans le Ciel avec les Maîtres de l'Univers ceux qu'ils avoient crus indignes de vivre ſur la terre avec les hommes. Il étoit décidé que le Chef de l'Empire devoit après ſa mort être un Dieu, n'eût-il été qu'un monſtre durant ſa vie; le tyrannicide en délivroit, l'apothéoſe n'étoit qu'une vaine cérémonie, qui ſans engager le peuple à rien,

pouvoit flatter sa vanité. Néron *Dieu* nuisoit moins à l'Empire que Néron *homme*.

X.

Morale des États.

ENfin chaque État, outre ses lois particulieres, a aussi des lois à observer par rapport aux autres. Ces lois ne different point de celles que les membres d'une même société doivent observer mutuellement. La modération, l'équité, la bonne foi, les égards réciproques, en doivent être les grands principes. C'est là toute la base du droit des gens, & du droit de la guerre & de la paix. Cette Morale, il est vrai, n'est pas fort utile, eu égard au peu de moyens qu'elle a pour se faire pratiquer. La Morale de l'homme est assurée par les lois de chaque État qui veillent à ce qu'elle soit observée, & qui pour cela ont la force en main; la Morale des Législateurs est appuyée sur la dépendance réciproque du gouvernement & des sujets; mais les États sont les uns

par rapport aux autres, à-peu-près comme les hommes dans l'état de pure nature ; il n'y a point pour eux d'autorité coactive, la force seule peut régler leurs différents. Un citoyen est obligé d'observer les lois, même quand on ne les observe pas à son égard, parce que ces lois se sont chargées de sa défense ; il ne sauroit en être de même d'un État par rapport à un autre. Ainsi on punit les malfaiteurs, & on se soumet aux conquérans. Nous n'avons rien de plus à dire ici sur la Morale des États. On sera peut-être étonné du peu d'étendue que nous lui donnons dans cet Essai ; mais malheureusement pour le genre humain, elle est encore plus courte dans la pratique.

XI.

Morale du Citoyen.

LA Morale du citoyen vient immédiatement après celle des États. Elle se réduit à être fidele observateur des lois civiles de sa patrie, & à se rendre le plus utile à ses concitoyens qu'il est possible.

Tout citoyen eſt redevable à ſa patrie de trois choſes ; de ſa vie, de ſes talens, & de la maniere de les employer.

Les lois de la ſociété obligent ſes membres de ſe conſerver pour elle, & par conſéquent leur défendent de diſpoſer d'une vie qui appartient aux autres hommes preſqu'autant qu'à eux. Voilà le principe que la Morale purement humaine nous offre contre le ſuicide. On demande ſi ce motif de conſerver ſes jours aura un pouvoir ſuffiſant ſur un malheureux accablé d'infortune, à qui la douleur & la miſere ont rendu la vie à charge ? Nous répondons qu'alors ce motif doit être fortifié par d'autres plus puiſſans, que la révélation y ajoute. Auſſi les ſeuls peuples chez leſquels le ſuicide ait été généralement flétri, ſont ceux qui ont eu le bonheur d'embraſſer le Chriſtianiſme. Chez les autres il eſt indiſtinctement permis, ou flétri ſeulement dans certains cas. Les Légiſlateurs purement humains ont penſé qu'il étoit inutile d'infliger des peines à une action dont la nature nous éloigne aſſez d'elle-même, & que ces peines d'ailleurs étoient en pure perte, puiſque le cou-

pable est celui à qui elles se font sentir le moins. Ils ont regardé le suicide, tantôt comme une action de pure démence, une maladie qu'il seroit injuste de punir, parce qu'elle suppose l'ame du coupable dans un état où il ne peut plus être utile à la société ; tantôt comme une action de courage, qui *humainement parlant* suppose une ame ferme & peu commune. Tel a été le suicide de Caton d'Utique. Plusieurs Écrivains ont très-injustement accusé cette action de foiblesse ; ce n'étoit point par-là qu'il falloit l'attaquer. *Caton*, disent-ils, *fut un lâche de se donner la mort, il n'eut pas la force de survivre à la ruine de sa patrie*. Ces Écrivains pourroient soutenir par les mêmes principes, que c'est une action de lâcheté que de ne pas tourner le dos à l'ennemi dans un combat, parce qu'on n'a pas le courage de supporter l'ignominie que cette fuite entraîne. De deux maux que Caton avoit devant les yeux, la mort ou la liberté anéantie, il choisit sans doute celui qui lui parut le moindre ; mais le courage ne consiste pas à choisir le plus grand de deux maux ; ce choix est aussi impossible que de desirer son malheur. Le

courage consistoit, dans la circonstance où se trouvoit Caton, à regarder comme le moindre des deux maux qu'il avoit à choisir, celui que la plûpart des hommes auroient regardé comme le plus grand. Si les lumieres de la Religion dont il étoit malheureusement privé lui eussent fait voir les peines éternelles attachées au suicide, il eût alors choisi de vivre, & de subir par obéissance à l'Être suprême, le joug de la tyrannie.

Mais quand une raison purement humaine pourroit excuser en certaines circonstances le suicide proprement dit que le Christianisme condamne, cette même raison n'en proscrit pas moins en toute occasion le suicide lent de soi-même, qui ne peut jamais avoir ni motif ni prétexte. De ce principe résulte une vérité que la Philosophie enseigne & que la Religion bien entendue confirme ; c'est que les macérations indiscrettes qui tendent à abréger les jours, sont une faute contre la société, sans être un hommage à la Religion. S'il y a quelques exceptions à cette regle, la raison & le Christianisme nous apprennent qu'elles sont très-rares. L'Être suprême, par des motifs que nous devons

adorer sans les connoître, peut choisir parmi les êtres créés quelques victimes qui s'immolent à son service, mais il ne prétend pas que tous les hommes soient ses victimes. Il a pu se consacrer une Thébaïde dans un coin de la terre, mais il seroit contre ses lois & ses desseins que l'univers devînt une Thébaïde. Ces réflexions suffisent pour faire sentir sous quel point de vue le suicide doit être proscrit par la Morale.

Non-seulement le citoyen est redevable de sa vie à la société humaine ; il est encore redevable de ses talens à la société que le sort lui a donnée, ou qu'il s'est choisie. Nous disons qu'il s'est choisie. Car dans les gouvernemens qui ne sont pas absolument tyranniques, chaque membre de l'État, dès qu'il trouve sa condition trop onéreuse, est libre de renoncer à sa patrie pour en chercher une nouvelle. L'attachement si naturel & si général des hommes pour leur pays, est fondé ou sur le bonheur qu'ils y goûtent, ou sur l'incertitude de se trouver mieux ailleurs. Faites connoître aux peuples d'Asie nos gouvernemens modérés d'Europe, les despotes de l'Asie seront bientôt abandonnés de

leurs sujets ; faites connoître à chaque citoyen de l'Europe le gouvernement sous lequel il se trouvera le plus libre & le plus heureux, eu égard à ses talens, à ses mœurs, à son caractere, à sa fortune ; il n'y aura plus de patrie, chacun choisira la sienne. Mais la nature a prévenu ce désordre, en faisant craindre, même à la plûpart des citoyens malheureux, de rendre par le changement leur situation plus fâcheuse.

Puisque tout citoyen, tant qu'il reste dans le sein de sa patrie, lui doit l'usage de ses talens, il doit les employer pour elle de la maniere la plus utile. Cette maxime peut servir à résoudre la question si agitée dans ces derniers tems, jusqu'à quel point un citoyen peut se livrer à l'étude des Sciences & des Arts, & si cette étude n'est pas plus nuisible qu'avantageuse aux États ? Question qui a rapport à la Morale législative & à celle du citoyen, & qui peut bien mériter à ce double titre de trouver sa place dans des élémens de Morale. Sans prétendre ici la traiter à fond, il ne sera peut-être pas inutile d'exposer en peu de mots de quel côté la Morale doit l'envisager, & d'indiquer les moyens

de la réſoudre en la décompoſant.

Si on réduit l'homme aux connoiſſances de néceſſité abſolue, ſon cours d'étude ne ſera pas long. La nature lui fait connoître ſes beſoins, & lui offre par ſes différentes productions le moyen de les ſatisfaire. Cette même nature, paiſiblement écoutée, lui apprend ſes devoirs rigoureux envers les autres. En voilà aſſez pour former une ſociété de Sauvages. On pourroit demander quels avantages réels un État policé peut avoir ſur une ſociété pareille. Cette queſtion ſe réduit à décider, ſi l'éducation qui augmente tout à la fois nos connoiſſances & nos beſoins, nous eſt plus avantageuſe que nuiſible; s'il nous eſt plus utile de multiplier nos plaiſirs factices, & par conſéquent de nous préparer des privations, que de nous borner aux plaiſirs ſimples & toujours ſûrs que la nature nous offre. Notre but en propoſant ces queſtions, n'eſt point de faire regretter à perſonne l'état de ſauvage; la vérité force ſeulement à dire, qu'en mettant à part la connoiſſance de la Religion, il ne paroît pas qu'on ait rendu beaucoup plus heureux le petit nombre de ſauvages qu'on a

forcé de vivre parmi des peuples policés. Mais le même amour de la vérité oblige d'ajouter en même tems, que les regrets de ces ſauvages ſur leur premier état, ne prouveroient rien pour la préférence qu'on devroit lui accorder. Ces regrets ſeroient ſeulement une ſuite de l'habitude, & de l'attachement naturel des hommes à la maniere de vivre qu'ils ont contractée dès l'enfance. Il s'agit donc uniquement de ſavoir ſi un citoyen, né & élevé parmi des peuples policés, y eſt plus ou moins heureux qu'un ſauvage né & élevé parmi ſes pareils. Le conſentement des hommes ſemble avoir décidé cette queſtion par le fait; la plûpart d'entr'eux ont cru qu'il leur étoit plus avantageux de vivre dans des États policés; & l'on ne peut guere accuſer le genre humain d'être aveugle ſur ſes vrais avantages. Or la police des États ſuppoſe au moins quelque degré de culture & de connoiſſances dans les membres qui les compoſent; reſte à examiner juſqu'où ces connoiſſances doivent être portées.

Nos connoiſſances ſont de deux eſpeces, utiles ou curieuſes. Les connoiſſances utiles ne peuvent avoir que deux

objets ; nos devoirs & nos besoins ; les connoissances curieuses ont pour objet nos plaisirs, soit de l'esprit, soit du corps. Les connoissances utiles doivent nécessairement être cultivées dans une société policée ; mais jusqu'où s'étendent les connoissances utiles ? Il est évident qu'on peut resserrer ou augmenter cette étendue, selon que l'on aura plus ou moins égard aux différens degrés d'utilité.

Les connoissances d'utilité premiere, sont celles qui ont pour objet les besoins ou les devoirs communs à tous les hommes. Ensuite viennent les connoissances qui nous sont utiles par rapport à la société particuliere dans laquelle nous vivons ; savoir la connoissance des lois de cette société, & de ce que la nature fournit à nos besoins dans le pays que nous habitons. Enfin on doit placer au troisieme rang les connoissances utiles à une société considérée dans son rapport aux autres.

Toutes les connoissances dont nous venons de faire mention doivent être cultivées dans une société policée. Il semble d'abord que cet objet ouvre un champ fort vaste ; cependant ce champ

si vaste se resserre beaucoup, si on réduit ces connoissances à ce qu'elles ont d'absolument nécessaire.

A l'égard des connoissances simplement curieuses, il faut en distinguer de deux especes. Quelques-unes tiennent au moins indirectement aux connoissances utiles. Il doit donc être permis, il est même avantageux que ces Sciences soient cultivées avec quelque soin, surtout si elles dirigent leurs recherches vers les objets d'utilité.

Mais que dirons-nous des connoissances de pure spéculation, de celles qui ont pour unique but le plaisir ou l'ostentation de savoir ? Il semble que l'on ne doit s'appliquer à ces sortes de Sciences que faute de pouvoir être plus utile à sa nation. D'où il résulte qu'elles doivent être peu en honneur dans les Républiques, où chaque citoyen faisant une partie réelle & indispensable de l'État, est plus obligé de s'occuper d'objets utiles à l'État. Ces études sont donc réservées aux citoyens d'une Monarchie, que la constitution du gouvernement oblige d'y rester inutiles, & de chercher à adoucir leur oisiveté par des occupations sans conséquence.

Nous ne parlons encore ici que des Sciences purement ſpéculatives, qui renfermées dans un objet abſtrait & difficile, ne ſauroient être l'occupation ou l'amuſement que d'un très-petit nombre de perſonnes. Il n'en eſt pas tout-à-fait de même des connoiſſances de pur agrément. Si leur culture ne peut être l'ouvrage que du talent & du génie, les fruits qui en naiſſent doivent être partagés & goûtés par la multitude. Ces connoiſſances pouvant contribuer à l'agrément de la ſociété, ſont ſans doute préférables à cet égard aux connoiſſances de ſpéculation aride; mais cet avantage eſt compenſé par un inconvénient conſidérable. En multipliant les plaiſirs, elles en inſpirent ou en entretiennent le goût, & ce goût eſt proche de l'excès & de la licence; il eſt plus facile de le réprimer que de le régler. Il feroit donc peut-être plus à propos que les hommes ſe fuſſent interdits les arts d'agrément que de s'y être livrés (*i*). Néanmoins ces arts d'agrément étant

(*i*) La plûpart des arts, dit Xenophon, livre 5[e]. *des Dits mémorables*, corrompent le corps de ceux qui les exercent; ils obligent de s'aſſeoir à l'ombre & auprès du feu; on n'a de tems ni pour ſes amis, ni pour la République.

vouloir éteindre, a cela de singulier; que lorsqu'elle est modérée, c'est un sentiment estimable, la suite & la preuve de l'élévation de l'ame, & que portée à l'excès, elle est le plus odieux & le plus funeste de tous les vices. En effet elle est le seul qui ne respecte rien, ni sang, ni liaisons, ni devoirs. L'avare est quelquefois généreux pour son ami, l'amant lui sacrifie quelquefois sa maîtresse, l'ambitieux sacrifie tout à l'objet qu'il veut atteindre ou qu'il possede. Aussi de tous les maux que les passions des hommes leur causent, les malheurs que l'ambition leur fait éprouver sont ceux qui excitent le moins la compassion du sage.

Pour réprimer plus efficacement l'ambition, la Morale nous fait sur-tout envisager les excès qui en sont la suite. C'est parce que l'ambition excessive est une passion si détestable, que l'envie en est une si honteuse. Ces deux passions ont leur source dans le même principe; l'ambition a seulement quelque chose de moins vil, en ce qu'elle se montre pour l'ordinaire à découvert, au lieu que l'envie agit en se cachant; elle suppose en effet, ou la connoissance secrette de

son infériorité & de son impuissance, ou ce qui est plus bas encore, le chagrin de la justice rendue à son inférieur, c'est-à-dire, le chagrin d'un bien fait à autrui qui n'est pas un mal pour soi ; or aucun de ces deux sentimens n'est fait pour être mis au grand jour. L'envie suppose toujours au moins quelque mérite réel dans celui qui en est l'objet ; elle est donc toujours injuste ; c'est pour cela qu'elle se cache. Si l'objet de l'envie n'a qu'un mérite factice, d'emprunt ou de cabale, l'envie diminue à proportion, & se tourne bientôt en mépris pour celui qui reçoit les honneurs, pour ceux qui les donnent, & pour les honneurs même.

La jalousie en amour n'est pas du même genre que l'envie ; c'est un sentiment plus naturel, & dont on a beaucoup moins à rougir. Elle n'est autre chose que la crainte d'être troublé dans la possession de ce qu'on aime. L'amour est un sentiment si exclusif, & qui anéantit tellement tous les autres, qu'il exige naturellement un retour semblable de la part de son objet. Ce n'est donc point en y attachant une idée de bassesse, que la Morale attaque la jalousie

en amour ; c'eſt en nous repréſentant les malheurs dont l'amour même eſt la ſource ; ſentiment doux & terrible, qu'on peut demander ſi l'Être ſuprême a imprimé aux hommes dans ſa faveur ou dans ſa colere. Un Philoſophe de nos jours examine dans un de ſes ouvrages, pourquoi l'amour fait le bonheur de tous les êtres, & le malheur de l'homme : c'eſt, dit-il, qu'il n'y a dans cette paſſion que le phyſique de bon, & que le moral, c'eſt-à-dire le ſentiment qui l'accompagne, n'en vaut rien. Ce Philoſophe n'a pas prétendu ſans doute que le moral de l'amour n'ajoutât pas au plaiſir phyſique ; l'expérience ſeroit contre lui : il n'a pas voulu dire non plus que le moral n'eſt qu'une illuſion, ce qui eſt vrai, mais ne détruit pas la vivacité du plaiſir ; & combien peu de plaiſirs ont un objet réel ! Il a voulu dire ſeulement que le moral de l'amour eſt ce qui en cauſe tous les maux, & en cela on ne peut que ſouſcrire à ſon avis. Concluons ſeulement de cette triſte vérité, que ſi des lumieres ſupérieures à la raiſon ne nous promettoient pas une condition meilleure, nous aurions beaucoup à nous plaindre

de la nature, qui en nous présentant d'une main le plus séduisant des plaisirs, semble avoir voulu nous en éloigner de l'autre par les écueils dont elle l'a environné ; elle nous a, pour ainsi dire, placés sur le bord d'un précipice entre la douleur & la privation.

C'est donc le grand principe de la Morale du Philosophe, (& tel est le déplorable sort de la condition humaine) qu'il faut presque toujours renoncer aux plaisirs pour éviter les maux qui en sont la suite ordinaire. Cette existence insipide, qui nous fait supporter la vie sans nous y attacher, est pourtant l'objet de l'ambition & des efforts du sage ; & c'est en effet, tout mis en balance, la situation que notre condition présente nous doit faire desirer le plus. Encore la plûpart des hommes sont-ils si à plaindre, qu'ils ne peuvent même par leurs soins se procurer cet état d'indifférence & de paix ; mille causes tendent à le troubler ; les unes, comme la douleur corporelle, sont absolument indépendantes de nous; d'autres, comme le desir de la considération, des honneurs & de la gloire, ont leur source dans l'opinion des autres,

qui n'eſt guere plus en notre pouvoir ; d'autres enfin ont leur origine dans notre propre opinion, mais n'en ſont pas pour cela des tyrans moins funeſtes à notre tranquillité. Toutes les leçons de la Philoſophie ſur ce point ſeront bien foibles pour nous guérir, ſi la nature ne nous y a préparés d'avance par une diſpoſition qui dépend principalement de la ſtructure des organes. Il eſt vrai que cette inſenſibilité, ſoit phyſique, ſoit morale, a l'inconvénient de porter en même tems ſur les plaiſirs & ſur les maux, & d'affoiblir les uns en adouciſſant les autres ; comme l'extrême ſenſibilité à la douleur ſuppoſe auſſi des organes plus propres à faire goûter les impreſſions agréables.

On voit par cet expoſé, quels ſont les principaux points de la Morale du Philoſophe. Celle des Légiſlateurs & celle des États ne regardent qu'un aſſez petit nombre d'hommes ; celle de l'homme & celle du citoyen intéreſſent chaque membre de la ſociété ; mais elles ont, ſi on peut parler ainſi, des traits marqués & tranchans que chacun doit appercevoir ſans peine ; la Morale du Philoſophe a des nuances plus fines qui

ne peuvent être saisies que par des esprits justes & des ames fortes. Cette partie si importante de la science des mœurs en doit être le principal fruit, le but auquel doit aspirer tout homme qui pense; c'est par-là que des élémens de cette Science doivent se terminer. La Morale du Philosophe termine en même tems la partie de la Philosophie qui doit nous intéresser le plus, & qui contient l'art de raisonner, la connoissance de l'Être suprême, celle de nous-mêmes & de nos devoirs.

Nous sera-t-il permis de conclure ces élémens de Morale par un souhait que l'amour du bien public nous inspire, & dont il seroit à desirer qu'un citoyen Philosophe jugeât l'exécution digne de lui? Ce seroit celle d'un Catéchisme de Morale à l'usage & à la portée des enfans. Peut-être n'y auroit-il pas de moyen plus efficace de multiplier dans la société les hommes vertueux; on apprendroit de bonne heure à l'être par principes; & l'on sait quelle est sur notre ame la force des vérités qu'on y a gravées dès l'enfance. Il ne s'agiroit point dans cet ouvrage de rafiner & de discourir sur les notions qui servent de

baſe à la Morale ; on en trouveroit les maximes dans le cœur même des enfans, dans ce cœur où les paſſions & l'intérêt n'ont point encore obſcurci la lumiere naturelle. C'eſt peut-être à cet âge que le ſentiment du juſte & de l'injuſte eſt le plus vif ; & quel avantage n'y auroit-il pas à le développer & à l'exercer de bonne heure ? Mais un Catéchiſme de Morale ne devroit pas ſe borner à nous inſtruire de ce que nous devons aux autres. Il devroit inſiſter auſſi ſur ce que nous nous devons à nous-mêmes ; nous inſpirer les regles de conduite qui peuvent contribuer à nous rendre heureux ; nous apprendre à aimer nos ſemblables & à les craindre, à mériter leur eſtime & à nous conſoler de ne la pas obtenir, enfin à trouver en nous la récompenſe des ſentimens honnêtes & des actions vertueuſes. Un des points les plus importans, & en même tems les plus difficiles de l'éducation, eſt de faire connoître aux enfans juſqu'à quel degré ils doivent être ſenſibles à l'opinion des hommes ; trop d'indifférence peut en faire des ſcélérats ; trop de ſenſibilité peut en faire des malheureux.

XIII.

GRAMMAIRE.

AVant que de finir la premiere partie de cet Essai, qui renferme les Sciences les plus nécessaires à l'homme, la Logique, la Métaphysique & la Morale, nous ne devons pas omettre une réfléxion très-importante. Quoique nous ayons séparé ces différentes Sciences, pour les envisager chacune plus particuliérement, eu égard à la nature & à la différence de leur objet, elles sont cependant plus unies entr'elles & ont plus d'influence réciproque qu'on ne s'imagine ; & par cette raison l'ordre le plus philosophique qu'on puisse suivre pour les bien traiter, est peut-être moins de les traiter séparément, que de les faire marcher de front, & comme rentrer l'une dans l'autre. En effet la Métaphysique a pour but d'examiner la génération de nos idées, & de prouver qu'elles viennent toutes de nos sensations. Or pour faire cet examen d'une maniere complette, il faut montrer de

quelle maniere nos ſenſations font naître en nous les idées qui en paroiſſent les moins dépendantes, comme celles du juſte & de l'injuſte. Ainſi les premieres vérités de la Métaphyſique ſont eſſentiellement liées aux premieres notions de la Morale ; & dans une analyſe philoſophique on ne ſauroit les ſéparer. D'un autre côté la Logique eſt l'art de comparer les idées entr'elles ; or pour apprendre à les comparer, il eſt néceſſaire d'en connoître la génération ; la Métaphyſique, ſous ce point de vue, doit donc précéder la Logique. Mais en même tems on ne peut développer la génération des idées ſans faire uſage de l'art du raiſonnement ; ainſi la Logique doit précéder à cet égard l'examen de la génération des idées. Il eſt donc évidemment impoſſible de traiter ſéparément & diſtinctement l'une de ces trois Sciences, la Logique, la Métaphyſique & la Morale, ſans ſuppoſer quelques notions déjà acquiſes dans les deux autres. Or comment éviter cette apparence de *cercle vicieux*, ſi propre à jetter dans des élémens de Philoſophie une eſpece de confuſion, ſuite néceſſaire & fâcheuſe de l'ordre même qu'on voudroit

voudroit y obſerver ? Un peu d'attention à la marche de notre eſprit dans l'analyſe de ſes perceptions, ſervira à nous faire éviter cet inconvénient. La faculté de juger, ainſi que celle de ſentir, s'exerce en nous dès que nous commençons à exiſter ; à peine un enfant a-t-il des ſenſations qu'il les compare, qu'il connoît ce qui lui eſt utile ou nuiſible, & par conſéquent qu'il juge. Il y a donc en nous une logique naturelle & comme d'inſtinct, qui préſide à nos premieres opérations, & que le Philoſophe doit ſuppoſer. La Logique conſidérée comme ſcience, eſt l'art de faire des combinaiſons plus compoſées & plus difficiles, & c'eſt de cet art que le Philoſophe doit donner les regles. Ainſi il examinera d'abord comment nous connoiſſons par nos ſenſations l'exiſtence des objets extérieurs ; il cherchera enſuite comment nos ſenſations produiſent nos idées ; il jettera à cette occaſion les premiers fondemens de la Morale, & renverra à la Morale proprement dite le détail & le développement des vérités qui portent ſur ces fondemens inébranlables. La génération des idées étant ſuffiſamment

connue, le Philosophe expliquera pour lors l'art de les comparer, c'est-à-dire, la Logique, pour passer de-là à la grande vérité de l'existence de Dieu, qui étant la plus utile application des regles du raisonnement, doit en être la premiere.

Mais une autre science qu'il ne faut pas séparer de la Logique & de la Métaphysique, & qui appartient essentiellement à l'une & à l'autre, c'est la Grammaire, ou l'art de parler. D'un côté la formation des Langues est le fruit des réflexions que les hommes ont faites sur la génération de leurs idées; & de l'autre le choix des mots par lesquels nous exprimons nos pensées, a beaucoup d'influence sur la vérité ou sur la fausseté des jugemens que nous portons, ou que nous faisons porter aux autres. Ainsi c'est principalement par rapport à l'art de raisonner, & à celui d'analyser nos idées, que le Philosophe traite de la Grammaire. Par conséquent il doit se borner aux principes généraux de la formation des Langues; principes dont les regles de chaque Langue particuliere sont des applications faciles, ou des exceptions bizarres qui n'ont

d'autre raison que le caprice des Instituteurs. Le Grammairien Philosophe traitera donc des différentes especes de mots ; de ceux qui expriment des individus ; de ceux qui ne désignent que des êtres abstraits ; de ceux qui marquent les différentes manieres d'être, les différentes vues sous lesquelles l'esprit peut envisager un objet ; de ceux qui expriment des idées simples, & qui par conséquent n'étant point susceptibles de définition, peuvent être regardés comme les racines philosophiques des Langues, c'est-à-dire, comme les termes primitifs & fondamentaux qui servent à expliquer tous les autres ; de la maniere de reconnoître ces mots, & ceux qui renferment des idées composées ; du sens propre des mots & de leur sens figuré ou métaphorique ; de la nécessité de bien distinguer ces différens sens, pour éviter les erreurs où l'on s'expose quand on les confond ; enfin de la maniere dont on peut apprendre les Langues dans lesquelles on connoît un certain nombre de mots, en se servant de la signification connue de ces mots pour découvrir celle des autres. Car il n'est point de Langue que nous ne

puiſſions apprendre comme nous avons appris notre Langue maternelle, dans laquelle il a fallu que nous trouvaſſions de nous-mêmes, ſans le ſecours des maîtres ni des livres, le ſens d'un très-grand nombre de mots, & en général de tous ceux qui n'expriment point des individus réels & phyſiques. C'eſt par des combinaiſons plus ou moins réitérées, & quelquefois très-multipliées & très-fines, que nous ſommes parvenus à connoître la ſignification de ces termes. Auſſi le plus grand effort d'eſprit eſt-il peut-être celui que nous faiſons en apprenant à parler. L'homme le plus ſtupide en apparence y parvient néanmoins, & nous montre de quel degré de patience & de ſagacité le beſoin nous rend capables.

Outre les différens ſens dont un même mot eſt ſuſceptible, le Grammairien Philoſophe traite auſſi des différens mots ſuſceptibles d'un même ſens, & qu'on appelle *ſynonimes*. On peut donner ce nom, ou à des mots qui ont abſolument & rigoureuſement le même ſens, & qui peuvent en toute occaſion être ſubſtitués indifféremment l'un à l'autre; ou à des mots qui préſentent

la même idée avec de légeres variétés qui la modifient, de maniere qu'il ne soit permis d'employer l'un à la place de l'autre, que dans des occasions où l'on n'aura pas besoin de faire sentir ces variétés. Ce seroit peut-être un défaut dans une Langue que d'avoir des synonimes de la premiere espece ; mais c'en seroit un beaucoup plus grand que de manquer de synonimes du second genre. Une telle Langue seroit nécessairement pauvre & sans aucune finesse. En effet, ce qui constitue deux ou plusieurs mots synonimes, c'est d'abord un sens général qui est commun à ces mots; & ce qui fait ensuite que ces mots ne sont pas toujours synonimes, ce sont des nuances souvent délicates & quelquefois presque imperceptibles, qui modifient ce sens primitif & général ; ainsi toutes les fois que par la nature du sujet qu'on traite, on n'a point à exprimer ces nuances, & qu'on n'a besoin que du sens général, chacun des synonimes peut être indifféremment mis en usage ; par conséquent s'il y a une Langue dans laquelle on ne puisse jamais employer indifféremment deux mots l'un pour l'autre, il faut en

conclure que le ſens de ces mots differe, non par des nuances fines, mais par des différences très-marquées & très-groſſieres ; les mots de la Langue n'exprimeront donc plus ces nuances, & dès-lors la Langue ſera pauvre & ſans fineſſe.

Après avoir détaillé dans la Grammaire Philoſophique ce qui regarde les mots, on paſſera à la *propoſition*, qui n'eſt autre choſe qu'un jugement énoncé. On en conſidérera les différentes parties & les différentes eſpeces, & l'on pourra donner en conſéquence les principes généraux de la *Conſtruction* ; c'eſt-à-dire, les regles pour s'énoncer clairement dans quelque Langue que ce puiſſe être. On examinera à cette occaſion la queſtion ſi ſouvent agitée, & qui peut-être eſt encore à réſoudre, s'il y a dans certaines Langues une *inverſion* proprement dite, & en quoi cette inverſion conſiſte ? Il ne peut y avoir d'inverſion proprement, dite que dans le cas où l'ordre des mots d'une propoſition differe de l'ordre des idées que ces mots expriment. La queſtion de l'inverſion conſiſte donc à ſavoir ſuivant quel ordre les idées renfermées

dans une propoſition, ſe préſentent à l'eſprit de celui qui l'énonce. Or s'il eſt très-difficile, pour ne rien dire de plus, de fixer & de déterminer cet ordre, à cauſe de la rapidité avec laquelle nos idées ſe ſuccedent; s'il eſt même plus que vraiſemblable, comme on l'a déjà remarqué, que notre eſprit a ſouvent pluſieurs idées à la fois; ſi le nombre de ces idées qui peuvent en même tems nous être préſentes, eſt plus ou moins grand ſuivant le degré d'attention & la nature des eſprits; le moyen d'établir des regles lumineuſes & générales ſur l'ordre naturel des idées, & par conſéquent ſur celui des mots dans les jugemens que nous énonçons?

Ces différentes queſtions ſont les principaux points ſur leſquels doit rouler la Grammaire Philoſophique; le reſte doit être abandonné aux Grammaires particulieres de chaque Langue.

XIV.

MATHÉMATIQUES.

Algebre.

DIeu, l'homme, & la nature; voilà, ſuivant la diviſion générale de l'Encyclopédie, les trois grands objets de l'étude du Philoſophe. Nous venons de voir quelle route il doit ſuivre dans l'étude des deux premiers; le troiſieme, quoique moins important, préſente un champ beaucoup plus vaſte, par la multitude des parties qu'il renferme, & par les lumieres que nous y pouvons acquerir. Car telle eſt la fatalité attachée à l'eſprit humain, que moins un ſujet l'intéreſſe, plus il trouve preſque toujours de facilité pour le connoître; & cela eſt ſi vrai, que dans l'étude même de la nature, les premiers principes, dont il nous importeroit le plus d'être inſtruits, ſont abſolument cachés pour nous. Mais ſans nous conſumer en regrets inutiles ſur les biens dont nous ſommes privés, profitons de ceux dont il nous eſt permis de jouir.

L'étude de la nature eſt celle des propriétés des corps ; & leurs propriétés dépendent de deux choſes, de leur mouvement & de leur figure. Ainſi les Sciences qui s'occupent de ces deux points, c'eſt-à-dire, la Méchanique & la Géométrie, ſont les deux clefs indiſpenſablement néceſſaires de la Phyſique. La Géométrie qui doit précéder, comme plus ſimple, doit elle-même être précédée par une autre Science plus univerſelle, celle qui traite des propriétés de la grandeur en général, & qu'on appelle Algebre. Deux raiſons doivent donner à cette Science un rang diſtingué dans des élémens de Philoſophie. La premiere, c'eſt que la connoiſſance de l'Algebre facilite infiniment l'étude de la Géométrie & de la Méchanique, & qu'elle eſt même abſolument néceſſaire à la partie tranſcendante de ces deux Sciences, dont la Phyſique, priſe dans toute ſon étendue, ne ſauroit ſe paſſer. La ſeconde, c'eſt que s'il y a des Sciences qui doivent avoir place par préférence dans des élémens de Philoſophie, ce ſont ſans doute celles qui renferment les connoiſſances les plus certaines accordées à nos lumieres.

naturelles. Or l'Algebre tient le premier rang parmi ces Sciences, puisqu'elle est l'instrument des découvertes que nous pouvons faire sur la grandeur.

Néanmoins toute certaine qu'elle est dans ses principes, & dans les conséquences qu'elle en tire, il faut avouer qu'elle n'est pas encore tout-à-fait exemte d'obscurité à certains égards (*k*). Est-ce la faute de l'Algebre ? Ne seroit-ce pas plutôt celle des Auteurs qui l'ont traitée jusqu'ici ? Que la Méchanique, que la Géométrie même nous laissent dans l'esprit quelques nuages sur des propositions démontrées d'ailleurs, on peut n'en être pas étonné. L'objet de ces deux Sciences est matériel & sensible, & la connoissance parfaite de cet objet tient à celle des corps & de l'étendue dont nous ignorons la nature. Mais les principes de l'Algebre ne portent que sur des notions purement intellectuelles, sur des idées que nous nous formons à nous-mêmes par abstraction, en simplifiant & en généralisant des idées premieres ; ainsi ces principes ne

(*k*) Pour n'en citer qu'un seul exemple, je ne connois aucun ouvrage où ce qui regarde la théorie des quantités négatives soit parfaitement éclairci.

contiennent proprement que ce que nous y avons mis, & ce qu'il y a de plus simple dans nos perceptions; ils sont en quelque façon notre ouvrage; comment peuvent-ils donc, par rapport à l'évidence, laisser encore quelque chose à desirer?

Il y a lieu de croire que ces principes avoient dans l'esprit des inventeurs toute la netteté dont ils sont susceptibles; mais remplis & vivement pénétrés de ce qu'ils concevoient, ces grands génies ont cherché le moyen le plus simple & le plus court de rendre leurs idées; ils ont en conséquence imaginé des regles de calcul qui sont le résultat & le précis d'un grand nombre de combinaisons; & c'est dans ce résultat extrêmement réduit qu'ils ont caché leur marche; ils n'en ont montré que le terme sans en détailler les progrès. L'Algebre est une espece de Langue qui a, comme les autres, sa Métaphysique; cette Métaphysique a présidé à la formation de la Langue; mais quoiqu'elle soit implicitement contenue dans les regles, elle n'y est pas développée; le vulgaire ne jouit que du résultat; l'homme éclairé voit le germe qui l'a

produit ; à-peu-près comme les Grammairiens ordinaires pratiquent aveuglément les regles du langage, dont l'esprit n'est senti & apperçu que par les Philosophes.

Cette Métaphysique simple & lumineuse qui a guidé les inventeurs, est donc la partie que le Philosophe doit s'appliquer à développer dans des élémens d'Algebre ; les opérations de calcul les plus simples suffiront pour la faire entendre. A l'égard des opérations plus compliquées, qui ne renferment que des difficultés de pratique, on pourra en supprimer le détail, suffisamment expliqué dans une infinité d'ouvrages. Par ce moyen l'Algebre ne tiendra pas beaucoup de place dans des élémens de Philosophie ; mais en la resserrant dans ce peu d'espace, on pourroit la présenter sous une forme presqu'entierement nouvelle.

Il seroit peut-être à propos de ne faire précéder la Géométrie élémentaire que par la partie de l'Algebre qui est absolument nécessaire à cette Géométrie, c'est-à-dire, par la théorie des proportions ; on renverroit à la suite des élémens de Géométrie, les autres

recherches dont l'Algebre s'occupe, entr'autres l'Analyse mathématique, ou la méthode pour résoudre les problêmes par le secours de l'Algebre. Il y a cette différence en Mathématique, entre l'Algebre & l'Analyse, que l'Algebre est la science du calcul des grandeurs en général, & que l'Analyse est le moyen d'employer l'Algebre à la solution des problêmes. L'usage que l'analyse mathématique fait de l'Algebre, pour trouver les inconnues au moyen des connues, est ce qui la distingue de l'analyse logique, qui n'est autre chose en général que l'art de découvrir ce qu'on ne connoît pas par le moyen de ce qu'on connoît. Tout Algébriste se sert de l'analyse logique pour commencer & pour conduire le calcul; mais en même tems le secours de l'Algebre facilite extrêmement l'application de cette analyse à la solution des problêmes.

X V.

GÉOMÉTRIE.

MUni des premieres notions de l'Algebre, le Philosophe s'en sert pour passer à la Géométrie, qui est la science des propriétés de l'étendue, en tant qu'on la considere comme simplement étendue & figurée. C'est pour déterminer plus facilement les propriétés de l'étendue, comme nous l'avons dit ailleurs, qu'on y considere d'abord une seule dimension, c'est-à-dire, la longueur ou la *ligne*, ensuite deux dimensions qui constituent la *surface*, enfin les trois dimensions ensemble d'où résulte la *solidité*. C'est donc par une simple abstraction de l'esprit que le Géometre envisage les lignes comme sans largeur, & les surfaces comme sans profondeur. Ainsi les vérités que la Géométrie démontre sur l'étendue sont des vérités purement hypothétiques. Ces vérités cependant n'en sont pas moins utiles, eu égard aux conséquences pratiques qui en

résultent. Il est aisé de le faire sentir par une comparaison tirée de la Géométrie même. On connoît dans cette Science des lignes courbes qui doivent s'approcher continuellement d'une ligne droite, sans la rencontrer jamais, & qui néanmoins, étant tracées sur le papier, se confondent sensiblement avec cette ligne droite au bout d'un assez petit espace. Il en est de même des propositions de Géométrie ; elles sont la limite intellectuelle des vérités physiques, le terme dont celles-ci peuvent approcher aussi près qu'on le desire, sans jamais y arriver exactement. Mais si les théorêmes mathématiques n'ont pas rigoureusement lieu dans la nature, ils servent du moins à résoudre, avec une précision suffisante pour la pratique, les différentes questions qu'on peut se proposer sur l'étendue. Dans l'Univers il n'y a point de cercle parfait, mais plus un cercle approchera de l'être, plus il approchera des propriétés rigoureuses du cercle parfait que la Géométrie démontre ; & il peut en approcher à un degré suffisant pour notre usage. Il en est de même des autres figures dont la Géométrie détaille

les propriétés. Pour démontrer en toute rigueur les vérités relatives à la figure des corps, on est obligé de supposer dans cette figure une perfection arbitraire qui n'y sauroit être. En effet si le cercle, par exemple, n'est pas supposé rigoureux, il faudra autant de théorêmes différens sur le cercle qu'on imaginera de figures différentes plus ou moins approchantes du cercle parfait; & ces figures elles-mêmes pourront encore être absolument hypothétiques, & n'avoir point de modele existant dans la nature. Les lignes qu'on considere dans la Géométrie usuelle, ne sont ni parfaitement droites, ni parfaitement courbes, les surfaces ne sont ni parfaitement planes, ni parfaitement curvilignes; mais il est nécessaire de les supposer telles, pour arriver à des vérités fixes & déterminées, dont on puisse faire ensuite l'application plus ou moins exacte aux lignes & aux surfaces physiques.

Ces réfléxions suffiront pour répondre à deux especes de censeurs de la Géométrie; les uns, ce sont les Sceptiques, accusent les théorêmes mathématiques de fausseté, comme supposant

ce qui n'existe pas ; les autres, ce sont les Physiciens ignorans en Mathématique, regardent les vérités de Géométrie comme fondées sur des hypotheses arbitraires, & comme des jeux d'esprit qui n'ont point d'application. L'usage qu'on fait tous les jours de la Géométrie spéculative pour résoudre les questions de Géométrie pratique, doit fermer la bouche aux uns & aux autres.

La seule maniere de bien traiter les élémens d'une Science exacte & rigoureuse, c'est d'y mettre toute la rigueur & l'exactitude possible. Nous doutons par cette raison, si on doit absolument suivre dans des élémens de Géométrie la méthode des inventeurs. Une telle méthode engage presque nécessairement à supposer comme vraies différentes propositions que les inventeurs ont apperçues comme d'un coup d'œil, mais dont la démonstration est nécessaire en rigueur géométrique.

Il n'en est pas de même de l'Algebre. Comme c'est une science purement intellectuelle & abstraite, dont l'objet n'existe point hors de nous, non-seulement on peut la traiter d'une maniere également facile & rigoureuse en

s'assujettissant à la marche des inventeurs, mais c'est la meilleure méthode qu'on puisse employer pour développer les élémens de cette science. Il suffit pour cela de suivre l'ordre naturel des opérations de l'esprit, en s'épargnant seulement les tentatives inutiles ou fausses, que tout inventeur fait presque nécessairement, avant d'arriver au but qu'il se propose.

Nous sommes pourtant bien éloignés de désapprouver sans restriction l'usage qu'on peut faire dans des élémens de Géométrie de la méthode des inventeurs. Comme elle a le précieux avantage de piquer la curiosité, de faire pressentir à chaque pas celui qui doit suivre, & de ne point effrayer l'esprit par un appareil trop scientifique, nous la croyons très-propre à ceux qui n'ont pas pour but de se rendre profonds Mathématiciens; mais les esprits que la nature a destinés à faire des progrès dans cette Science, doivent préférer la méthode rigoureuse.

Cependant pour arriver à cette rigueur exacte, il ne faut pas chercher une rigueur imaginaire. Nous avons déjà vu de quelle inutilité sont pour cet

objet les axiomes dont les Géometres font si souvent usage ; nous avons observé de plus qu'en Géométrie on doit supposer l'étendue telle que tous les hommes la conçoivent, sans se mettre en peine des objections & des subtilités scholastiques ; ajoutons qu'on doit supposer de même dans les élémens de Géométrie les idées abstraites de surface plane & de ligne droite, sans faire de vains efforts pour réduire ces idées à quelque notion plus simple. N'imitons pas un Géometre moderne, qui par la seule idée d'un fil tendu, croit pouvoir démontrer les propriétés de la ligne droite indépendamment du plan ; & qui ne se permet pas même cette hypothese, qu'*on peut imaginer une ligne droite menée d'un point à un autre sur une surface plane*; comme si la supposition d'un fil tendu pour représenter une ligne droite, étoit plus simple & plus rigoureuse que l'hypothese dont on vient de parler ; ou plutôt comme si cette supposition n'avoit pas l'inconvénient de représenter par une image physique imparfaite & grossiere, une hypothese mathématique & rigoureuse.

Nous ne prétendons pas pour cela

qu'on doive supprimer des élémens de Géométrie les définitions de la surface plane & de la ligne droite. Ces définitions sont nécessaires ; car on ne sauroit connoître les propriétés des lignes droites & des surfaces planes sans partir de quelque propriété simple de ces lignes & de ces surfaces, qui puisse être apperçue à la premiere vue de l'esprit, & par conséquent être prise pour leur définition. Ainsi on définit la ligne droite, la ligne la plus courte qu'on puisse mener d'un point à un autre ; & la surface plane, celle à laquelle une ligne droite se peut appliquer en tout sens. Mais ces deux définitions, quoique peut-être préférables à toutes celles qu'on pourroit imaginer, ne renferment pas l'idée primitive que nous nous formons de la ligne droite & de la surface plane ; idée si simple, & pour ainsi dire, si indivisible & si une, qu'une définition ne peut la rendre plus claire ; soit par la nature de cette idée même, soit par l'imperfection du langage.

En général les définitions sont ce qui mérite le plus d'attention dans des élémens de Géométrie, & d'où dépend

sur-tout la perfection de ces élémens. C'est pourtant ce qu'on a le plus souvent négligé dans les élémens modernes. Nous n'en citerons qu'un exemple. L'Auteur de l'*Art de penser* définit l'angle, l'ouverture de deux lignes qui se rencontrent ; & il reprend Euclide d'avoir appellé l'angle un espace ; la définition d'Euclide peut être défectueuse, mais ce n'est pas par le côté qu'on lui reproche ; car l'idée de l'ouverture formée par deux lignes suppose nécessairement celle de l'espace que ces lignes renferment.

Outre les définitions auxquelles on ne sauroit apporter trop de soin, le Philosophe doit encore avoir égard, dans les élémens de Géométrie, à deux autres points très-importans ; aux propositions fondamentales & à la maniere de démontrer.

Les propositions fondamentales peuvent être réduites à deux ; la mesure des angles par les arcs de cercle, & le principe de la superposition. Ce dernier principe n'est point, comme l'ont prétendu plusieurs Géometres, une méthode de démontrer peu exacte & purement méchanique. La superposition,

telle que les Mathématiciens la conçoivent, ne consiste pas à appliquer grossiérement une figure sur une autre, pour juger par les yeux de leur égalité ou de leur différence, comme un ouvrier applique son pié sur une ligne pour la mesurer ; elle consiste à imaginer une figure transportée sur une autre, & à conclure de l'égalité supposée de certaines parties des deux figures, la coincidence de ces parties entr'elles, & de leur coincidence la coincidence du reste ; d'où résulte l'égalité & la similitude parfaite des figures entieres. Cette maniere de démontrer a donc l'avantage, non-seulement de rendre les vérités palpables, mais d'être encore la plus rigoureuse & la plus simple qu'il est possible, en un mot de satisfaire l'esprit en parlant aux yeux.

Les démonstrations qu'on peut employer en Géométrie sont de deux especes, directes ou indirectes. Les premieres sont immédiatement déduites de la notion même de l'objet dont on veut établir quelque propriété ; ce sont celles qu'on doit employer de préférence, parce qu'elles éclairent en même tems qu'elles convainquent. Mais si le nombre

de nos connoissances certaines est fort petit, celui de nos connoissances directes l'est encore davantage. Nous ignorons, par rapport à un grand nombre d'objets, ce qu'ils sont & ce qu'ils ne sont pas; & nous n'avons sur beaucoup d'autres que des idées négatives, c'est-à-dire, nous savons ce qu'ils ne sont pas bien mieux que ce qu'ils sont; heureux encore dans notre indigence de posséder cette connoissance imparfaite & tronquée, qui n'est qu'une maniere un peu plus raisonnée & un peu plus douce d'être ignorans. Or dans tous ces cas on sera forcé d'avoir recours aux démonstrations indirectes. Les principales démonstrations de ce genre sont connues sous le nom de *réduction à l'absurde*; elles consistent à prouver une vérité par les absurdités qui s'ensuivroient si on ne l'admettoit pas. Dans cette classe doivent être placées toutes les démonstrations qui regardent les incommensurables, c'est-à-dire, les grandeurs qui n'ont aucune commune mesure entr'elles. En effet l'idée de l'infini entre nécessairement dans celle de ces sortes de quantités; or nous n'avons de l'infini qu'une idée

négative, puisque nous ne le concevons que par la négation du fini ; le mot même d'*infini* en est la preuve.

Tout ce que nous avons dit jusqu'à présent sur la maniere de bien traiter les élémens de Géométrie, doit nous faire conclure que de tels élémens ne sont pas l'ouvrage d'un Géometre ordinaire ; qu'il n'y a même aucun Géometre au-dessus d'une pareille entreprise, & que les Descartes, les Newton, les Leibnitz, n'eussent pas été de trop pour la bien exécuter. Cependant il n'y a peut-être point de science dans laquelle on ait tant multiplié les élémens, sans compter ceux dont nous serons sans doute accablés encore ; & on peut remarquer que parmi cette multitude de Géometres élémentaires, il n'y en a presque pas un qui dans sa Préface ne dise plus ou moins de mal de ses prédécesseurs. Un ouvrage en ce genre, qui seroit au gré de tout le monde, est encore à faire ; mais c'est peut-être une entreprise chimérique que de prétendre faire au gré de tout le monde un pareil ouvrage. Les différentes vues dans lesquelles on peut étudier les élémens de Géométrie, rendent ces élémens susceptibles

ceptibles de différentes formes dont chacune peut avoir son avantage. Il ne s'agit ici que de savoir quelle est la meilleure qu'on puisse leur donner dans des élémens de Philosophie ; & c'est sur quoi nous avons tâché de proposer nos vues.

Mais ce qui rend la plupart des élémens de Géométrie si défectueux, c'est moins encore le plan suivant lequel on les traite, que l'incapacité de ceux qui l'exécutent. Ces élémens sont pour l'ordinaire l'ouvrage de Mathématiciens médiocres, dont les connoissances finissent où se termine leur livre, & qui par cela même sont incapables de faire en ce genre un livre utile. Car il ne faut pas s'imaginer que pour avoir effleuré les principes d'une science, on soit en état de l'enseigner. C'est à ce préjugé, fruit de la vanité & de l'ignorance, qu'on doit attribuer l'extrême disette où nous sommes presque en chaque science de bons élémens. L'éleve à peine sorti des premiers sentiers, encore frappé des difficultés qu'il a éprouvées, & que souvent même il n'a surmontées qu'en partie, entreprend de les faire connoître & surmonter aux

autres. Censeur & plagiaire tout ensemble de ceux qui l'ont précédé, il copie, transforme, étend, renverse, resserre, obscurcit, prend ses idées informes & confuses pour des idées claires, & l'envie qu'il a d'être auteur pour le desir d'être utile. C'est un homme qui ayant parcouru un labyrinthe à tâtons, croit pouvoir en donner le plan. D'un autre côté les Maîtres de l'Art, qui par une étude longue & assidue en ont vaincu les difficultés & connu les finesses, dédaignent de revenir sur leurs pas pour faciliter aux autres le chemin qu'ils ont eu tant de peine à se frayer eux-mêmes; ou peut-être frappés encore de la multitude & de la nature des obstacles qu'ils ont surmontés, ils redoutent le travail qui seroit nécessaire pour les applanir, & que la multitude sentiroit trop peu pour leur en tenir compte. Uniquement occupés de faire de nouveaux progrès dans l'Art, pour s'élever, s'il leur est possible, au-dessus de leurs prédécesseurs & de leurs contemporains, & plus jaloux de l'admiration que de la réconnoissance publique, ils ne pensent qu'à découvrir & à jouir, & préférent

la gloire d'augmenter l'édifice au soin d'en éclairer l'entrée. Ils pensent que celui qui apportera comme eux dans l'étude des Sciences un génie fait pour les approfondir, n'aura pas besoin d'autres élémens que de ceux qui les ont guidés eux-mêmes ; qu'en lui la nature & les réfléxions suppléeront aux livres ; & qu'il est inutile de faciliter aux esprits lents & communs, des connoissances qu'ils ne pourront jamais se rendre propres, puisqu'ils n'y pourront rien ajouter. Un peu plus de réfléxion eût fait sentir combien cette maniere de penser est nuisible à la gloire & au progrès des Sciences ; à leur gloire, parce qu'en les mettant à portée d'un plus grand nombre de personnes, on se procure un plus grand nombre de juges éclairés ; à leur progrès, parce qu'en facilitant aux génies heureux l'étude de ce qui est connu, on les met en état d'aller plus loin & plus vîte. Tel est l'avantage que produiroient de bons élémens de chaque science, élémens qui ne peuvent être l'ouvrage que d'une main fort habile & fort exercée. En effet, si on n'est pas parfaitement instruit des vérités de détail qu'une science renferme, si par

un fréquent uſage on n'a pas apperçu la dépendance mutuelle de ces vérités, comment diſtinguera-t-on les propoſitions fondamentales dont elles dérivent, l'analogie ou la différence de ces propoſitions fondamentales, l'ordre qu'elles doivent obſerver entr'elles, & ſur-tout les principes au-delà deſquels on ne doit pas remonter ? C'eſt ainſi qu'un Chymiſte ne parvient à connoître les mixtes, qu'après des analyſes fréquentes, & des combinaiſons variées en toutes ſortes de manieres. La comparaiſon eſt d'autant plus juſte, que ces analyſes apprennent au Chymiſte non-ſeulement quels ſont les principes dans leſquels un corps ſe réſout, mais encore, ce qui n'eſt pas moins important, les bornes au-delà deſquelles il ne peut ſe réſoudre.

Les élémens de Géométrie conduiſent immédiatement à la Géométrie des courbes, c'eſt-à-dire, de toutes les courbes différentes du cercle. Car le cercle eſt la ſeule figure curviligne dont il ſoit queſtion dans les élémens de Géométrie, à cauſe de la facilité de ſa deſcription, & de l'uſage qu'on en fait pour réſoudre la plûpart des problêmes de la Géométrie élémentaire.

Or la Géométrie des courbes demande néceſſairement l'uſage de l'Algebre. Ainſi le premier pas qu'on doit faire dans cette ſcience, eſt l'explication des principes ſur leſquels eſt appuyée l'application de l'Algebre à la Géométrie. C'eſt par où l'on doit commencer au ſortir des élémens, parce que c'eſt alors que l'Algebre commence à rendre les démonſtrations & les ſolutions plus faciles. Nous n'ignorons pas néanmoins qu'il y a pluſieurs recherches dans la Géométrie des courbes, où l'on peut abſolument ſe paſſer de l'analyſe algébrique; nous n'ignorons pas même avec combien d'éloges de très-grands Géometres ont parlé de l'utilité qu'on peut tirer de la méthode des anciens dans ces mêmes recherches, pour donner plus d'exercice à l'eſprit & plus de rigueur aux démonſtrations. Mais leurs raiſons ne nous paroiſſent pas fort ſolides. En premier lieu, n'y a-t-il pas en Géométrie aſſez de difficultés naturelles à vaincre pour ne pas en faire naître d'inutiles? A quoi bon uſer toutes les forces de ſon eſprit ſur des connoiſſances qu'on peut acquérir avec moins de peine? Les propriétés de la ſpirale, que de

très-grands Mathématiciens n'ont pu ſuivre dans Archimede, ſe démontrent d'un trait de plume par l'analyſe; ſeroit-il raiſonnable de conſumer un tems précieux à ſuivre avec fatigue dans Archimede ce qu'il eſt ſi facile d'apprendre ailleurs? A l'égard de l'avantage qu'on veut donner aux démonſtrations faites à la maniere des Anciens, d'être plus rigoureuſes que les démonſtrations algébriques, cette prétention ne nous paroît guere mieux établie. La dénomination algébrique, il eſt vrai, a cela de particulier, que quand on aura déſigné toutes les lignes des figures par des lettres, on pourra faire au moyen de ces lettres beaucoup d'opérations & de combinaiſons ſans ſonger à la figure, ſans l'avoir même devant les yeux; mais ces opérations même, toutes machinales qu'elles ſont, ou plutôt parce qu'elles ſont purement machinales, ont l'avantage de ſoulager l'eſprit dans des recherches ſouvent très-pénibles, & pour leſquelles il a beſoin de tous ſes efforts; l'Analyſe lui ménage autant qu'il eſt poſſible des inſtans néceſſaires de délaſſement & de repos; il ſuffit de ſavoir que les principes du calcul ſont

certains ; la main calcule en toute sûreté, & parvient enfin à un résultat, auquel sans ce secours on ne seroit point parvenu, ou auquel on ne seroit arrivé qu'avec beaucoup de peine. Mais il ne tiendra qu'à l'Analyste de donner ensuite à sa démonstration ou à sa solution la rigueur prétendue qu'on croit lui manquer ; il lui suffira pour cela de traduire cette démonstration dans le langage des Anciens, comme Newton a fait la plûpart des siennes. Nous conviendrons sans peine que l'usage méchanique & trop fréquent d'une analyse facile & peu nécessaire, rendra l'esprit paresseux, prompt à se rebuter par les obstacles, & par-là moins propre aux découvertes ; mais nous ne conviendrons jamais que l'analyse rende les démonstrations moins rigoureuses. On peut regarder la méthode des Anciens comme une route tortueuse, difficile & embarrassée, dans laquelle le Géometre exerce & fatigue ses lecteurs ; l'Analyste placé à un point de vue plus élevé, voit cette route d'un coup d'œil ; il ne tient qu'à lui d'en parcourir tous les sentiers, d'y conduire les autres, & de les y arrêter aussi long-tems qu'il veut.

Enfin (& c'eſt ici le plus grand avantage de la méthode analytique) combien de queſtions en Géométrie auxquelles cette méthode ſeule peut atteindre ? Peut-être ſerons-nous contredits ici par les Anglois, grands partiſans de la Géométrie ancienne, ſur la foi de Newton qui la louoit, & qui s'en ſervoit pour cacher ſa route, en employant l'analyſe pour ſe conduire lui-même ; mais ne ſeroit-ce point auſſi par trop d'attachement pour cette Géométrie ancienne, que les Anglois n'ont pas fait en Mathématique, depuis la mort de Newton, tous les progrès qu'on auroit pu attendre d'eux ? C'eſt à d'autres Nations, & ſur-tout aux François, qu'on eſt redevable des nouvelles découvertes qui ont ſi conſidérablement reculé les limites de l'Aſtronomie phyſique. Qu'on eſſaye d'employer à ces recherches la méthode des Anciens, on ſentira bientôt l'impoſſibilité d'y réuſſir. Ce n'eſt donc qu'à des Géometres médiocres qu'il appartient de rabaiſſer l'analyſe ; jamais un art n'eſt décrié que par ceux qui l'ignorent, & qui trouvent, dit l'illuſtre Hiſtorien de l'Académie des Sciences, une eſpece de conſolation à traiter

d'inutile ce qu'ils ne ſavent pas.

Un des principaux points de l'application de l'Algebre à la Géométrie, eſt ce qu'on appelle aujourd'hui, quoiqu'aſſez improprement, le calcul de l'infini, & qui facilite d'une maniere ſi ſurprenante des ſolutions que l'analyſe ordinaire tenteroit en vain. Le Philoſophe doit moins s'appliquer aux détails de ce calcul, qu'à bien développer les principes qui en font la baſe. Ce ſoin eſt d'autant plus néceſſaire, que la plupart de ceux qui ont expliqué les regles du calcul de l'infini, ou en ont négligé les vrais principes, ou les ont préſentés d'une maniere très-fauſſe. Après avoir abuſé en Métaphyſique de la méthode des Géometres, il ne reſtoit plus qu'à abuſer de la Métaphyſique en Géométrie, & c'eſt ce qu'on a fait. Non-ſeulement quelques Auteurs ont cru pouvoir introduire dans la Géométrie tranſcendante une Logique ténébreuſe, qu'ils ont nommée ſublime ; ils ont même prétendu la faire ſervir à démontrer des vérités dont on étoit déjà certain par d'autres principes. C'étoit le moyen de rendre ces vérités douteuſes, ſi elles avoient pu le devenir. On a regardé

comme réellement existans dans la nature les infinis & les infiniment petits de différens ordres ; il étoit néanmoins facile de réduire cette maniere de s'exprimer à des notions communes, simples & précises. Si les principes du calcul de l'infini ne pouvoient être soumis à de pareilles notions, comment les conséquences déduites de ces principes par le calcul pourroient-elles être certaines ? Cette Philosophie obscure & contentieuse, qu'on a cherché à introduire dans le siege même de l'évidence, est le fruit de la vanité des Auteurs & des lecteurs. Les premiers sont flattés de pouvoir répandre un air de mystere & de sublimité sur leurs productions ; les autres ne haïssent pas l'obscurité, pourvu qu'il en résulte une apparence de merveilleux ; mais le caractere de la vérité est d'être simple.

Au reste, en supposant même que les principes métaphysiques dont on peut faire usage en Géométrie, soient revêtus de toute la certitude & la clarté possible, il n'y a guere de propositions géométriques qu'on puisse démontrer rigoureusement avec le seul secours de ces principes. Presque toutes demandent,

si on peut parler de la sorte, la toise ou le calcul, & quelquefois l'un & l'autre. Cette maniere de démontrer paroîtra peut-être bien matérielle à certains esprits; mais c'est presque toujours la seule qui soit sûre pour arriver à des combinaisons & à des résultats exacts.

Il semble que les grands Géometres devroient être excellens Métaphysiciens, au moins sur les objets dont ils s'occupent; cependant il s'en faut bien qu'ils le soïent toujours. La Logique de quelques-uns d'entr'eux est renfermée dans leurs formules, & ne s'étend point au-delà. On peut les comparer à un homme qui auroit le sens de la vue contraire à celui du toucher, ou dans lequel le second de ces sens ne se perfectionneroit qu'aux dépens de l'autre. Ces mauvais Métaphysiciens, dans une science où il est si facile de ne le pas être, le seront à plus forte raison infailliblement, comme l'expérience le prouve, sur les matieres où ils n'auront point le calcul pour guide. Ainsi la Géométrie qui mesure les corps, peut servir en certains cas à mesurer les esprits même.

Non-seulement l'esprit métaphysique

& l'esprit géometre ne se rencontrent pas toujours ensemble ; il y a même moins d'union & d'affinité qu'on ne s'imagine entre deux genres d'esprit que le vulgaire croit être fort analogues, celui du jeu & celui de la Géométrie. L'esprit géometre est sans doute un esprit de calcul & de combinaison, mais de combinaison scrupuleuse & lente, qui examine l'une après l'autre toutes les parties de son objet, qui les compare successivement entr'elles, qui prend garde de n'en omettre aucune, & de les rapprocher par toutes leurs faces; en un mot qui ne fait qu'un pas à la fois, & qui a soin de le bien assurer avant que de passer au suivant. L'esprit du jeu est un esprit de combinaison rapide, qui embrasse d'un coup d'œil & comme d'une maniere vague un grand nombre de cas, dont quelques-uns même peuvent lui échapper, parce qu'il est moins assujetti à des regles qu'il n'est une espece d'instinct perfectionné par l'habitude. D'ailleurs le Géometre peut se donner tout le tems nécessaire pour résoudre ses problêmes ; il fait un effort, se repose, & repart de-là avec de nouvelles forces ; le joueur est

obligé de résoudre ses problêmes sur le champ, & de faire dans un tems fixé & très-court, tout l'usage possible de son esprit. Il n'est donc pas surprenant qu'un grand Géometre soit souvent un joueur très-médiocre.

Nous n'examinerons point une autre question qui n'a qu'un rapport très-indirect à notre sujet ; si les Mathématiques donnent à l'esprit de la dureté & de la sécheresse ? Nous nous contenterons de dire, que si la Géométrie (comme on l'a prétendu avec assez de raison) ne *redresse que les esprits droits*, elle ne desseche & ne refroidit aussi que les esprits déjà préparés à cette opération par la nature. Mais une autre question peut-être plus importante & plus difficile, c'est de savoir quel genre d'esprit doit obtenir par sa supériorité le premier rang dans l'estime des hommes ; celui qui excelle dans les Lettres, ou celui qui se distingue au même degré dans les Sciences ? Cette question est décidée tous les jours en faveur des Lettres (à la vérité sans intérêt) par une foule d'Écrivains subalternes, incapables, je ne dis pas d'apprétier Corneille & de lire Newton, mais de juger Campistron.

& d'entendre Euclide. Pour nous, plus timides ou plus justes, nous avouerons que la supériorité en ces deux genres nous paroît d'un mérite égal. D'ailleurs si le Littérateur & le Bel-esprit du premier ordre a plus de partisans parce qu'il a plus de juges; celui qui recule les limites des Sciences a de son côté des juges & des partisans plus éclairés. Qui auroit à choisir d'être Newton ou Corneille, feroit bien d'être embarrassé, ou ne mériteroit pas d'avoir à choisir.

XVI.

Méchanique.

Les principes de la Géométrie & ceux de l'Algebre renferment tout ce dont le Philosophe a besoin pour arriver à la Méchanique. Cette science mérite de nous arrêter.

Il résulte de ce que nous avons dit ailleurs sur la clarté & l'utilité des notions abstraites, (*l*) que pour traiter

(*l*) Voyez le Discours Préliminaire de l'Encyclopédie, *Tom.* 1. *pag.* 44.

suivant la meilleure méthode possible quelque partie des Mathématiques que ce soit (nous pourrions même dire quelque science que ce puisse être), il est nécessaire non-seulement d'y introduire & d'y appliquer autant qu'il se peut, des connoissances puisées dans des sciences plus abstraites, & par conséquent plus simples, mais encore d'envisager de la maniere la plus abstraite & la plus simple qu'il se puisse, l'objet particulier de cette science; de ne rien supposer, ne rien admettre dans cet objet, que les propriétés que la science même qu'on traite y suppose. De-là résultent deux avantages : les principes reçoivent toute la clarté dont ils sont susceptibles : ils se trouvent d'ailleurs réduits au plus petit nombre possible, & par ce moyen ils ne peuvent manquer, comme nous l'avons dit encore, d'acquérir en même tems plus d'étendue.

On a pensé depuis long-tems, & même avec succès, à remplir dans les Mathématiques une partie du plan que nous venons de tracer : on a appliqué heureusement l'Algebre à la Géométrie, la Géométrie à la Méchanique, &

chacune de ces trois sciences à toutes les autres, dont elles sont la base & le fondement. Mais on n'a pas été si attentif, ni à réduire les principes de ces sciences au plus petit nombre, ni à leur donner toute la clarté qu'on pouvoit desirer. La Méchanique sur-tout est celle qu'il paroît qu'on a négligée le plus à cet égard : aussi la plupart de ses principes, ou obscurs par eux-mêmes, ou énoncés & démontrés d'une maniere obscure, ont-ils donné lieu à plusieurs questions épineuses.

Le Philosophe Méchanicien doit donc se proposer deux choses ; de reculer les limites de la Méchanique, & d'en applanir l'abord ; il doit se proposer de plus de remplir en quelque sorte un de ces objets par l'autre, c'est-à-dire, non-seulement de déduire les principes de la Méchanique des notions les plus claires, mais encore de les étendre en les réduisant ; de faire voir tout à la fois, & l'inutilité de plusieurs principes qu'on avoit employés jusqu'ici dans la Méchanique, & l'avantage qu'on peut tirer de la combinaison des autres pour le progrès de cette science. Pour donner une idée des moyens par lesquels on

peut remplir ces différentes vues, il ne sera peut-être pas inutile d'entrer ici dans un examen raisonné de la science dont il est question.

Le mouvement & ses propriétés générales, sont le premier & le principal objet de la Méchanique; cette science suppose l'existence du mouvement, & nous la supposerons aussi comme avouée & reconnue de tous les Philosophes. A l'égard de la nature du mouvement, les mêmes Philosophes sont là-dessus fort partagés. Rien n'est plus naturel sans doute que de concevoir le mouvement comme l'application successive du mobile aux différentes parties de l'espace indéfini, que nous imaginons comme le lieu des corps: mais cette idée suppose un espace dont les parties soient pénétrables & immobiles; or personne n'ignore que les Cartésiens (secte qui à la vérité n'existe presque plus aujourd'hui) ne reconnoissent point d'espace distingué des corps, & qu'ils regardent l'étendue & la matiere comme une même chose. Il faut convenir qu'en partant d'un pareil principe, le mouvement seroit la chose la plus difficile à concevoir,

& qu'un Cartésien auroit peut-être beaucoup plutôt fait d'en nier l'existence, que de chercher à en définir la nature. Néanmoins quelque absurde que nous paroisse l'opinion de ces Philosophes, & quelque peu de clarté & de précision qu'il y ait dans les principes métaphysiques sur lesquels ils s'efforcent de l'appuyer, nous n'entreprendrons point de la réfuter ici : nous nous contenterons, en nous attachant aux notions communes, de concevoir l'espace indéfini comme le lieu des corps, soit réel, soit supposé, & de regarder le mouvement comme le transport du mobile d'un lieu dans un autre.

La considération du mouvement entre quelquefois dans les recherches de Géométrie pure ; ainsi on imagine souvent les lignes droites ou les courbes, comme engendrées par le mouvement continu d'un point, les surfaces par le mouvement d'une ligne, les solides enfin par celui d'une surface. Mais il y a entre la Méchanique & la Géométrie cette différence, non-seulement que dans celle-ci la génération des figures par le mouvement, est pour ainsi dire arbitraire & de pure élégance, mais

encore que la Géométrie ne considere dans le mouvement que l'espace parcouru, au lieu que dans la Méchanique on a de plus égard au tems que le mobile emploie à parcourir cet espace.

On ne peut comparer ensemble deux choses d'une nature différente, telles que l'espace & le tems : mais on peut comparer le rapport des parties du tems avec celui des parties de l'espace parcouru. Le tems par sa nature coule uniformément, & la Méchanique suppose cette uniformité. Du reste, sans connoître le tems en lui-même, & sans en avoir de mesure précise, nous ne pouvons représenter plus clairement le rapport de ses parties, que par celui des portions d'une ligne droite indéfinie. On peut donc comparer le rapport des parties du tems à celui des parties de l'espace parcouru, comme on compare en Géométrie le rapport des parties d'une ligne à celui des parties d'une autre ligne ; d'où il est aisé de voir que par l'application seule de la Géométrie & du calcul, on peut sans le secours d'aucun autre principe, trouver les propriétés générales du mouvement, varié suivant une loi quelconque. Mais

comment arrive-t-il que le mouvement d'un corps ſuive telle ou telle loi particuliere ? C'eſt ſur quoi la Géométrie ſeule ne peut rien nous apprendre, & c'eſt auſſi ce qu'on peut regarder comme le premier problême qui appartienne immédiatement à la Méchanique.

On voit d'abord fort clairement, qu'un corps ne peut ſe donner le mouvement à lui-même. Il ne peut donc être tiré du repos que par l'action de quelque cauſe étrangere. Mais continue-t-il à ſe mouvoir de lui-même, ou a-t-il beſoin pour ſe mouvoir de l'action répétée de la cauſe ? Quelque parti qu'on pût prendre là-deſſus, il ſera toujours inconteſtable que l'exiſtence du mouvement étant une fois ſuppoſée ſans aucune autre hypotheſe particuliere, la loi la plus ſimple qu'un mobile puiſſe obſerver dans ſon mouvement, eſt la loi d'uniformité, & c'eſt par conſéquent celle qu'il doit ſuivre. Le mouvement eſt donc uniforme par ſa nature : il eſt vrai que les preuves qu'on a données juſqu'à préſent de ce principe, ne ſont peut-être pas fort convaincantes ; le Philoſophe fera ſentir les difficultés qu'on peut y

oppoſer, & montrera le chemin qu'on doit prendre pour éviter de s'engager à les réſoudre (*m*).

Cette loi d'uniformité, eſſentielle au mouvement conſidéré en lui-même, fournit une des meilleures raiſons ſur leſquelles la meſure du tems par le mouvement uniforme paroiſſe apuyée. Quoique cette diſcuſſion ne ſoit pas abſolument eſſentielle à la Méchanique, cependant comme elle n'y eſt pas non plus entiérement étrangere, nous entrerons ici dans quelque détail à ce ſujet.

Comme le rapport des parties du tems nous eſt inconnu en lui-même, l'unique moyen que nous puiſſions employer pour découvrir ce rapport, c'eſt d'en chercher quelqu'autre plus ſenſible & mieux connu, auquel nous puiſſions le comparer. On aura donc trouvé la meſure du tems la plus ſimple, ſi on vient à bout de comparer, de la maniere la plus ſimple qu'il ſoit poſſible, le rapport des parties du tems avec celui de tous les rapports qu'on connoît le mieux. De-là il réſulte que le mouvement

(*m*) Voyez ſur cela la premiere partie du *Traité de Dynamique*, art. 6. 7. & 8. de la nouvelle édition.

uniforme est la mesure du tems la plus simple. Car d'un côté, le rapport des parties d'une ligne droite est celui que nous saisissons le plus facilement ; & de l'autre il n'est point de rapports plus aisés à comparer entr'eux, que des rapports égaux. Or dans le mouvement uniforme, le rapport des parties du tems est égal à celui des parties correspondantes de la ligne parcourue. Le mouvement uniforme nous donne donc tout à la fois le moyen, & de comparer le rapport des parties du tems au rapport qui nous est le plus sensible, & de faire cette comparaison de la maniere la plus simple ; nous trouvons donc dans le mouvement uniforme la mesure la plus simple du tems.

Je dis outre cela que la mesure du tems par le mouvement uniforme, est indépendamment de sa simplicité, celle dont il est le plus naturel de penser à se servir. En effet, comme il n'y a point de rapport que nous connoissions plus exactement que celui des parties de l'espace, & qu'en général un mouvement quelconque dont la loi seroit donnée, nous conduiroit à découvrir le rapport des parties du tems, par

l'analogie connue de ce rapport avec celui des parties de l'eſpace parcouru; il eſt clair qu'un tel mouvement ſeroit la meſure du tems la plus exacte, & par conſéquent celle qu'on devroit mettre en uſage préférablement à toute autre. Donc s'il y a quelqu'eſpece particuliere de mouvement, où l'analogie entre le rapport des parties du tems & celui des parties de l'eſpace parcouru, ſoit connue indépendamment de toute hypotheſe & par la nature du mouvement même, & que cette eſpece particuliere de mouvement ſoit la ſeule à qui cette propriété appartienne, elle ſera néceſſairement la meſure du tems la plus naturelle. Or il n'y a que le mouvement uniforme qui réuniſſe les deux conditions dont nous venons de parler. Car le mouvement d'un corps eſt uniforme par lui-même: il ne devient accéléré ou retardé qu'en vertu d'une cauſe étrangere, & alors il eſt ſuſceptible d'une infinité de lois différentes de variation. La loi d'uniformité, c'eſt-à-dire, l'égalité entre le rapport des tems & celui des eſpaces parcourus, eſt donc une propriété du mouvement conſidéré en lui-même. Le mouvement uniforme

n'en eſt par-là que plus analogue à la durée, & par conſéquent plus propre à en être la meſure, puiſque les parties de la durée ſe ſuccedent auſſi conſtamment & uniformément. Au contraire, toute loi d'accélération ou de diminution dans le mouvement, eſt arbitraire, pour ainſi dire, & dépendante de circonſtances extérieures. Le mouvement non uniforme ne peut être par conſéquent la meſure naturelle du tems. Car en premier lieu, il n'y auroit pas de raiſon pourquoi une eſpece particuliere de mouvement non uniforme fût la meſure premiere du tems plutôt qu'une autre. En ſecond lieu, on ne pourroit meſurer le tems par un mouvement non uniforme, ſans avoir découvert auparavant par quelque moyen particulier, l'analogie entre le rapport des tems & celui des eſpaces parcourus, qui conviendroit au mouvement propoſé. D'ailleurs, comment connoître cette analogie autrement que par l'expérience, & l'expérience ne ſuppoſeroit-elle pas qu'on eût déjà une meſure du tems fixe & certaine?

Mais le moyen de s'aſſurer, dira-t-on, qu'un mouvement ſoit parfaitement uniforme?

uniforme? Je répons d'abord, qu'il n'y a non plus aucun mouvement non uniforme dont nous sachions exactement la loi, & qu'ainsi cette difficulté prouve seulement que nous ne pouvons connoître exactement & en toute rigueur le rapport des parties du tems; mais il ne s'ensuit pas de-là, que le mouvement uniforme n'en soit, par sa nature seule, la premiere & la plus simple mesure. Aussi ne pouvant avoir de mesure du tems précise & rigoureuse, c'est dans les mouvemens à peu près uniformes que nous en cherchons la mesure au moins approchée. Nous avons trois moyens de juger qu'un mouvement est à peu près uniforme: 1°. Quand le corps qui se meut parcourt des espaces égaux, dans des tems que nous avons lieu de juger égaux; & nous avons lieu de juger les tems égaux, quand nous avons observé par une expérience réitérée, qu'il se passe durant ces tems des effets semblables, que nous avons lieu de juger devoir durer également long-tems: ainsi nous avons lieu de juger que les tems qu'une même clepsidre met à se vuider, sont égaux; si donc pendant ces tems un corps par-

court des eſpaces égaux, nous avons lieu de juger que ſon mouvement eſt uniforme. 2°. Quand nous avons lieu de croire que l'effet de la cauſe accélératrice ou retardatrice, s'il y en a une, ne peut être qu'inſenſible : c'eſt par la réunion de ces deux moyens qu'on a jugé que le mouvement de la terre autour de ſon axe eſt uniforme ; & cette ſuppoſition non-ſeulement n'eſt point contredite par les autres phénomenes céleſtes, mais elle paroît même s'y accorder parfaitement. 3°. Quand nous comparons le mouvement dont il s'agit à d'autres mouvemens, & que nous obſervons la même loi dans les uns & les autres. Ainſi, ſi pluſieurs corps ſe meuvent de maniere que les eſpaces qu'ils parcourent durant un même tems ſoient toujours entr'eux, ou exactement, ou à peu près dans le même rapport, on juge que le mouvement de ces corps eſt ou exactement, ou au moins à très peu près uniforme. Car ſi un corps qui ſe meut uniformément parcourt un certain eſpace durant un tems pris à volonté, & qu'un autre corps, ſe mouvant auſſi uniformément, parcoure un autre eſpace pendant le

même tems, le rapport des espaces sera toujours le même, soit que les deux corps aient commencé à se mouvoir dans le même instant, ou dans des instans différens; & le mouvement uniforme est le seul qui ait cette propriété. C'est pourquoi si on divise le tems en parties quelconques, égales ou inégales à volonté, & si on trouve que les espaces parcourus par deux corps durant une même partie de ce tems, sont toujours dans le même rapport; plus le nombre des parties du tems sera grand, plus on sera en droit de conclure que le mouvement de chaque corps est uniforme.

Aucun de ces trois moyens n'est exact dans la rigueur géométrique; mais ils suffisent, sur-tout quand ils sont répétés & réunis, pour tirer une conclusion valable, sinon sur l'uniformité absolue du mouvement, au moins sur l'uniformité très-approchée.

Après cette digression, qui même à proprement parler n'en est pas une, sur la mesure du tems par le mouvement, revenons aux principes de la Méchanique.

La *force d'inertie*, c'est-à-dire, la

propriété qu'ont les corps de perſévérer dans leur état de repos ou de mouvement, étant une fois établie, il eſt clair que le mouvement, qui a beſoin d'une cauſe pour commencer au moins à exiſter, ne ſauroit non plus être accéléré ou retardé que par une cauſe étrangere. Or quelles ſont les cauſes capables de produire ou de changer le mouvement dans les corps ? Nous n'en connoiſſons juſqu'à préſent que de deux ſortes. Les unes ſe manifeſtent à nous en même tems que l'effet qu'elles produiſent, ou plutôt dont elles ſont l'occaſion : ce ſont celles qui ont leur ſource dans l'action ſenſible & mutuelle des corps, réſultante de leur impénétrabilité : elles ſe réduiſent à l'impulſion & à quelques autres actions dérivées de celles-là. Toutes les autres cauſes ne ſe font connoître que par leur effet, & nous en ignorons entiérement la nature : telle eſt la cauſe qui fait tomber les corps peſans vers le centre de la terre, & celle qui retient les planetes dans leurs orbites.

Nous verrons bientôt comment on peut déterminer les effets de l'impulſion, & des cauſes qui peuvent s'y

rapporter. Pour nous en tenir ici à celles de la seconde espece, il est clair que lorsqu'il est question des effets produits par de telles causes, ces effets doivent toujours être donnés indépendamment de la connoissance de la cause, puisqu'ils ne peuvent en être déduits. C'est ainsi que sans connoître la cause de la pesanteur, nous apprenons par l'expérience que les espaces décrits par un corps qui tombe, sont entr'eux comme les quarrés des tems. En général, dans les mouvemens variés dont les causes sont inconnues, il est évident que l'effet produit par la cause, soit dans un tems fini, soit dans un instant, doit toujours être donné par l'équation entre les tems & les espaces : cet effet une fois connu, & le principe de la force d'inertie supposé, on n'a plus besoin que de la Géométrie seule & du calcul, pour découvrir les propriétés de ces sortes de mouvemens. Pourquoi donc aurions-nous recours à ce principe dont tout le monde fait usage aujourd'hui, que la force accélératrice ou retardatrice est proportionnelle à l'élément de la vîtesse ? principe appuyé sur cet unique axiome vague & obscur,

que l'effet eſt proportionnel à ſa cauſe. Nous n'examinerons point ſi ce principe eſt de vérité néceſſaire ; nous avouerons ſeulement que les preuves qu'on en a apportées juſqu'ici, ne nous paroiſſent pas hors d'atteinte : nous ne l'adopterons pas non plus, avec quelques Géometres, comme de vérité purement contingente ; ce qui ruineroit la certitude de la Méchanique, & la réduiroit à n'être plus qu'une ſcience expérimentale : nous nous contenterons d'obſerver, que vrai ou douteux, clair ou obſcur, il eſt inutile à la Méchanique, & que par conſéquent il doit en être banni.

Nous n'avons fait mention juſqu'à préſent, que du changement produit dans la vîteſſe du mobile par les cauſes capables d'altérer ſon mouvement : & nous n'avons point encore cherché ce qui doit arriver, ſi la cauſe motrice tend à mouvoir le corps dans une direction différente de celle qu'il a déjà. Tout ce que nous apprend dans ce cas le principe de la force d'inertie, c'eſt que le mobile ne peut tendre qu'à décrire une ligne droite, & à la décrire uniformément : mais cela ne fait con-

noître ni sa vîtesse ni sa direction. On est donc obligé d'avoir recours à un second principe, c'est celui qu'on appelle la composition des mouvemens, & par lequel on détermine le mouvement-unique d'un corps qui tend à se mouvoir suivant différentes directions à la fois avec des vîtesses données. Dans la démonstration que le Philosophe donnera de ce principe, il tâchera d'une part d'éviter toutes les difficultés auxquelles sont sujettes les démonstrations qu'on en donne communément, & en même-tems de ne pas déduire d'un grand nombre de propositions compliquées, un principe qui étant l'un des premiers de la Méchanique, doit nécessairement être appuyé sur des preuves simples & faciles.

Comme le mouvement d'un corps qui change de direction, peut être regardé comme composé du mouvement qu'il avoit d'abord & d'un nouveau mouvement qu'il a reçu, de même le mouvement que le corps avoit d'abord peut être regardé comme composé du nouveau mouvement qu'il a pris, & d'un autre qu'il a perdu. De-là il s'ensuit que les lois du mouvement changé

par quelques obſtacles que ce puiſſe être, dépendent uniquement des lois du mouvement détruit par ces mêmes obſtacles. Car il eſt évident qu'il ſuffit de décompoſer le mouvement qu'avoit le corps avant la rencontre de l'obſtacle, en deux autres mouvemens, tels que l'obſtacle ne nuiſe point à l'un, & qu'il anéantiſſe l'autre. Par-là on peut non-ſeulement démontrer les lois du mouvement changé par des obſtacles inſurmontables, les ſeules qu'on ait trouvées juſqu'à préſent par cette méthode ; on peut encore déterminer dans quel cas le mouvement eſt détruit par ces mêmes obſtacles. A l'égard des lois du mouvement changé par des obſtacles qui ne ſont pas inſurmontables en eux-mêmes, il eſt clair par la même raiſon, qu'en général il ne faut pour déterminer ces lois, qu'avoir bien conſtaté celles de l'équilibre.

Or quelle doit être la loi générale de l'équilibre des corps ? Tous les Géometres conviennent, que deux corps dont les directions ſont oppoſées, ſe font équilibre quand leurs maſſes ſont en raiſon inverſe des vîteſſes avec leſquelles ils tendent à ſe mouvoir ; mais

il n'est peut-être pas facile de démontrer cette loi en toute rigueur, & d'une maniere qui ne renferme aucune obscurité ; aussi la plupart des Géometres ont-ils mieux aimé la traiter d'axiome, que de s'appliquer à la prouver. Cependant, si on y fait attention, on verra qu'il n'y a qu'un seul cas où l'équilibre se manifeste d'une maniere claire & distincte ; c'est celui où les masses des deux corps sont égales, & leurs vîtesses égales & opposées. Le seul parti qu'on puisse prendre, ce me semble, pour démontrer l'équilibre dans les autres cas, est de les réduire, s'il se peut, à ce premier cas simple & évident par lui-même.

Le principe de l'équilibre, joint à ceux de la force d'inertie & du mouvement composé, nous conduit donc à la solution de tous les problêmes où l'on considere le mouvement d'un corps, en tant qu'il peut être altéré par un obstacle impénétrable & mobile, c'est-à-dire en général par un autre corps à qui il doit nécessairement communiquer du mouvement pour conserver au moins une partie du sien. De-là ces lois générales de la communication du

mouvement, que les Philosophes ont enfin trouvées, après avoir long-tems ignoré qu'il y en eût, & après s'être long-tems trompé sur les lois véritables.

Si les principes de la force d'inertie, du mouvement composé, & de l'équilibre, sont essentiellement différens l'un de l'autre, comme on ne peut s'empêcher d'en convenir ; & si d'un autre côté, ces trois principes suffisent à la Méchanique, c'est avoir réduit cette science au plus petit nombre de principes possible, que d'établir sur ces trois principes toutes les lois du mouvement des corps dans des circonstances quelconques.

A l'égard des démonstrations de ces principes en eux-mêmes, le plan qu'on doit suivre pour leur donner toute la clarté & la simplicité dont elles sont susceptibles, est de les déduire toujours de la considération seule du mouvement, envisagé de la maniere la plus simple & la plus claire. Tout ce que nous voyons bien distinctement dans le mouvement d'un corps, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, c'est qu'il parcourt un certain espace, & qu'il emploie un certain tems à le parcourir. C'est donc de cette seule idée qu'on

doit tirer tous les principes de la Méchanique, quand on veut les démontrer d'une maniere nette & précise ; en conséquence de cette réflexion, le Philosophe doit, pour ainsi dire, détourner la vue de dessus les *causes motrices*, pour n'envisager uniquement que le mouvement qu'elles produisent ; il doit surtout entiérement proscrire les forces inhérentes au corps en mouvement, êtres obscurs & métaphysiques, qui ne sont capables que de répandre les ténebres sur une science claire par elle-même.

C'est par cette même raison qu'il s'abstiendra d'entrer dans l'examen de la fameuse question des *forces vives*. Cette question qui pendant trente ans a partagé les Géometres, consiste à savoir, si la force des corps en mouvement est proportionnelle au produit de la masse par la vîtesse, ou au produit de la masse par le quarré de la vîtesse : par exemple, si un corps double d'un autre, & qui a trois fois autant de vîtesse, a dix-huit fois autant de force ou six fois autant seulement. Malgré les disputes que cette question a causées, l'inutilité parfaite dont elle est pour la

Méchanique, doit la bannir d'un livre d'Élémens ; cependant le grand bruit qu'elle a fait, les hommes célebres qui l'ont traitée, l'intéret que les Savans y ont pris, nous déterminent à exposer ici très-succinctement les principes qui peuvent servir à la résoudre.

Quand on parle de la force des corps en mouvement, ou l'on n'attache point d'idée nette au mot qu'on prononce, ou l'on ne peut entendre par-là en général, que la propriété qu'ont les corps qui se meuvent, de vaincre les obstacles qu'ils rencontrent, ou de leur résister. Ce n'est donc ni par l'espace qu'un corps parcourt uniformément, ni par le tems qu'il emploie à le parcourir, ni enfin par la considération simple, unique & abstraite de sa masse & de sa vîtesse, qu'on doit estimer immédiatement la force; c'est uniquement par les obstacles qu'un corps rencontre, & par la résistance que lui font ces obstacles. Plus l'obstacle qu'un corps peut vaincre, ou auquel il peut résister, est considérable, plus on peut dire que sa *force* est grande; pourvu que sans vouloir représenter par ce mot un prétendu être qui réside dans le corps, on ne s'en

serve que comme d'une maniere abrégée d'exprimer un fait ; à peu près comme on dit qu'un corps a deux fois autant de *vîtesse* qu'un autre, au lieu de dire qu'il parcourt en tems égal deux fois autant d'espace, sans prétendre pour cela que ce mot de *vîtesse* représente un être inhérent au corps.

Ceci bien entendu, il est clair qu'on peut opposer au mouvement d'un corps trois sortes d'obstacles : ou des obstacles invincibles qui anéantissent tout-à-fait son mouvement, quel qu'il puisse être : ou des obstacles qui n'ayent précisément que la résistance nécessaire pour anéantir le mouvement du corps, & qui l'anéantissent dans un instant ; c'est le cas de l'équilibre : ou enfin des obstacles qui anéantissent le mouvement peu à peu ; c'est le cas du mouvement retardé. Comme les obstacles insurmontables anéantissent également toutes sortes de mouvemens, ils ne peuvent servir à faire connoître la force : ce n'est donc que dans l'équilibre, ou dans le mouvement retardé qu'on doit en chercher la mesure. Or tout le monde convient qu'il y a équilibre entre deux corps, quand les produits de leurs mas-

ſes par leurs vîteſſes virtuelles, c'eſt-à-dire par les vîteſſes avec leſquelles ils tendent à ſe mouvoir, ſont égaux de part & d'autre. Donc dans l'équilibre le produit de la maſſe par la viteſſe, ou, ce qui eſt la même choſe, la quantité de mouvement, peut repréſenter la force. Tout le monde convient auſſi que dans le mouvement retardé, le nombre des obſtacles vaincus eſt comme le quarré de la vîteſſe; enſorte qu'un corps qui a fermé un reſſort, par exemple, avec une certaine vîteſſe, pourra avec une vîteſſe double fermer, ou tout à la fois, ou ſucceſſivement, non pas deux, mais quatre reſſorts ſemblables au premier, neuf avec une vîteſſe triple, & ainſi du reſte. D'où les partiſans des forces vives concluent que la force des corps qui ſe meuvent actuellement, eſt en général comme le produit de la maſſe par le quarré de la vîteſſe. Au fond, quel inconvénient pourroit-il y avoir à ce que la meſure des forces fût différente dans l'équilibre & dans le mouvement retardé, puiſque ſi l'on ne veut raiſonner que d'après des idées claires, on doit n'entendre par le mot de *force*, que l'effet pro-

duit en surmontant l'obstacle ou en lui résistant? Il faut avouer cependant, que l'opinion de ceux qui regardent la force comme le produit de la masse par la vîtesse, peut avoir lieu non-seulement dans le cas de l'équilibre, mais aussi dans celui du mouvement retardé, si dans ce dernier cas on mesure la force, non par la quantité absolue des obstacles, mais par la somme des résistances de ces mêmes obstacles. Car on ne sauroit douter que cette somme de résistances ne soit proportionnelle à la quantité de mouvement, puisque de l'aveu de tout le monde, la quantité de mouvement que le corps perd à chaque instant, est proportionnelle au produit de la résistance par la durée infiniment petite de l'instant, & que la somme de ces produits est évidemment la résistance totale. Toute la difficulté se réduit donc à savoir, si on doit mesurer la force par la quantité absolue des obstacles, ou par la somme de leurs résistances. Il paroîtroit plus naturel de mesurer la force de cette derniere maniere; car un obstacle n'est tel qu'en tant qu'il résiste, & c'est à proprement parler la somme des résistances

qui eſt l'obſtacle vaincu ; d'ailleurs, en eſtimant ainſi la force, on a l'avantage d'avoir pour l'équilibre & pour le mouvement retardé une meſure commune. Néanmoins comme nous n'avons d'idée préciſe & diſtincte du mot de *force*, qu'en reſtraignant ce terme à exprimer un effet, je crois qu'on doit laiſſer chacun le maître de ſe décider comme il voudra là-deſſus ; & toute la queſtion ne peut plus conſiſter, que dans une diſcuſſion métaphyſique très-futile, ou dans une diſpute de mots plus indigne encore d'occuper des Philoſophes.

Tout ce que nous venons de dire ſuffit pour le faire ſentir à nos Lecteurs. Mais une réflexion bien naturelle achevera de les en convaincre. Soit qu'un corps ait une ſimple tendance à ſe mouvoir avec une certaine vîteſſe, tendance arrêtée par quelque obſtacle ; ſoit qu'il ſe meuve réellement & uniformément avec cette vîteſſe ; ſoit enfin qu'il commence à ſe mouvoir avec cette même vîteſſe, laquelle ſe conſume & s'anéantiſſe peu à peu par quelque cauſe que ce puiſſe être ; dans tous ces cas, l'effet produit par le corps eſt

différent, mais le corps considéré en lui-même n'a rien de plus dans un cas que dans un autre; seulement l'action de la cause qui produit l'effet est différemment appliquée. Dans le premier cas, l'effet se réduit à une simple tendance, qui n'a point proprement de mesure précise, puisqu'il n'en résulte aucun mouvement; dans le second, l'effet est l'espace parcouru uniformément dans un tems donné, & cet effet est proportionnel à la vitesse; dans le troisieme, l'effet est l'espace parcouru jusqu'à l'extinction totale du mouvement, & cet effet est comme le quarré de la vîtesse. Or ces différens effets sont évidemment produits par une même cause; donc ceux qui ont dit que la force étoit tantôt comme la vîtesse, tantôt comme son quarré, n'ont pu entendre parler que de l'effet, quand ils se sont exprimés de la sorte. Cette diversité d'effets, provenans tous d'une même cause, peut servir, pour le dire en passant, à faire voir le peu de justesse & de précision de l'axiome prétendu si souvent mis en usage, sur la proportionalité des causes à leurs effets.

Enfin ceux mêmes qui ne seroient

pas en état de remonter jusqu'aux Principes Métaphysiques de la question des forces vives, verront aisément qu'elle n'est qu'une dispute de mots, s'ils considerent que les deux partis sont d'ailleurs entiérement d'acord sur les principes fondamentaux de l'équilibre & du mouvement. Qu'on propose le même problême de Méchanique à résoudre à deux Géometres, dont l'un soit adversaire & l'autre partisan des forces vives, leurs solutions, si elles sont bonnes, seront toujours parfaitement d'accord; la question de la mesure des forces est donc entiérement inutile à la Méchanique, & même sans aucun objet réel. Aussi n'auroit-elle pas sans doute enfanté tant de volumes, si on se fût attaché à distinguer ce qu'elle renfermoit de clair & d'obscur. En s'y prenant ainsi, on n'auroit eu besoin que de quelques lignes pour décider la question : mais il semble que la plûpart de ceux qui ont traité cette matiere, ayent craint de la traiter en peu de mots.

La réduction de toutes les lois de la Méchanique à trois, celle de la force d'inertie, celle du mouvement composé, & celle de l'équilibre, peut ser-

vir à résoudre le grand Problême Métaphysique, proposé depuis peu par une des plus célébres Académies de l'Europe, *si les lois du mouvement & de l'équilibre des corps sont de vérité nécessaire ou contingente?* Pour fixer nos idées sur cette question, il faut d'abord la réduire au seul sens raisonnable qu'elle puisse avoir. Il ne s'agit pas de décider si l'Auteur de la nature auroit pu lui donner d'autres lois que celles que nous y observons; dès qu'on admet un Être intelligent, capable d'agir sur la matiere, il est évident que cet Être peut à chaque instant la mouvoir & l'arrêter à son gré, ou suivant des lois uniformes, ou suivant des lois qui soient différentes pour chaque instant & pour chaque partie de matiere; l'expérience continuelle des mouvemens de notre corps, nous prouve assez que la matiere, soumise à la volonté d'un principe pensant, peut s'écarter dans ses mouvemens de ceux qu'elle auroit véritablement si elle étoit abandonnée à elle-même. La question proposée se réduit donc à savoir si les lois de l'équilibre & du mouvement qu'on observe dans la nature, sont différentes de celles que la matiere aban-

donnée à elle-même auroit ſuivies; développons cette idée. Il eſt de la derniere évidence, qu'en ſe bornant à ſuppoſer l'exiſtence de la matiere & du mouvement, il doit néceſſairement réſulter de cette double exiſtence certains effets; qu'un corps mis en mouvement par quelque cauſe, doit ou s'arrêter au bout de quelque tems, ou continuer toujours à ſe mouvoir; qu'un corps qui tend à ſe mouvoir à la fois ſuivant les deux côtés d'un parallélogramme, doit néceſſairement décrire, ou la diagonale, ou quelqu'autre ligne; que quand pluſieurs corps en mouvement ſe rencontrent & ſe choquent, il doit néceſſairement arriver, en conſéquence de leur impénétrabilité mutuelle, quelque changement dans l'état de tous ces corps, ou au moins dans l'état de quelques-uns d'entr'eux. Or des différens effets poſſibles, ſoit dans le mouvement d'un corps iſolé, ſoit dans celui de pluſieurs corps qui agiſſent les uns ſur les autres, il en eſt un qui dans chaque cas doit infailliblement avoir lieu, en conſéquence de l'exiſtence ſeule de la matiere, & abſtraction faite de tout autre principe différent, qui pour-

roit modifier cet effet ou l'altérer. Voici donc la route qu'un Philoſophe doit ſuivre pour réſoudre la queſtion dont il s'agit. Il doit tâcher d'abord de découvrir par le raiſonnement quelles ſeroient les lois de la Statique & de la Méchanique dans la matiere abandonnée à elle-même; il doit examiner enſuite par l'expérience quelles ſont ces lois dans l'univers ; ſi les unes & les autres ſont différentes, il en conclura que les lois de la Statique & de la Méchanique, telle que l'expérience les donne, ſont de vérité contingente, puiſqu'elles ſeront la ſuite d'une volonté particuliere & expreſſe de l'être ſuprême ; ſi au contraire les lois données par l'expérience s'accordent avec celles que le raiſonnement ſeul a fait trouver, il en conclura que les lois obſervées ſont de vérité néceſſaire ; non pas en ce ſens que le Créateur n'eût pu établir des lois toutes différentes, mais en ce ſens qu'il n'a pas jugé à propos d'en établir d'autres que celles qui réſultoient de l'éxiſtence même de la matiere.

Or il eſt démontré, qu'un corps abandonné à lui-même doit perſiſter éternel-

lement dans son état de repos ou de mouvement uniforme ; il est démontré de même, que s'il tend à se mouvoir à la fois suivant les deux côtés d'un parallélogramme quelconque, la diagonale est la direction qu'il doit prendre de lui-même, & pour ainsi dire, choisir entre toutes les autres. Il est démontré enfin, que toutes les lois de la communication du mouvement entre les corps se réduisent aux lois de l'équilibre, & que les lois de l'équilibre se réduisent elles-mêmes à celles de l'équilibre de deux corps égaux, animés en sens contraires de vîtesses virtuelles égales. Dans ce dernier cas les mouvemens des deux corps se détruiront évidemment l'un l'autre ; & par une conséquence géométrique il y aura encore nécessairement équilibre, lorsque les masses seront en raison inverse des vîtesses ; il ne reste plus qu'à savoir si le cas de l'équilibre est unique, c'est-à-dire, si quand les masses ne seront pas en raison inverse des vîtesses, un des corps devra nécessairement obliger l'autre à se mouvoir. Or il est aisé de sentir que dès qu'il y a un cas possible & nécessaire d'équilibre, il ne sauroit y en avoir d'autres :

sans cela les lois du choc des corps, qui se réduisent nécessairement à celles de l'équilibre, deviendroient indéterminées; ce qui ne sauroit être, puisqu'un corps venant en choquer un autre, il doit nécessairement en résulter un effet unique, suite indispensable de l'existence & de l'impénétrabilité de ces corps. On peut d'ailleurs démontrer l'unité de la loi d'équilibre par un autre raisonnement, trop mathématique pour être développé dans cet Essai, mais que j'ai tâché de rendre sensible dans un autre Ouvrage (*n*).

De toutes ces réflexions il s'ensuit que les lois connues de la Statique & de la Méchanique, sont celles qui résultent de l'existence de la matiere & du mouvement. Or l'expérience nous prouve que ces lois s'observent en effet dans les corps qui nous environnent. Donc les lois de l'équilibre & du mouvement, telles que l'observation nous les fait connoître, sont de vérité nécessaire. Un Métaphysicien se contenteroit peut-être de le prouver, en disant qu'il étoit de la sagesse du Créateur & de la simplicité de ses vues, de ne point établir

(*n*) Traité de Dynamique, art. 46. & 47. *Nouv. Edit.*

d'autres lois de l'équilibre & du mouvement, que celles qui résultent de l'existence même des corps, & de leur impénétrabilité mutuelle. Mais nous avons cru devoir nous abstenir de cette maniere de raisonner, parce qu'il nous a paru qu'elle porteroit sur un principe trop vague; la nature de l'Être suprême nous est trop cachée, pour que nous puissions connoître directement ce qui est ou n'est pas conforme aux vues de sa sagesse; nous pouvons seulement entrevoir les effets de cette sagesse dans l'observation des lois de la nature, lorsque le raisonnement mathématique nous aura fait voir la simplicité de ces lois, & que l'expérience nous en aura montré les applications & l'étendue.

Cette réflexion peut servir, ce me semble, à nous faire apprécier les démonstrations que plusieurs Philosophes ont données des lois du mouvement d'après le principe des causes finales, c'est-à-dire d'après les vues que l'Auteur de la nature a dû se proposer en établissant ces lois. De pareilles démonstrations ne peuvent avoir de force, qu'autant qu'elles sont précédées & appuyées par des démonstrations directes & tirées de

de principes qui soient plus à notre portée ; autrement il arriveroit souvent qu'elles nous induiroient en erreur. C'est pour avoir suivi cette route, pour avoir cru qu'il étoit de la sagesse du Créateur de conserver toujours la même quantité de mouvement dans l'Univers, que Descartes s'est trompé sur les lois de la percussion. Ceux qui l'imiteroient courroient risque, ou de se tromper comme lui, ou de donner pour un principe général ce qui n'auroit lieu que dans certains cas, ou enfin de regarder comme une loi primitive de la nature, ce qui ne seroit qu'une conséquence purement mathématique de quelques formules.

Quand on demande au reste si les lois du mouvement sont de vérité nécessaire, il n'est question que de celles par lesquelles le mouvement se communique d'un corps à un autre ; & nullement de celles en vertu desquelles un corps paroît se mouvoir sans aucune cause d'impulsion. Telles sont par exemple les lois de la pesanteur, supposé, comme bien des Philosophes le croient aujourd'hui, que ces lois n'aient pas l'impulsion pour cause. Dans cette supposition il est évident que les lois dont

il s'agit ne pourroient être en aucun sens de vérité nécessaire ; que la chûte des corps pesans seroit la suite d'une volonté immédiate & particuliere du Créateur ; & que sans cette volonté expresse, un corps placé en l'air y resteroit en repos. La multitude, il est vrai, accoutumée à voir tomber un corps dès qu'il n'est pas soutenu, croit que cette seule raison suffit pour obliger le corps à descendre. Mais il est facile de détruire ce préjugé par une réflexion bien simple. Supposons un corps placé sur une table horizontale ; pourquoi ne se meut-il pas horizontalement le long de la table, puisque rien ne l'en empêche ? Pourquoi ne se meut-il pas de bas en haut, puisque rien ne s'oppose à son mouvement en ce sens ? Pourquoi enfin se meut-il de haut en bas préférablement à toute autre direction, puisque par lui-même il est évidemment indifférent à se mouvoir dans un sens plutôt que dans un autre ? Ce n'est donc pas sans raison que les Philosophes s'étonnent de voir tomber une pierre ; & ce phénomene si commun est en effet un des plus surprenans que nous présente la nature.

La maniere dont agit cette force inconnue, qui fait tomber les corps vers la terre, n'eſt guere plus facile à concevoir que la force même. Tous les Philoſophes paroiſſent convenir que la vîteſſe avec laquelle les corps qui tombent commencent à ſe mouvoir, eſt abſolument nulle; pourquoi donc quand on ſoutient un corps peſant qui tend à tomber, éprouve-t-on une réſiſtance qu'on n'éprouve point dans tout autre ſens que le ſens vertical? On dira peut-être que dans les inſtans qui ſuivent le premier, la vîteſſe avec laquelle le corps tend à deſcendre, augmentera & deviendra finie, au lieu que dans tout autre ſens elle demeure toujours nulle, le corps n'ayant aucune tendance à ſe mouvoir que dans le ſeul ſens vertical. On peut, je le veux, expliquer par-là pourquoi un corps peſant qu'on ſoutient, tombera ſi on l'abandonne à lui-même: mais on n'explique pas encore une fois pourquoi on ne peut le ſoutenir ſans effort. Car la vîteſſe finie que le corps doit acquerir dans les inſtans qui ſuivront le premier moment de la chûte, n'exiſte pas encore en ce premier moment, qui eſt celui

où l'on ſoutient le corps ; elle ne peut donc produire aucune réſiſtance à vaincre. Dira-t-on que la vîteſſe avec laquelle les corps peſans tendent à deſcendre au premier inſtant, n'eſt pas abſolument nulle, mais ſeulement très-petite ? On ſe jette alors dans une autre difficulté. Car ſuivant l'hypotheſe généralement admiſe par les Philoſophes, l'action de la peſanteur eſt continue, & tend à chaque inſtant à imprimer au corps la même vîteſſe qu'au premier inſtant ; ainſi cette vîteſſe, ſi elle étoit finie au premier inſtant, ſeroit infinie au bout d'un tems fini, ce qui eſt contraire aux obſervations. Voilà donc un problême que nous laiſſons à réſoudre aux Méchaniciens Philoſophes.

XVII.

Astronomie.

L'Astronomie doit ſuivre immédiatement la Méchanique, comme étant de toutes les parties de la Phyſique la plus certaine. Elle a deux branches, la connoiſſance des phénomenes céleſ-

tes, qu'on appelle particuliérement Astronomie, & l'explication de ces phénomenes, qu'on nomme Astronomie physique.

Si quelque science mérite à tous égards d'être traitée selon la méthode des inventeurs, ou du moins selon celle qu'ils ont pu suivre, c'est sans doute l'Astronomie. Rien n'est peut-être plus satisfaisant pour l'esprit humain, que de voir par quelle suite d'observations, de recherches, de combinaisons & de calculs les hommes sont parvenus à connoître le mouvement de ce globe qu'ils habitent, & celui des autres corps de notre systême planétaire. La meilleure maniere de traiter les élémens d'Astronomie, est donc d'y supposer, si on peut parler de la sorte, un Astronome tombé des nues, & isolé sur la terre, à qui la nature accorde une assez longue vie pour connoître tout ce que l'observation peut découvrir de phénomenes célestes, & qui ait en même tems les connoissances géométriques nécessaires pour pouvoir tirer de ces phénomenes toutes les connoissances qui en résultent (*n*). Cette méthode,

(*n*) M. Montucla de l'Académie Royale des Sciences

outre les avantages qu'elle a par elle-même, peut fournir encore des observations très-philosophiques sur les développemens de l'esprit humain, & sur la maniere dont il procede dans ses recherches. Le génie des Philosophes, en cela peu différent de celui des autres hommes, les porte à ne chercher d'abord ni uniformité ni loi dans les phénomenes qu'ils observent. Commencent-ils à y soupçonner quelque marche réguliere ? Ils imaginent aussitôt la plus parfaite & la plus simple. Bientôt une observation plus suivie les détrompe, & souvent même les ramene précipitamment à leur premier avis. Enfin une étude longue, assidue, dégagée de préventions & de systême, les remet dans les limites du vrai, & leur apprend que pour l'ordinaire la loi des phénomenes n'est ni assez peu composée pour être apperçue tout-à-coup, ni aussi irréguliere qu'on pourroit le penser ; que chaque effet venant toujours du concours de plusieurs causes, la maniere d'agir de chacune est simple, mais que

de Prusse, a donné dans l'*Histoire des Mathématiques* qu'il vient de mettre au jour, une excellente esquisse d'un traité d'Astronomie, composé suivant le plan que nous proposons ici. *Voyez* le Tome I. de cet Ouvrage, p. 145. & suiv.

le réſultat de leur action réunie eſt compliqué quoique régulier, & que tout ſe réduit à décompoſer ce réſultat pour en démêler les différentes parties. Parmi une infinité d'exemples qu'on pourroit apporter de ce que nous avançons ici, le mouvement des planetes en fournit un bien frappant. A peine a-t-on ſoupçonné que les planetes ſe mouvoient circulairement, qu'on leur a fait décrire des cercles parfaits & d'un mouvement uniforme, d'abord autour de la terre, puis autour du ſoleil comme centre; l'obſervation ayant montré bientôt après que les planetes étoient tantôt plus, tantôt moins éloignées du ſoleil, on a déplacé cet aſtre du centre des orbites, mais ſans rien changer ni à la figure circulaire, ni à l'uniformité de mouvement qu'on avoit ſuppoſées; on s'eſt apperçu enſuite que les orbites n'étoient ni circulaires, ni décrites uniformément, & on leur a donné la figure elliptique, la plus ſimple des ovales que nous connoiſſions; enfin on a vu que cette figure ne répondoit pas encore à tout; que pluſieurs des planetes, entr'autres Saturne, Jupiter & la Lune ne s'y aſſu-

jettissoient pas exactement dans leurs cours ; on a tâché de découvrir la loi de leurs inégalités, & c'est le grand objet qui occupe aujourd'hui les Savans.

Ainsi des élémens d'Astronomie, composés suivant la méthode des inventeurs, & conformément au plan que nous proposons, montreroient comment on est parti d'abord des hypotheses les plus simples pour rendre raison des phénomenes ; comment on a ensuite rectifié ces hypotheses à mesure que les phénomenes ont été mieux connus ; & comment enfin on est parvenu insensiblement à porter l'Astronomie au point de perfection où nous la voyons.

Mais si l'Astronomie est une des sciences qui font le plus d'honneur à l'esprit humain, l'Astronomie physique est une de celles qui en font le plus à la Philosophie moderne. La recherche des causes des phénomenes célestes, dans laquelle on fait aujourd'hui tant de progrès, n'est pas d'ailleurs une spéculation stérile, & dont le mérite se borne à la grandeur de son objet & à la difficulté de le saisir. Cette recherche doit contribuer encore très-efficacement à l'avancement rapide de l'Astronomie pro-

prement dite. Car on ne pourra se flatter d'avoir trouvé les véritables causes des mouvemens des planetes, que lorsqu'on pourra assigner par le calcul les effets que peuvent produire ces causes, & faire voir que ces effets s'accordent avec ceux que l'observation nous a dévoilés. Or la combinaison de ces effets est assez considérable, pour qu'il en reste encore beaucoup à découvrir; par conséquent, dès qu'une fois on en connoîtra bien le principe, les conclusions géométriques que l'on en déduira feront en peu de tems appercevoir & prédire même des phénomenes cachés & fugitifs, qui auroient peut-être eu besoin d'un long travail pour être connus, démêlés & fixés par l'observation seule.

Soit que les anciens ne fussent pas assez exactement instruits des phénomenes célestes pour entreprendre de les expliquer en détail; soit que leur physique consistât plus dans la recherche des faits que dans celle des causes; soit enfin qu'ils n'eussent pas fait assez de progrès dans les Sciences Physico-Mathématiques, pour être en état de réduire aux lois de la Méchanique les

mouvemens des corps céleſtes ; leurs ouvrages n'ont preſque été d'aucun ſecours ſur ce point aux Philoſophes qui ſont venus depuis. Il eſt vrai que les différentes hypotheſes imaginées par les modernes pour expliquer le ſyſtême du monde, l'avoient déjà été par les anciens ; & on n'en ſera pas ſurpris, ſi on conſidere qu'en ce genre les hypotheſes vraiſemblables ſe préſentent aſſez naturellement à l'eſprit, que les combinaiſons d'idées générales doivent être bientôt épuiſées, & par une eſpece de révolution forcée, être ſucceſſivement remplacées les unes par les autres. C'eſt par cette raiſon ſans doute, que nous n'avons aujourd'hui dans notre Phyſique preſqu'aucun principe général, dont l'énoncé ou du moins le germe ne ſe trouve chez les anciens. C'eſt peut-être auſſi pour cela que la Philoſophie moderne s'eſt rapprochée ſur pluſieurs points de ce qu'on a penſé dans le premier âge de la Philoſophie ; parce qu'il ſemble que la premiere impreſſion de la nature eſt de nous donner des idées juſtes, qu'on abandonne bientôt par incertitude ou par amour de la nouveauté, & auxquelles enfin on eſt forcé

de revenir. Quoi qu'il en soit, ce que les anciens ont imaginé sur le systême du monde, ou du moins ce qui nous reste de leurs opinions là-dessus, est si vague & si mal prouvé, qu'on n'en sauroit tirer aucune lumiere réelle. On n'y trouve point ces détails précis, exacts & profonds, qui sont la pierre de touche de la vérité d'un systême, & que certains Auteurs affectent d'en appeller l'appareil, mais qui en sont réellement le corps & la substance, parce qu'ils en renferment les preuves les plus subtiles & les plus incontestables, & qu'ils en font par conséquent la difficulté & le mérite. Qu'importe à l'honneur de Copernic, que quelques anciens Philosophes aient cru le mouvement de la terre, si les preuves qu'ils en donnoient n'ont pas été suffisantes pour empêcher le plus grand nombre de croire le mouvement du soleil ? Qu'importe à la gloire de Newton, qu'Empedocle ou d'autres aient eu quelques idées vagues & informes du systême de la gravitation, quand ces idées ont été dénuées des preuves nécessaires pour les appuyer ? Envain un savant illustre, en révendiquant nos hypotheses & nos

opinions à l'ancienne Philoſophie, a cru la venger d'un mépris injuſte, que les vrais Savans & les bons eſprits n'ont jamais eu pour elle. Sa diſſertation ſur ce ſujet, ne fait ce me ſemble, ni beaucoup de tort aux modernes, ni beaucoup d'honneur aux anciens, mais ſeulement beaucoup à l'érudition & aux lumieres de ſon Auteur (*o*).

Deſcartes, ce Philoſophe à qui les ſciences & l'eſprit humain ont tant d'obligation, dont les erreurs même étoient au deſſus de ſon ſiecle, & n'ont été que trop longtems au deſſus du nôtre, eſt proprement le premier qui ait traité du ſyſtême du monde avec quelque ſoin & quelqu'étendue. Dans un tems où les obſervations Aſtronomiques, la Méchanique & la Géométrie étoient encore très-imparfaites, il imagina pour expliquer les mouvemens des planetes, l'ingénieux & célebre ſyſtême des tourbillons. La matiere ſubtile, diſoit ce Philoſophe, ſe meut circulairement autour du ſoleil; en vertu de ce mouvement elle a une force centrifuge; en vertu de

(*o*) *Voyez* les Mémoires de l'Académie des Belles Lettres, *tom.* 18, *pag.* 97.

cette force, toutes les parties du fluide mu en tourbillon tendent à s'éloigner du soleil; elles doivent donc imprimer aux planetes une tendance vers cet astre, c'est-à-dire dans un sens contraire à la direction de la force centrifuge; par la même raison qu'un fluide qui pese de haut en bas, tend à pousser de bas en haut les corps qu'on y plonge, & les y pousse en effet, s'ils tendent de haut en bas avec moins de force que lui. La Philosophie ancienne & moderne n'a peut-être rien imaginé de plus simple en apparence & de plus naturel que cette hypothese. Mais si avant l'examen elle paroît conforme au gros des phénomenes, les détails & l'examen approfondi de ces mêmes phénomenes font bientôt voir qu'elle ne peut subsister; c'est ce qui a obligé Newton d'y substituer l'hypothese de la gravitation universelle, qui moins séduisante peut-être au premier coup d'œil, a presque cessé d'être une hypothese par son accord admirable avec les observations astronomiques.

Parmi les différentes suppositions que nous pouvons imaginer pour ex-

pliquer un effet, les ſeules dignes de notre examen ſont celles qui par leur nature nous fourniſſent des moyens infaillibles de nous aſſurer ſi elles ſont vraies. Le ſyſtême de la gravitation eſt de ce nombre, & mériteroit par cela ſeul l'attention des Philoſophes. On n'a point à craindre ici cet abus du calcul & de la Géométrie, dans lequel les Phyſiciens ne ſont que trop ſouvent tombés pour défendre ou pour combattre des hypotheſes. Les planetes étant ſuppoſées ſe mouvoir, ou dans le vuide, ou au moins dans un eſpace non réſiſtant, & les forces par leſquelles elles agiſſent les unes ſur les autres étant connues, c'eſt un problême purement mathématique, que de déterminer les phénomenes qui en doivent naître : on a donc le rare avantage de pouvoir juger irrévocablement du ſyſtême Newtonien, & cet avantage ne ſauroit être ſaiſi avec trop d'empreſſement ; il ſeroit à ſouhaiter que toutes les queſtions de la Phyſique puſſent être auſſi inconteſtablement décidées. Ainſi on ne pourra regarder comme vrai le ſyſtême de la gravitation, qu'après s'être aſſuré par des calculs précis qu'il répond exacte-

ment aux phénomenes ; autrement l'hypothese Newtonienne ne mériteroit aucune préférence sur celle des tourbillons, par laquelle on explique à la vérité bien des circonstances du mouvement des planetes, mais d'une maniere si incomplette, & pour ainsi dire si lâche, que si les phénomenes étoient tout autres qu'ils ne sont, on les expliqueroit toujours de même, très-souvent aussi bien, & quelquefois mieux. Le systême de la gravitation ne nous permet aucune illusion de cette espece; un seul article où l'observation démentiroit le calcul, feroit écrouler l'édifice, & relégueroit la théorie Newtonienne dans la classe de tant d'autres, que l'imagination a enfantées, & que l'analyse a détruites.

L'accord qu'on a remarqué entre les phénomenes célestes & les calculs fondés sur le systême de la gravitation, accord qui se vérifie tous les jours de plus en plus, semble avoir pleinement décidé les Philosophes en faveur de ce systême. Les preuves en sont répandues dans une infinité d'ouvrages, & le précis de ces preuves doit se trouver dans des élémens de Philosophie. C'est par un

pareil exàmen, par une analyse rigoureuse des faits, qu'il faut juger la Philosophie Newtonienne, & non par des raisonnemens métaphysiques, aussi peu propres à détruire une hypothese qu'à l'établir. Ne pouvant entrer ici dans ce détail, nous nous bornerons à exposer ce qu'il nous semble qu'on doit penser en général du systême de la gravitation, des applications qu'on en a faites, & de l'extension plus ou moins grande qu'on lui a donnée.

Les observations astronomiques démontrent que les planetes se meuvent ou dans le vuide, ou dans un milieu fort rare, ou enfin, comme l'ont prétendu quelques Philosophes, dans un milieu fort dense qui ne résiste pas (ce qui seroit néanmoins très-difficile à concevoir); mais quelque parti qu'on prenne sur la nature du milieu dans lequel les planetes se meuvent, il est au moins constant par l'observation, qu'elles ont une tendance vers le soleil. Ainsi la gravitation des planetes vers le soleil, quelle qu'en soit la cause, est un fait qu'on doit regarder comme démontré, ou rien ne l'est en Physique. La gravitation des planetes secondaires

ou satellites vers leurs planetes principales, est un second fait évident & démontré par les memes raisons & par les mêmes faits. Les preuves de la gravitation des planetes principales vers leurs satellites ne sont pas en aussi grand nombre ; mais elles suffisent cependant pour nous faire reconnoître cette gravitation. Les phénomenes du flux & reflux de la mer, & sur-tout ceux de la précession des équinoxes, si bien d'accord avec les observations, prouvent invinciblement que la terre tend vers la lune. Nous n'avons pas (du moins jusqu'ici) de semblables preuves pour les autres satellites ; mais l'analogie seule ne suffit-elle pas pour nous faire conclure que l'action entre les planetes & leurs satellites est réciproque ? On peut à la vérité abuser en Physique de cette maniere de raisonner, pour s'élever quelquefois à des conclusions trop générales ; mais il semble, ou qu'il faut absolument renoncer à l'analogie, ou que tout concourt ici pour nous engager à en faire usage.

Si l'action est réciproque entre chaque planete & ses satellites, elle ne paroît pas l'être moins entre les planetes

premieres. Indépendamment des raiſons tirées de l'analogie, qui ont à la vérité moins de force ici que dans le cas dont on vient de parler, mais qui pourtant en ont encore, il eſt certain que Saturne éprouve dans ſon mouvement des variations ſenſibles ; & il eſt fort vraiſemblable que Jupiter eſt la principale cauſe de ces variations. Le tems ſeul, il eſt vrai, pourra nous éclairer pleinement ſur ce point, les Géometres & les Aſtronomes n'ayant encore ni des obſervations aſſez complettes ſur les mouvemens de Saturne, ni une théorie aſſez exacte des dérangemens que Jupiter lui cauſe. Mais il y a beaucoup d'apparence que Jupiter, qui eſt ſans comparaiſon la plus groſſe de toutes les planetes, entre au moins pour beaucoup dans la cauſe de ces dérangemens. Nous diſons pour beaucoup & non pour tout ; car outre une cauſe dont nous parlerons bientôt, l'action des cinq ſatellites de Saturne pourroit encore produire quelque dérangement dans cette planete ; & peut-être ſera-t-il néceſſaire d'avoir égard à l'action des ſatellites pour déterminer entiérement & avec exactitude toutes les inégalités

du mouvement de Saturne, aussi bien que celles de Jupiter.

Si les satellites agissent sur les planetes principales, & si celles-ci agissent les unes sur les autres, elles agissent donc aussi sur le Soleil ; c'est une conséquence assez naturelle. Mais jusqu'ici les faits nous manquent encore pour la vérifier. Le moyen le plus sûr de décider cette question, est d'examiner les inégalités de Saturne. Car il est démontré, que si Jupiter & Saturne agissent sur le Soleil, il doit résulter de cette action une variation particuliere dans le mouvement apparent de Saturne vû du Soleil; c'est aux Astronomes à s'assurer si cette variation existe, & si elle est telle que la théorie la donne.

On peut voir par ce détail quels sont les différens degrés de certitude que nous avons jusqu'ici du systême de l'attraction, & quelle nuance observent ces degrés. Ce sera la même chose, quand on voudra transporter le systême général de l'attraction des corps célestes, à l'attraction des corps terrestres ou sublunaires. Nous remarquerons en premier lieu, que cette attraction ou gravitation générale se manifeste moins

en détail dans toutes les parties de la matiere qui nous environne, qu'elle ne fait pour ainſi dire en total dans les différens globes qui compoſent le ſyſtême du monde ; nous remarquerons outre cela, qu'elle ſe manifeſte dans quelques-uns des corps terreſtres plus que dans les autres, qu'elle paroît agir ici par impulſion, là par une méchanique inconnue, ici ſuivant une loi, là ſuivant une autre ; enfin plus nous généraliſerons & nous étendrons la gravitation, plus ſes effets nous paroîtront variés, & plus nous la trouverons obſcure, & en quelque maniere informe, dans les phénomenes qui en réſultent ou que nous lui attribuons. Soyons donc très-réſervés ſur cette généraliſation, auſſi bien que ſur la nature de la force qui produit la gravitation des planetes. Reconnoiſſons ſeulement que les effets de cette force n'ont pu ſe réduire encore à aucune des lois connues de la Méchanique ; n'empriſonnons point la nature dans les limites étroites de notre intelligence ; approfondiſſons aſſez l'idée que nous avons de la matiere, pour être circonſpects ſur les propriétés que nous lui attribuons, ou que nous lui

refuſons ; & n'imitons pas le grand nombre des Philoſophes modernes, qui en affectant un doute raiſonné ſur les objets qui les intéreſſent le plus, ſemblent vouloir ſe dédommager de ce doute par des aſſertions prématurées ſur les queſtions qui les touchent le moins.

Il y a donc, par rapport à l'attraction, deux points ſur leſquels on ne ſauroit procéder avec trop de prudence ; le premier eſt de ne pas prononcer trop affirmativement ſur la nature de la cauſe qui produit la gravitation des planetes ; le ſecond de ne pas tranſporter trop légérement cette force, des corps céleſtes aux corps qui nous environnent. D'un côté on n'a pu juſqu'à préſent déduire l'attraction des autres lois connues de la nature, & en particulier des lois de l'impulſion des fluides ; de l'autre il paroît difficile de comprendre comment deux corps placés dans le vuide agiſſent l'un ſur l'autre par leur ſeule préſence. La difficulté de le concevoir augmente encore, quand on fait attention à la loi ſuivant laquelle l'attraction agit. Les corps céleſtes s'attirent en raiſon inverſe du quarré de leurs diſtances, c'eſt-à-dire qu'à une

diſtance double leur attraction eſt quatre fois moindre, neuf fois à une diſtance triple, & ainſi du reſte. Or ſi la ſeule préſence des corps ſuffit pour produire leur attraction, pourquoi cette attraction n'eſt-elle pas la même à quelque diſtance que ce ſoit? L'action de la lumiere, & en général pluſieurs autres actions ſemblables, ſont à la vérité en raiſon inverſe du quarré de la diſtance comme celle de l'attraction; mais l'action de la lumiere paroît produite par des corpuſcules qui ſont élancés ou pouſſés par le corps lumineux; & comme le nombre des rayons qui partant d'un centre frappent un même corps, diminue à meſure que le corps s'éloigne, il eſt évident que la diſtance doit diminuer l'action de la lumiere. Dans le ſyſtême de l'attraction on ne peut rien imaginer de ſemblable, à moins qu'on n'attribue l'attraction à l'action d'un fluide, hypotheſe qui ne ſauroit à d'autres égards ſe concilier avec les phénomenes. Soit que M. Newton fût frappé de ces raiſons ou de quelques autres ſemblables, ſoit qu'il voulût ménager les préjugés bien ou mal fondés des Philoſophes de ſon tems ſur la néceſ-

ſité de l'impulſion pour produire le mouvement des corps, il ne s'eſt jamais expliqué clairement par rapport à la nature de la force attractive. Il ne nie point qu'elle ne puiſſe être l'effet de l'impulſion; il tâche même de l'y réduire. Mais les idées qu'il propoſe pour remplir ce but, ſont ſi imparfaites & ſi vagues, qu'il eſt difficile de penſer qu'un ſi grand Philoſophe pût en être ſatisfait. On ſent même en le liſant, malgré tous les faux fuyans dont il ſe couvre, qu'il étoit fort porté à regarder l'attraction comme un premier principe & comme une loi primitive de la nature. Car d'un côté il admet une attraction réciproque entre les corps, réciprocité qui ſemble ſuppoſer que l'attraction eſt une propriété inhérente à la matiere; de l'autre il remarque que la gravitation eſt proportionnelle à la quantité de matiere que les corps contiennent, & qu'elle vient d'une cauſe qui *pénetre* les corps, au lieu que l'impulſion eſt proportionnelle à la quantité de ſurface. Enfin, ce qui ſemble dévoiler pleinement la maniere dont M. Newton penſoit à cet égard, c'eſt qu'il a conſenti qu'on imprimât à la

tête de la 2^e^. Edition de ses principes la fameuse préface, dans laquelle M. Cotes son disciple dit expressément que l'attraction est une propriété aussi essentielle à la matiere que l'impénétrabilité & l'étendue; assertion qui nous paroît trop précipitée, quelque sentiment qu'on suive d'ailleurs sur la nature de la force attractive. Car cette force pourroit être une propriété *primordiale*, un principe général de mouvement dans la nature, sans être pour cela une propriété *essentielle* de la matiere. Dès que nous concevons un corps, nous le concevons étendu, impénétrable, divisible & mobile; mais nous ne concevons pas nécessairement qu'il agisse sur un autre corps. La gravitation, si elle est telle que la conçoivent les Attractionnaires décidés, ne peut avoir pour cause que la volonté d'un être souverain, qui aura voulu que les corps agissent les uns sur les autres à distance comme dans le contact.

Quoi qu'il en soit, fût-il absolument impossible de réduire la force attractive aux lois de l'impulsion, c'est aux phénomenes seuls à nous décider sur l'existence de cette force. Si parmi ceux

que

que nous connoissons, ou que nous découvrirons dans la suite, il s'en trouvoit quelques-uns de contraires à l'attraction, nos Géometres en seroient plus embarassés, & nos Métaphysiciens plus à leur aise. Mais s'ils décidoient en sa faveur, il faudroit bien prendre le parti de l'admettre, dût-on se résoudre à n'avoir pas une idée plus nette de la vertu par laquelle les corps s'attirent que de celle par laquelle ils se choquent. Croit-on en effet avoir une idée claire de la vertu impulsive des corps? Quoiqu'il soit bien prouvé qu'une portion de matiere mise en mouvement doit communiquer une partie de ce mouvement à une autre portion de matiere qu'elle rencontre, peut-on concevoir d'une maniere distincte cette vertu secrette par laquelle le mouvement se transmet d'un corps dans un autre? Les phénomenes nous prouvent l'existence de la matiere, sans nous rien apprendre sur sa nature. Les mêmes phénomenes nous font connoître les forces qui agissent sur elle, sans nous éclairer sur la nature de ces forces.

L'extension du principe de l'attraction aux corps qui nous environnent,

eſt encore un point ſur lequel les Philoſophes ne ſauroient être trop réſervés. En premier lieu, la maniere dont on explique par cette derniere attraction pluſieurs phénomenes, n'eſt pas à beaucoup près auſſi préciſe que celle dont on explique par le même principe les phénomenes aſtronomiques. En ſecond lieu, les attractions tant magnétiques qu'électriques, paroiſſent l'effet d'un fluide inviſible, & doivent nous faire douter ſi un pareil fluide n'eſt pas auſſi la cauſe des autres attractions qu'on obſerve entre les corps terreſtres. En troiſieme lieu, l'expérience prouve invinciblement que la force attractive entre les corps terreſtres doit avoir d'autres lois que celles de l'attraction planétaire; & c'eſt peut-être une raiſon de douter qu'elle exiſte en effet; car il n'eſt pas naturel de penſer que la loi de l'attraction, ſi cette loi eſt un principe primitif, ne ſoit pas uniforme & abſolument la même pour toutes les parties de la matiere. Quelques Philoſophes, il eſt vrai, ont imaginé des lois d'attraction qui paroiſſent renfermer celle des corps céleſtes & celle qu'on ſuppoſe entre les corps terreſ-

tres qui nous environnent. Mais outre que les lois imaginées à cet effet n'ont pas cette simplicité qui pourroit seule prévenir en leur faveur, elles ne sont pas aussi propres qu'on l'imagine à concilier tous les phénomenes. Car suivant ces lois l'attraction devroit être presque infiniment grande dans le contact des corps ; ainsi la pesanteur des corps qui touchent la surface de la terre, devroit être fort différente de celle des corps qui en sont peu éloignés, ce qui est contraire aux observations. Gardons nous donc bien de précipiter notre jugement sur la nature & sur l'existence même d'une force attractive entre les corps terrestres. Le systême du monde nous donne lieu de soupçonner légitimement, que les mouvemens des corps n'ont peut-être pas l'impulsion seule pour cause ; que ce soupçon nous rende sage ; ne nous pressons pas de conclure que l'attraction soit un principe universel, jusqu'à ce que nous y soyons forcés par les phénomenes. Nous aimons, il est vrai, à généraliser en Philosophie nos découvertes, & jusqu'à nos hypotheses ; cette maniere de raisonner nous plait, parce qu'elle flatte

notre vanité & ſoulage notre pareſſe ; mais la nature n'eſt pas obligée de ſe conformer à nos idées. Tâchons de bien diſtinguer ce qui eſt autour de nous, & ne portons notre vue au-delà qu'avec beaucoup de timidité : autrement nous n'en verrions que plus mal en croyant voir plus loin ; les objets éloignés ſeroient toujours confus, & ceux qui étoient à nos pieds nous échapperoient.

Nous avons dit plus haut que les phénomenes ſont le ſeul moyen de juger l'attraction. Mais s'il ne faut pas prononcer trop légérement qu'ils y ſont conformes, il ne faut pas non plus juger trop précipitamment qu'ils y ſont contraires. Tel effet qui paroît contredire en apparence le ſyſtême de la gravitation, en devient une des plus fortes preuves quand on ſait l'approfondir, & démêler les cauſes qui le produiſent. Nous n'en apporterons que deux exemples. Les Philoſophes conviennent unanimement que le flux & reflux de la mer eſt dû principalement à l'action de la lune ; mais ils ſe partagent ſur la maniere dont cette action produit le flux & reflux. Les Carté-

siens prétendent que la lune en passant au-dessus de la terre, presse le fluide renfermé entre la terre & elle, & que la pression de ce fluide fait soulever les eaux au-dessous de la lune. On leur objecte avec raison que cette pression devroit refouler les eaux au lieu de les élever. Mais de leur côté ils objectent aux Newtoniens, que si l'attraction de la lune sur la terre produisoit le flux & reflux, cette attraction en élevant les eaux dans le méridien au-dessus duquel la lune est placée, devroit les abaisser dans la partie opposée du même méridien; or il est bien constaté par les observations, que les eaux s'élevent également quand la lune passe au méridien, soit au-dessus soit au-dessous de l'horison. Pour répondre sans figure, sans calcul, & d'une maniere simple & facile à cette objection tant répetée, une des principales que les Cartésiens ont opposée au systême de la gravitation, imaginons que la terre soit une masse en partie solide & en partie fluide, & que la lune exerce son attraction sur cette masse; supposons de plus, que les parties dont la terre est composée

gravitent vers son centre, en même tems qu'elles sont attirées par la lune; il est certain que si toutes les parties du fluide & du globe qu'il couvre étoient attirées avec une égale force, & suivant des directions paralleles, l'action de la lune n'auroit d'autre effet, que de mouvoir ou de déplacer toute la masse du globe & du fluide, sans causer d'ailleurs aucun dérangement dans la situation respective de leurs parties. Mais suivant les lois de l'attraction, les parties de l'hémisphere supérieur, c'est-à-dire, de celui qui est le plus près de la lune, sont attirées avec plus de force que le centre du globe, & au contraire les parties de l'hémisphere inférieur sont attirées avec moins de force; d'où il s'ensuit que le centre du globe étant mu par l'action de la lune, le fluide qui couvre l'hémisphere supérieur, & qui est attiré plus fortement, doit tendre à se mouvoir plus vîte que le centre, & par conséquent s'élever, avec une force égale à l'excès de la force qui l'attire sur celle qui attire le centre. Au contraire le fluide de l'hémisphere inférieur étant moins attiré que le centre du

globe, doit se mouvoir moins vîte; il doit donc fuir ce centre pour ainsi dire, & s'en éloigner avec une force à peu près égale à celle du fluide de l'hémisphere supérieur. Ainsi le fluide s'élevera aux deux points opposés qui sont dans la ligne par où passe la lune. Toutes les parties de ce fluide accourront, si on peut s'exprimer ainsi, pour s'approcher de ces points avec d'autant plus de vîtesse qu'elles en seront plus proches. Le sophisme des Cartésiens consiste, en ce qu'ils supposent que l'élévation des eaux de la mer est produite par l'attraction totale que la lune exerce sur ces eaux; au lieu qu'elle n'est produite que par la différence de cette attraction, & de celle que la lune exerce sur le centre de la terre.

Il en est de même d'une autre objection des Cartésiens sur les orbites planétaires. S'il étoit vrai, disent-ils, que les planetes eussent une force de tendance vers le soleil, elles devroient s'en approcher continuellement, & par conséquent décrire autour de cet astre des orbes en spirale au lieu de courbes qui rentrent en elles-mêmes. Mais qui ne voit que le mouvement des planetes

dans leur orbite eſt compoſé de deux autres ; d'un mouvement rectiligne en vertu duquel elles tendent continuellement à s'échapper par la tangente, & d'un mouvement de tendance vers le ſoleil, qui change ce mouvement rectiligne en curviligne, & retient à chaque inſtant les planetes dans leur orbite ? Par le premier de ces mouvemens les planetes tendent à s'éloigner du ſoleil ; par le ſecond elles tendent à s'en rapprocher. Si donc la force du premier mouvement pour les éloigner du centre, eſt plus grande que celle du ſecond mouvement pour les en rapprocher, elles doivent s'éloigner du ſoleil malgré leur gravitation vers cet aſtre. Le calcul ſeul peut déterminer les cas où l'une des deux forces l'emporte ſur l'autre ; & ce calcul fait voir en effet, que quand une planete eſt arrivée à une certaine diſtance du ſoleil, elle doit s'en éloigner de nouveau juſqu'à un certain point, pour s'en rapprocher enſuite.

Ces deux exemples indiquent ſuffiſamment au Philoſophe la méthode qu'il doit ſuivre, ſoit pour déterminer la nature de la force qui fait tendre les planetes les unes vers les autres,

ſoit pour connoître les effets de cette force. Mais en voilà aſſez par rapport à cet objet, le premier & preſque le ſeul ſur lequel doive rouler l'Aſtronomie phyſique.

Nous finirons cet article par une obſervation que nous ne pouvons refuſer à la vérité. Qu'on examine avec attention ce qui a été fait depuis quelques années par les plus habiles Mathématiciens ſur le ſyſtême du monde, on conviendra, ce me ſemble, que l'Aſtronomie phyſique eſt aujourd'hui plus redevable aux François qu'à aucune autre nation. C'eſt dans les travaux qu'ils ont entrepris, dans les ouvrages qu'ils ont mis ſous les yeux de l'Europe, que le ſyſtême Newtonien trouvera déſormais ſes preuves les plus inconteſtables & les plus profondes. Il eſt vrai qu'en Mathématique, toutes choſes d'ailleurs égales, chaque ſiecle doit l'emporter ſur celui qui le précede, parce qu'en profitant des lumieres qu'il en a reçues, il y ajoute encore; mais on n'en doit pas moins de juſtice à ceux qui ſavent le mieux profiter de ces lumieres, & les étendre davantage. S'il y a un cas dans lequel la prévention nationale ſoit per-

mise, ou plutôt dans lequel cette prévention ne puisse avoir lieu, c'est lorsqu'il s'agit de découvertes purement géométriques, dont la réalité ni la propriété ne peuvent être contestées, & dont le fruit appartient d'ailleurs à tout l'univers. Ainsi notre nation, que certains savans étrangers, & peut-être même quelques François semblent prendre à tâche de rabaisser, ne pourroit-elle pas s'appliquer avec raison ce qu'un Écrivain éloquent & Philosophe a dit de son siecle, qui à plusieurs égards ressembloit assez au nôtre? *Nec omnia apud priores meliora, sed nostra quoque ætas quædam artium & laudis imitanda posteris tulit.*

XVIII.

Optique.

Avant que de passer de l'Astronomie à la Physique proprement dite, il est deux parties de cette derniere science sur lesquelles les Mathématiques ont une influence si considérable, qu'il est nécessaire de les envisager séparément.

La premiere est l'Optique, qui renferme la théorie de la lumiere & les lois de la vision. La théorie de la lumiere & l'examen de ses propriétés forment un objet presque entiérement mathématique. Sans s'embarasser si la lumiere se propage par la pression d'un fluide, ou, ce qui paroît plus vraisemblable, par une émission de corpuscules lancés du corps lumineux; sans discuter les difficultés particulieres à chacune de ces hypotheses, difficultés assez considérables pour avoir fait douter au grand Newton *si la lumiere étoit un corps*, il suffit au Philosophe d'observer trois choses; que la lumiere se répand en ligne droite; qu'elle se réfléchit par un angle égal à l'angle d'incidence; & qu'enfin elle se rompt en passant d'un milieu dans un autre, suivant certaines lois que l'expérience peut aisément découvrir. Ces trois principes serviront à démontrer les lois que suit la lumiere dans sa réfléxion sur différentes surfaces; celles de son passage à travers différens milieux; celles de la différente réfrangibilité des rayons, qui produit la différence des couleurs, & d'où résulte entre autres l'explication rigou-

reuſe & mathématique de l'arc-en-ciel; phénomene admirable, dont il eſt aſſez étonnant que le Philoſophe connoiſſe ſi bien la cauſe, en même tems qu'il ignore pourquoi une pierre tombe; tant l'étude de la nature ſemble faite pour flatter & pour humilier à la fois la vanité humaine.

Quiconque réfléchira ſur la maniere dont on démontre en Optique ces différentes propriétés de la lumiere, ne ſera pas ſurpris que l'illuſtre aveugle Saunderſon ait donné des leçons publiques de cette ſcience, ſans avoir aucune idée de la maniere dont les rayons de lumiere produiſent la viſion. Il lui ſuffiſoit de regarder ces rayons comme des faiſceaux de lignes droites, qui en agiſſant ſur les yeux produiſoient à peu près l'effet du toucher; avec cette différence que le toucher s'exerce par le contact immédiat, & la vue par l'action d'une matiere placée entre l'œil & le corps lumineux, à peu près comme un aveugle reconnoît au moyen de ſon bâton les corps éloignés de lui. Ces ſuppoſitions faites, les propoſitions d'Optique étoient pour Saunderſon des Théorêmes de Géométrie pure, qu'il

démontroit comme il eût fait ceux d'Euclide, & où se trouve en effet la même évidence mathématique.

Il s'en faut beaucoup qu'on puisse porter cette évidence dans la partie de l'Optique qui examine les lois de la vision. Rien n'est moins satisfaisant, il faut l'avouer, que les raisonnemens des Philosophes sur les moyens par lesquels l'œil juge de la distance & de la grandeur apparente des objets, sur le lieu où l'on voit l'image dans les miroirs & dans les verres courbes, enfin sur les jugemens qu'on porte de la grandeur de cette même image. Ce sont là néanmoins les questions préliminaires & fondamentales de la Théorie de la vision, dans laquelle il est impossible de faire aucun progrès sans les avoir résolues. Aussi le Philosophe ne doit-il guere traiter ces différens objets, que pour faire sentir combien il y reste à desirer, ou plutôt que tout y est encore à faire; & pour indiquer, s'il est possible, les moyens de répandre de nouvelles lumieres sur une matiere si curieuse.

Ce que nous venons de dire de l'Optique, nous pouvons le dire à peu

près d'une autre ſcience qui lui eſt analogue, de l'Acouſtique ou de la Théorie des ſons. Les Mathématiques nous fourniſſent des méthodes pour calculer les vibrations des cordes ſonores, eu égard à leur degré de tenſion, à leur groſſeur & à leur longueur; mais quelle eſt la cauſe du plaiſir que certains accords produiſent en nous, & des ſenſations déſagréables que d'autres nous font éprouver? Voilà ſur quoi nous ne ſommes pas plus inſtruits qu'on l'étoit du tems de Pytagore. Il ne faut en ce genre qu'une legere connoiſſance des faits pour ſe convaincre de l'inſuffiſance des raiſons qu'on en donne (*p*). L'expérience ſeule eſt donc la baſe de l'Acouſtique, & c'eſt de là qu'il en faut tirer les regles. Un célebre Muſicien de nos jours à déjà frayé cette route, en déduiſant avec ſuccès de la réſonnance du corps ſonore les principales regles de l'harmonie. Mais ayant à débrouiller le premier cette matiere difficile, qui ſur un grand nombre de points importans ne paroît pas ſuſceptible de démonſtration, il a

(*p*) *Voyez* dans l'Encyclopédie les articles CONSONANCE & FONDAMENTAL.

été souvent obligé, comme il le reconnoît lui-même, de multiplier les *analogies*, *les transformations*, *les convenances*, pour satisfaire la raison *autant qu'il est possible* dans l'explication des phénomenes. L'illustre Artiste dont il s'agit, a été pour nous le Descartes de la Musique. On ne peut se flatter, ce me semble, de faire quelque progrès dans la théorie de cette science, qu'en suivant la méthode qu'il a tracée.

XIX.

Hydrostatique & Hydraulique.

LA seconde science dont nous avons à parler, est celle de l'équilibre & du mouvement des fluides, & de leur action sur les corps solides qui y sont plongés. La théorie de l'équilibre des fluides se nomme Hydrostatique; celle de leur mouvement & de leur résistance s'appelle Hydraulique.

Si on connoissoit la figure & la disposition mutuelle des particules qui composent les fluides, il ne faudroit point d'autres principes que ceux de la

Méchanique ordinaire, pour déterminer les lois de leur équilibre, de leur mouvement & de leur action; car la recherche de ces lois dans un systême quelconque de corpuscules, n'est qu'un problême de Méchanique pour la solution duquel on a tous les principes qu'on peut desirer. Cependant plus le nombre des corpuscules seroit grand, plus il deviendroit difficile d'appliquer le calcul aux principes d'une maniere simple & commode; ainsi une telle méthode ne seroit guere pratiquable dans la Méchanique des fluides. Mais nous sommes même bien éloignés d'avoir toutes les données nécessaires pour être à portée de faire usage de cette méthode. Nous ignorons la figure & l'arrangement des parties des fluides; nous ignorons comment ces parties se meuvent entre elles. Il y a d'ailleurs une si grande différence entre un fluide & un amas de corpuscules solides, que les lois de la pression des fluides sont très-différentes des lois de la pression des solides. L'expérience seule à pu nous instruire en détail des lois de l'Hydrostatique, que la théorie la plus subtile n'auroit jamais pu nous faire soup-

çonner ; & depuis même qu'elles sont connues, on n'a pu trouver encore d'hypothese satisfaisante pour les expliquer, & pour les réduire aux principes ordinaires du mouvement & de l'équilibre. Aussi le méchanisme intérieur des fluides, si peu analogue à celui des autres corps, devroit être pour les Philosophes un objet particulier d'admiration, si l'étude des phénomenes les plus simples ne les avoit accoutumés à ne s'étonner de rien, ou plutôt à s'étonner également de tout. Aussi peu éclairés que le peuple sur les premiers principes de toutes choses, ils n'ont & ne peuvent avoir d'avantage que dans la combinaison quils font de ces principes & dans les conséquences qu'ils en tirent; & c'est dans cette espece d'Analyse que les Mathématiques leur sont utiles. C'est avec le secours seul de ces sciences qu'il est permis de pénétrer dans les fluides, & de découvrir le jeu de leurs parties, l'action qu'exercent les uns sur les autres ces atomes innombrables dont un fluide est composé, & qui paroissent tout à la fois unis & divisés, dépendans & indépendans les uns des autres.

L'ignorance où l'on est de la consti-

tution intérieure des fluides, n'a donc pas empêché les Physiciens Géometres de faire de grands progrès dans la science de l'équilibre & du mouvement de ces corps. Ne pouvant déduire immédiatement & directement de la nature des fluides les lois de leur équilibre & de leur mouvement, ils les ont au moins réduites à des principes d'expérience, qu'ils ont regardé (faute de mieux) comme les propriétés fondamentales des fluides, & comme celles auxquelles il falloit rapporter toutes les autres. La nature est une machine immense dont les ressorts principaux nous sont cachés; nous ne voyons même cette machine qu'à travers un voile qui nous dérobe le jeu des parties les plus délicates; entre les parties plus frappantes, ou si l'on veut plus grossieres, que ce voile nous permet d'entrevoir & de découvrir, il en est plusieurs qu'un même ressort met en mouvement, & c'est là surtout ce que nous devons chercher à démêler. Condamnés comme nous le sommes à ignorer l'essence & la contexture intérieure des corps, la seule ressource qui reste à notre sagacité est de tâcher au moins de saisir dans

chaque matiere l'analogie des phénomenes, & de les rappeller tous à un petit nombre de faits primitifs & fondamentaux. C'est ainsi que Newton, sans assigner la cause de la gravitation universelle, n'a pas laissé de démontrer que le systême du monde est uniquement appuyé sur les lois de cette gravitation.

Nous jugerons aisément du plan que nous devons suivre dans la Méchanique des fluides, si nous examinons d'abord quelle différence il doit y avoir entre les principes généraux de cette méchanique, & ceux de la méchanique des corps ordinaires. Ces derniers principes, comme nous l'avons dit plus haut, peuvent se réduire à trois; savoir la force d'inertie, le mouvement composé, & l'équilibre de deux masses égales, animées en sens contraire de vîtesses virtuelles égales. Nous avons donc ici deux questions à résoudre; en premier lieu si ces trois principes sont les mêmes pour les fluides que pour les solides; en second lieu s'ils suffisent à la méchanique des fluides.

Les particules des fluides étant des corps, il n'est pas douteux que le prin-

cipe de la force d'inertie, & celui du mouvement composé, ne conviennent à chacune de ces parties. Il en seroit de même du principe de l'équilibre, si on pouvoit comparer séparément les particules fluides entr'elles : mais nous ne pouvons comparer ensemble que des masses, dont l'action mutuelle dépend de l'action combinée de différentes parties qui nous sont inconnues.

L'équilibre des fluides animés par une force de direction & de quantité constante, comme la pesanteur, est celui qui se présente d'abord à examiner, & qui est en effet le plus facile. Si on verse une liqueur homogene dans un tuyau composé de deux branches cilindriques égales & verticales, unies ensemble par une branche cilindrique horizontale, la premiere chose qu'on observe, c'est que la liqueur ne sauroit être en équilibre, sans être à la même hauteur dans les deux branches. Il est facile de conclure de là, que le fluide contenu dans la branche horizontale est pressé en sens contraires par l'action des colomnes verticales. L'expérience apprend de plus, que si une des branches verticales, & même, si l'on veut, une

partie de la branche horizontale est anéantie, il faut pour retenir le fluide, la même force qui seroit nécessaire pour soutenir un tuyau cilindrique égal à l'une des branches verticales, & rempli de fluide à la même hauteur; & qu'en général, quelle que soit l'inclinaison de la branche qui joint les deux branches verticales, le fluide est également pressé dans le sens de cette branche & dans le sens vertical. Il n'en faut pas davantage pour nous convaincre, que les parties des fluides pesans sont pressées & pressent également en tous sens. Cette propriété étant une fois découverte, on peut aisément reconnoître qu'elle n'est pas bornée aux fluides dont les parties sont animées par une force constante & de direction donnée; mais qu'elle appartient toujours aux fluides, quelles que soient les forces qui agissent sur leurs différentes parties. Il suffit pour s'en assurer, d'enfermer une liqueur dans un vase & de la presser avec un piston; car si on fait une ouverture en quelque point que ce soit de ce vase, il faudra appliquer en cet endroit une pression égale à celle du piston pour retenir la liqueur; observa-

tion qui prouve inconteſtablement que la preſſion des particules ſe répand également en tout ſens, quelle que ſoit la puiſſance qui tend à les mouvoir.

Cette propriété générale, l'égalité de preſſion en tous ſens, conſtatée par une expérience très ſimple, eſt le fondement de tout ce qu'on peut démontrer ſur l'équilibre des fluides. Néanmoins, quoiqu'elle ſoit connue & miſe en uſage depuis fort longtems, il eſt aſſez ſurprenant que les lois principales de l'Hydroſtatique en ayent été ſi obſcurément déduites. Parmi une foule d'Auteurs dont la plupart n'ont fait que copier ceux qui les avoient précédés, à peine en trouve-t-on qui explique avec quelque clarté, pourquoi deux liqueurs ſont en équilibre dans un ſiphon; pourquoi l'eau contenue dans un vaſe qui va en s'élargiſſant de haut en bas, preſſe le fond de ce vaſe avec autant de force que ſi elle étoit contenue dans un vaſe cilindrique de même baſe & de même hauteur, quoiqu'en ſoutenant le premier de ces deux vaſes, on ne porte que le poids du liquide qui y eſt contenu; pourquoi un corps d'une peſanteur égale à celui d'un pa-

reil volume de fluide, s'y soutient en quelque endroit qu'on le place. On ne viendra jamais à bout de démontrer exactement ces propositions, que par un calcul net & précis de toutes les forces qui concourent à la production de l'effet qu'on veut examiner, & par la détermination exacte de la force qui en résulte.

Un Auteur moderne a prétendu expliquer l'égalité de pression des fluides en tout sens, par la figure sphérique & la disposition qu'il leur suppose; il prend trois boules dont les centres soient disposés en un triangle équilatéral de base horizontale, & il fait voir aisément que la boule supérieure presse avec la même force en embas, qu'elle presse latéralement sur les deux boules voisines. On sent combien cette preuve est insuffisante : elle suppose que les particules des fluides sont sphériques, ce qui peut être probable, mais n'est pas démontré : elle suppose que les deux boules d'en bas soient disposées de maniere que leur centre soit dans une ligne horizontale : elle ne démontre enfin l'égalité de pression avec la pression verticale, que pour les deux directions qui

font avec la verticale un angle de 60 degrés, & nullement pour les autres.

Nous avons remarqué plus haut, qu'en général les lois du mouvement & de l'action d'un systême de corps qui agissent les uns sur les autres, se réduisent à celles de l'équilibre de ce même systême de corps. D'où il s'ensuit que les lois du mouvement des fluides & de leur action, se réduisent à celle de l'équilibre des mêmes fluides. Par ce principe on peut résoudre les questions les plus délicates & les plus difficiles sur le mouvement des fluides & sur la pression qu'ils exercent quand ils sont mus.

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici le peu de solidité d'un principe employé autrefois par presque tous les Auteurs d'Hydraulique, & dont plusieurs se servent encore aujourd'hui pour déterminer le mouvement d'un fluide qui sort d'un vase. Selon ces Auteurs, le fluide qui s'échappe à chaque instant, est pressé par le poids de chaque colomne fluide dont il est la base. Cette proposition est évidemment fausse, lorsque le fluide coule dans un vase cilindrique entiérement ouvert & sans

aucun

aucun fond. Car la liqueur descend alors comme feroit une masse solide & pesante, sans que ses parties exercent les unes sur les autres aucune action, puisqu'elles se meuvent toutes avec une égale vîtesse. Si le fluide sort du tuyau par une ouverture faite au fond, alors la partie qui s'échappe à chaque instant peut à la vérité souffrir quelque pression par l'action oblique & latérale de la colomne qui appuye sur le fond; mais comment prouvera-t-on que cette pression est précisément égale (surtout lorsque le fluide est en mouvement) au poids de la colomne de fluide qui auroit l'ouverture du fond pour base?

Il ne faut pas dissimuler au reste, que quand on veut appliquer le calcul d'une maniere rigoureuse aux lois du mouvement & de l'action des fluides, sans se permettre aucune hypothese arbitraire, on trouve dans cette explication plus de difficultés qu'on ne pourroit d'abord en attendre; & qu'on ne parvient pas sans peine à démontrer sur cette matiere les vérités les plus généralement connues, dont la plupart sont assez mal prouvées dans presque tous les Livres de Physique. On ne

doit pas même être surpris, que dans cette matiere épineuse la solution des problêmes ou se refuse entiérement à l'analyse, ou ne puisse en être déduite que d'une maniere très-imparfaite; mais c'est avoir beaucoup fait dans un sujet si difficile, que de s'assurer jusqu'où peut aller la théorie, & de fixer, pour ainsi-dire les limites où elle doit s'arrêter. Souvent l'expérience même ne nous offre sur cet objet que des lumieres fort imparfaites; car quand on compare entr'elles les expériences qui ont été faites jusqu'ici, pour déterminer par exemple la résistance des fluides, on les trouve si peu d'accord qu'il n'y a peut-être encore aucun fait parfaitement constaté à cet égard. La multitude des forces, soit actives, soit passives, est ici compliquée à un tel degré, qu'il paroit presque impossible de déterminer séparément l'effet de chacune; de distinguer celui qui vient de la force d'inertie d'avec celui qui résulte de la tenacité, & ceux-ci d'avec l'effet que doivent produire la pesanteur & le frottement des particules. D'ailleurs quand on auroit démêlé dans un seul cas les effets de chacune de ces forces & la

loi qu'elles suivent, seroit-on bien fondé à conclure, que dans un cas où les particules agiroient tout autrement, tant par leur nombre que par leur direction, leur disposition & leur vîtesse, la loi des effets ne seroit pas toute différente ? Cette matiere pourroit bien être du nombre de celles où les expériences faites en petit n'ont presque aucune analogie avec les expériences faites en grand, & les contredisent même quelquefois; où chaque cas particulier demande presque une expérience isolée, & où par conséquent les résultats généraux sont toujours très-fautifs & très-imparfaits.

Mais eût-on fait autant de progrès qu'on en a fait peu dans la connoissance du mouvement & de l'action des fluides, cette connoissance nous seroit encore assez peu utile pour résoudre des questions d'un genre plus compliqué, quoique d'ailleurs très-importantes en elles-mêmes. Il ne faudroit pas s'imaginer surtout, avec quelques Médecins modernes, que la théorie du mouvement des fluides dans des tuyaux ou solides ou flexibles, pût nous conduire à celle de la méchanique du corps

humain, de la vîteſſe du ſang, de ſon action ſur les vaiſſeaux dans leſquels il circule. Il ſeroit néceſſaire pour réuſſir dans une telle recherche, de ſavoir exactement juſqu'à quel point les vaiſſeaux peuvent ſe dilater; de quelle maniere & ſuivant quelle loi ils ſe dilatent; de connoître parfaitement leur figure, leur élaſticité plus ou moins grande, leurs différentes anaſtomoſes, le nombre, la force, & la diſpoſition de leurs valvules, le degré de chaleur & de ténacité du ſang, les forces motrices qui le pouſſent. Encore quand chacune de ces choſes ſeroit parfaitement connue, la grande multitude d'élémens qui entreroient dans une pareille théorie, nous conduiroit vraiſemblablement à des calculs impraticables. C'eſt en effet ici un des cas les plus composés d'un problême, dont le cas le plus ſimple eſt fort difficile à réſoudre. Lorſque les effets de la nature ſont trop compliqués & trop peu connus pour pouvoir être ſoumis à nos calculs, l'expérience eſt le ſeul guide qui nous reſte; nous ne pouvons nous appuyer que ſur des inductions déduites d'un grand nombre de faits. Voilà le plan que nous de-

vons suivre dans l'examen d'une machine aussi composée que le corps humain. Il n'appartient qu'à des Physiciens oisifs de s'imaginer qu'à force d'algebre & d'hypotheses ils viendront à bout d'en dévoiler les ressorts.

X X.

Physique générale.

LES principes que nous venons d'établir sur la maniere dont-on doit traiter la théorie des fluides, peuvent également s'appliquer à la Physique prise dans toute son étendue. L'étude de cette science roule sur deux points qu'il ne faut pas confondre, l'observation & l'expérience. L'observation, moins recherchée & moins subtile, se borne aux faits qu'elle a sous les yeux, à bien voir & à bien détailler les phénomenes de toute espece que la nature nous présente. L'expérience cherche à pénétrer la nature plus profondément, à lui dérober ce qu'elle cache, à créer en quelque maniere par la différente combinaison des corps, de nouveaux

phénomenes pour les étudier ; enfin elle ne se restreint pas à écouter la nature, mais elle l'interroge & la presse. On pourroit appeller l'observation, la Physique des faits, ou plutôt la Physique *vulgaire & palpable*, & réserver pour l'expérience le nom de Physique *occulte* ; pourvu qu'on attache à ce mot une idée plus philosophique & plus vraie que n'ont fait certains Physiciens modernes, & qu'on le borne à désigner la connoissance des faits cachés dont on s'assure en les voyant, & non le roman des faits supposés qu'on devine bien ou mal sans les chercher ni sans les voir.

Les anciens, auxquels nous nous croyons fort supérieurs dans les sciences, parceque nous trouvons plus court & plus agréable de nous préférer à eux que de les lire, n'ont pas autant négligé l'étude de la nature que nous les en accusons communément. Leur Physique n'étoit ni aussi déraisonnable ni aussi bornée que le pensent ou que le disent quelques Écrivains de nos jours. Les ouvrages d'Hippocrate seul seroient suffisans pour montrer l'esprit qui conduisoit alors les Philosophes. Au lieu

de ces systêmes, sinon meurtriers, du moins ridicules, qu'a enfantés la Médecine moderne, pour les proscrire ensuite, on y trouve des faits bien vus & bien rapprochés ; on y voit un systême d'observations, qui encore aujourd'hui sert de base à l'art de guérir. Or il semble qu'on peut juger par l'état de la médecine chez les anciens, de celui où la Physique étoit parmi eux ; en premier lieu, parce que les ouvrages d'Hippocrate sont les monumens les plus considérables qui nous restent de la Physique ancienne ; en second lieu, parce que la Médecine étant la partie la plus essentielle & la plus intéressante de la Physique, on peut toujours juger avec assez de certitude de la maniere dont on traite celle-ci, par la maniere dont celle-là est cultivée. C'est une vérité dont l'expérience nous assure, puisqu'à compter seulement de la renaissance des lettres, nous avons toujours vu subir à l'une de ces sciences les changemens qui ont altéré ou dénaturé l'autre.

Nous savons d'ailleurs que dans le tems même d'Hippocrate, plusieurs grands hommes, à la tête desquels on

doit placer Démocrite, s'appliquerent avec ſuccès à l'étude de la nature. On prétend que le Médecin, envoyé par les habitans d'Abdere pour guérir la prétendue folie du Philoſophe, le trouva occupé à diſſéquer & à obſerver des animaux ; & l'on peut juger qui fut trouvé le plus fou par Hippocrate, ou de ceux qui l'avoient envoyé, ou de celui qu'il alloit voir, & qui avoit trouvé la maniere la plus philoſophique de jouir de la nature & des hommes, en étudiant l'une & en ſe moquant des autres.

Cependant les anciens paroiſſent avoir cultivé la Phyſique que nous appellons *vulgaire*, préférablement à celle que nous avons nommée Phyſique *occulte*, & qui eſt proprement la *Phyſique expérimentale*. Ils ſe contentoient de lire dans le grand livre de la nature, toujours ouvert pour eux ainſi que pour nous ; mais ils y liſoient aſſidument, & avec des yeux plus attentifs & plus ſûrs que nous ne l'imaginons ; pluſieurs faits qu'ils ont avancés, & qui d'abord avoient été démentis par les modernes, ſe ſont trouvés vrais quand on les a mieux approfondis. La

méthode que suivoient les anciens, en cultivant l'observation plus que l'expérience, étoit très-philosophique, & la plus propre de toutes à faire faire à la Physique les plus grands progrès dont elle fut capable dans ce premier âge de l'esprit humain. Avant d'employer & d'user notre sagacité pour chercher un fait dans des combinaisons subtiles, il faut être bien assuré que ce fait n'existe pas autour de nous & sous notre main; comme il faut en Géométrie réserver ses efforts pour trouver ce qui n'a pas été résolu par d'autres. Tout est lié si intimement dans la nature, qu'une simple collection de faits, bien riche & bien variée, avanceroit prodigieusement nos connoissances; & s'il étoit possible de rendre cette collection complette, ce seroit peut-être le seul travail auquel le Physicien dût se borner: c'est au moins celui par lequel il faut qu'il commence; & telle est la méthode que les anciens ont suivie. Les plus sages d'entr'eux ont fait la table de ce qu'ils voioient, l'ont bien faite & s'en sont tenus là. Ils n'ont connu de l'aimant que sa propriété la plus facile à découvrir, celle d'attirer le fer; les

merveilles de l'électricité qui les entouroient, & dont on trouve quelques traces dans leurs ouvrages, ne les ont point frappés, parceque pour être frappé de ces merveilles il eût fallu en voir le rapport à des faits plus cachés, que l'expérience à sçu nous dévoiler dans ces derniers tems. Car l'expérience parmi plusieurs avantages, a celui d'étendre le champ de l'observation. Un phénomene que l'expérience nous apprend, ouvre nos yeux sur une infinité d'autres qui ne demandoient qu'à être apperçus. L'observation, par la curiosité qu'elle inspire & par les vuides qu'elle laisse, mene à l'expérience; l'expérience ramene à l'observation par la même curiosité qui cherche à remplir & à serrer de plus en plus ces vuides: ainsi on peut regarder l'expérience & l'observation comme la suite & le complément l'une de l'autre.

Les anciens ne paroissent avoir cultivé l'expérience que par rapport aux arts, & nullement pour satisfaire, comme nous, une curiosité purement philosophique. Ils ne décomposoient & ne combinoient les corps que pour en tirer des usages utiles ou agréables,

sans chercher beaucoup à en connoître le jeu ni la structure. Ils ne s'arrêtoient pas même sur les détails dans la description qu'ils faisoient des corps ; & s'ils avoient besoin d'être justifiés sur ce point, ils le seroient peut-être suffisamment par le peu d'utilité que les modernes ont trouvé à suivre une méthode contraire. C'est dans l'histoire des animaux d'Aristote qu'il faut chercher le vrai goût de Physique des anciens, plutôt que dans ses autres ouvrages, où il est moins riche en faits & plus abondant en paroles, plus raisonneur & moins instruit. Car telle est tout à la fois la sagesse & la manie du Philosophe ; tant que la collection des matériaux est facile & abondante, il n'est guere occupé que du soin de les recueillir & de les mettre en ordre ; mais à l'instant qu'ils lui manquent, il commence aussitôt à discourir ; obligé même (ce qui lui arrive souvent) de se contenter d'un petit nombre de matériaux, il est toujours tenté d'en former un corps, & de délayer en un systême de science, ou en quelque chose du moins qui en ait la forme, un petit nombre de connoissances imparfaites & isolées.

Néanmoins en avouant que cet esprit peut avoir présidé jusqu'à un certain point aux ouvrages Physiques d'Aristote, ne mettons pas sur son compte l'abus que les modernes en ont fait durant les siecles d'ignorance qui ont duré si longtems, ni toutes les inepties que les commentateurs ont voulu donner pour les opinions de ce grand homme. Nous ne parlons ici de ces tems ténébreux, que pour faire mention en passant de quelques génies supérieurs, qui abandonnant cette méthode vague & obscure de philosopher, laissoient les mots pour les choses, & cherchoient dans leur sagacité & dans l'étude de la nature des connoissances plus réelles. Le Moine Bacon, trop peu connu & trop peu lu aujourd'hui, doit être mis au nombre de ces esprits du premier ordre; dans le sein de la plus profonde ignorance, il sçut par la force de son génie s'élever au-dessus de son siecle, & le laisser bien loin derriere lui: aussi fut-il persécuté par ses confreres, & regardé par le peuple comme un magicien, à peu près comme Gerbert l'avoit été près de trois siecles auparavant pour ses inventions méchaniques;

avec cette différence que Gerbert devint Pape, & que Bacon resta Moine & malheureux.

Au reste le petit nombre de grands génies, qui étudierent ainsi la nature en elle-même jusqu'à la renaissance proprement dite de la Philosophie, ne cultivoient pas à beaucoup près dans toute son étendue la Physique expérimentale. Chymistes plutôt que Physiciens, ils semblent s'être plus appliqués à la décomposition des corps particuliers, & au détail des usages qu'ils en pouvoient faire, qu'à l'étude générale de la nature. Riches d'une infinité de connoissances utiles ou curieuses, mais détachées, ils ignoroient les lois du mouvement, celles de l'hydrostatique, la pesanteur de l'air dont ils voyoient les effets sans les connoître, & plusieurs autres vérités qui sont aujourd'hui la base & comme les élémens de la Physique moderne.

Le Chancelier Bacon, Anglois comme le Moine (car ce nom & ce peuple sont heureux en Philosophie) embrassa le premier un plus vaste champ. Il entrevit les principes généraux qui doivent servir de fondement à l'étude de la

nature, il propofa de les reconnoître par la voie de l'expérience, il annonça un grand nombre de découvertes qui se sont faites depuis. Descartes qui le suivit de près, & qu'on accusa (peut-être assez mal à propos) d'avoir puisé des lumieres dans les ouvrages de Bacon, ouvrit quelques routes* dans la Physique expérimentale; mais il la recommanda plus qu'il ne la pratiqua, & c'est ce qui l'a conduit à plusieurs erreurs. Il eut, par exemple, le courage de donner le premier des lois du mouvement; courage qui mérite la reconnoissance des Philosophes, puisqu'il a mis ceux qui ont suivi sur la route des lois véritables; mais l'expérience, ou plutôt comme nous le dirons plus bas, des réflexions sur les observations les plus communes, lui auroient appris que les lois qu'il avoit données étoient insoutenables. Descartes, & Bacon lui-même, malgré toutes les obligations que leur a la Philosophie, lui auroient peut-être été plus utiles encore, s'ils eussent été plus Physiciens de pratique & moins de spéculation; mais le plaisir oisif de la méditation & de la conjecture même, entraîne les grands génies;

ils commencent beaucoup & finissent peu ; ils proposent des vues, ils prescrivent ce qu'il faut faire pour en constater la justesse & l'avantage, & laissent le travail méchanique à d'autres, qui éclairés par une lumiere étrangere, ne vont pas aussi loin que leurs maîtres auroient été seuls. Ainsi les uns pensent ou rêvent, les autres agissent ou manoeuvrent, & l'enfance des sciences est éternelle.

Cependant l'esprit de la Physique expérimentale, que Bacon & Descartes avoient introduit, s'étendit insensiblement. L'Académie de Florence, Boyle, Mariotte & après eux plusieurs autres, firent un grand nombre d'expériences avec succès. Les Académies se formerent, & saisirent avec empressement cette maniere de philosopher. Les Universités plus lentes, parce qu'elles étoient déja toutes formées lors de la naissance de la Physique expérimentale, suivirent longtems encore leur méthode ancienne. Peu à peu la Physique de Descartes succéda dans les écoles à celle d'Aristote, ou plutôt de ses commentateurs. Si on ne touchoit pas encore à la vérité, on étoit du moins sur

la voie ; on fit quelques expériences ; on tenta de les expliquer ; il eût été mieux qu'on se bornât à les bien faire, & à les rapprocher les unes des autres avant que d'en venir à aucun systême ; mais enfin il ne faut pas espérer que l'esprit humain se délivre si promptement de tous ses préjugés. Enfin Newton montra le premier ce que ses prédecesseurs n'avoient fait qu'entrevoir, l'art d'introduire la Géométrie dans la Physique, & de former, en réunissant l'expérience au calcul, une science exacte, profonde, lumineuse & nouvelle. Aussi grand du moins par ses expériences d'Optique que par son systême du monde, il ouvrit de tous côtés une carriere immense & sûre ; l'Angleterre saisit ces vues; la Société Royale les regarda comme siennes ; les Académies de France s'y prêterent plus lentement & avec plus de résistance, par la même raison qui avoit fait rejetter aux Universités pendant plusieurs années la Physique de Descartes. La lumiere a enfin prévalu : la génération ennemie de ces grands hommes s'est éteinte ou est demeurée muette dans les Académies, & dans les Universités

auxquelles les Académies semblent aujourd'hui donner le ton. Une génération nouvelle s'est élevée, qui achevera la révolution; car quand les fondemens d'une révolution sont jettés, c'est presque toujours dans la génération suivante que la révolution s'acheve; rarement en deçà, parce que les obstacles périssent plutôt que de céder; rarement au-delà, parce que les barrieres une fois franchies, l'esprit humain prend un essor rapide, jusqu'à ce qu'il rencontre un nouvel obstacle qui l'oblige de s'arrêter pour longtems.

L'Université de Paris fournit aujourd'hui une preuve convaincante des progrès de la Philosophie parmi nous. La Géométrie & la Physique expérimentale y sont cultivées avec succès. Plusieurs jeunes Professeurs, pleins de savoir, d'esprit & de courage (car il en faut pour les innovations même les plus innocentes) ont osé quitter la route battue pour s'en frayer une nouvelle; tandis que dans d'autres écoles, auxquelles nous épargnons la honte de les nommer, les lois du mouvement de Descartes & même la Physique Péripatéticienne sont encore en honneur.

Les jeunes maîtres dont nous parlons forment des élevés vraiment instruits, qui au sortir de leur Philosophie sont initiés aux vrais principes de toutes les sciences Physico-mathématiques, & qui ne sont plus obligés, comme on l'étoit il y a peu de tems, d'oublier ce qu'ils ont appris dans les écoles.

Nous terminerons cette courte histoire de la Physique expérimentale par quelques réflexions sur la maniere dont on doit traiter cette science. Les premiers objets qui s'offrent à nous dans l'étude de la nature, sont les propriétés générales des corps, & les effets de l'action qu'ils exercent les uns sur les autres. Cette action n'est point pour nous un phénomene extraordinaire; nous y sommes accoutumés dès l'enfance; les effets de l'équilibre & de l'impulsion nous sont connus, je parle des effets en général; car pour la mesure & la loi précise de ces effets, les Philosophes ont été longtems à la chercher, & plus longtems encore à la trouver. Il semble néanmoins qu'un peu de réflexion sur la nature des corps, auroit dû leur faire découvrir ces lois beaucoup plutôt; elles se réduisent, comme nous l'a-

vons vu, aux lois de l'équilibre; & les lois de l'équilibre étoient faciles à connoître, soit par le secours seul du raisonnement, soit par l'observation la plus simple. Ainsi les phénomenes de la nature les plus communs, & si on l'ose dire, les plus populaires, suffisoient pour constater les lois de la percussion; & l'utilité principale de ces phénomenes est de nous assurer, comme on l'a remarqué plus haut, que les lois de la percussion qui s'observent dans l'Univers, sont précisément celles qui résultent de la nature des corps. Delà il s'ensuit que la Physique expérimentale n'est nullement nécessaire pour déterminer les lois du mouvement & de l'équilibre; si elle s'en occupe, ce doit être comme d'une recherche de simple curiosité, pour réveiller & soutenir l'attention des commençans; à peu près comme on les exerce dès l'entrée de la Géométrie à faire des figures justes, pour avoir la satisfaction de s'assurer par leurs yeux de ce que le raisonnement leur a déjà démontré; mais un véritable Physicien n'a pas plus besoin du secours de l'expérience pour démontrer les lois de la Méchanique & de la

Statique, qu'un Géometre n'a besoin de regle & de compas pour s'assurer qu'il a résolu un problême difficile.

La seule utilité expérimentale que le Physicien puisse tirer des observations sur les lois de l'équilibre, sur celles du mouvement, & en général sur les affections primitives des corps, c'est d'examiner attentivement la différence entre le résultat que donne la théorie & celui que fournit l'expérience; & d'employer cette différence avec adresse, pour déterminer, par exemple, dans les effets de l'impulsion, l'altération causée par la résistance de l'air; dans les effets des machines simples, l'altération occasionnée par le frottement & par d'autres causes. Telle est la méthode que les plus grands Physiciens ont suivie, & qui est la plus propre à avancer & à perfectionner la Physique; car alors l'expérience ne servira plus simplement à confirmer la théorie, mais différant de la théorie sans l'ébranler, elle conduira à des vérités nouvelles auxquelles la théorie seule n'auroit pu atteindre.

Le premier objet réel de la Physique expérimentale, est l'examen des pro-

priétés générales des corps que l'observation nous fait connoître pour ainsi dire en gros, mais dont l'expérience seule peut mesurer & déterminer les effets ; tels sont, par exemple, les phénomenes de la pesanteur. Aucune théorie n'auroit pu nous faire trouver la loi que les corps pesans suivent dans leur chûte verticale; mais cette loi une fois connue par l'expérience, tout ce qui appartient au mouvement des corps pesans, soit rectiligne, soit curviligne, soit incliné, soit vertical, n'est plus que du ressort de la théorie : si l'expérience s'y joint, ce ne doit être que dans la même vue & de la même maniere que pour les lois primitives de l'impulsion.

L'observation journaliere nous apprend de même que l'air est pesant ; mais l'expérience seule pouvoit nous éclairer sur la quantité absolue de sa pesanteur. Cette expérience est la base de l'Aérométrie, & le raisonnement acheve le reste. Il en est de même d'un grand nombre d'autres parties de la Physique, dans lesquelles une seule expérience, ou même une seule observation sert de base à des théories complettes. Ces parties sont principalement

celles qu'on a appellées Physico-mathématiques, & qui consistent dans l'application de la Géométrie & du calcul aux phénomènes de la nature. C'est par le secours de la Géométrie qu'on parvient à déterminer la quantité d'un effet compliqué, & dépendant d'un autre effet mieux connu ; il ne faut donc pas s'étonner des secours que nous tirons de cette science dans la comparaison & l'analyse des faits que l'expérience nous découvre. Il n'est pas surprenant que les anciens ayent peu cultivé cette branche de la Physique. Souvent la plus subtile Géométrie est nécessaire pour y réussir ; & la Géométrie des anciens, quoique d'ailleurs très-profonde & très-savante, ne pouvoit aller jusques là. Il y a bien de l'apparence qu'ils l'avoient senti ; car leur méthode de philosopher, nous ne saurions trop le redire, étoit plus sage que nous ne nous l'imaginons communément. On doit donc, s'il est permis de parler ainsi, leur tenir compte de l'ignorance où ils étoient sur ce point, de n'avoir pas voulu atteindre à ce qu'il leur étoit impossible de savoir, & de n'avoir point cherché à faire croire

qu'ils y étoient parvenus. Les Géométres modernes ont sçu se procurer à cet égard plus de secours, non parce qu'ils sont supérieurs aux anciens, mais parce qu'ils sont venus depuis. La perfection de l'Analyse & l'invention des nouveaux calculs, nous ont mis en état de soumettre à la Géométrie des phénomènes très compliqués.

Il seroit seulement à souhaiter que les Géometres n'eussent pas quelquefois abusé de la facilité qu'ils avoient d'appliquer le calcul à certaines hypothèses. C'est souvent le desir de pouvoir faire usage du calcul, qui les détermine dans le choix des principes; au lieu qu'ils devroient examiner d'abord les principes en eux-mêmes, sans songer d'avance à les plier de force au calcul. La Géométrie, qui ne doit qu'obéir à la Physique quand elle se réunit avec elle, lui commande quelquefois. S'il arrive que la question qu'on veut examiner soit trop composée, pour que tous les élémens puissent entrer dans la comparaison analytique qu'on en veut faire, on sépare les plus incommodes, on leur en substitue d'autres, moins gênans, mais aussi moins

réels, & l'on est surpris de n'arriver après un travail pénible, qu'à un résultat contredit par la nature; comme si après l'avoir déguisée, tronquée ou altérée, une combinaison purement méchanique pouvoit nous la rendre.

Cependant comme d'un côté la vanité naturelle à l'esprit humain le porte à se faire honneur de ce qu'il sait, & que de l'autre on ne consent qu'avec peine à avoir fait un travail inutile; on résiste difficilement à montrer aux autres cet étalage de savoir géométrique, qui sans instruire le Lecteur sur la matiere qui en a été le prétexte, ne sert qu'à montrer les connoissances mathématiques de l'Auteur. Ainsi l'esprit de calcul, qui a chassé l'esprit de systême, regne peut-être un peu trop à son tour. Car il y a dans chaque siecle un goût de Philosophie dominant; ce goût entraîne presque toujours quelques préjugés, & la meilleure Philosophie est celle qui en a le moins à sa suite. Il seroit mieux sans doute qu'elle ne fût jamais assujettie à aucun ton particulier; les différentes connoissances acquises & recueillies par les sçavans en auroient plus de facilité pour se re-
joindre

joindre & former un tout. Mais chaque science paroît recevoir & secouer successivement la loi de celles qui sont les plus en honneur ou les plus négligées, & la Philosophie prend la teinture des esprits où elle se trouve. Chez un Métaphysicien elle est ordinairement toute systématique, chez un Géometre elle est souvent toute de calcul. La méthode du dernier est sans doute la plus sûre; mais il ne faut pas s'y borner & croire que tout s'y réduise. Autrement nous ne ferions de progrès dans la Géométrie transcendante que pour être à proportion plus bornés sur les vérités de la Physique. Plus on peut tirer d'utilité de l'application de la premiere de ces deux sciences à la seconde, plus on doit être circonspect dans cette application. C'est à la simplicité de son objet que la Géométrie est redevable de sa certitude; à mesure que l'objet devient plus composé, la certitude s'obscurcit & s'éloigne; il faut donc savoir s'arrêter sur ce qu'on ignore, ne pas croire que les mots de *Théorême* & de *Corollaire* fassent par quelque vertu secrete l'essence d'une démonstration, & qu'en écrivant à la fin d'une propo-

ſition, *ce qu'il falloit démontrer*, on rendra démontré ce qui ne l'eſt pas.

Reconnoiſſons donc que les différens ſujets de Phyſique ne ſont pas également ſuſceptibles de l'application de la Géométrie. Si les obſervations ou les expériences qui ſervent de baſe au calcul ſont en petit nombre, ſi elles ſont ſimples & lumineuſes, le Géometre ſait alors en tirer le plus grand avantage, & en déduire les connoiſſances phyſiques les plus capables de ſatisfaire l'eſprit. Des obſervations moins parfaites ſervent ſouvent à le conduire dans ſes recherches, & à donner à ſes découvertes un nouveau degré de certitude: quelquefois même les raiſonnemens mathématiques peuvent l'inſtruire & l'éclairer, quand l'expérience eſt muette, ou ne parle que d'une maniere confuſe: enfin ſi les matieres qu'il ſe propoſe de traiter ne laiſſent aucune priſe à ſes calculs, il ſe réduit alors aux ſimples faits dont les obſervations l'inſtruiſent; incapable de ſe contenter de fauſſes lueurs quand la lumiere lui manque, il n'a point recours à des raiſonnemens vagues & obſcurs, au défaut de démonſtrations rigoureuſes.

C'est principalement la méthode qu'il doit suivre par rapport à ces phénomenes sur la cause desquels le raisonnement ne peut nous aider, dont nous n'appercevons point la chaîne, ou dont nous ne voyons du moins la liaison que très-imparfaitement, très-rarement, & après les avoir envisagés sous bien des faces. Ce sont là les faits que le Physicien doit surtout chercher à bien connoître; il ne sauroit trop les multiplier; plus il en aura recueilli, plus il sera près d'en voir l'union; son objet doit être d'y mettre l'ordre dont ils seront susceptibles, d'expliquer autant qu'il sera possible les uns par les autres, d'en trouver la dépéndance mutuelle, de saisir le tronc principal qui les unit, de découvrir même par leur moyen d'autres faits cachés & qui sembloient se dérober à ses recherches, en un mot, d'en former un corps, où il se trouve le moins de lacunes qu'il se pourra; il n'en restera toujours que trop. Qu'il se garde bien surtout de vouloir rendre raison de ce qui lui échappe; qu'il se défie de cette fureur d'expliquer tout, que Descartes a introduite dans la Physique, qui a accou-

tumé la plupart de ses sectateurs à se contenter de principes & de raisons vagues, propres à soutenir également le pour & le contre. On ne peut lire sans étonnement dans certains Auteurs de Physique, les explications qu'ils donnent des variations du barometre, de la neige, de la grêle & d'une infinité d'autres faits. Ces Auteurs, avec les principes & la méthode dont ils se servent, ne seroient pas plus embarrassés pour expliquer des faits absolument contraires à ceux que nous observons; pour prouver, par exemple, qu'en tems de pluie le barometre doit hausser, que la neige doit tomber en été & la grêle en hiver, & ainsi du reste. Des faits & point de verbiage; voilà la grande regle en Physique comme en Histoire; ou pour parler plus exactement, les explications dans un livre de Physique doivent être comme les réflexions dans l'Histoire, courtes, sages, fines, amenées par les faits, ou renfermées dans les faits même par la maniere dont on les présente.

Au reste, quand nous proscrivons de la Physique la manie de tout expliquer, nous sommes bien éloignés de condam-

ner, ni cet esprit de conjecture, qui tout à la fois timide & éclairé conduit quelquefois à des découvertes ; ni cet esprit d'analogie, dont la sage hardiesse perce au-delà de ce que la nature semble vouloir montrer, & prévoit les faits avant que de les avoir vus. Ces deux talens précieux & rares trompent à la vérité quelquefois celui qui n'en fait pas assez sobrement usage ; mais ne se trompe pas ainsi qui veut.

Si la retenue & la circonspection doivent être un des principaux caracteres du Physicien, la patience & le courage doivent d'un autre côté le soutenir dans son travail. En quelque matiere que ce soit, on ne doit pas trop se hâter d'élever entre la nature & l'esprit humain un mur de séparation. En nous méfiant de notre industrie, gardons-nous de nous en méfier avec excès. Dans l'impuissance que nous sentons tous les jours de surmonter tant d'obstacles qui se présentent à nous, nous serions sans doute trop heureux, si nous pouvions du moins juger au premier coup d'œil jusqu'où nos efforts peuvent atteindre : mais telle est tout à la fois la force & la foiblesse de notre

esprit, qu'il est souvent aussi dangereux de prononcer sur ce qu'il ne peut pas, que sur ce qu'il peut. Combien de découvertes modernes dont les anciens n'avoient pas même l'idée ? Combien de découvertes perdues que nous contesterions trop légérement ? Et combien d'autres que nous jugerions impossibles, sont réservées pour notre postérité ?

XXI.

CONCLUSION.

NOus avons tracé en général la méthode qu'on doit suivre dans l'étude des principales parties de la Philosophie. Il nous reste encore deux objets, les faits historiques & les principes du goût. Nous avons déjà indiqué le plan que le Philosophe doit se proposer dans l'étude des uns & des autres, nous avons même fixé dans un écrit particulier (a) l'usage & l'abus de l'esprit philosophique par rapport aux matieres de goût ; c'est pourquoi nous terminerons ici cet essai. Nous n'ajouterons plus qu'un mot sur la maniere d'étudier

(a) Voyez l'Ecrit suivant.

des élémens de Philosophie bien faits. C'est moins avec le secours d'un maître qu'on peut remplir ce but, qu'avec beaucoup de méditation & de travail. Savoir des élémens, ce n'est pas seulement connoître ce qu'ils contiennent, c'est en connoître l'usage, les applications & les conséquences, c'est pénétrer dans le génie des inventeurs, c'est se mettre en état d'aller plus loin qu'eux; & c'est ce qu'on ne fait bien qu'à force d'étude & d'exercice. C'est aussi pour cela qu'on ne saura jamais parfaitement que ce qu'on s'est appris soi-même. Peut-être feroit-on bien par cette même raison d'indiquer en deux mots dans des élémens de Philosophie l'usage & les conséquences des vérités fondamentales. Ce seroit pour les commençans un sujet d'exercer leur esprit, en cherchant la preuve de ces conséquences, & en faisant disparoître les vuides qu'on leur auroit laissé à remplir. Le propre d'un bon livre d'élémens, est de faire beaucoup penser.

Des élémens composés suivant le plan que nous avons tracé dans cet essai, auroient une double utilité; ils mettroient les bons esprits sur la voie des décou-

vertes à faire, en leur présentant les découvertes déja faites; ils mettroient de plus les lecteurs ordinaires à portée de distinguer les vraies découvertes d'avec ce qui ne l'est pas; car tout ce qui ne pourroit être ajouté aux élémens d'une science comme par forme de supplément, ne seroit point digne du nom de découverte.

En général l'objet d'une découverte doit être non-seulement grand & nouveau, mais encore utile, ou du moins curieux, & de plus difficile à trouver. Il n'y a que l'utilité éminente ou l'excessive singularité, qui puisse dispenser dans une découverte, du mérite de la difficulté vaincue. Les découvertes qui réunissent les cinq caracteres dont nous venons de parler, sont de la premiere espece; celles qui n'ont aucun de ces caracteres dans un degré éminent, s'appellent simplement *inventions*.

Le hazard a fait plusieurs découvertes dans les arts, & même dans les sciences de faits, telles que la Physique; les découvertes dans les Mathématiques & dans les autres sciences de pur raisonnement sont presque toujours l'ouvrage du génie; quelquefois seulement le gé-

nie peut y concourir avec le hazard, lorsqu'en cherchant ce qu'on ne trouve point, on trouve ce qu'on ne cherchoit pas. De pareilles découvertes sont une espece de bonheur; mais c'est un bonheur qui n'arrive qu'à ceux qui le méritent, c'est-à-dire, qui auroient pu trouver par le génie seul, ce que le hazard joint au génie leur a fait trouver.

Les découvertes se font, ou en joignant ensemble plusieurs idées nouvelles, ou en joignant des idées nouvelles à des idées connues, ou en combinant d'une maniere nouvelle des idées connues. Mais il faut dans ce dernier cas que la réunion soit importante ou difficile. Il n'est pas même nécessaire qu'elle soit difficile, quand elle est importante. Les sciences sont une espece de grand édifice auquel plusieurs personnes travaillent de concert; les uns à la sueur de leur corps tirent la pierre de la carriere, d'autres la traînent avec effort jusqu'au pied du bâtiment, d'autres l'élevent à force de bras & de machines, mais celui qui la met en œuvre & en place a le mérite de la construction.

Il n'y a proprement que trois genres de connoissances où les découvertes

n'aient pas lieu; l'érudition, parce que les faits ne se devinent & ne s'inventent pas; la Métaphysique, parce que les faits se trouvent au-dedans de nous-mêmes; la Théologie, parce que le dépôt de la foi est inaltérable, & qu'il ne sauroit y avoir de révélation nouvelle.

RÉFLEXIONS
SUR L'USAGE
ET
SUR L'ABUS
DE LA PHILOSOPHIE
DANS LES MATIERES DE GOÛT,

Lues à l'Académie Françoise le 14 Mars 1757.

RÉFLEXIONS SUR L'USAGE ET SUR L'ABUS DE LA PHILOSOPHIE DANS LES MATIERES DE GOÛT.

L'ESPRIT Philosophique, si célébré chez une partie de notre Nation, & si décrié par l'autre, a produit dans les Sciences & dans les Belles-Lettres des effets contraires. Dans les Sciences, il a mis des bornes séveres à la manie de tout expliquer, que l'amour des systêmes avoit introduite; dans les Belles-Lettres, il a entrepris d'analyser nos plaisirs & de soumettre à l'examen tout ce qui est l'objet du *Goût*. Si la sage timidité de la Physique moderne a trouvé des

contradicteurs, est-il surprenant que la hardiesse des nouveaux Littérateurs ait eu le même sort? Elle a dû principalement révolter ceux de nos Écrivains qui pensent qu'en fait de *Goût* comme dans des matieres plus sérieuses, toute opinion nouvelle & paradoxe doit être proscrite par la seule raison qu'elle est nouvelle. Il nous semble au contraire, que dans les sujets de spéculation & d'agrément on ne sauroit laisser trop de liberté à l'industrie, dût-elle n'être pas toujours également heureuse dans ses efforts. C'est en se permettant les écarts que le génie enfante les choses sublimes; permettons de même à la raison de porter au hazard, & quelquefois sans succès, son flambeau sur tous les objets de nos plaisirs, si nous voulons la mettre à portée de découvrir au génie quelque route inconnue. La séparation des vérités & des sophismes se fera bientôt d'elle-même, & nous en serons ou plus riches, ou du moins plus éclairés.

Un des avantages de la Philosophie appliquée aux matieres de *Goût*, est de nous guérir ou de nous garantir de la superstition littéraire; elle justifie no-

tre estime pour les anciens en la rendant raisonnable ; elle nous empêche d'encenser leurs fautes ; elle nous fait voir leurs égaux dans plusieurs de nos bons écrivains modernes, qui pour s'être formés sur eux, se croyoient par une inconséquence modeste fort inférieurs à leurs maîtres. Mais l'analyse métaphysique de ce qui est l'objet du sentiment ne peut-elle pas faire chercher des raisons à ce qui n'en a point, émousser le plaisir en nous accoutumant à discuter froidement ce que nous devons sentir avec chaleur, donner enfin des entraves au génie, & le rendre esclave & timide ? Essayons de répondre à ces questions.

Le *Goût*, quoique peu commun, n'est point arbitraire ; cette vérité est également reconnue de ceux qui réduisent le *Goût* à sentir, & de ceux qui veulent le contraindre à raisonner. Mais il n'étend pas son ressort sur toutes les beautés dont un ouvrage de l'art est susceptible. Il en est de frappantes & de sublimes, qui saisissent également tous les esprits, que la nature produit sans effort dans tous les siecles & chez tous les peuples, & dont par conséquent tous

les esprits, tous les siecles, & tous les peuples sont juges. Il en est qui ne touchent que les ames sensibles & qui glissent sur les autres. Les beautés de cette espece ne sont que du second ordre, car ce qui est grand est préférable à ce qui n'est que fin; elles sont néanmoins celles qui demandent le plus de sagacité pour être produites, & de délicatesse pour être senties; aussi sont elles plus fréquentes parmi les nations chez lesquelles les agrémens de la Société ont perfectionné l'art de vivre & de jouir. Ce genre de beautés faites pour le petit nombre, est proprement l'objet du *Goût*, qu'on peut définir *le talent de démêler dans les ouvrages de l'art ce qui doit plaire aux ames sensibles & ce qui doit les blesser.*

Si le *Goût* n'est pas arbitraire, il est donc fondé sur des principes incontestables; & ce qui en est une suite nécessaire, il ne doit point y avoir d'ouvrage de l'art dont on ne puisse juger en y appliquant ces principes. En effet la source de notre plaisir & de notre ennui est uniquement & entiérement en nous; nous trouverons donc au-dedans de nous-mêmes, en y portant une vue attentive, des regles générales & inva-

riables de *Goût*, qui feront comme la pierre de touche à l'épreuve de laquelle toutes les productions du talent pourront être foumifes. Ainfi le même efprit philofophique, qui nous oblige, faute de lumieres fuffifantes, de fufpendre à chaque inftant nos pas dans l'étude de la nature & des objets qui font hors de nous, doit au contraire dans tout ce qui eft l'objet du *Goût*, nous porter à la difcuffion. Mais il n'ignore pas en même tems que cette difcuffion doit avoir un terme. En quelque matiere que ce foit, nous devons défefpérer de remonter jamais aux premiers principes, qui font toujours pour nous derriere un nuage : vouloir trouver la caufe métaphyfique de nos plaifirs, feroit un projet auffi chimérique que d'entreprendre d'expliquer l'action des objets fur nos fens. Mais comme on a fû réduire à un petit nombre de fenfations l'origine de nos connoiffances, on peut de même réduire les principes de nos plaifirs en matiere de *Goût*, à un petit nombre d'obfervations inconteftables fur notre maniere de fentir. C'eft jufques là que le Philofophe remonte, mais c'eft là qu'il s'arrête, & d'où par une pente naturelle il defcend enfuite aux conféquences.

différente. C'eſt en examinant avec attention cette différence, qu'il parviendra à déterminer juſqu'à quel point l'habitude influe ſur le plaiſir que nous font la poéſie & la muſique, ce que l'habitude ajoute de réel à ce plaiſir, & ce que l'opinion peut auſſi y joindre d'illuſoire. Car il ne confondra point le plaiſir d'habitude avec celui qui eſt purement arbitraire & d'opinion; diſtinction qu'on n'a peut-être pas aſſez faite en cette matiere, & que néanmoins l'expérience journaliere rend inconteſtable. Il eſt des plaiſirs qui dès le premier moment s'emparent de nous; il en eſt d'autres qui n'ayant d'abord éprouvé de notre part que de l'éloignement ou de l'indifférence, attendent pour ſe faire ſentir, que l'ame ait été ſuffiſamment ébranlée par leur action, & n'en ſont alors que plus vifs. Combien de fois n'eſt-il pas arrivé, qu'une muſique qui nous avoit d'abord déplu, nous a ravis enſuite, lorſque l'oreille à force de l'entendre, eſt parvenue à en démêler toute l'expreſſion & la fineſſe? Les plaiſirs que l'habitude fait goûter peuvent donc n'être pas arbitraires, & même avoir eu d'abord le préjugé contre eux.

C'eſt ainſi qu'un Littérateur Philoſophe conſervera à l'oreille tous ſes droits. Mais en même tems (& c'eſt là ſurtout ce qui le diſtingue) il ne croira pas que le ſoin de ſatisfaire l'organe diſpenſe de l'obligation encore plus importante de penſer. Comme il ſait que c'eſt la premiere loi du ſtyle, d'être à l'uniſſon du ſujet, rien ne lui inſpire plus de dégoût que des idées communes exprimées avec recherche, & parées du vain coloris de la verſification : une proſe médiocre & naturelle lui paroît préférable à la poéſie qui au mérite de l'harmonie ne joint point celui des choſes : c'eſt parce qu'il eſt ſenſible aux beautés d'image, qu'il n'en veut que de neuves & de frappantes ; encore leur préfére-t-il les beautés de ſentiment, & ſurtout celles qui ont l'avantage d'exprimer d'une maniere noble & touchante des vérités utiles aux hommes.

Il ne ſuffit pas à un Philoſophe d'avoir tous les ſens qui compoſent le *Goût ;* il eſt encore néceſſaire que l'exercice de ces ſens n'ait pas été trop concentré dans un ſeul objet. Malebranche ne pouvoit lire ſans ennui les meilleurs vers, quoiqu'on remarque dans ſon ſtyle les

grandes qualités du Poëte, l'imagination, le sentiment & l'harmonie. Mais trop exclusivement appliqué à ce qui est l'objet de la raison, ou plutôt du raisonnement, son imagination se bornoit à enfanter des hypotheses philosophiques, & le degré de sentiment dont il étoit pourvu, à les embrasser avec ardeur comme des vérités. Quelque harmonieuse que soit sa prose, l'harmonie poétique étoit sans charmes pour lui, soit qu'en effet la sensibilité de son oreille fût bornée à l'harmonie de la prose, soit qu'un talent naturel lui fît produire de la prose harmonieuse sans qu'il s'en apperçût, comme son imagination le servoit sans qu'il s'en doutât, ou comme un instrument rend des accords sans le savoir.

Ce n'est pas seulement à quelque défaut de sensibilité dans l'ame ou dans l'organe, qu'on doit attribuer les faux jugemens en matiere de *Goût*. Le plaisir que nous fait éprouver un ouvrage de l'art, vient ou peut venir de plusieurs sources différentes; l'analyse philosophique consiste donc à savoir les distinguer & les séparer toutes, afin de rapporter à chacune ce qui lui appartient,

& de ne pas attribuer notre plaisir à une cause qui ne l'ait point produit. C'est sans doute sur les ouvrages qui ont réussi en chaque genre, que les regles doivent être faites; mais ce n'est point d'après le résultat général du plaisir que ces ouvrages nous ont donné: c'est d'après une discussion réfléchie, qui nous fasse discerner les endroits dont nous avons été vraiment affectés, d'avec ceux qui n'étoient destinés qu'à servir d'ombre ou de repos, d'avec ceux même où l'Auteur s'est négligé sans le vouloir. Faute de suivre cette méthode, l'imagination échauffée par quelques beautés du premier ordre dans un ouvrage monstrueux d'ailleurs, fermera bientôt les yeux sur les endroits foibles, transformera les défauts même en beautés, & nous conduira par degrés à cet enthousiasme froid & stupide qui ne sent rien à force d'admirer tout; espece de paralysie de l'esprit, qui nous rend indignes & incapables de goûter les beautés réelles. Ainsi, sur une impression confuse & machinale, ou bien on établira de faux principes de *Goût*, ou, ce qui n'est pas moins dangereux, on érigera en principe ce qui est en soi purement arbitrai-

re; on retrécira les bornes de l'art, & on prescrira des limites à nos plaisirs, parce qu'on n'en voudra que d'une seule espece & dans un seul genre; on tracera autour du talent un cercle étroit dont on ne lui permettra pas de sortir.

C'est à la Philosophie à nous délivrer de ces liens; mais elle ne sauroit mettre trop de choix dans les armes dont elle se sert pour les briser. Feu M. de la Motte a avancé que les vers n'étoient pas essentiels aux pieces de théatre: pour prouver cette opinion, très-soutenable en elle-même, il a écrit contre la Poésie, & par là il n'a fait que nuire à sa cause; il ne lui restoit plus qu'à écrire contre la Musique, pour prouver que le chant n'est pas essentiel à la tragédie. Sans combattre le préjugé par des paradoxes, il avoit, ce me semble, un moyen plus court de l'attaquer; c'étoit d'écrire Inès de Castro en prose; l'extrême intérêt du sujet permettoit de risquer l'innovation, & peut-être aurions-nous un genre de plus. Mais l'envie de se distinguer fronde les opinions dans la théorie, & l'amour propre qui craint d'échouer les ménage dans la pratique. Les Philosophes font le contraire

des

des Légiflateurs ; ceux-ci fe difpenfent des lois qu'ils impofent, ceux-là fe foumettent dans leurs ouvrages aux lois qu'ils condamnent dans leurs préfaces.

Les deux caufes d'erreur dont nous avons parlé jufqu'ici, le défaut de fenfibilité d'une part, & de l'autre trop peu d'attention à démêler les principes de notre plaifir, font la fource éternelle de la difpute tant de fois renouvellée fur le mérite des anciens. Leurs partifans trop enthoufiaftes font trop de graces à l'enfemble en faveur des détails; leurs adverfaires trop raifonneurs ne rendent pas affez de juftice aux détails, par les vices qu'ils remarquent dans l'enfemble.

Il eft une autre efpece d'erreur dont le Philofophe doit avoir plus d'attention à fe garantir, parce qu'il lui eft plus aifé d'y tomber. Elle confifte à tranfporter aux objets du *Goût* des principes vrais en eux-mêmes, mais qui n'ont point d'application à ces objets. On connoît le célebre *qu'il mourût* du vieil Horace, & on a blâmé avec raifon le vers fuivant : cependant une métaphyfique commune ne manqueroit pas de fophifmes pour le juftifier. Ce

ſecond vers, dira-t-on, eſt néceſſaire pour exprimer tout ce que ſent le vieil Horace; ſans doute il doit préférer la mort de ſon fils au deshonneur de ſon nom; mais il doit encore plus ſouhaiter que la valeur de ce fils le faſſe échapper au péril, & qu'animé par *un beau déſeſpoir*, il ſe défende ſeul contre trois. On pourroit d'abord répondre que le ſecond vers exprimant un ſentiment plus naturel, devroit au moins précéder le premier, & par conſéquent qu'il l'affoiblit. Mais qui ne voit d'ailleurs que ce ſecond vers ſeroit encore foible & froid, même après avoir été remis à ſa véritable place? N'eſt-il pas évidemment inutile au vieil Horace d'exprimer le ſentiment que ce vers renferme? Chacun ſuppoſera ſans peine qu'il aime mieux voir ſon fils vainqueur que victime du combat: le ſeul ſentiment qu'il doive montrer, & qui convienne à l'état violent où il eſt, eſt ce courage héroïque qui lui fait préférer la mort de ſon fils à la honte. La logique froide & lente des eſprits tranquilles, n'eſt pas celles des ames vivement agitées: comme elles dédaignent de s'arrêter ſur des ſentimens vulgaires, elles ſous-enten-

dent plus qu'elles n'expriment, elles s'élancent tout d'un coup aux ſentimens extrêmes ; ſemblables à ce Dieu d'Homere, qui fait trois pas & qui arrive au quatrieme.

Ainſi dans les matieres de *Goût*, une demi-Philoſophie nous écarte du vrai, & une Philoſophie mieux entendue nous y ramene. C'eſt donc faire une double injure aux belles-Lettres & à la Philoſophie, que de croire qu'elles puiſſent réciproquement ſe nuire ou s'exclure. Tout ce qui appartient non-ſeulement à notre maniere de concevoir, mais encore à notre maniere de ſentir, eſt le vrai domaine de la Philoſophie : il ſeroit auſſi déraiſonnable de la reléguer dans les Cieux & de la reſtreindre au ſyſtême du monde, que de vouloir borner la Poéſie à ne parler que des Dieux & de l'amour. Et comment le véritable eſprit philoſophique ſeroit-il oppoſé au bon *Goût* ? Il en eſt au-contraire le plus ferme appui, puiſque cet eſprit conſiſte à remonter en tout aux vrais principes, à reconnoître que chaque art a ſa nature propre, chaque ſituation de l'ame ſon caractere, chaque choſe ſon coloris ; en un mot à ne point

confondre les limites de chaque genre. Abúser de l'esprit philosophique, c'est en manquer.

Ajoutons qu'il n'est point à craindre que la discussion & l'analyse émoussent le sentiment ou refroidissent le génie dans ceux qui posséderont d'ailleurs ces précieux dons de la nature. Le Philosophe sait que dans le moment de la production le génie ne veut aucune contrainte; qu'il aime à courir sans frein & sans regle, à produire le monstrueux à côté du sublime, à rouler impétueusement l'or & le limon tout ensemble. La raison donne donc au génie qui crée une liberté entiere; elle lui permet de s'épuiser jusqu'à ce qu'il ait besoin de repos, comme ces coursiers fougueux dont on ne vient à bout qu'en les fatiguant. Alors elle revient sévérement sur les productions du génie; elle conserve ce qui est l'effet du véritable enthousiasme, elle proscrit ce qui est l'ouvrage de la fougue, & c'est ainsi qu'elle fait éclore les chefs-d'œuvre. Quel écrivain, s'il n'est pas entiérement dépourvu de talent & de *Goût*, n'a pas remarqué que dans la chaleur de la composition une partie de son esprit

reste en quelque maniere à l'écart, pour observer celle qui compose & pour lui laisser un libre cours, & qu'elle marque d'avance ce qui doit être effacé ?

Le vrai Philosophe se conduit à peu-près de la même maniere pour juger que pour composer : il s'abandonne d'abord au plaisir vif & rapide de l'impression ; mais persuadé que les vraies beautés gagnent toujours à l'examen, il revient bientôt sur ses pas, il remonte aux causes de son plaisir, il les démêle, il distingue ce qui lui a fait illusion d'avec ce qui l'a profondément frappé, & se met en état par cette analyse de porter un jugement sain de tout l'ouvrage.

On peut, ce me semble, d'après ces réflexions répondre en deux mots à la question souvent agitée, si le sentiment est préférable à la discussion pour juger un ouvrage de *Goût.* L'impression est le juge naturel du premier moment, la discussion l'est du second. Dans les personnes qui joignent à la finesse & à la promptitude du tact, la netteté & la justesse de l'esprit, le second juge ne fera pour l'ordinaire que confirmer les Arrêts rendus par le premier. Mais, dira-t-on, comme ils ne feront

pas toujours d'accord, ne vaudroit-il pas mieux s'en tenir dans tous les cas à la premiere décision que le sentiment prononce? Quelle triste occupation de chicaner ainsi avec son propre plaisir! & quelle obligation aurons-nous à la Philosophie, quand son effet sera de le diminuer? Nous répondrons avec regret, que tel est le malheur de la condition humaine : nous n'acquérons guere de connoissances nouvelles que pour nous abuser de quelque illusion, & nos lumieres sont presque toujours aux dépens de nos plaisirs. La simplicité de nos ayeux étoit peut-être plus fortement remuée par les pieces monstrueuses de notre ancien théatre, que nous ne le sommes aujourd'hui par la plus belle de nos pieces dramatiques ; les nations moins éclairées que la nôtre ne sont pas moins heureuses, parce qu'avec moins de desirs elles ont aussi moins de besoins, & que des plaisirs grossiers ou moins raffinés leur suffisent : cependant nous ne voudrions pas changer nos lumieres pour l'ignorance de ces nations & pour celle de nos ancêtres. Si ces lumieres peuvent diminuer nos plaisirs, elles flattent en même tems

notre vanité; on s'applaudit d'être devenu difficile, on croit avoir acquis par-là un degré de mérite. L'amour propre est le sentiment auquel nous tenons le plus, & que nous sommes le plus empressés de satisfaire; le plaisir qu'il nous fait éprouver n'est pas comme beaucoup d'autres, l'effet d'une impression subite & violente, mais il est plus continu, plus uniforme & plus durable, & se laisse goûter à plus longs traits.

Ce petit nombre de réflexions paroît devoir suffire pour justifier l'esprit philosophique des reproches que l'ignorance ou l'envie ont coutume de faire. Observons en finissant, que quand ces reproches seroient fondés, ils ne seroient peut-être convenables, & ne devroient avoir de poids que dans la bouche des véritables Philosophes; ce seroit à eux seuls qu'il appartiendroit de fixer l'usage & les bornes de l'esprit philosophique, comme il n'appartient qu'aux Écrivains qui ont mis beaucoup d'esprit dans leurs ouvrages, de parler contre l'abus qu'on en peut faire. Mais le contraire est malheureusement arrivé; ceux qui possedent & qui connoissent le moins l'esprit philosophique, en

ſont parmi nous les plus ardens détracteurs, comme la Poéſie eſt décriée par ceux qui n'ont pu y réuſſir, les hautes Sciences par ceux qui en ignorent les premiers principes, & notre ſiecle par les Écrivains qui lui ſont le moins d'honneur.

DE L'ABUS
DE LA CRITIQUE
EN MATIERE DE RELIGION.

Quæ caput à cœli regionibus ostendebat.
LUCRET. I.

DE L'ABUS

DE LA CRITIQUE

EN MATIERE DE RELIGION.

I.

UN Auteur assez ignoré, & plus digne encore de l'être, le Pere Laubrussel Jésuite, donna autrefois au Public un ouvrage que depuis long-tems on ne lit plus, & dont le titre est le même que celui de cet Écrit. Il avoit pour but de venger la Religion des coups impuissans que lui ont portés les incrédules & les hérétiques. L'entreprise étoit très-louable; il seroit seulement à desirer qu'il l'eût exécutée plus heureusement, & qu'il n'eût pas mis trop souvent des déclamations & des injures à la place des

raisons. (*a*) Néanmoins, sans approuver sa logique, on peut lui tenir compte de son zele, si le zele doit couvrir la multitude des inepties, comme la charité la multitude des fautes. Nous nous proposons ici un objet très-différent, qui n'est pas moins utile, & que nous tâcherons de mieux remplir. C'est de venger les Philosophes des reproches d'impiété dont on les charge souvent mal-à-propos, en leur attribuant des sentimens qu'ils n'ont pas, en donnant à leurs paroles des interprétations forcées, en tirant de leurs principes des conséquences odieuses & fausses qu'ils désavouent, en voulant enfin faire passer pour criminelles ou pour dangereuses des opinions que le Christianisme n'a jamais défendu de soutenir. Entre les abus sans nombre qu'on peut repro-

(*a*) C'est une chose incroyable qu'on ait laissé paroître dans le tems, sous le sceau de l'autorité publique, cet Ouvrage du Pere Laubrussel, où l'Auteur semble avoir pris à tâche, à la vérité innocemment & de bonne foi, de réunir dans un même volume ce qui a jamais été dit contre la Religion de plus scandaleux & de plus impie, sans y répondre autrement que par des exclamations. Ce livre n'est presqu'absolument qu'un recueil portatif des plaisanteries les plus indécentes, & des descriptions les plus burlesques de nos mysteres, imprimé avec approbation & Privilege.

cher à la critique, il n'en est point de plus funeste que celui dont nous allons nous plaindre, & sur lequel il soit plus nécessaire de la démasquer & de la confondre. L'importance de la matiere exigeroit peut-être un ouvrage considérable : les réflexions que nous présentons aux Lecteurs n'en sont que le projet & l'esquisse ; puissent-elles mériter l'approbation des Sages, également éclairés sur les droits de la Foi & sur ceux de la raison ! Puisse le plan d'apologie que je vais tenter en leur faveur, être goûté & saisi par quelqu'un de nos illustres Écrivains, plus digne & plus capable que moi de l'exécuter !

I I.

Dans la défense comme dans la recherche de la vérité, le premier devoir est d'être juste. Nous commencerons donc par avouer, que les défenseurs de la Religion ont quelque raison de craindre pour elle, autant néanmoins qu'on peut craindre pour ce qui n'est pas l'ouvrage des hommes. On ne sauroit se dissimuler que les principes du Christianisme sont aujourd'hui indécemment attaqués dans un grand nombre d'écrits.

Il eſt vrai que la maniere dont ils le font pour l'ordinaire, eſt très-capable de raſſurer ceux que ces attaques pourroient allarmer : le deſir de n'avoir plus de frein dans les paſſions, la vanité de ne pas penſer comme la multitude, ont fait, plutôt encore que l'illuſion des ſophiſmes, un grand nombre d'incrédules, qui ſelon l'expreſſion de Montagne, *tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent.* Cette grêle de traits émouſſés ou perdus, lancés de toutes parts contre le Chriſtianiſme, a jetté l'effroi dans le cœur de nos plus pieux Écrivains. Empreſſés de ſoutenir la cauſe & l'honneur de la Religion, qu'ils croyoient en péril parce qu'ils la voyoient outragée, ils ont été pour ainſi dire à la découverte de l'impiété dans tous les livres nouveaux; & il faut avouer qu'ils y ont fait une moiſſon triſtement abondante. Mais quelques-uns d'entr'eux, ſemblables à ces guerriers pleins de courage que l'ardeur entraîne au-delà des rangs, & qui par un faux mouvement prêtent le flanc à l'ennemi, ont porté dans leur zele & dans leurs recherches une indiſcrétion dangereuſe à leur cauſe. Quand ils n'ont pas trouvé

d'impiétés réelles, ils en ont forgé d'imaginaires pour avoir l'avantage de les combattre. Ils ont supposé des intentions au défaut des crimes; ils ont accusé jusqu'au silence même. *Sénateurs*, disoit autrefois un Romain, *on m'attaque dans mes discours, tant je suis innocent dans mes actions;* quelques-uns de nos Philosophes pourroient dire à son exemple: *on m'attaque dans mes pensées, tant je suis irréprochable dans mes discours.* Denis, Tyran de Syracuse, fit mourir un de ses sujets, qui avoit conspiré contre lui en songe. Souvent il n'a manqué au faux zele, pour porter l'injustice encore plus loin, que le crédit ou la puissance. Le Tyran punissoit les rêves; les ennemis de la Philosophie les supposent, demandent le sang des coupables, & peu s'en est fallu quelquefois qu'ils ne l'aient obtenu, à la honte de la raison & de l'humanité.

I I I.

Rien n'a été plus commun dans tous les tems, que l'accusation d'irréligion intentée contre les sages par ceux qui ne le sont pas. Péricles eut à peine le crédit de sauver Anaxagore, accusé

d'Athéiſme par les Prêtres Athéniens, pour avoir prétendu que l'Univers étoit gouverné par une intelligence ſuprême ſuivant des lois générales & invariables. Les cendres de Socrate fumoient encore, lorſqu'Ariſtote cité devant les mêmes Juges par des ennemis fanatiques, fut contraint de ſe dérober par la fuite à la perſécution : *ne ſouffrons pas*, dit-il, *qu'on faſſe une ſeconde injure à la Philoſophie.* Ces Athéniens ſuperſtitieux, qui applaudiſſoient aux impiétés d'Ariſtophane, permettoient de tourner en ridicule les objets de leur culte, & ne ſouffroient pourtant pas qu'on y en ſubſtituât d'autres. Il n'étoit défendu chez les Grecs de parler de la divinité, qu'aux ſeuls hommes qui pouvoient en parler dignement. Mais ſans remonter au ſiecle des Anaxagores, des Ariſtotes & des Socrates, nous nous bornerons à ce qui s'eſt paſſé dans le nôtre.

IV.

Le fameux Jéſuite Hardouin, un des premiers hommes de ſon ſiecle par la profondeur de ſon érudition, & un des derniers par l'uſage ridicule qu'il en a

fait, porta autrefois l'extravagance jusqu'à composer un ouvrage exprès, pour mettre sans pudeur & sans remords au nombre des Athées des Auteurs respectables, dont plusieurs avoient solidement prouvé l'existence de Dieu dans leurs écrits ; absurdité bien digne d'un visionnaire, qui prétendoit que la plupart des chefs-d'œuvre de l'antiquité avoient été composés par des moines du 13e. siecle. Ce pieux sceptique, en attaquant, comme il le faisoit, la certitude de presque tous les monumens historiques, eût mérité plus que personne le nom d'ennemi de la Religion, si ses opinions n'eussent été trop insensées pour avoir des partisans. « Sa folie, dit un Écrivain célebre, ôta à sa » calomnie toute son atrocité ; mais » ceux qui renouvellent cette calomnie » dans notre siecle, ne sont pas toujours » reconnus pour fous, & sont souvent » très-dangereux ». Naturellement intolérans dans leurs opinions, quelque indifférentes qu'elles soient en elles-mêmes, les hommes saisissent avec empressement tout ce qui peut leur servir de prétexte pour rendre ces opinions respectables. On a voulu lier au Chris-

tianiſme les queſtions métaphyſiques les plus contentieuſes, & les ſyſtêmes de Philoſophie les plus arbitraires. En vain la Religion, ſi ſimple & ſi préciſe dans ſes dogmes, a rejetté conſtamment un alliage qui la défiguroit; c'eſt d'après cet alliage imaginaire qu'on a cru la voir attaquée dans les ouvrages où elle l'étoit le moins. Entrons à cet égard dans quelque détail, & montrons avec quelle injuſtice on a traité ſur un point de cette importance, les plus ſages & les plus reſpectables des Philoſophes.

V.

Donnez-moi de la matiere & du mouvement, & je ferai un monde : ainſi parloit autrefois Deſcartes, & ainſi ſe ſont exprimés après lui quelques-uns de ſes ſectateurs. Cette propoſition, qu'on a regardée comme injurieuſe à Dieu, eſt peut-être ce que la Philoſophie a jamais dit de plus relevé à la gloire de l'Être ſuprême; une penſée ſi profonde & ſi grande n'a pu partir que d'un génie vaſte, qui d'un côté ſentoit la néceſſité d'un intelligence toute puiſſante pour donner l'exiſtence & l'impulſion à la

matiere, & qui appercevoit de l'autre la ſimplicité & la fécondité non moins admirable des lois du mouvement; lois en vertu deſquelles le Créateur a renfermé tous les événemens dans le premier comme dans leur germe, & n'a eu beſoin pour les produire que *d'une parole*, ſelon l'expreſſion ſi ſublime de l'Ecriture. Voilà tout ce que la propoſition de Deſcartes ſignifie pour qui la veut entendre; mais les ennemis de la raiſon, qui n'apperçoivent qu'en petit les ouvrages du ſouverain Être, & qui leur rendent un hommage étroit, puſillanime, & borné comme eux, n'ont vu dans l'hommage plus grand & plus pur du Philoſophe, qu'un orgueilleux fabricateur de ſyſtêmes, qui ſembloit vouloir ſe mettre à la place de la Divinité.

V I.

Les Newtoniens admettent le vuide & l'attraction; c'étoit à peu près la Phyſique d'Epicure; or ce Philoſophe étoit Athée; les Newtoniens le ſont donc auſſi; telle eſt la logique de quelques-uns de leurs adverſaires. Il eſt pourtant vrai qu'aucune Philoſophie

n'est plus favorable que celle de Newton à la croyance d'un Dieu. Car comment les parties de la matiere, qui par elles-mêmes n'ont point d'action, pourroient-elles tendre les unes vers les autres, si cette tendance n'avoit pas pour cause la volonté toute-puissante d'un souverain moteur ? Un Cartésien Athée est un Philosophe qui se trompe dans les principes ; un Newtonien Athée seroit encore quelque chose de pis, un Philosophe inconséquent.

VII.

Quand je leve les yeux vers le ciel, dit l'impie, *j'y crois voir des traces de la Divinité ; mais quand je regarde autour de moi* . . . . . . « Regardez au-dedans de » vous, peut-on lui répondre, & mal- » heur à vous, si cette preuve ne vous » suffit pas ». Il ne faut en effet que descendre au fond de nous-mêmes, pour reconnoître en nous l'ouvrage d'une intelligence souveraine qui nous a donné l'existence & qui nous la conserve. Cette existence est un prodige qui ne nous frappe pas assez, parce qu'il est continuel ; il nous retrace néanmoins à chaque instant une puissance suprême

de laquelle nous dépendons. Mais plus l'empreinte de ſon action eſt ſenſible en nous & dans ce qui nous environne, plus nous ſommes inexcuſables de la chercher dans des objets minutieux & frivoles. Un ſavant de nos jours, ſi perſuadé de l'exiſtence de Dieu, qu'il en a même trouvé & donné de nouvelles preuves, a cru devoir attaquer quelques argumens puérils & même indécens, par leſquels certains Auteurs ont voulu établir cette grande vérité, & n'ont fait que l'outrager & l'avilir. Ce Philoſophe enlevoit aux athées des armes que l'ineptie leur prêtoit; devoit-il s'attendre qu'on l'accuſât de leur en fournir? Voilà néanmoins ce que des cenſeurs ignorans ou de mauvaiſe foi n'ont pas eu honte de lui reprocher. Ainſi l'illuſtre Boerhaave fut autrefois accuſé de Spinoſiſme, parce qu'ayant entendu attaquer fort mal ce ſyſtême par un inconnu plus orthodoxe qu'éclairé, il demanda à l'adverſaire de Spinoſa s'il avoit lu celui qu'il attaquoit.

VIII.

Le même Philoſophe, trop facile-

ment ébranlé du partage de certains Scholaſtiques ſur les argumens de l'exiſtence de Dieu, a prétendu que les preuves dont on l'appuie ne ſont pas des démonſtrations proprement dites, qu'elles ne roulent que ſur des probabilités très grandes, & qu'ainſi elles ne peuvent tirer une force invincible que de leur multitude & de leur union. Nous ſommes bien éloignés de croire qu'aucune preuve de l'exiſtence de Dieu n'eſt rigoureuſement démonſtrative ; mais nous n'en ſommes pas plus diſpoſés à taxer d'Athéiſme ceux qui penſeroient autrement. L'exiſtence de Céſar n'eſt pas démontrée comme les théorêmes de Géométrie ; eſt-ce une raiſon pour la révoquer en doute ? Dans une infinité de matieres, pluſieurs argumens dont chacun en particulier n'eſt que probable, peuvent former dans l'eſprit par leur concours une conviction auſſi forte que celle qui naît des démonſtrations même ; comme le concours des témoignages pour conſtater un fait, produit une certitude auſſi inébranlable que celle de la Géométrie, quoique d'une eſpece différente. C'eſt ce que Paſcal lui-mê-

me avoit déja remarqué à l'occasion des preuves de l'existence de Dieu; & jamais Pascal a-t-il été soupçonné de regarder cette vérité comme douteuse? Les ennemis de ce grand homme ont bien dit que pour réponse aux dix-sept Provinciales, il suffisoit de répéter dix-sept fois qu'il étoit hérétique; mais ils n'ont pas osé dire une seule fois qu'il fût Athée (*b*).

(*b*) Nous ne craindrons pas plus que ce grand homme d'être accusés d'Athéisme, en faisant ici à son occasion même quelques réflexions sur certains argumens qu'on joint pour l'ordinaire aux preuves de l'existence de Dieu. De ce nombre est l'argument fameux qu'on appelle *gageure de Pascal;* il se réduit à prouver qu'on risque davantage à nier un premier Etre qu'à l'admettre. Cet argument ne peut avoir de force, qu'autant qu'il est joint avec d'autres, qu'il les précede, & qu'il les prépare; & c'est aussi l'intention dans laquelle Pascal l'a proposé. Car il ne peut y avoir de risque pour nous à douter de l'existence de Dieu, ou à la nier, qu'autant que cette existence est établie sur des preuves convaincantes; puisque l'Etre suprême ne peut rien exiger de nous au-delà des lumieres qu'il nous a données. Il est d'ailleurs évident que la croyance d'un Dieu, appuyée sur des motifs d'intérêt ou de crainte, ne rempliroit pas ce que nous devons au Créateur. Ainsi *la gageure de Pascal* ne peut être dans cette grande question qu'un argument *préparatoire*, & non pas un argument direct. C'est ce qui n'a pas été assez distingué, ce me semble, par plusieurs Métaphysiciens.

Quelques Écrivains ont voulu appliquer cet argument au Christianisme; *On ne risque rien à croire*, disent-ils, *ainsi c'est le parti le plus sage.* Je ne voudrois pas, à leur exemple, employer cet argument; car, ou l'on a déjà prouvé la vérité du Christianisme, & alors l'argument est

IX.

Quelques Écrivains ont avancé que la notion *développée & distincte de la création*, ne se trouvoit ni dans l'ancien ni dans le nouveau Testament; on a attaqué cette assertion comme impie; il eût été plus naturel de la discuter par l'examen des passages même, & l'examen n'en devoit pas être difficile. Mais quelque parti qu'on prenne sur ce point de fait, il me semble que la foi n'en a rien à craindre; ceci a besoin d'explication. La création, comme les Théologiens eux-mêmes le reconnoissent, est une vérité que la seule raison nous enseigne, une suite nécessaire de l'existence du premier Être. Cette notion est donc du nombre de celles que la révélation suppose, & sur lesquelles il n'étoit pas besoin qu'elle s'expliquât d'une maniere expresse & particuliere. Il suffit que les Livres saints n'affirment rien de contraire; c'est de quoi on ne les a jamais

inutile; ou on ne l'a pas encore prouvée, & pour lors l'incrédule est supposé douter encore si la Religion Chrétienne est la vraie, ce qui est nécessaire pour qu'il soit sûr de la suivre, puisqu'il ne peut y avoir, suivant les Théologiens, qu'une espece de culte agréable au souverain Être.

accusés,

accusés. Et quand même, comme on l'a prétendu, quelques anciens Peres de l'Eglise ne se seroient pas assez clairement exprimés sur ce même sujet de la création, seroit-ce une raison pour supposer qu'ils ont cru la matiere éternelle?

X.

L'opinion qu'on a attribuée à deux ou trois Peres de l'Eglise sur la nature de l'ame, a excité les mêmes clameurs & mérite la même reponse. Si on en croit différens critiques, ces Peres n'ont pas eu sur la spiritualité du principe pensant des idées bien distinctes, & paroissent l'avoir fait matériel. La prétention bien ou mal fondée de ces critiques a suffi pour les faire accuser du matérialisme qu'ils attribuoient à d'autres; car le matérialisme est aujourd'hui le monstre qu'on voit partout, l'hydre à sept têtes qu'on veut combattre. Mais quand un ou deux Écrivains Ecclésiastiques auroient été dans cette erreur, ce que nous ne prétendons pas décider, qu'importe cette erreur à la Religion? Les preuves purement Philosophiques de la spiritualité de l'ame en sont elles moins convaincantes, &

ne peut-on pas se rendre à la force de ces preuves, que Descartes a le premier approfondies & développées, & croire que quelques Peres de l'Eglise ne les ont pas connues? Mais, dira-t-on, ceux qui soutiennent que la notion développée & distincte de la création ne se trouve point dans l'Ecriture, ni celle de la spiritualité de l'ame dans quelques anciens Docteurs, ne le soutiennent que parce qu'ils prétendent que le monde est éternel & que l'ame est matiere. S'ils le prétendent, voilà de quoi il faut les convaincre; rien n'est plus nécessaire & plus juste; mais il semble qu'on ne choisit pas le plus sûr moyen pour les démasquer, surtout quand' ils reconnoissent, comme plusieurs l'ont fait expressément & de très-bonne foi, les deux vérités qu'on les accuse de révoquer en doute.

X I.

Ce n'est pas assez de s'élever contre l'impiété; il faut encore ne pas se méprendre sur le genre d'impiété qu'on attaque. « On m'accuse de matérialisme, » disoit un jour un Pyrrhonien; c'est » à peu près comme si on accusoit un

» Constitutionnaire de Jansénisme. Si
» j'avois à douter de quelque chose, ce
» seroit plutôt de l'existence de la ma-
» tiere que de celle de la pensée. Je ne
» connois la premiere que par le rap-
» port équivoque de mes sens, & je
» connois la seconde par le témoignage
» infaillible du sentiment intérieur. Ma
» propre pensée m'assure de l'existence
» d'un principe pensant; l'idée que j'ai
» des corps & de l'étendue est beaucoup
» plus incertaine & plus obscure, & je
» ne vois sur cet objet que le scepticisme
» de raisonnable. Ainsi bien loin d'être
» matérialiste, je pancherois plutôt à
» nier l'existence de la matiere, au
» moins telle que mes sens me la repré-
» sentent; mais il me paroît plus sage
» de me taire & de douter. » Ce Pyr-
rhonien, outré dans ses opinions,
n'avoit pas tout-à-fait tort dans ses
plaintes. Le nom de *matérialiste* (nous ne
pouvons nous dispenser de le répéter)
est devenu de nos jours une espece de
cri de guerre; c'est la qualification gé-
nérale, qu'on applique sans discerne-
ment à toutes les especes d'incrédules,
ou même à ceux qu'on veut seulement
faire passer pour tels. Dans toutes les

Religions & dans tous les tems, le fanatisme ne s'est piqué ni d'équité ni de justesse. Il a donné à ceux qu'il vouloit perdre, non pas les noms qu'ils méritoient, mais ceux qui pouvoient leur nuire le plus. Ainsi dans les premiers siecles, les Payens donnoient à tous les Chrétiens le nom de Juifs, parce qu'il s'agissoit moins d'avoir raison que de rendre les Chrétiens odieux.

XII.

Durant tout le tems que la Philosophie d'Aristote a régné, c'est-à-dire, pendant plusieurs siecles, on a cru que toutes les idées venoient des sens; & on n'avoit pas imaginé qu'une opinion, si conforme à la raison & à l'expérience, pût être regardée comme dangereuse. On le croyoit si peu, qu'il fut même défendu pendant un tems, *sous peine de mort*, d'enseigner une doctrine contraire. La peine de mort, nous en convenons, étoit un peu forte; que les idées viennent des sens, ou n'en viennent pas, il est juste que tout le monde vive; mais enfin la défense & la peine même prouvent l'attachement religieux de nos peres à l'opinion ancienne, *que*

les sensations sont le principe de toutes nos connoissances. Descartes vint & dit; «L'a-
» me est spirituelle ; or qu'est-ce qu'un
» être spirituel sans idées ? l'ame a donc
» des idées dès l'instant où elle commen-
» ce d'être;il y a donc des idées innées».
Ce raisonnement, joint à l'attrait d'une opinion nouvelle, séduisit plusieurs écoles ; mais on alla plus loin que le maître. De la spiritualité de l'ame Descartes avoit conclu les idées innées ; quelques-uns de ses disciples en conclurent de plus, que nier les idées innées, c'étoit nier la spiritualité de l'ame ; peut-être même auroient-ils essayé d'ériger les idées innées en article de foi, s'ils avoient pu se dissimuler que cette prétendue vérité revélée ne remontoit pas au-delà du dernier siecle. On a vu des Théologiens porter l'extravagance jusqu'à soutenir, que l'opinion qui attribue l'origine de nos idées à nos sensations, met en danger le mystere du péché originel & de la grace du baptême. C'est à peu près comme si on attaquoit les axiomes les plus incontestables des Mathématiques & de la Philosophie, sous prétexte de leur opposition apparente avec quelques-

unes des vérités que la foi nous enseigne. Croit-on d'ailleurs qu'il fût impossible de combattre les idées innées par ces mêmes armes de la Religion dont on se sert pour les établir? Un enfant qui auroit l'idée de Dieu, comme le prétendent les Cartésiens, dès la mamelle & même dès le sein de sa mere, n'auroit-il pas avant l'âge de raison & avant sa naissance même des devoirs envers Dieu à remplir, ce qui est contre les premiers principes de la Religion & du sens commun? Dira-t-on que l'idée de Dieu existe dans les enfans sans y être développée? Mais qu'est-ce que des idées que l'ame possede sans le savoir, & des choses qu'elle fait sans y avoir pensé, quoiqu'elle soit obligée de les apprendre ensuite comme si elle ne les avoit jamais sues? Un être spirituel, ajoute-t-on, doit avoir des idées dès l'instant qu'il existe. Il est d'abord facile de répondre, que cet être dans les premiers momens de son existence peut être borné à des sensations; & que pour n'être pas matériel, il suffit même qu'il soit capable de sentir, cette faculté ne pouvant appartenir (de l'aveu de tous les

Théologiens) qu'à une ſubſtance ſpirituelle. Mais de plus, pour décider en quoi la ſpiritualité conſiſte, & s'il eſt de la nature d'un être ſpirituel de penſer ou même de ſentir toujours, avons-nous une idée diſtincte de la nature de notre ame? Qu'on le demande au Pere Malebranche, qui ne ſera pourtant pas ſoupçonné d'avoir confondu l'eſprit avec la matiere? Enfin, c'eſt par nos ſens que nous connoiſſons la ſubſtance corporelle; c'eſt donc par leur moyen que nous avons appris à la regarder comme incapable de volonté & de ſenſations, & par conſéquent de penſée. De là réſultent deux conſéquences; en premier lieu, que nous devons à nos ſenſations & aux réflexions qu'elles nous ont fait faire, la connoiſſance que nous avons de l'immatérialité de l'ame; en ſecond lieu, que l'idée de ſpiritualité eſt en nous une idée purement *négative*, qui nous apprend ce que l'être ſpirituel n'eſt pas, ſans nous éclairer ſur ce qu'il eſt. Il y auroit de la préſomption à penſer autrement, & de l'imbécillité à croire qu'il faille penſer autrement pour être orthodoxe. Notre ame n'eſt ni matiere

ni étendue, & cependant eſt une ſubſtance ; quoiqu'un préjugé groſſier, fortifié par l'habitude, nous porte à juger que ce qui n'eſt point matiere, n'eſt rien. Voilà où la Philoſophie nous conduit, & où elle nous laiſſe.

XIII.

Cette manie ſi étrange, de vouloir ériger en dogmes les opinions les moins fondées ſur la nature de l'ame, n'eſt pas particuliere à notre ſiecle. Nous n'en rapporterons qu'un ſeul exemple. Hincmar Archevêque de Rheims, le même qui fit ſi bien fouetter Gotheſcalc au Concile de Quercy, en attendant qu'il fût prouvé que Gotheſcalc avoit tort, (c) fit condamner à peu près dans le même tems un certain Jean Scot Erigene, qui (parmi pluſieurs erreurs réelles) ſoutenoit que l'*ame n'étoit pas dans le corps*. Il eſt difficile de concevoir en quoi cette prétendue héréſie peut conſiſter ; car c'eſt aux corps ſeuls qu'il appartient d'être dans un lieu plutôt que dans un autre ; & ſi dans le IXe.

(c) On ſait que S. Rémy de Lyon, & S. Prudence de Troyes, prirent la défenſe de Gotheſcalc, même après ſa flagellation.

ſiecle on eût été auſſi vigilant que dans le nôtre ſur le matérialiſme, Jean Scot auroit eu beau jeu pour en accuſer ſon adverſaire. L'ame eſt unie au corps, d'une maniere tout-à-fait inconnue pour nous, & que la ténébreuſe métaphyſique des écoles a tenté d'expliquer en vain; mais au tems d'Hincmar on étoit trop ignorant pour ſavoir douter.

XIV.

Au reſte, ſi le Philoſophe, toujours obligé de s'énoncer clairement, ne doit point ſe permettre d'expreſſions impropres dans une matiere ſi délicate, il ne doit pas non plus condamner trop légérement & ſans explication des expreſſions équivoques, dans une matiere qui eſt en même tems ſi obſcure, & qui laiſſe au raiſonnement & à la langue même ſi peu de priſe. Un Auteur, par exemple, qui diroit aujourd'hui, que l'ame eſt *eſſentiellement la forme ſubſtantielle du corps humain*, ſeroit au moins regardé comme ſuſpect de matérialiſme. Cependant celui qui avanceroit cette propoſition ne feroit que répéter le premier Canon du Concile général

de Vienne. C'eſt que le mot de *forme* eſt un terme vague, auquel les Peres de ce Concile appliquoient un ſens catholique, & dont par conſéquent il eſt permis de faire uſage, pourvu qu'on y attache le même ſens. Dans un ouvrage moderne on a rapporté & expliqué ce Canon du Concile de Vienne, pour prévenir l'abus que les matérialiſtes de nos jours pourroient en faire. L'Apologiſte du Concile auroit dû ſe repentir de ſon zele, ſi on pouvoit ſe repentir d'une bonne action; car malgré le ton ſimple & ſérieux de ſa défenſe, on l'a accuſé d'avoir voulu tourner en ridicule la doctrine d'un Concile œcuménique. Il eſt vrai, à la honte des accuſateurs, que l'imputation n'a point eu de ſuccès.

XV.

Ce n'eſt pas là le ſeul exemple d'expreſſions équivoques uſitées autrefois dans les écoles, ou même employées encore aujourd'hui par des ſectes entieres de Philoſophes. Malebranche & ſes diſciples appellent Dieu l'*Être univerſel*; les Spinoſiſtes ne s'exprimeroient pas autrement. Les Scotiſtes admettent en

Dieu une étendue éternelle, immenſe, immobile & indiviſible; & ce n'eſt qu'en s'enveloppant du jargon le plus obſcur, qu'ils ſe défendent de faire Dieu corporel ou du moins étendu. Cependant on n'a jamais pu accuſer ni Malebranche de Spinoſiſme, ni les Scotiſtes de confondre Dieu avec l'eſpace. Pourquoi ne pas traiter avec la même indulgence des hommes auſſi peu portés qu'eux à en abuſer ? Cette indulgence ſeroit d'autant plus juſte, qu'il n'eſt point de ſujet où l'intention de nuire trouve plus de prétextes à s'exercer qu'en matiere de Religion. Souvent des expreſſions innocentes en elles-mêmes, & dans le ſens que l'Auteur y attache, ſont ſuſceptibles d'un ſens erroné ou dangereux, ſurtout quand on les ſépare de ce qui les précede & de ce qui les ſuit. Il ſuffit pour s'en convaincre, de jetter les yeux ſur les abus innombrables que l'héréſie a faits des expreſſions de l'Ecriture.

XVI.

Non-ſeulement les opinions métaphyſiques des Philoſophes ont été l'objet de mille déclamations; leurs ſyſtêmes

ſur la formation & l'arrangement de l'Univers, n'ont pas été apprétiés avec plus de juſtice. La matiere n'eſt pas éternelle ; elle a donc commencé à exiſter; voilà le point fixe d'où l'on doit partir. Mais Dieu a-t-il arrangé les différentes parties de la matiere dès le moment qu'il l'a créée, ou le chaos a-t-il exiſté plus ou moins de tems avant la ſéparation de ſes parties ? Voilà ſurquoi il eſt permis aux Philoſophes de ſe partager. En effet, s'il n'y a dans les corps que figure & mouvement, comme la ſaine Phyſique le reconnoît, quel inconvénient peut-il y avoir à dire, que l'Être ſuprême en créant la matiere & en la formant d'abord d'une ſeule maſſe, homogene & informe en apparence, a imprimé à ſes différentes parties le mouvement néceſſaire pour ſe ſéparer ou ſe rapprocher les unes des autres, & produire par ce moyen les différens corps; que de cette grande opération, l'ouvrage du Géometre éternel, ſont ſortis ſucceſſivement & dans le tems preſcrit par le Créateur, la lumiere, les aſtres, les animaux & les plantes ? Cette idée ſi grande & ſi noble, non-ſeulement n'a rien de contraire à la puiſſance ni à la ſageſſe di-

vine, mais ne ſert peut-être qu'à la développer davantage à nos yeux. D'ailleurs, l'exiſtence du chaos avant la ſéparation de ſes parties, eſt une hypotheſe néceſſaire à l'explication phyſique de la formation du globe terreſtre. L'Être ſuprême a pu dans un même inſtant créer & arranger le monde, ſans qu'il ſoit défendu pour cela au Philoſophe de chercher de quelle maniere il auroit pu être produit dans un tems plus long, & en vertu des ſeules lois du mouvement établies par l'Auteur de la nature. Le ſyſtême de ce Philoſophe pourra être plus ou moins d'accord avec les phénomenes; mais c'eſt en Phyſicien, & non en Théologien qu'il faut le juger. Ainſi les Newtoniens, pour expliquer la figure de la terre, ſuppoſent qu'elle a été originairement fluide. Ainſi Deſcartes l'a regardée comme ayant été autrefois un ſoleil, obſcurci & étouffé depuis par une croûte épaiſſe dont il s'eſt couvert; hypotheſe qui a eſſuyé d'auſſi pitoyables chicanes de la part de quelques Théologiens, que de bonnes objections de la part des Philoſophes.

XVII.

Aucun Physicien ne doute aujourd'hui que la mer n'ait couvert une grande partie de la terre habitée. Il paroît même impossible d'attribuer uniquement au déluge tous les vestiges qui restent d'une inondation si ancienne. On a attaqué cette opinion comme contraire à l'Ecriture ; il ne faut qu'ouvrir la Genese pour voir combien une pareille imputation est injuste. *Au 3e. jour Dieu dit ; que les eaux qui couvrent la terre, se rassemblent en un seul lieu, & que la terre ferme paroisse.* Ce passage a-t-il besoin de commentaire ? Peut-être trouveroit-on dans le même chapitre des preuves de l'existence du chaos avant la formation du monde, si nous n'avions déja observé que cette opinion est en elle-même tout-à-fait indifférente à la Religion, pourvu qu'on ne soutienne point l'éternité du chaos. Mais nous ne pouvons nous dispenser de relever à cette occasion la mal-adresse d'un critique moderne. L'illustre Historien de l'Académie des Sciences a dit dans quelqu'un de ses extraits, que les poissons ont été les premiers habitans

de notre globe : le Cenſeur a crié de toutes ſes forces à l'impiété ; qui n'auroit cru qu'il avoit l'Ecriture pour garant ? On ouvre la Geneſe, & on trouve qu'il a manqué de bonne foi ou de mémoire ; car on y lit que les poiſſons ont été en effet les premiers animaux créés.

XVIII.

Perſonne n'ignore qu'un paſſage du livre de Joſué, mal attaqué par les incrédules, & mal défendu par les Inquiſiteurs, a été la ſource des malheurs de Galilée. « Pourquoi, diſoient avec affectation les eſprits forts, Joſué a-t-il » ordonné au ſoleil de s'arrêter, au » lieu de l'ordonner à la terre ? Qu'en » coûte-t-il à un Auteur qu'on prétend » inſpiré, de dire les choſes telles qu'elles » ſont ? Pourquoi l'Eſprit ſaint qui » a dicté les Ecritures, nous induit-il en » erreur ſur la Phyſique, en nous éclai» rant ſur nos devoirs ? Auſſi devez» vous croire, répondoient les Inquiſi» teurs, que le ſoleil tourne autour de » la terre. Le St. Eſprit vous en aſſure, » & ne ſauroit vous tromper ». On a répondu aux uns & aux autres, que

dans les matieres indifférentes à la foi, l'Ecriture peut employer le langage du peuple. Mais cette réponse ne suffisoit pas, ce me semble, pour confondre l'impiété d'une part, & l'imbécillité de l'autre. On auroit dû ajouter, que l'Ecriture a même besoin de parler le langage de la multitude pour se mettre à sa portée. Qu'un Missionnaire, transplanté au milieu d'un peuple de sauvages, leur prêche ainsi l'Evangile: *je vous annonce le Dieu qui fait tourner autour du soleil, cette terre que vous habitez;* aucun de ces sauvages ne daignera faire attention à son discours; il faudra qu'il leur tienne un autre langage pour les préparer à l'entendre; il imitera en quelque maniere cet Orateur, qui racontoit une fable aux Athéniens pour s'en faire écouter; en un mot il en fera d'abord des chrétiens, & ensuite, s'il le juge à propos, des astronomes. Quand ils en seront là, ils ne chercheront pas le systême du monde dans des passages de l'Ecriture mal entendus; & pour savoir à quoi s'en tenir sur ce sujet, ils préféreront l'observatoire au St. Office; ils feront comme le Roi d'Espagne, lequel se trouva mieux, dit M. Pascal, de croire sur les antipo-

des Chriſtophle Colomb qui en venoit, que le Pape Zacharie qui n'y avoit jamais été. Reſpectons aſſez l'Ecriture & la révélation pour n'en pas profaner l'uſage, & laiſſons Madame Dacier juſtifier par le diſcours de l'âneſſe de Balaam, le diſcours du cheval d'Achille dans Homere.

XIX.

Quoique les opinions purement métaphyſiques, & les ſyſtêmes ſur la formation ou ſur l'arrangement du monde ayent ſervi le plus ſouvent de prétexte pour tourmenter les Philoſophes, la calomnie n'a pas négligé pour cela d'autres moyens, quand elle a pu les mettre en uſage. Peut-on ſe défendre d'un mouvement de pitié ou d'indignation, quand on voit un de nos plus célebres Ecrivains accuſé d'impiété par des Journaliſtes, pour avoir dit que le Jourdain eſt une aſſez petite riviere, & que la Paleſtine étoit du tems des croiſades ce qu'elle eſt encore aujourd'hui, une des plus ſtériles contrées de l'Aſie? Les critiques accumulent les paſſages de l'Ecriture pour prouver que du tems de Joſué la Paleſtine étoit très-fertile; mais que

sont tous ces passages à l'état de ce pays du tems de Saladin ? que font-ils à son état présent ? Pourquoi Dieu n'auroit-il pas vengé le Déicide qui a été commis dans cette terre, en frappant de stérilité des contrées auparavant riches & abondantes ? Ou plutôt (car les explications les plus simples sont toujours les meilleures) pourquoi cette terre asservie & dépeuplée ne seroit-elle pas devenue stérile par la dépopulation même ? Mais quand on a résolu de rendre un Ecrivain suspect, tout devient impiété dans sa bouche ; ses preuves de l'existence de Dieu seront traitées de sophismes, ses raisonnemens en faveur de la Religion, de plaisanteries faites contre elle. Écrit-il contre la superstition & le fanatisme ? C'est au Christianisme qu'il en veut. Parle-t-il en faveur de la tolérance civile des religions ? Il ne montre que son indifférence pour toutes.

X X.

» Trouvez-moi, dit M. de Fonte-
» nelle, dans son Histoire des oracles,
» une *demi-douzaine* d'hommes à qui je
» puisse persuader que ce n'est pas le
» soleil qui fait le jour, je ne déses-

» pere pas de le faire croire par leur » moyen à des nations entieres ». Si quelque chose au monde est incontestable, c'est assurément cette proposition ; les religions absurdes dont l'Asie & l'Afrique sont couvertes, en fournissent la preuve la plus frappante & la plus triste. Qu'ont fait les censeurs de l'Histoire des oracles ? « Il ne manque, » ont-ils dit, que *la douzaine* à la pro» position de l'Auteur, pour en faire une » grande impiété ». L'impiété est évidemment toute entiere sur le compte des critiques. De ce qu'une demi-douzaine d'hommes peut entraîner des nations dans l'erreur, s'ensuit-il qu'une douzaine d'autres ne puisse leur faire connoître la vérité ? Tout ce qu'on a écrit de profond & de vrai dans ces derniers tems, sur les préjugés, sur la crédulité des hommes, sur les fausses prophéties, sur les faux miracles, tout cela peut-il avoir quelque application aux fondemens inébranlables sur lesquels la vraie Religion est appuyée ?

XXI.

Les Peres de l'Eglise, ces premiers défenseurs du Christianisme, ne se dé-

fioient pas ainsi de la bonté de leur cause ; ils ne craignoient pour elle ni les objections, ni le grand jour ; ils ignoroient les fausses attaques & les précautions pusillanimes. Plusieurs Ecrivains de nos jours, dignes de marcher après eux dans une si noble carriere, ont imité leur exemple ; mais si la cause respectable de l'Evangile a ses Pascals & ses Bossuets, elle a aussi ses Chaumeix & ses Garasses.

XXII.

L'abus de la critique en matiere de Religion est funeste à la Religion même par plusieurs raisons ; par la mal-adresse & l'ineptie avec laquelle la bonne cause a été quelquefois défendue ; par les conséquences que la multitude peut tirer de l'accusation vague d'irréligion intentée aux Philosophes ; par les motifs qui portent de prétendus gens de bien à déclarer la guerre à la raison ; enfin par le peu d'union & l'animosité réciproque de ses adversaires. Chacun de ces objets mérite un article à part, & nous occupera quelques momens.

XXIII.

L'Encyclopédie nous fournira le sujet

du premier article. Au mot *Forme substantielle*, on a rapporté comme on le devoit, le grand argument des Cartésiens contre l'ame des bêtes, tiré de ce principe de S. Augustin, que *sous un Dieu juste aucune créature ne peut souffrir sans l'avoir mérité*; argument très connu dans les écoles, que le Pere Malebranche a fait valoir avec beaucoup de force, qu'enfin les Philosophes & les Théologiens éclairés ont toujours regardé comme très difficile à résoudre. En exposant dans l'Encyclopédie cet argument, on a en même tems remarqué que c'étoit tout au plus une objection, qui ne devoit porter d'ailleurs aucune atteinte aux preuves incontestables de la spiritualité de l'ame, de son immortalité, de la justice & de la providence divine. Qu'a fait un des antagonistes de l'Encyclopédie ? Il a prétendu qu'on avoit eu pour unique dessein dans cet article de tourner le principe de St. Augustin en ridicule; & pour le prouver, il a conclu de ce principe que St. Augustin regardoit es bêtes comme des automates; opinion dont ce saint Docteur étoit bien éloigné, & dont il faut uniquement faire honneur à son prétendu Apolo-

giste. Ainsi ce n'est pas l'Encyclopédie, c'est son ridicule adversaire, qui accuse le plus respectable des Peres de l'Eglise d'absurdité ou d'inconséquence; & c'est ainsi que la Religion est défendue. Selon ce nouvel Apôtre, on ne sauroit être Chrétien, sans regarder les animaux comme des machines; ainsi depuis St. Pierre jusques à Descartes, il n'y a point eu de Chrétiens. Mais de pareilles absurdités doivent-elles étonner de la part d'un Ecrivain, qui prétend que les devoirs de la morale ne peuvent être connus par la raison; qui nous assure que l'existence des corps est une vérité *révélée*; qui soutient enfin contre les prétendus incrédules, que l'ame est immortelle *de sa nature*; proposition blasphématoire, puisqu'elle ravit à l'Intelligence suprême un de ses attributs les plus essentiels. Le seul Être incréé est immortel par essence. Notre ame ne l'est que par la volonté de cet Être, qui a jugé à propos de lui donner une existence éternelle, & dont elle reçoit à chaque instant cette existence par *une création continuée*. Ce n'est point par la dissolution des parties, comme les corps, que notre ame peut cesser d'être; c'est en retombant dans le néant

d'où l'Auteur de la nature l'a fait sortir, & où il pourroit à chaque instant la replonger. Voilà les premiers élémens de la Métaphysique chrétienne, dont l'Auteur auroit dû être instruit avant que d'écrire. Il est pour lui aussi triste qu'humiliant, d'être réduit à apprendre ces dogmes de la bouche de ceux même qu'il accuse de les combattre.

XXIV.

Ceux qui exercent le métier de critique avec le plus de violence, & par conséquent de mal-adresse, ont quelquefois l'esprit d'être modérés quand ils sont sûrs d'attaquer avec avantage. Je ne sai par quelle fatalité les vengeurs du Christianisme ont si souvent fait le contraire, & ont soutenu les intérêts de Dieu avec des injures. Elles ont néanmoins de grands inconvéniens ; elles préviennent le Lecteur contre celui qui les dit, elles aigrissent & par conséquent éloignent des esprits que la modération auroit pu ramener ; enfin elles empêchent le critique de donner aux raisons qu'il apporte, tout le choix & toute l'attention nécessaire. Quand on se contentera, par exemple, comme

font quelques enthousiastes, de dire à un athée, qu'il n'est point d'athées de bonne foi, que l'athéisme a sa source dans le libertinage du cœur, on aura sans doute raison en général, mais espere-t-on de le convertir par ce moyen? Si l'intérêt qu'on croit avoir de nier une vérité doit rendre suspect le refus qu'on fait de la croire, cet intérêt n'est pas non plus une raison suffisante pour être condamné, quand on peut l'être très facilement sur de meilleures preuves. Plus un esprit éclairé cherche à approfondir celles de l'existence de Dieu, plus il en tire de lumieres, plus il est en état de rendre à la Divinité ce culte raisonnable qui seul peut vraiment l'honorer, & qui est un de ses premiers préceptes. Par conséquent la meilleure maniere d'établir qu'il ne peut y avoir des athées de bonne foi, est de prouver avec la plus grande évidence la vérité qu'ils combattent. N'imitons pas un Ecrivain moderne, qui commence par soutenir qu'il n'y a point d'incrédules, & qui finit par les refuter. D'ailleurs qu'importent à une vérité incontestable les motifs de ceux qui la nient? Que fait-on pour la persuader en refusant à

ses

ſes adverſaires la probité & la bonne foi ? C'eſt imiter le maître d'école de la fable, qui dit des injures à l'enfant qui ſe noie, & lui fait une harangue avant de le ſauver. Peut-on ſe diſſimuler d'ailleurs que pluſieurs Philoſophes tant anciens que modernes, accuſés d'athéiſme ou de ſcepticiſme, ont eu, du moins en apparence, une conduite irréprochable, & ſe ſont montrés auſſi réglés dans leurs mœurs, qu'aveugles & inconſéquens dans leurs opinions ? *Frappe, mais écoute*, diſoit Thémiſtocle à Euribiade ; on pourroit dire à quelques-uns des prétendus vengeurs de la Religion ; *frappe, mais raiſonne.* Malheureuſement il eſt à croire qu'on leur répétera longtems ſans fruit cet avis ſi ſalutaire & ſi ſage. L'excès en toutes choſes eſt l'élément de l'homme, ſa nature eſt de ſe paſſionner ſur tous les objets dont il s'occupe ; la modération eſt pour lui un état forcé, ce n'eſt jamais que par contrainte ou par réfléxion qu'il s'y ſoumet ; & quand le reſpect qui eſt dû à la cauſe qu'il défend, peut ſervir de prétexte à ſon animoſité, il s'y abandonne ſans retenue & ſans remords. Le faux zele auroit-il oublié que l'Evangile a deux préceptes

également indispensables, l'amour de Dieu & celui du prochain? Et croit-il mieux pratiquer le premier en violant le second?

XXV.

Ce ne sont pas seulement les injures qui peuvent nuire à la défense du Christianisme; c'est encore la nature des accusations & des accusés. Plus on seroit coupable de prêcher l'irréligion, plus il est criminel d'en accuser ceux qui ne la prêchent pas en effet. En cette matiere plus qu'en aucune autre, c'est sur ce qu'on a écrit qu'on doit être jugé, & non sur ce qu'on est soupçonné mal-à-propos de penser ou d'avoir voulu dire. La foi est un don de Dieu, qu'il ne dépend pas de nous seuls de nous procurer; & tout ce que la société ordonne, est de respecter ce don précieux dans ceux qui ont le bonheur d'en jouir. C'est aux hommes à prononcer sur les discours, & à Dieu seul à juger les cœurs. Ainsi l'accusation d'irréligion, sur-tout quand on l'intente devant le public, ne sauroit être appuyée sur des preuves trop convaincantes & trop notoires. Mais cette précaution, si équi-

table en elle-même, eſt ſur-tout néceſſaire lorſqu'on attaque un Ecrivain célebre, dont le nom ſeul eſt capable de donner du poids à ſes opinions, & même à celles qu'on pourroit lui attribuer fauſſement. Quel avantage la Religion a-t-elle tiré des imputations & des invectives tant de fois réitérées contre l'illuſtre Auteur de l'*Eſprit des Lois?* D'un côté on n'a pu le convaincre d'avoir cherché à porter la moindre atteinte à l'Evangile, dont il a parlé avec le plus grand reſpect dans tout le cours de ſon ouvrage; de l'autre les incrédules ſe ſont glorifiés du chef qu'on leur donnoit ſi gratuitement; ils ont accepté avec reconnoiſſance l'eſpece de préſent qu'on leur faiſoit; & le nom de M. de Monteſquieu leur a été bien plus utile, que les prétendus traits qu'on l'accuſoit d'avoir lancés contre le Chriſtianiſme. L'autorité eſt le grand argument de la multitude; & l'incrédulité, diſoit un homme d'eſprit, eſt une eſpece de foi pour la plupart des impies. Auſſi qu'eſt-il enfin arrivé, après tant d'écrits & d'injures pieuſes contre l'Auteur de l'*Eſprit des Lois?* Les défenſeurs éclairés de la Religion, qui étoient d'abord reſtés dans

le silence, l'ont enfin rompu (peut-être un peu trop tard) pour justifier eux-mêmes le Philosophe. Ils ont senti le poids du nom qu'on leur opposoit, & n'ont rien oublié pour le rayer du catalogue des mécréans, où on l'avoit si légérement placé.

XXVI.

Veut-on savoir une des principales causes de cette guerre déclarée aux Philosophes ? Les Théologiens François sont divisés depuis long-tems en deux partis qui s'abhorrent & se déchirent pour le malheur de l'Église & de l'État. Le plus foible des deux, après avoir épuisé contre le plus puissant (qui cessera bientôt de l'être) tout ce que la médisance ou la calomnie peuvent faire imaginer d'injures, a fini par lui reprocher son indifférence pour la doctrine de l'Evangile, attaquée tous les jours dans une multitude innombrable d'Ecrits. Sensible à ce reproche, le parti le plus puissant s'est piqué d'honneur, & s'est en apparence réuni au plus foible, pour tomber sans discernement sur les incrédules vrais ou supposés. Cette alliance offensive devoit naturellement suspendre

la guerre allumée depuis plus de cent ans dans le ſein de l'Egliſe de France; mais au grand détriment de la Religion, elle n'a pas même produit cet effet; & on ne ſauroit dire dans cette circonſtance, *facti ſunt amici ex ipſâ die*; au contraire cette guerre déclarée à l'ennemi commun n'a fourni aux deux partis qu'un prétexte nouveau pour ſe déchirer l'un l'autre avec plus de fureur & de ſcandale. Un exemple frappant & récent ſera la preuve affligeante de ce que nous avançons. Il a paru l'année derniere un ouvrage fameux par le grand nombre d'éditions & de critiques qui en ont été faites, & que nous condamnons avec l'Auteur dans ce qu'on y a trouvé de repréhenſible. Les Journaliſtes de Trévoux, qui depuis l'eſpece de ſignal dont nous venons de parler, ſont en poſſeſſion de crier à l'irréligion ſur ce qui le mérite & ne le mérite pas, ont fait, dans leur ſtyle dogmatique & bourgeois, une ſortie très-vive ſur cet ouvrage, juſqu'à chercher même à rabaiſſer les talens de l'Auteur; ſur ce dernier article à la vérité, ils permettent qu'on ne ſoit pas de leur avis; les matieres de goût & de Philoſophie ſont un genre profane où ils n'oſent

se piquer d'être infaillibles ; la Théologie est un peu plus de leur compétence ; encore est-ce un domaine que bien des gens leur disputent. Quoi qu'il en soit, ces Journalistes jouissoient paisiblement de leur victoire, lorqu'un Ecrivain périodique & clandestin, leur ennemi déclaré bien plus encore que des incrédules, est venu à la charge à son tour contre le même livre, déjà si vivement & si longuement attaqué. Mais les traits de ce nouvel athlete portent beaucoup moins sur l'ouvrage que sur les Journalistes ses premiers adversaires. « Voi-» là, s'écrie-t-il, le fruit de la morale des » casuistes ; voilà la doctrine des Casnedis, des Tambourins, des Berruyers & » de leurs confreres, consacrée dans cette » production pernicieuse » ; & les gens raisonnables se sont écriés à leur tour ; » voilà les confreres des Casnedis, des » Tambourins & des Berruyers, bien » décemment récompensés de leur zele, » & la Religion vengée d'une maniere » bien édifiante ». En effet, puisqu'un des deux critiques accuse l'autre d'être dans les principes de l'Auteur censuré, il faut nécessairement qu'un des deux soit de mauvaise foi ; nous ne pen-

sons point à les en taxer en commun, & à décider leur querelle comme le procès du loup & du renard par devant le singe.

XXVII.

Quand on voit l'Auteur d'un libelle vingt fois flétri par les Magistrats, déclamer contre les incrédules, on croit voir Calvin qui fait brûler Servet. Mais les fanatiques sont toujours austeres. En accusant d'irréligion celui qui ne pense pas comme eux, ils se donnent un air de zele qui sied toujours bien à des hommes de parti ; ils ont la satisfaction de calomnier le Gouvernement, trop indifférent selon eux, sur ce qu'ils appellent la cause de Dieu, & qui n'est ordinairement que la leur. Cependant on osera le dire avec confiance. Si l'on doit punir davantage ceux qui nuisent le plus au Christianisme, les fanatiques ont encore plus besoin d'être réprimés que les incrédules. Quelle idée le peuple doit-il se former de la Religion, quand il voit ses Ministres (quoiqu'à la vérité subalternes) s'anathématiser réciproquement avec fureur, sans que l'autorité même puisse les forcer au

silence que la charité seule auroit dû leur prescrire ? Croit-on que les disputes scandaleuses des Théologiens de nos jours, sur des matieres souvent futiles & toujours inintelligibles, n'ayent pas fait plus de tort au Christianisme que tous les foibles raisonnemens des impies ? Comment ne produiroient-elles pas sur les mécréans, le même effet que produisirent sur l'Empereur de la Chine les querelles des Dominicains & des Jésuites ? « Ces hommes, disoit l'Em- » pereur, viennent de cinq mille lieues » nous prêcher une doctrine sur laquelle » ils ne s'accordent pas ». On peut juger du fruit que leur mission devoit produire. Enfin, quoi de plus propre à faire triompher en apparence l'irréligion & chanceler les foibles, que tant d'ouvrages contradictoires dont nous avons été accablés dans ces derniers tems, sur la Grace, sur les caracteres de l'Eglise, sur les Miracles ? Le public a fini par négliger tous ces écrits; & leurs auteurs, chagrins de ne plus être lus, ont attaqué ceux qui l'étoient.

XXVIII.

Réclamons autant qu'il est en nous,

en faveur de l'humanité & de la Philosophie, contre leurs injustes plaintes. Les faits suffiront sans raisonnemens, & n'en auront peut-être que plus de force. Ouvrons l'Histoire Ecclésiastique, Histoire dont la lecture est tout à la fois si utile au Chrétien & au Philosophe ; au Chrétien, pour l'animer par des exemples de vertu, & par l'accomplissement qu'ont toujours eu les promesses de Dieu, malgré les obstacles que les puissances de la terre y ont opposés ; au Philosophe, par les monumens incroyables & sans nombre qu'elle lui présente de l'extravagance des hommes, & surtout des maux que le Fanatisme a produits. Montrons par un détail abrégé de ces maux, mais aussi effrayant qu'utile, combien le Gouvernement a intérêt de défendre & d'appuyer les Gens de Lettres, qui soumis aux dogmes réels de la Foi, ont le courage & l'équité d'en séparer tout ce qui ne leur appartient pas. C'est en effet à eux que les Souverains doivent aujourd'hui l'affermissement de leur puissance, & la destruction d'une foule d'opinions absurdes, nuisibles au bonheur de leurs Etats. C'est au contraire pour avoir confondu les objets de la Religion

avec ce qui leur étoit étranger, que les peuples ont si long-tems gémi sous le joug de la puissance temporelle des Ecclésiastiques ; que les excommunications, ces armes si respectables de l'Eglise, mais dont l'abus est si dangereux, ont été prodiguées pour soutenir des droits purement humains, & souvent mal fondés ; que le fils de Charlemagne a subi deux fois consécutives, en esclave plutôt qu'en Chrétien, l'ignominie d'une pénitence publique dont quelques Evêques osoient le charger, & qu'il ne méritoit que par la bassesse qu'il avoit de s'y soumettre (*d*) ; qu'un Concile

(*d*) En 822. & 833. Louis qu'on appelle *le Débonnaire*, & qu'on feroit mieux d'appeller *le Foible*, se soumit à la pénitence publique à Attigny & à Soissons ; la premiere fois pour avoir fait mourir Bernard son neveu qui s'étoit révolté contre lui ; la seconde, pour n'avoir pas voulu recevoir la loi de ses enfans. » Les Evêques qui lui imposerent cette pénitence, dit M. Fleury, prétendirent qu'il » ne lui étoit plus permis de reprendre la Dignité Royale. » S. Ambroise ne tira pas de telles conséquences de la » pénitence de Theodose ; dira-t-on que ce grand Saint » manquoit de courage pour faire valoir l'autorité de l'Egli- » se, ou qu'il fût moins éclairé que les Evêques François » du neuvieme siecle ? Ces Evêques bien plus hardis se » déclarerent contre Louis le Débonnaire pour ses enfans, » & les animerent à cette guerre civile qui ruina l'Empire » François. Les prétextes spécieux ne leur manquoient » pas : Louis étoit un Prince foible, gouverné par sa se- » conde femme, tout l'Empire étoit en désordre ; mais il » falloit prévoir les conséquences, & ne pas prétendre

oecuménique, dans un siecle de servitude & d'ignorance, n'a osé réclamer ouvertement contre l'entreprise d'un Pontife audacieux, qui se croyoit en droit de priver un Empereur de son patrimoine (*e*); qu'un de nos Rois, voulant expier le crime d'avoir brûlé 1300 personnes dans une Eglise, faisoit voeu d'en aller égorger 100000 en Syrie pour faire pénitence (*f*); que des in-

» mettre en pénitence un Souverain comme un simple » Moine ».

Les deux pénitences de Louis le Débonnaire, sur-tout la seconde, que ce foible & malheureux Empereur méritoit le moins, furent accompagnées des circonstances les plus humiliantes pour lui. Ebbon, Archevêque de Rheims, qui avoit osé avilir ainsi son maître, fut déposé l'année d'après; mais l'Empereur étoit deshonoré.

(*e*) En 1245. au premier Concile général de Lyon, le Pape Innocent IV. déposa publiquement en présence du Concile l'Empereur Frederic II. tous les Peres tenant un cierge allumé; ce que les Ecrivains Protestans ont très-injustement regardé comme une espece d'approbation tacite; puisqu'il est constant, comme le remarque M. Fleury, que cette déposition ne fut pas faite avec l'approbation du Concile, ainsi que les autres Décrets. Mais, disent les Protestans, pourquoi ce cierge & ce silence? On répond à cette objection, qu'en effet la plus grande partie des Ecclésiastiques étoient alors dans l'opinion presque générale du pouvoir des Papes sur le temporel des Rois; mais que Dieu n'a pas permis que cette opinion fût confirmée par le suffrage positif d'un Concile oecuménique; & que le silence de l'Eglise assemblée n'est pas toujours une marque d'approbation, sur-tout dans les matieres qui ne regardent pas expressément la Foi.

(*f*) On sait combien l'Abbé Suger, aussi grand homme

sensés dépouilloient leur famille pour enrichir des Moines ignorans & inutiles; que les controverses ridicules des Grecs sur des absurdités, ont avancé la perte de leur Empire (*g*); que l'on a osé re-

d'Etat que l'Abbé de Clairvaux étoit grand Orateur, s'opposa à cette croisade malheureuse que Louis le Jeune entreprit par le conseil de S. Bernard. L'événement justifia les craintes du Ministre, & démentit les promesses du Prédicateur. Louis le Jeune s'étoit croisé pour conquerir la Palestine, & en chasser les Sarrasins; son expédition se borna à chasser sa femme à son retour, & à perdre en conséquence le Poitou & la Guyenne. En vain S. Bernard voulut se justifier, en imputant aux péchés des croisés les malheurs de leur entreprise; il oublioit que la premiere croisade avoit été plus heureuse, sans que les croisés en fussent plus dignes; & ne s'appercevoit pas, dit M. Fleury, qu'une preuve qui n'est pas toujours concluante ne l'est jamais.

(*g*) Vers le milieu du quatorzieme siecle, quelques Moines imbécilles du Mont Athos, à qui de longs & fréquens jeûnes avoient apparemment échauffé le cerveau, s'imaginerent qu'ils voyoient à leur nombril une lumiere, & passoient leur tems à la contempler. Voilà une occupation bien triste. Ils prétendoient de plus que cette lumiere étoit celle du Thabor, & qu'elle étoit incréée, n'étant autre chose que Dieu même. Barlaam leur adversaire, plus ridicule qu'eux en ce qu'il les attaquoit sérieusement, eut le crédit de faire assembler à Constantinople un Concile contre ces Visionnaires; il n'avoit pas prévu qu'il y seroit condamné. Ce fut pourtant ce qui arriva. L'Empereur Grec Andronic Paléologue harangua ce prétendu Concile avec tant de véhémence, qu'il en mourut quelques jours après; digne fin d'un Empereur! C'est cet Andronic Paléologue qui laissa périr la Marine dans ses Etats, parce qu'on l'assura que Dieu étoit si content de son zele pour l'Eglise, que ses ennemis n'oseroient l'attaquer. Le même Empe-

garder comme Jugemens de Dieu des épreuves incertaines & cruelles, dont le fruit étoit souvent la condamnation des innocens & l'absolution des coupables (*h*); qu'une des plus riches parties du monde a été dévastée par des monstres, qui en faisoient mourir les habitans dans les supplices pour les convertir; que la moitié de notre nation s'est baignée dans le sang de l'autre; enfin que l'étendart de la révolte a été mis à la main des sujets contre leurs

reur regrettoit le tems qu'il déroboit aux disputes théologiques pour le donner au soin de ses affaires. La querelle des Grecs sur la lumiere du Thabor dura jusqu'à la destruction de l'Empire, & subsistoit même avec violence tandis que Bajazet assiégeoit Constantinople; toutes ces ridicules controverses auxquelles les Empereurs prirent trop de part, hâterent leur chûte en leur faisant négliger le Gouvernement.

(*h*) On peut voir dans un grand nombre d'ouvrages le détail de ces sortes d'épreuves, & les raisons qui les ont fait abolir. On décidoit généralement par ce moyen toutes sortes de questions. On alla jusqu'à jetter deux Missels au feu pour connoître quel étoit le meilleur; il arriva la chose du monde la plus extraordinaire, & qu'on avoit le moins prévue, les deux Missels furent brûlés. Dans la premiere croisade un Clerc Provençal se soumit à l'épreuve du feu pour prouver une révélation qu'il disoit avoir eue sur la découverte de la sainte Lance; le Provençal en mourut. L'événement de ces sortes d'épreuves eût toujours été aussi simple, si on y eût toujours agi de bonne foi; mais dans les siecles d'ignorance comme dans les autres, les hommes ont su tromper.

Souverains, & le glaive à la main des Souverains contre leurs sujets (*i*). C'est par les lumieres de la Philosophie que nous sommes délivrés de tant de maux. Des hommes courageux ont osé, quelquefois même au péril de leur liberté, de leur fortune & de leur vie, ouvrir les yeux des peuples & des Rois. La reconnoissance qu'ils ont droit d'exiger de notre siecle, doit se mesurer sur l'importance des services qu'ils lui ont rendus; & l'effet le plus réel de cette reconnoissance est la protection qu'on doit à leurs successeurs. Cette protec-

(*i*) Nous ne pouvons mieux terminer ces notes que par un passage de M. Fleury. « Il est triste, je le sens bien, » dit-il, de relever ces faits peu édifians... Mais le » fondement de l'histoire est la vérité.... Deux sortes de » personnes trouvent mauvais que l'on rapporte ces faits » désavantageux à l'Eglise. Les premiers sont des politi- » ques profanes, qui ne connoissant point la vraie Religion » la confondent avec les fausses, la regardent comme une » invention humaine, pour contenir le vulgaire dans son » devoir; & craignent tout ce qui pourroit en diminuer le » respect dans l'esprit du peuple; c'est-à-dire, selon eux, » le désabuser. Je ne dispute point contre ces politiques, » il faudroit commencer par les instruire & les convertir; » mais je crois devoir satisfaire, s'il est possible, les gens » de bien scrupuleux qui par un zele peu éclairé tombent » dans le même inconvénient, de trembler lorsqu'il n'y a » pas sujet de craindre. Que craignez-vous, leur dirois-je? » Est-ce de connoître la vérité? Vous aimez donc à demeu- » rer dans l'erreur ou du moins dans l'ignorance; & pou- » vez-vous y demeurer en sûreté, vous qui devez instruire » les autres?

tion, nous le disons avec joie, trouvera aujourd'hui d'autant moins d'obstacles, que l'esprit de Philosophie, qui se répand de jour en jour, s'est communiqué à la partie la plus saine & la plus sage des Théologiens, & les a rendus plus indulgens ou plus équitables sur les matieres qui ne sont pas de leur objet. Nous ne sommes plus au tems où c'étoit presque un crime parmi nous d'enseigner une autre Philosophie que celle d'Aristote. Avec quelques lumieres de moins & l'Inquisition de plus, on en eût fait une espece de loi de l'Etat, comme elle l'est encore chez des nations voisines(*k*).

XXIX.

Il ne faut que jetter les yeux sur ces nations malheureuses, victimes d'une loi si ridicule, pour se convaincre des tristes effets que produisent chez un

(*k*) Nos peres s'en virent bien prêts en 1624, lorsqu'à *la Requête* de l'Université, & sur-tout de la Sorbonne, il fut défendu par un Arrêt, « *sous peine de la vie*, de tenir » ou d'enseigner aucune maxime contre les anciens Au» teurs & approuvés, & de faire aucunes disputes que » celles qui seront approuvées par les Docteurs de la » Faculté de Théologie. » Par le même Arrêt on admonesta & on bannit différens particuliers qui avoient composé & publié des Theses contre la Doctrine d'Aristote. Depuis ce tems, les choses ont bien changé de face.

peuple la crainte & l'impossibilité de s'instruire. La postérité croira-t-elle que de nos jours on ait imprimé dans une des principales villes de l'Europe l'ouvrage suivant avec ce titre ; *Systema Aristotelicum de formis substantialibus & accidentibus absolutis*, 1750 ? Cette postérité ne jugera-t-elle pas que la date est un faute d'impression, & qu'il faut lire 1550 ? Tel est, au milieu du 18e. siecle, l'état déplorable de la raison dans une des plus belles régions de la terre, chez une nation d'ailleurs spirituelle & polie ; tandis que les sciences font de si grands progrès en Angleterre, en France, & dans la partie Protestante de l'Allemagne ? Nous disons dans la partie Protestante ; car on ne peut s'empêcher d'avouer avec affliction la supériorité présente des Universités de cette partie de l'Allemagne sur les écoles Catholiques. Elle est si frappante, que les étrangers qui voyagent dans ce pays & qui passent d'une Université Catholique à une Université Protestante voisine, croient en une heure avoir fait quatre cent lieues ou vécu quatre cens ans, avoir passé de Salamanque à Cambridge, ou du siecle de Scot à celui de New-

son. Nous en faisons la remarque avec d'autant plus de liberté, qu'on ne doit point sans doute attribuer cette différence de lumieres & de savoir dans les différentes régions de l'Allemagne à la différence de religion. En France où la Doctrine Catholique est suivie & respectée, les sciences n'en sont pas cultivées avec moins de succès ; en Italie même elles ne sont pas négligées ; sans doute parce que les souverains Pontifes, pour la plupart éclairés & sages, & connoissant les abus qui résultent de l'ignorance, sont plus à portée en Italie de réprimer, quand il est nécessaire, la tyrannie des Inquisiteurs subalternes. Car tout sert de prétexte à cette espece d'hommes méprisable & lâche, pour étouffer la lumiere, & pour arrêter les progrès de l'esprit.

XXX.

Il n'y a, ce me semble, qu'un moyen d'affoiblir leur empire dans les contrées malheureuses où ils dominent encore ; c'est d'y favoriser, autant qu'il est possible, l'étude des sciences exactes. Souverains qui gouvernez ces peuples, & qui voulez leur faire secouer le joug de

la ſuperſtition & de l'ignorance, faites naître des Mathématiciens parmi eux; cette ſemence produira des Philoſophes avec le tems, & preſque ſans qu'on s'en apperçoive. L'orthodoxie la plus délicate n'a rien à démêler avec la Géométrie. Ceux qui croiroient avoir intérêt de tenir les eſprits dans les ténebres, fuſſent-ils aſſez prévoyans pour preſſentir la ſuite des progrès de cette ſcience, manqueroient de prétexte pour l'empêcher de ſe répandre. Bientôt l'étude de la Géométrie conduira comme d'elle-même à celle de la ſaine Phyſique, & celle-ci à la vraie Philoſophie, qui par la lumiere qu'elle répandra, ſera bientôt plus puiſſante que tous les efforts de la ſuperſtition; car ces efforts, quelque grands qu'ils ſoient, deviennent inutiles dès qu'une fois la nation eſt éclairée.

XXXI.

C'eſt faire injure à la Religion que de vouloir l'appuyer ſur l'ignorance. Il en eſt du domaine des Philoſophes & de celui des Théologiens, comme des deux puiſſances ſpirituelle & temporelle; rien n'eſt plus diſtingué que les droits de l'une & de l'autre; mais comme au-

trefois la puiſſance ſpirituelle, après avoir ſecoué le joug de la temporelle qui l'opprimoit, a voulu à ſon tour opprimer celle-ci, de même quelques Miniſtres de la Religion, après avoir écarté les ténebres qu'une Philoſophie audacieuſe avoit tâché d'y répandre, ont à leur tour voulu reſſerrer cette Philoſophie bien en-deçà des bornes que la Religion lui preſcrivoit. Le domaine de l'une & de l'autre paroît aujourd'hui trop bien fixé, trop étendu, trop aſſuré même, pour avoir à redouter ces attaques réciproques : leur intérêt eſt d'être unies, comme celui de deux Souverains puiſſans eſt de ſe ménager; & ſi d'un côté le Chriſtianiſme, appuyé par les lois divines & humaines, eſt établi ſur des fondemens durables, de l'autre, il y a lieu de croire qu'en reſpectant, comme on le doit, les vérités de la Foi, les Philoſophes du 18e. ſiecle défendront leur bien avec plus de force & d'avantage, que les Princes du 12e. n'ont défendu leurs couronnes.

XXXII.

Voilà un précis très-ſuccinct des réflexions qui m'ont paru néceſſaires ſur

l'abus qu'on fait dans notre siecle de la critique en matiere de Religion. Je ne doute point qu'on ne les approuve, quand on les examinera sans préjugés, & avec les lumieres d'une saine Philosophie. Je crois m'être suffisamment prémuni contre les attaques du fanatisme imbécille & hypocrite. S'il est des personnes qu'un zele sincere, quoique mal entendu, peut indisposer contre moi, j'en respecterai la cause sans en craindre & sans en approuver l'effet; & je me contenterai de leur répondre par ce passage de Cicéron; *Istos homines sine contumeliâ dimittamus; sunt enim & boni viri, & quoniam ità ipsi sibi videntur, beati.*

DE
LA LIBERTÉ
DE
LA MUSIQUE.

Italiam, Italiam.....
ÆNEID. VI.

DE
LA LIBERTÉ
DE
LA MUSIQUE.

I.

IL y a, chez toutes les nations, deux choses qu'on doit respecter; la Religion & le Gouvernement; on pourroit ajouter qu'en France il en est une troisieme; *la Musique du pays*. M. Rousseau a osé pourtant en médire, dans cette Lettre fameuse, tant combattue & si peu réfutée; mais les vérités qu'il a eu le courage d'imprimer sur ce grand sujet, lui ont fait plus d'ennemis que tous ses paradoxes; on l'a traité de perturbateur du repos public, qualification d'autant mieux méritée, que la Musique

Françoise laisse fort *en repos* ceux qui l'écoutent. Quelques-uns néanmoins prétendoient, & avec autant de raison, que M. Rousseau eût été mieux nommé perturbateur du *bruit* public, attendu que la Musique Françoise en fait beaucoup.

II.

Dans les matieres les plus sérieuses il est permis à nos Ecrivains de faire la satyre de la nation ; on est bien reçu à nous prouver, que sur le commerce, sur le droit public, sur les grands principes de la législation, nous ne sommes encore que des enfans ; mais c'est un crime de nous dire que nous ne faisons que balbutier en Musique. La plupart des Lecteurs du Citoyen de Geneve opinoient à le traiter comme cet Artiste de la Grece, que de séveres Magistrats chasserent pour avoir voulu ajouter une corde à la lyre. Aurions-nous adopté ce principe de Platon, que tout changement dans la Musique annonce un changement dans les moeurs ? Si c'est là le sujet de nos craintes, nous pouvons être tranquilles ; nos moeurs sont à un point de perfection où le changement n'a rien à leur faire perdre.

III.

III.

Des Bouffons, arrivés d'Italie il y a six ans, & qu'on eut l'imprudence de montrer au public sur le théatre de l'Opéra, ont été la funeste cause de la Lettre de M. Rousseau, & d'une guerre civile très-vive qu'elle a excitée parmi nous. Cette guerre suffiroit pour détruire l'opinion commune, que les François, trop inconstans & trop légers, ne sont pas capables de s'occuper long-tems d'un même objet. Durant une année & plus, nos entretiens & nos ouvrages ont épuisé la matiere ; notre parterre divisé présentoit l'image de deux armées en présence, prêtes à en venir aux mains ; & cet espace d'une année, employé à disserter bien ou mal sur la Musique, est sans doute un tems fort honnête pour un pays où l'on ne parle que deux jours d'une bataille perdue, & où l'on emploie même le second à chansonner le Général. Aussi notre querelle musicale avoit été préparée insensiblement & de longue main, comme les grands événemens qui doivent agiter les Etats. Des mouvemens qui d'abord paroissoient légers, s'éten-

dant & se fortifiant peu à peu, ont enfin produit une fermentation violente. En voici l'origine & le progrès. Il y a environ trente ans que les Directeurs de l'Opéra firent la même faute qu'en 1753 ; ils appellerent sur leur théatre des Bouffons d'Italie. Les oreilles françoises, quoiqu'accoutumées à la psalmodie de Lully & de ses disciples, la seule espece de chant qu'elles connussent encore, accueillirent plus qu'on ne l'avoit espéré, la nouvelle Musique qu'on leur faisoit entendre ; déjà elle acqueroit des partisans, & la mauvaise doctrine gagnoit du terrein ; il fallut pour détruire le mal, le couper par la racine ; les Bouffons furent renvoyés, & la paix revint à l'Opéra avec l'ennui. Cependant quelques Musiciens furent frappés de l'effet qu'avoit produit sur les Auditeurs François cette Musique Italienne, moins uniforme, moins languissante, & moins pauvre que celle dont on nous avoit allaités jusqu'alors. Ces Musiciens essayerent donc de nous donner, comme à des enfans qu'on sevre, une nourriture un peu plus forte. Mouret s'écartant le premier de la route battue, mais s'en écartant peu, (car il ne vouloit ni

ne pouvoit beaucoup hazarder) osa dans ses Opéras essayer quelques ariettes, modélées, autant qu'il en étoit capable, sur les airs Italiens qu'on connoissoit en France. La Jeunesse, juge impartial, & par-là meilleur qu'on ne croit, prit plaisir à cette nouveauté; mais les Nestors crioient que c'en étoit fait du *bon genre*, que le goût alloit se perdre, & que le Gouvernement étoit bien mal conseillé de n'y pas mettre ordre. Enfin en 1733 paroît M. Rameau, avec son opéra d'*Hippolite* à la main. C'est alors que les clameurs redoublent; les brochures injurieuses, les estampes satyriques, les noirceurs secrettes, tous les petits moyens que l'ignorance & l'envie savent si bien mettre en usage contre ce qui leur nuit ou leur déplaît, font employés pour perdre ce dangereux novateur; le public va l'entendre, il se révolte d'abord, il se partage ensuite, il se réunit enfin en faveur du génie & du talent persécutés. Encouragé par ce succès, d'autant plus flatteur qu'il avoit été disputé long-tems, ce Musicien célebre en mérite de nouveaux; & après un grand nombre d'Opéras, déchirés d'abord avec fureur,

mais applaudis ensuite presque tous avec enthousiasme, il donne enfin l'Opéra bouffon de *Platée*, son chef-d'œuvre & celui de la Musique Françoise. C'est par cet Opéra qu'il faut juger de l'état présent de cet art parmi nous, des progrès dont il est redevable à M. Rameau, & nous osons ajouter, du chemin qui lui reste à faire encore. La gloire de l'illustre Artiste n'a rien à souffrir de cet aveu; peut-être y a-t-il plus loin du lieu d'où il est parti à celui où il est parvenu, que du point où nous sommes aujourd'hui, à celui où nous pouvons arriver. M. Rameau est d'autant plus digne d'estime, qu'il a osé tout ce qu'il a pu, & non tout ce qu'il auroit voulu oser; il a eu le mérite de voir au-delà du terme où il a conduit ses Auditeurs, & le mérite peut-être aussi grand de juger jusqu'où ils pouvoient être conduits. Il eût manqué son but en allant plus loin; il nous a donné, non la meilleure Musique dont il fût capable, mais la meilleure que nous pussions recevoir. Ce n'est pas seulement par leurs ouvrages qu'il faut mesurer les hommes, c'est en les comparant à leur siecle & à leur nation; & si les partisans zélés que

M. Rameau s'étoit faits parmi nous, sont devenus plus froids sur sa Musique, depuis que l'Italienne a frappé leurs oreilles, ils n'en sentent pas moins tout le prix de ses heureux efforts, & toute la justice des applaudissemens dont ils ont été couronnés.

IV.

C'est dans ces circonstances, & après toutes les innovations déja tentées ou hazardées dans notre Musique, que les Bouffons ont reparu pour la seconde fois sur notre théatre ; ils ont fourni à la plume éloquente de M. Rousseau, déjà exercé à nous dire des vérités dures, une occasion bien favorable de nous instruire & de nous maltraiter. On peut juger s'il a été écouté patiemment. Il a soutenu presque seul, comme ce fameux Romain, les attaques de l'armée françoise, animée & réunie contre sa lettre & contre sa personne. Cette armée, il est vrai, n'étoit guere composée que de troupes légeres; mais si elles ne portoient pas à leur ennemi des coups bien redoutables, elles faisoient contre lui presqu'autant de bruit que la Musique qu'elles défendoient. Ses complices, (car la Musique Ita-

lienne lui en avoit donné) avoient aussi leur part, quoique plus foiblement, aux traits qu'on lançoit au hazard contre le Philosophe de Geneve. L'Encyclopédie, dont les principaux Auteurs avoient le malheur de penser comme M. Rousseau, & la témérité de le dire, ne fut pas épargnée dans ces circonstances ; ce fut comme la premiere étincelle de l'embrasement général, qui en gagnant de proche en proche a depuis échauffé tant d'esprits contre cet ouvrage. On représenta les Auteurs comme une société formée pour détruire à la fois la Religion, l'autorité, les moeurs & la Musique. Bientôt, comme par un effet du sort qui les poursuivoit pour les rendre odieux, l'effervescence qu'on les accusoit d'exciter, s'étendit de la Capitale aux Provinces ; Lyon fut troublé comme Paris ; & c'étoit encore un Encyclopédiste, & par malheur un homme de beaucoup d'esprit, que l'on plaçoit à la tête des séditieux.

V.

Parmi le grand nombre d'écrits sur les deux Musiques, dont M. Rousseau a donné comme le signal, presque tous étoient en faveur de la Musique Fran-

çoise, qui en avoit le plus de besoin; quelques-uns de ses partisans essayerent de la soutenir par des raisons, le plus grand nombre de la venger par des injures; les Bouffonnistes n'écrivoient guere, lisoient encore moins ce qu'on écrivoit contr'eux, & se consoloient des ennemis que la Musique Italienne leur faisoit, par le plaisir qu'ils avoient à l'entendre. En vain pour les dégoûter des airs charmans que les Italiens exécutoient, on les assuroit que ces baladins qui leur faisoient tourner la tête, étoient le rebut de l'Italie, & dignes à peine des tréteaux d'une place publique; ils répondoient que si l'exécution étoit mauvaise, la Musique étoit divine, & qu'ils préféroient un excellent livre aussi mal lu qu'on voudroit, à la lecture la mieux faite d'un ouvrage fastidieux. Du reste, soit par la bonté de leur cause, soit par l'art qu'ils ont eu de la faire valoir, l'avantage leur est demeuré dans le peu même qu'ils ont écrit; de cette foule innombrable de brochures, publiées il y a six ans pour & contre l'Opéra françois, *le petit Prophete* & la Lettre de M. Rousseau sont les deux seules dont on se souvienne; on a oublié jusqu'au titre des autres.

VI.

Ce n'eſt pas la premiere fois qu'on a manqué de reſpect à la Muſique Françoiſe dans le lieu même de ſon empire. Au commencement de ce ſiecle, l'Abbé Raguenet, Ecrivain d'une imagination vive, mit au jour un petit ouvrage, où notre Muſique étoit preſque auſſi maltraitée que dans la Lettre de M. Rouſſeau. Cet écrit n'excita ni guerres ni haine dans le tems où il parut; la Muſique Françoiſe régnoit alors paiſiblement ſur nos organes aſſoupis; on regarda l'Abbé Raguenet comme un ſéditieux iſolé, un conjuré ſans complices, dont on n'avoit point de révolution à craindre. M. Rouſſeau a trouvé des lecteurs plus aguerris & plus diſpoſés à l'entendre, & par conſéquent plus de gens intéreſſés à le combattre. Mais nous ne pouvons nous diſpenſer de remarquer ici le jugement porté ſur le livre de l'Abbé Raguenet par ſon Cenſeur M. de Fontenelle, ce Philoſophe ſi modéré & ſi pacifique, accoûtumé d'ailleurs à nos anciens Opéras dont il avoit les oreilles imbues & pénétrées, élevé enfin dans la Muſique la

plus Françoise & la moins ultramontaine ; *je crois*, dit-il, *que l'impression de cet ouvrage sera très-agréable au public, pourvu qu'il soit capable d'équité.* Cinquante ans plus tard quel cri n'eut pas excité cette approbation ? Le sage Fontenelle n'auroit pas eu l'imprudence ou le courage de parler ainsi de nos jours. Il n'étoit pas homme à se faire des ennemis pour des chansons.

VII.

Il y a une espece de fatalité attachée dans ce siecle à ce qui nous vient d'Italie. Tous les présens bons ou mauvais qu'elle veut nous faire sont pour nous un sujet de trouble. Ne seroit-il pas possible d'accommoder notre différend avec les Italiens, de prendre leur Musique & de leur renvoyer le reste ? Dissensions pour dissensions, celles que l'Opéra peut causer parmi nous seront moins turbulentes, & surtout moins ennuyeuses. Qu'on me permette de raconter à cette occasion, comme une matiere de réflexion pour les Philosophes, la conversation

que j'eus dans la plus grande chaleur de notre guerre musicale, avec un Janséniste austere qui ne va jamais au Spectacle, & qui n'en a pas la plus légere idée. On lui avoit envoyé une de ces brochures dont nous avons été inondés sur la Musique Françoise; « J'ai reçu, » me dit-il, un écrit où je ne comprends » rien, si ce n'est qu'il m'a paru fort » mal fait & fort mal écrit. Qu'est-ce » que le *Correcteur des Bouffons*, *l'Écolier* » *de Prague*, le *petit Prophete*, le *Coin* » *de la Reine* »? Je lui expliquai de mon mieux ce que signifioient ces mots. » Hé bien, lui dis-je ensuite, vous n'en» tendiez rien à tout cela, & vous n'en » étiez pas plus à plaindre; cependant » apprenez que cette dispute sur la Mu» sique, qui vous touche si peu, & » qui n'est pas même parvenue jus» qu'à vous, occupe depuis six mois » avec fureur les graves citoyens de » cette ville; apprenez que l'intérêt » violent qu'il y prennent, a suspendu » & presque anéanti celui qu'ils com» mençoient à prendre à la chose du » monde dont vous êtes le plus agité, » l'affaire de la sœur Moyzan, & celle » de la sœur Perpetue ». Mon Janséniste

gémit, & alla prier Dieu pour l'aveuglement de son siecle.

VIII.

Enfin pour calmer les esprits, il a fallu de nouveau renvoyer les Bouffons, à peu près comme il fallut autrefois que Titus renvoyât sa maîtresse pour appaiser les Romains. Envain les Bouffonistes, réduits à la disette, ont demandé instamment qu'on ne les privât pas avec rigueur d'un amusement qu'on leur avoit laissé goûter. Ceux qui président à nos plaisirs (& qui n'en ont guere) ont été aussi inexorables à leurs plaintes, que les vieilles femmes le sont pour interdire l'amour aux jeunes. On n'a voulu ni souffrir à l'Opéra la Musique Italienne, dont elle blessoit, disoit-on, la dignité, mais dont elle dévoiloit encore plus l'indigence ; ni permettre à cette Musique de se faire entendre à ses malheureux partisans sur un théatre particulier, & uniquement destiné pour elle. A peine l'a-t-on soufferte dans quelques Concerts, dont la liberté n'est pas même trop assurée. Je ne sais pourtant si on a bien fait d'ôter cet objet de distraction ou de

diſpute à une nation vive & frivole; dont l'inquiétude a beſoin d'aliment, qui même heureuſement n'y eſt pas difficile, qui eſt ſatisfaite pourvu qu'elle parle, mais qui peut exercer ſa langue ſur des ſujets plus ſérieux, ſi on la lui lie ſur ſes plaiſirs. On ſait le mot du danſeur Pylade à Auguſte, qui vouloit prendre parti dans la diſpute des Citoyens de Rome au ſujet de ce danſeur & de ſon concurrent Bathylle; *Tu es un ſot*, dit le Comédien à l'Empereur, *que ne les laiſſes-tu s'amuſer de nos querelles?* Quoi qu'il en ſoit, aujourd'hui que l'animoſité eſt éteinte, les brochures oubliées, & les eſprits adoucis, tandis que l'attention partagée des Pariſiens oiſifs eſt tournée vers des objets plus importans, & s'exerce ſans fruit comme ſans intérêt ſur les affaires de l'Europe, feroit-il permis de faire un examen pacifique de notre querelle muſicale?

IX.

Je m'étonne d'abord que dans un ſiecle où tant de plumes ſe ſont exercées ſur la liberté du commerce, ſur la liberté des mariages, ſur la liberté de la

presse, sur la liberté des toiles peintes, personne n'ait encore écrit sur LA LIBERTÉ DE LA MUSIQUE. Être esclaves dans nos divertissemens, ce seroit, pour employer l'expression d'un Écrivain Philosophe, dégénérer non-seulement de la liberté, mais de la servitude même. « Vous avez la vue bien courte, » répondent nos grands Politiques ; » toutes les libertés se tiennent, & sont » également dangereuses. La liberté de » la Musique suppose celle de sentir, la » liberté de sentir entraîne celle de » penser, la liberté de penser celle d'a» gir, & la liberté d'agir est la ruine » des États. Conservons donc l'Opéra » tel qu'il est, si nous avons envie de » conserver le Royaume ; & mettons » un frein à la licence de chanter, si » si nous ne voulons pas que celle de » parler la suive bientôt ». *Voilà*, comme disoit Pascal de je ne sai quel raisonnement d'Escobar, *ce qui s'appelle argumenter en forme ; ce n'est pas là discourir, c'est prouver.* On aura peine à le croire, mais il est exactement vrai que dans le Dictionnaire de certaines gens, Bouffoniste, Républicain, Frondeur, Athée, (j'oubliois Matérialiste) sont autant de

termes synonimes. Leur logique profonde me rappelle cette leçon d'un Professeur de Philosophie. « La Dioptrique est la science des propriétés » des lunettes ; les lunettes supposent » les yeux ; les yeux sont un des organes de nos sens ; l'existence de nos » sens suppose celle de Dieu, puisque » c'est Dieu qui nous les a donnés ; l'existence de Dieu est le fondement de » la Religion Chrétienne ; nous allons » donc prouver la vérité de la Religion » pour premiere leçon de Dioptrique ».

X.

La majesté de l'Opéra, disent nos gens de goût, seroit outragée, si on y admettoit des baladins. Si cette majesté nous ennuye, je ne vois pas ce qui nous obligeroit à la révérer. Et pourquoi la *majesté* d'Armide seroit-elle offusquée par la *Serva Padrona*, si celle de Cinna ne l'est pas par le *Bourgeois Gentilhomme?* Pourquoi ces connoisseurs si difficiles, qui se croiroient dégradés de voir *Bertholde à la Cour* après Roland, n'ont-ils pas honte de rire à *Pourceaugnac*, après avoir pleuré à *Zaïre ?* Pourquoi enfin leurs oreilles sont-elles blessées des airs

comiques d'un intermede Italien, lorsque leurs yeux ne le sont pas des bambochades de Tenieres, des figures estropiées de la Chine, & des magots de porcelaine dont leurs maisons sont meublées ?

X I.

La Musique Italienne, ajoutent-ils, nous dégoûteroit de la Françoise. Où est l'inconvénient, si la Musique Italienne est préférable ? C'est comme si on eût défendu à Corneille de composer ses Pieces, sous prétexte qu'elles devoient faire oublier celles de Hardi & de Jodelle. Mais on fait plus d'honneur à la Musique Italienne qu'elle ne mérite ; après l'avoir entendue pendant plus d'un an, il s'en faut bien que nous soyons revenus de la nôtre. On court à l'Opéra les Vendredis comme à l'ordinaire ; & les Bouffonistes qui en avoient annoncé la désertion, se sont trompés dans leurs prophéties. Ces Enthousiastes ont jugé de l'impression du vulgaire par celle qu'ils éprouvoient. Ils ont été dans la même erreur que certains Écrivains de nos jours, qui nous parlent sans cesse des progrès de la na-

tion dans ce qu'ils appellent l'esprit Philosophique, & qui s'imaginent avoir contribué par leurs ouvrages à répandre cet esprit jusque dans le peuple. S'établit-il dans un fauxbourg quelque prétendu faiseur de miracles ? Le peuple y court en foule, & l'esprit Philosophique est pris pour dupe. Je me représente les Philosophes vrais ou prétendus, qui ont quelque réforme à faire ou à prêcher, comme étant sur le bord d'un fleuve très-rapide qu'ils se proposent de franchir ; ils assemblent leur siecle sur le bord du fleuve, le haranguent, & l'exhortent à les imiter. Ils se jettent ensuite dans le fleuve, & à travers une grêle de traits, ils le passent à la nage, ne doutant point que leur siecle ne les suive. A peine ont-ils passé, qu'ils se retournent, & voient leur siecle à l'autre bord, qui les regarde, qui se moque d'eux, & qui s'en va ; c'est la Fable du Berger & de son troupeau (*a*). Ne jugeons donc pas de l'effet de la Musique Italienne sur le commun des spectateurs, par celui qu'elle a produit sur un petit nombre. Son futur empire, fût-il

(*a*) *Voyez* les Fables de la Fontaine, *l. IX. fable 19*e.

aussi infaillible qu'il est douteux, aura besoin de tems pour s'établir. Toute Musique, pour peu qu'elle soit nouvelle, demande de l'habitude pour être goûtée par le vulgaire; c'est pourquoi si l'Opéra François a quelque décadence à craindre, elle n'arrivera que peu à peu, & il pourra survivre encore à la génération qui le regrette. Qu'elle jouisse en paix de ses tranquilles plaisirs; mais qu'elle ne prétende point régler ceux de la génération suivante.

XII.

On fait contre la Musique Italienne une objection plus raisonnable que les précédentes. C'est qu'elle nous obligeroit de substituer à notre Opéra François l'Opéra Italien; que ce dernier est froid & languissant, que nous en serions bientôt ennuyés, & qu'ainsi nous perdrions d'un côté sans rien gagner de l'autre. Avant de répondre à cette objection, observons d'abord qu'elle ne paroît pas avoir frappé comme nous les autres Nations de l'Europe. Toutes sans exception ont rejetté notre Opéra & notre Musique, pour leur préférer l'Opéra & la Musique des Italiens; soit

que l'Opéra François ne leur ait pas paru aussi supérieur à ceux d'Italie que nous l'imaginons; soit que le dégoût pour notre Musique l'ait emporté chez elles sur les avantages que nous pouvons avoir du côté des pieces & du genre de spectacle. Cette décision générale de l'Europe est d'autant moins suspecte, qu'en proscrivant notre Opéra, elle a universellement adopté notre Théatre françois, qui est en effet le meilleur modele qu'on ait encore jusqu'à présent du genre dramatique. Les étrangers ont fait plus; malgré la préférence qu'ils donnent à la Musique Italienne sur la nôtre, ils n'ont pas pour cela renoncé à notre Langue en faveur de l'Italienne, qui cependant n'est peut-être pas inférieure à la Françoise, & que bien des Gens de Lettres osent même lui préférer. En vain diroit-on que les étrangers ne sont prévenus contre notre Opéra, que faute de le connoître & de l'entendre. Parmi cette foule d'Anglois, d'Espagnols, d'Allemands & de Russes, qui accourent à Paris de toutes parts, à peine s'en trouve-t-il un seul que nos Ouvrages lyriques ne fassent bâiller jusqu'aux vapeurs.

C'est un tintamarre qui leur rompt la tête, ou un plain-chant qui les endort par sa langueur, quand il ne les révolte pas par sa prétention; s'ils prennent plaisir à quelque partie du spectacle, c'est à nos danses; mais elles ne suffisent pas pour les dédommager de trois heures de bruit & d'ennui; ils sortent en se bouchant les oreilles, & on ne les y voit gueres reparoître. Quelques-uns, il est vrai, moins difficiles ou moins sinceres, semblent approuver & partager notre plaisir. On dit plus; on assure que depuis deux ans la Musique Françoise commence à réussir à Vienne, où on la détestoit autrefois; mais je crains bien que cet empressement, survenu tout à coup aux Autrichiens pour notre Musique, ne soit de la part de nos nouveaux Alliés un simple accueil de politesse & de reconnoissance.

XIII.

Cependant seroit-il juste de régler absolument notre goût, quant aux spectacles en Musique, sur l'opinion & l'exemple des étrangers, eux qui dans tout le reste sont accoutumés à prendre

le goût François pour le modele du leur ? Quelque général que soit leur suffrage en faveur de l'Opéra Italien, s'ensuit-il que nous ferions bien de les imiter ? La forme de cet Opéra, il faut en convenir, le rend uniforme & ennuyeux ; celle du nôtre est sans comparaison plus variée & plus agréable. Nous avons, ce me semble, mieux connu qu'aucun autre peuple le vrai caractere de chaque Théatre; chez nous la Comédie est le spectacle de l'esprit, la Tragédie celui de l'ame, l'Opéra celui des sens ; voilà tout ce qu'il est & tout ce qu'il peut être. Où la vraisemblance n'est pas, l'intérêt ne sauroit s'y trouver, au moins l'intérêt soutenu ; car l'intérêt de la Scene est fondé sur l'illusion, & l'illusion est bannie d'un Théatre où un coup de baguette transporte en un moment le spectateur d'une extrémité de la terre à l'autre, & où les Acteurs chantent au lieu de parler. Ce n'est pas que la Musique bien faite d'une Scene touchante ne nous arrache quelquefois des larmes, ni que je veuille renouveller l'objection triviale contre les Tragédies en musique, que les *Héros y meurent en chantant;* laissons au vulgaire

ce préjugé ridicule, de croire que la Musique ne soit propre qu'à exprimer la gaieté; l'expérience nous prouve tous les jours qu'elle n'est pas moins susceptible d'une expression tendre & douloureuse. Mais si la Musique touchante fait couler nos pleurs, c'est toujours en allant au cœur par les sens; elle differe en cela de la Tragédie déclamée, ou pour parler plus juste, de la Tragédie *parlée*, qui va au cœur par la peinture & le développement des passions. L'Opéra est donc le spectacle des sens, & ne sauroit être autre chose. Or si les plaisirs des sens, comme nous l'éprouvons tous les jours, s'émoussent quand ils sont trop continus, s'ils veulent de la varieté & de l'interruption pour être goûtés sans fatigue, il s'ensuit que dans ce genre de spectacle le plaisir ne peut entrer dans notre ame par trop de sens à la fois; qu'on ne sauroit, pour ainsi dire, lui laisser trop de portes ouvertes, y mettre trop de de diversité; & qu'un Opéra qui réunit comme le nôtre les machines, les chœurs, le chant & la danse, est préférable à l'Opéra Italien qui se borne au spectacle & au chant. On prétend,

je le ſai, que les Opéras (*b*) Italiens ont un avantage, en ce qu'ils peuvent être déclamés comme chantés, ce qui n'auroit pas lieu dans les nôtres. Suppoſé le fait vrai, tout ce qu'on en peut conclure, c'eſt qu'il faut chanter nos Opéras & déclamer (*c*) nos Tragédies. Mais ce prétendu avantage des Tragédies Italiennes, d'être également propres au chant ou à la déclamation, rend à mes yeux leur mérite bien ſuſpect. C'eſt n'avoir point de caractere que d'en pouvoir ſi facilement changer; & je ne ſai ce qu'on doit penſer d'un genre de pieces, auquel la forme de la repréſentation eſt indifférente. J'accorderai pourtant, ſi l'on veut, que le meilleur Opéra de Quinaut déclamé, fera moins de plaiſir que le meilleur Opéra de Métaſtaſe déclamé de même; j'accorderai encore que la meilleure Tragédie de Racine miſe en muſique, nous plaira moins que la meilleure

(*b*) J'écris ainſi *Opéra* au pluriel, malgré la déciſion contraire, parce qu'il me ſemble que la derniere ſyllabe de ce mot eſt longue au pluriel.

(*c*) Je me ſers ici du mot *déclamer*, tout impropre qu'il eſt, parce que nous n'en avons point d'autre pour oppoſer la Tragédie *parlée* à la Tragédie *chantée*.

Tragédie chantée de Metastase ; mais qu'on joue à la suite l'une de l'autre une Tragédie de Racine & une de Metastase, & qu'on exécute de même successivement un Opéra de Metastase, & un Opéra de Quinault *mis en bonne Musique :* & malgré toute l'estime que mérite le Poëte Italien, je ne doute pas que l'avantage du parallele ne demeure aux deux Poëtes françois.

XIV.

Au reste, quel que doive être le succès de cette épreuve, il sera toujours incontestable que la Tragédie *parlée* est préférable à la Tragédie *chantée* ; la premiere est une action, dont la vérité ne dépend que de ceux qui l'exécutent, la seconde ne sera jamais qu'un spectacle. Quelque superstitieux admirateur de l'antiquité m'opposera sans doute les Tragédies Grecques : « les anciens, dira-t-il, nos modeles & nos maîtres, » connoissoient aussi bien que nous la » nature, & le mérite de l'imiter telle » qu'elle est. Cependant chez eux les » pieces de Théatre étoient chantées ; » & ils y trouvoient apparemment plus » d'avantage que dans la simple décla-

» mation ». Si on vouloit répondre en servile adorateur des anciens, qui regarde leur exemple & leur autorité comme un argument sans replique, on pourroit dire que la question dont il s'agit est fort difficile à décider; qu'elle tient à plusieurs autres qu'on n'a point encore résolues, sur la nature des langues anciennes, sur leur prosodie, sur la Musique des Grecs, sur la Mélopée du chant dramatique, sur la forme & la grandeur des anciens Théatres; nous n'avons en effet sur tous ces objets que des notions fort imparfaites; car les Historiens sont comme les commentateurs, très diffus sur ce qu'on ne leur demande pas, & muets sur ce qu'on voudroit savoir. Mais on accorde que les anciens ayent préféré dans leurs Tragédies le chant à la déclamation; & on ne craindra pas de dire, que sur ce point nous avons touché de plus près qu'eux à la nature. Que la Musique des Grecs ait été aussi parfaite qu'on voudra; les siecles d'ignorance qui l'ont détruite, nous ont dédommagé en un sens du plaisir qu'ils nous ont fait perdre, puisqu'ils nous ont forcé de nous rapprocher de la vérité, en substituant

la

la parole au chant dans nos représentations dramatiques (*d*). Il semble que le propre des siecles d'ignorance est de représenter la nature plus grossiere, mais aussi plus vraie; & celui des siecles de lumiere, de la peindre plus délicate, mais plus déguisée. Nous ne prétendons pas pour cela qu'on doive toujours représenter sur le Théatre la nature exacte & toute nue : mais nous croyons qu'on ne sauroit l'imiter trop fidélement, tant qu'elle ne tombe point dans la bassesse. Personne ne regrettera dans nos Tragédies les fossoyeurs du Théatre Anglois; mais peut-être y pourroit-on desirer plus d'action & moins de paroles, moins d'art & plus d'illusion. Il seroit à souhaiter sur-tout que nos Acteurs fussent un peu plus ce qu'ils représentent; presque tous ne paroissent, si j'ose m'exprimer ainsi, que des marionnettes dont on ne voit point le

(*d*) Ce n'est pas la seule obligation que nous avons à ces siecles obscurs, que nous méprisons quelquefois injustement. Nous leur devons la plupart des inventions utiles, le papier, la fayance, le linge, les moulins à vent, la boussole, l'Imprimerie, & plusieurs autres. Des hommes de génie servoient l'humanité par ces découvertes, tandis que les Poëtes faisoient de mauvais vers, les Écrivains de mauvaise prose, & les Philosophes de mauvais raisonnemens.

fil d'archal, mais dont les mouvemens n'en sont pas plus naturels & mieux entendus. Je ne dis rien du peu de vérité que nous avons mis dans les accessoires du spectacle, dans la décoration de la scene, dans les circonstances locales, dans l'habillement des personnages. Un de nos grands Artistes, qui ne sera pas soupçonné d'ignorer la belle nature par ceux qui ont vu ses ouvrages, a renoncé aux spectacles que nous appellons sérieux, & qu'il n'appelle pas du même nom; la maniere ridicule dont les Dieux & les Héros y sont vêtus (*e*), dont ils y agissent, dont ils y parlent, dérange toutes les idées qu'il s'en est faites; il n'y retrouve point ces Dieux & ces Héros, auxquels son ciseau sait donner tant de noblesse & tant d'ame; & il est réduit à chercher son délassement dans les spectacles de farce, dont les tableaux burlesques sans prétention, ne laissent dans sa tête aucune trace nuisible. Quelquefois au milieu de la re-

(*e*) Sur le Théatre François, & même sur celui de l'Opéra, on commence à se rapprocher davantage de la vérité dans les habillemens. Nous en avons l'obligation à Mademoiselle Clairon, dont les talens sont au-dessus de mes éloges, & qui n'imite pas moins la nature dans son jeu, que le *Costume* dans ses habits.

présentation d'une piece de Théatre, j'imagine qu'un Philosophe, qui n'auroit aucune idée de cette espece de plaisir, soit transporté tout-à-coup au milieu de la salle; alors je n'apperçois plus avec lui que des automates qui parlent & se remuent sur des planches, quelques êtres animés qui ont la bonté de converser avec eux, & des enfans qui ont la simplicité de s'amuser de ce bizarre assemblage; & je vois mon Philosophe, comme Démocrite, regarder un moment le spectacle, & bien plus longtems les spectateurs. Mais encore une fois, ces défauts si communs dans nos représentations dramatiques, sont ceux de l'exécution, & nullement du genre; ils disparoîtront quand les Auteurs sauront mieux exprimer, & les Acteurs mieux sentir. Au contraire les défauts de l'Opéra sont essentiellement attachés à sa nature; & puisqu'on ne peut les détruire, tout ce qui nous reste à tenter est de les rendre agréables.

XIV.

Revenons donc à nos drames en Musique. Si nous étions réduits à l'alternative, ou de conserver notre Opéra

tel qu'il eſt, ou d'y ſubſtituer l'Opéra Italien, peut-être ferions-nous bien de prendre le premier parti. Notre Opéra nous amuſe, nous le croyons du moins, & il eſt fort douteux que l'Opéra Italien en fît autant. Ainſi nous ôter l'Opéra François pour y ſubſtituer l'Opéra Italien, ce ſeroit vraiſemblablement nous mettre dans le cas de ce malade dont parle Horace, qui dans ſon délire croyoit aſſiſter aux ſpectacles les plus agréables, qui devint malheureux par ſa guériſon en perdant ſon erreur, & qui prioit les Médecins de la lui rendre. Mais ne ſeroit-il pas poſſible, en conſervant le genre de notre Opéra tel qu'il eſt, d'y faire par rapport à la Muſique des changemens qui le rendroient bientôt ſupérieur à l'Opéra Italien? Nous deviendrions alors les légiſlateurs de l'Europe pour le Théatre lyrique, comme nous l'avons été pour le dramatique; & cette gloire ſeroit aſſez flateuſe pour notre vanité. Or il paroît que le ſeul moyen d'y parvenir, eſt de ſubſtituer, s'il eſt poſſible, la Muſique Italienne à la Françoiſe. Cette propoſition demande que nous entrions dans quelques détails, ſur le caractere des deux

Musiques, & sur la maniere d'appliquer la Musique Italienne à notre langue.

X V.

Nous supposons comme un fait qui n'a pas besoin d'être prouvé, la supériorité de la Musique Italienne sur la nôtre. On ne doute de cette vérité qu'en France, il n'y a plus même qu'une partie de la nation qui en doute, & les étrangers s'étonnent qu'elle en doute encore. Qu'on fasse ses délices de la Musique Françoise, tant qu'on n'en connoîtra point d'autre, rien n'est plus naturel & plus permis : mais que parmi ceux qui ont entendu ou plutôt écouté les deux Musiques, il puisse y avoir deux avis sur la préférence, qu'il soit même possible de balancer, c'est ce qui doit paroître bien étrange à toute oreille tant soit peu délicate, & à toute ame tant soit peu sensible. En vain les partisans de la Musique Françoise, pour couvrir sa nullité & sa foiblesse, affectent de vanter le *beau simple*, qui en fait selon eux le caractere ; de ce que le beau est toujours simple, ils en concluent que le simple est toujours beau ;

& ils appellent ſimple ce qui eſt froid & commun, ſans force, ſans ame, & ſans idée.

X V I.

Ce ſeroit néanmoins être indigne de goûter la Muſique Italienne, & incapable de la ſentir, que d'applaudir ſans diſcernement & ſans choix à tout ce qui nous vient en ce genre d'au-delà des Monts. Outre la foule de compoſiteurs médiocres qui abonde toujours dans un pays où la Muſique eſt fort cultivée, comme elle l'eſt en Italie, le bon goût, il faut l'avouer, y dégénere ſenſiblement. Pergoleſe, trop tôt enlevé pour le progrès de l'art, a été le Raphaël de la Muſique Italienne : il lui avoit donné un ſtyle vrai, noble, & ſimple, dont les Artiſtes de ſa nation s'écartent un peu trop aujourd'hui. Le beau ſiecle de cet Art ſemble être en Italie ſur ſon déclin, & le ſiecle de Seneque & de Lucain commence à lui ſuccéder. Quoiqu'on remarque encore dans la Muſique Italienne moderne des beautés vraies & ſupérieures, l'art & le deſir de ſurprendre s'y laiſſe voir trop ſouvent au préjudice de la nature & de la vérité. Ce

n'est pas d'aujourd'hui que les Italiens éclairés s'en apperçoivent eux-mêmes, & gémissent de cet abus. Mais il a sa source dans un défaut peut-être incurable ; l'amour excessif des Italiens pour la nouveauté en fait de Musique. Le plus admirable Opéra n'est jamais représenté deux fois sur le même Théatre ; & l'on préfere à l'Artaxerce de Vinci, à l'Olympiade de Pergolese, les mêmes pieces mises en Musique par un compositeur médiocre. Nous sommes tombés dans l'inconvénient contraire ; & nos Musiciens les plus célebres n'osent encore toucher aux Opéras de Lulli, comme nos ancêtres n'osoient s'écarter par respect de la doctrine d'Aristote. Ainsi la passion pour le changement corrompt la Musique au-delà des Alpes, & une timidité superstitieuse en retarde les progrès parmi nous. Le seul genre de Musique qui n'ait rien perdu en Italie, qui peut-être même s'y est perfectionné, c'est le genre burlesque & comique ; les libertés qu'il permet, la variété dont il est susceptible, laissent le génie des compositeurs plus à son aise. La Musique des intermedes, quand elle est composée par un

habile Artiste, est rarement médiocre, souvent admirable ; la Musique des Tragédies est quelquefois admirable, & souvent médiocre.

XVII.

Les Italiens ont donc de fort mauvaise Musique, & même en très grande quantité. Mais juger la Musique Italienne sur ce qu'elle a de foible ou de défectueux, c'est juger notre école de peinture par nos tableaux d'enseigne, ou notre Théatre par les pieces de Pradon. Et où en serions-nous, si les Italiens vouloient apprétier la Musique françoise par celle que nous reconnoissons nous-mêmes pour détestable? C'est d'après ce que les deux Musiques ont de meilleur qu'il faut les comparer : & quand on fera cette comparaison avec un peu de lumieres, de sentiment, & de bonne foi, quand on aura mis la richesse, la chaleur, & la variété des Italiens, à côté de notre monotonie, de notre froideur & de notre indigence, pourra-t-on ne pas penser avec toute l'Europe, que la Musique Italienne est une langue dont nous n'avons pas seulement l'alphabeth ? Tout se réduit

donc à savoir, si nous devons ou plutôt si nous pouvons adopter cette Musique, si notre Opéra pourra s'y prêter, & jusqu'à quel point il en sera susceptible. Mais, dira-t-on, ne seroit-il pas plus court de donner à l'Opéra Italien la forme du nôtre ? Oui, si on pouvoit engager les Italiens à changer leur Opéra, & les François à abandonner leur langue ; & c'est ce qui ne paroît pas facile. J'ai meilleure opinion de la docilité de nos Musiciens ; la plupart semblent assez peu attachés à la Musique ancienne ; cette disposition paroît surtout dans les jeunes Artistes, qui sont ceux dont on doit le plus espérer ; l'impénitence finale est le partage des autres. Déja même sur le Théatre de l'Opéra, sur ce Théatre si attaché à ses anciens usages, on a hazardé des nouveautés ; nous y avons vu un Opéra Gascon. C'est un pas vers des changemens plus nécessaires & plus agréables ; à la vérité le pas est un peu en arriere ; car il ne s'agit point, comme on l'a fait dans cet Opéra, de garder notre Musique & de changer notre langue ; il s'agit de garder notre langue, & de changer, si nous pouvons, notre Musique. Mais en-

fin cette innovation, quelle qu'elle soit, prouve que nous osons risquer encore, & que parmi nous la superstition de l'Opéra n'est pas tout-à-fait incurable.

XVIII.

Il y a dans notre Musique trois choses à considérer, le récitatif, les airs chantans, & les symphonies; parcourons successivement ces trois objets. On entend quelquefois les partisans de Lulli se récrier d'admiration sur ce que c'est un étranger qui a créé notre récitatif. Il y paroît; on sait à quel point la prosodie y est estropiée, surtout dans les finales. On ne dira pas sans doute que ce contre-sens prosodique, (si je puis l'appeller de la sorte) soit un agrément dans notre chant; mais on prétendra peut-être qu'il est inévitable. Il y auroit d'abord un moyen facile d'y remédier; ce seroit de ne faire jamais tomber les chûtes musicales que sur des terminaisons masculines; & là-dessus il seroit aisé au Musicien & au Poëte de s'entendre. Mais nous ne voyons pas d'ailleurs pourquoi il est plus nécessaire de faire sentir les finales dans le chant que dans la conversation & dans la décla-

mation même. En effet le caractere du chant, & sur-tout du récitatif, étant d'approcher du discours le plus qu'il est possible, pourquoi les chûtes musicales y seroient-elles plus marquées qu'elles ne le sont dans le discours? Aussi ne le sont-elles pas dans le récitatif des Italiens, bien plus analogue à leur langue que le récitatif François ne l'est à la nôtre. Ils paroissent avoir bien mieux étudié que nous la marche & les inflexions de la voix dans la conversation; & il est singulier que dans une langue aussi remplie que la françoise de finales muettes, le récitatif appuie sur ces finales, tandis qu'il fait le contraire dans la langue Italienne, dont les finales sont moins sourdes & les voyelles plus éclatantes. On diroit que c'est un François qui a créé le récitatif Italien, comme c'est un Italien qui a inventé le nôtre.

XIX.

Cependant il ne faut pas le dissimuler; le récitatif Italien dont nous faisons ici l'apologie, déplait à la plupart des oreilles françoises. On ne doit pas en être surpris; comme c'est un genre moyen entre le chant & le discours, il

exige néceſſairement dans celui qui l'écoute, l'habitude de l'entendre, jointe à la connoiſſance de la langue Italienne & de ſa proſodie. Ainſi le jugement ſévere que nous portons à cet égard pourroit bien être précipité. Une réflexion ſuffira pour le faire ſentir. Outre le récitatif courant des ſcenes, qui marche preſque auſſi vîte que la déclamation ordinaire, les Italiens en ont un autre qu'ils appellent récitatif *obligé*, c'eſt-à-dire, accompagné d'inſtrumens, & qu'ils emploient ſouvent avec ſuccès dans les morceaux d'expreſſion, & ſurtout dans les tableaux pathétiques. Ce récitatif obligé, quand il eſt bien fait (& il eſt rare qu'il ne le ſoit pas lorſqu'il eſt traité par un bon maître) produit ſur l'oreille la moins ſenſible une impreſſion qui n'eſt ni moins vive ni moins agréable que celle des plus beaux airs Italiens. D'excellens juges même ne balancent pas à lui donner la préférence ſur les airs, parce que l'expreſſion du ſentiment y eſt moins chargée, plus ſimple, & par conſéquent plus vraie; il ſemble enfin, tant la vérité & la nature ont de droits ſur nous, que ce récitatif *obligé* eſt entendu quelque-

fois avec plaisir par les ennemis même du récitatif Italien ordinaire. Cependant il n'y a point entre l'un & l'autre de différence réelle ; la marche est absolument semblable ; seulement le récitatif obligé (dont on fait souvent usage dans les monologues) est coupé, interrompu, & soutenu par l'orchestre qui sert comme d'interlocuteur ; & d'ailleurs ce récitatif étant employé pour l'ordinaire à des expressions vives, les inflexions de la douleur, de la joie, du désespoir, de la colere y sont plus sensibles & plus fréquentes que dans le récitatif courant ; comme elles le sont davantage dans un discours animé que dans le discours ordinaire.

X X.

Peut-être objectera-t-on que les momens de repos ménagés par les instrumens dans le récitatif *obligé*, les tableaux & l'expression qu'ils y ajoutent, les inflexions des passions, & pour ainsi dire les tons de l'ame, plus marqués dans ce récitatif, suffisent pour le rendre très-différent du récitatif Italien ordinaire, dont la route uniforme & non interrompue produit une

monotonie insupportable. Nous répondrons d'abord, que notre récitatif même n'est pas plus exempt de monotonie que le récitatif Italien, & qu'il joint à ce défaut une lenteur encore plus fatigante & plus odieuse. Nous répondrons en second lieu, que la monotonie du récitatif est peut-être un mal nécessaire, un inconvénient inévitable attaché à la nature de la Scene lyrique. En effet qu'est-ce qu'un Opéra ? Une piece de Théatre mise en chant. Or dans une piece de Théatre tout n'est pas destiné aux grands mouvemens des passions ; l'ame ne peut y être agitée que par intervalles : il faut nécessairement, pour l'exposition du sujet, pour la préparation des Scenes, pour le développement de l'action, des momens de repos où le spectateur ne doit qu'écouter. Je demande maintenant comment ces Scenes d'exposition, ces Scenes de développement, ces Scenes préparatoires doivent être traitées par le Compositeur ? La Musique n'est point une langue ordinaire & naturelle : c'est une langue *de charge*, peu faite par conséquent pour exprimer les choses indifférentes ou les pensées communes ;

elle n'eſt propre par ſa nature qu'à rendre avec énergie les impreſſions vives, les ſentimens profonds, les paſſions violentes, ou à peindre les objets qui les font naître. Que doit donc faire le Muſicien dans les endroits nombreux du Poëme, où il n'y aura ni paſſions, ni mouvemens à exciter ? Fera-t-il ſimplement réciter & déclamer ces morceaux comme une piece de Théatre ordinaire ? Mais cette déclamation trancheroit trop avec le chant qui ſuivroit, & l'Opéra ne ſeroit alors qu'un tout bizarre & monſtrueux. La vraiſemblance, il eſt vrai, ne ſe trouve pas dans un Opéra chanté d'un bout à l'autre ; mais elle y eſt moins bleſſée que dans un Opéra moitié chanté, moitié parlé ; il eſt plus facile de ſe prêter à la ſuppoſition d'un peuple qui dit tout en muſique, qu'à celle d'un peuple dont la langue eſt mêlée de chant & de diſcours. Il faut donc que dans un Opéra tout ſoit chanté. Mais tout ne doit pas y être chanté de la même maniere, comme dans le diſcours tout n'eſt pas dit du même ton, avec la même froideur & le même mouvement. Il doit donc y avoir entre les airs & le récitatif une différence très-

marquée par l'étendue & la qualité des ſons, par la rapidité du débit, & par le caractere de l'expreſſion. La nature du chant ordinaire, de ce qu'on appelle proprement ainſi, conſiſte en trois choſes; en ce que la marche y eſt plus lente que dans le diſcours; en ce que l'on appuie ſur les ſons comme pour les faire goûter davantage à l'oreille; enfin en ce que les tons de la voix & les intervalles qu'elle parcourt, y varient fréquemment & preſque à chaque ſyllabe. Le premier & le ſecond de ces caracteres n'appartiennent point à un bon récitatif; le troiſieme doit à la vérité s'y trouver, mais d'une maniere moins marquée que dans le chant. D'un côté la rapidité du débit rend la ſucceſſion des intervalles moins ſenſible dans le récitatif, & de l'autre cette ſucceſſion doit y être plus fréquente que dans le diſcours, mais moins que dans le chant ordinaire. Voilà ce que les Italiens ont ſenti; voilà ce qu'ils pratiquent avec raiſon, & on oſe dire, avec ſuccès. Au contraire un des grands défauts de notre Opéra, c'eſt que le récitatif n'eſt pas aſſez diſtingué des airs. Auſſi les étrangers nous deman-

dent-ils avec surprise quelle différence nous y mettons, ou plutôt pourquoi nous n'y en metsons pas ; depuis l'ouverture jusqu'à la toile baissée, ils attendent toujours, disent-ils, que l'Opéra commence.

X X I.

Ce récitatif auquel nous tenons si fort, & dont nous avons même la simplicité de nous glorifier, est aujourd'hui dans nos Opéras d'un ennui plus mortel que jamais. Les Acteurs, pour faire briller leur voix, ne songent qu'à crier & à traîner leur sons ; la vivacité du débit, si nécessaire au récitatif, est absolument ignorée d'eux ; peut-être même n'en ont-ils pas l'idée. On assure que du tems de Lulli le récitatif se chantoit beaucoup plus vîte, & il en étoit moins fastidieux ; Lulli qui étoit homme de goût, & même de génie, quoique peu versé dans son art, parce que l'art de son tems étoit encore au berceau, sentit au moins dans ce premier âge de la Musique, que le récitatif n'étoit pas fait pour être exécuté avec effort & lenteur, comme des airs destinés à exprimer les sentimens de l'ame. Depuis le tems de Lulli, notre récitatif, sans rien

» mation ; ils chantent néanmoins ; car
» ce dialogue, outre qu'il est facile à
» noter, a de plus un accompagnement
» qui le nourrit & le soutient. Donnons
» à ce récitatif moins de rapidité, ajou-
» tons-y des cadences, des ports de
» voix, des tenues qui n'y sont pas, ce
» sera du chant ordinaire ». L'examen
de la *Partition* que je fis bientôt après,
justifia ma pensée ; je m'apperçus qu'en
chantant ce récitatif avec la lenteur &
les prétendus agrémens du nôtre, il
devenoit un récitatif François, mais sans
comparaison moins naturel & moins
agréable que dans son premier état.
Cette observation me conduisit à une
autre. « Si le récitatif Italien, disois-je,
» peut se chanter à la Françoise, le ré-
» citatif François ne pourroit-il pas se
» chanter à l'Italienne ? Le premier a
» perdu en se transformant, peut-être
» le second y gagneroit-il ». J'essayai
donc ; je pris le premier Opéra qui se
présenta sous ma main ; je chantai le
récitatif à l'Italienne, en retranchant
les cadences, les ports de voix, les
tenues, & en y mettant la rapidité &
le débit nécessaires à une bonne décla-
mation ; & voici ce que je remarquai

avec autant de plaisir que de surprise. Dans les endroits où le récitatif imitoit le mieux le discours, il n'y avoit pas de comparaison entre le plaisir que me faisoit ce récitatif débité à l'Italienne, & le dégoût qu'il me causoit, crié & traîné à la Françoise. Dans les endroits au contraire, où le Musicien s'étoit écarté des tons de la déclamation, c'est-à-dire, du sentiment & de la nature, rien de plus désagréable & de plus affreux que le récitatif François *italianisé.*

XXIII.

De cette observation, que tout Musicien peut aisément faire, nous osons tirer une conséquence qui révoltera peut-être d'abord certains lecteurs, mais qui nous paroît mériter quelque attention de la part de ceux qui s'intéressent au progrès de l'art; c'est que si le récitatif François étoit aussi bien composé qu'il le peut être, on devroit le débiter à l'Italienne. Car il est certain qu'étant chanté de cette maniere, il ressemble beaucoup mieux à la déclamation, & plus exactement à proportion qu'il est mieux fait. Nous avons même dans notre récitatif quelques morceaux (à

la vérité en petit nombre) où il seroit facile à l'auditeur de s'y tromper, & de prendre le récitatif ainsi chanté pour un véritable discours. On peut citer pour exemple ces vers de la Scene célebre du second Acte de Dardanus.

A cet art tout-puissant ... n'est-il rien d'impossible ?
Et s'il étoit un cœur, ... trop foible, ... trop sensible, ...
Dans de funestes nœuds ... malgré lui retenu,
Pourriez-vous .....

DARDANUS.

Vous aimez, ô Ciel ! qu'ai-je entendu ?

IPHISE.

Si vous êtes surpris en apprenant ma flame,
De quelle horreur serez-vous prévenu,
Quand vous saurez l'objet qui regne sur mon ame ?

DARDANUS.

Je tremble .... Je frémis .... Quel est votre vainqueur ? &c.

Nous croyons pouvoir proposer ce morceau à tous nos Artistes François, comme le modele d'un bon récitatif. Il nous semble qu'un excellent Acteur, qui auroit à déclamer tout cet endroit

de la Scene de Dardanus, le rendroit précisément comme il est mis en musique. Pour parler plus exactement, & pour ne rien outrer, (car il peut y avoir plusieurs manieres différentes, toutes également bonnes, d'exprimer le sentiment renfermé dans ces vers) je suppose qu'un Acteur intelligent les débite à l'Italienne, en se conformant à la note, mais en mettant d'ailleurs dans son débit, les inflexions, les finesses, les nuances, les degrés de fort & foible nécessaires pour faire sortir l'expression; & je crois pouvoir assurer que le chant se fera sentir à peine, & qu'on croira simplement entendre une Scene tragique bien rendue. Je vais plus loin, & j'ose prédire que ce morceau, *débité* de la maniere dont je le propose par une excellente Actrice, feroit plus de plaisir que le même morceau, *chanté* à pleine voix par la même Actrice avec toute la perfection dont il est susceptible; les traits du chant proprement dit sont plus marqués, & si on ose parler de la sorte, plus grossiers que ceux de la simple déclamation; celle-ci a dans l'expression du sentiment certaines délicatesses, dont la voix poussée avec plus

d'effort ne feroit pas capable. Cette différence entre le chant & la déclamation, paroîtroit sur-tout à l'avantage de la derniere dans les premiers vers qu'on a cités, *& s'il étoit un cœur trop foible, trop sensible, &c.* où il n'est pas possible de porter plus loin que le compositeur l'a fait, la vérité du sentiment & la ressemblance du chant avec le discours. La voix y monte presque à chaque syllabe par sémi-tons, c'est-à-dire par les moindres degrés naturels, comme elle le doit faire quand on vient en tremblant découvrir un sentiment dont on rougit, mais dont on n'est pas le maître ; car cette élévation de ton graduelle & insensible est l'effet que doit produire d'un côté la force de la passion qui ne peut plus se contraindre, de l'autre la timidité naturelle qui s'enhardit par degrés. C'est cet endroit de la Scene de Dardanus que nous devons citer & apprendre, & non pas l'air, *arrachez de mon cœur*, peu naturel pour les paroles, & commun pour la Musique.

XXIV.

Si le récitatif, comme tout le monde en

en convient, doit n'être qu'une déclamation notée, on peut en conclure qu'une des lois les plus essentielles à observer dans le récitatif, c'est de n'y pas faire parcourir à la voix un aussi grand espace que dans le chant, & d'en régler l'étendue sur celle des tons de la voix dans la déclamation ordinaire. Le seul cas où l'on puisse se permettre de sortir des limites naturelles à la voix, c'est dans certains momens de passion, où la voix, même en déclamant, franchiroit ces limites; encore ces momens doivent être rares, & même ne se rencontrer guere que dans le récitatif *obligé*, qui par son objet, son accompagnement, & son caractere, doit approcher un peu plus du chant. Lulli, dont nous regardons le récitatif comme un modele de perfection, est souvent tombé dans le défaut d'y faire parcourir un trop grand espace à la voix. On peut s'en convaincre en chantant son récitatif à l'Italienne; car on s'appercevra bientôt que ce récitatif sort en mille endroits de l'étendue que la voix peut parcourir dans la déclamation la plus animée.

XXV.

Je ne prétends pas au reste décider absolument (quelque porté que je sois à le croire) que notre récitatif réussît sur le Théatre de l'Opéra, étant débité, comme je le propose, à l'Italienne & avec rapidité ; mais je puis assurer au moins que cette maniere de le rendre n'a point déplu à d'excellens juges devant lesquels j'en ai hazardé l'essai ; tous unanimement l'ont préférée à la langueur insipide & insupportable du récitatif de nos Opéras ; & je crois que la différence les eût encore frappés davantage, si l'exécution eût été moins imparfaite, & le récitatif mieux composé. C'est à l'expérience à nous apprendre si cette maniere de chanter doit être admise sur la scene lyrique. Mais il paroît au moins incontestable, qu'on doit rejetter tout récitatif, qui, étant débité de la sorte hors du théatre, choquera grossiérement nos oreilles ; c'est une preuve certaine que l'Artiste s'est grossiérement écarté des tons de la nature, qu'il doit avoir toujours présens. Ainsi un Musicien veut-il s'assurer s'il a réussi dans son récitatif ? qu'il

l'essaye en le débitant à l'Italienne, & s'il lui déplaît en cet état, qu'il jette son récitatif au feu. On peut observer que les deux vers du monologue d'Armide, que M. Rousseau trouve les moins mal déclamés,

Est-ce ainsi que je dois me venger aujourd'hui !
Ma colere s'éteint quand j'approche de lui,

sont en effet ceux qui étant récités à l'Italienne, auroient moins l'apparence de chant.

XXVI.

Ce monologue d'Armide, vanté par nos Peres comme un chef-d'œuvre, jouissoit paisiblement de sa réputation, lorsque le Citoyen de Geneve a osé l'attaquer. Sa critique est restée sans réponse. En vain le célebre M. Rameau, pour l'honneur de notre ancienne Musique (qui devroit néanmoins lui être plus indifférent qu'à personne) a essayé de venger Lulli des coups que M. Rousseau lui a portés ;

Si Pergama dextrâ
Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.

Mais en changeant, comme il l'a fait, la basse de Lulli en divers endroits, pour

répondre aux plus fortes objections de M. Rousseau, en supposant dans cette basse mille choses *sous-entendues* auxquelles Lulli n'a jamais pensé, il n'a fait que montrer combien les objections étoient solides. D'ailleurs, en se bornant à quelques changemens dans la basse de Lulli, croit-on avoir ranimé & réchauffé ce monologue, où le Poëte est si grand & le Musicien si foible, où le cœur d'Armide fait tant de chemin, tandis que Lulli tourne froidement autour de la même modulation, sans s'écarter des routes les plus communes & les plus élémentaires ? Nous nous en rapportons au témoignage de son illustre défenseur. Eût-il fait ainsi chanter Armide ? Eût-il donné à sa basse cette marche *terre à terre*, si traînante, si écoliere & si triviale ? Lulli, répondra-t-on, n'en pouvoit faire davantage, dans l'état d'imperfection & de foiblesse où la Musique étoit alors. Cela peut être ; mais il ne s'agit pas de juger le monologue d'Armide sur l'impossibilité qu'il pouvoit y avoir, il y a cent ans, d'en faire un meilleur : il s'agit de juger ce monologue en lui-même ; & peu nous importe qu'il ait été admirable pour nos

peres, s'il eſt devenu inſipide pour nous. Excuſons les fautes de Lulli ; mais avouons-les. Cet Artiſte a donné à notre Muſique tout l'eſſor dont elle étoit capable en commençant à naître : il tranſporta à l'Opéra François la Muſique Italienne telle qu'elle étoit de ſon tems ; il ne faut, pour s'en convaincre, que jetter les yeux ſur les anciens Opéras d'Italie, & les comparer aux ſiens. Les innovations qu'il oſa faire dans notre Muſique cauſerent une révolution ; on commença par s'élever contre lui, & on finit par avoir du plaiſir & par ſe taire. Mais il avouoit lui-même en mourant, qu'il voyoit bien au-delà du point où il avoit porté ſon art ; c'étoit un avis qu'il donnoit, ſans le vouloir, à ſes admirateurs. Ces froids enthouſiaſtes (car une Muſique ſans chaleur ne peut en avoir d'autres) nous aſſurent quelquefois que les belles ſcenes des Opéras de Lulli ſont ſi parfaitement miſes en Muſique, qu'un homme d'eſprit & de goût qui ne ſauroit point les paroles, les devineroit en entendant chanter la note. Si cette expérience eſt faite de bonne foi, & qu'elle réuſſiſſe, le Florentin mérite des autels ; mais

l'expérience ne sera pas même tentée.

XXVII.

Qu'il nous soit permis de considérer un moment ici l'étrange effet de l'injustice & de la prévention des hommes. Lulli de son vivant étoit sur le trône, & Quinault dans le mépris ; cependant quelle distance de l'un à l'autre, eu égard au degré de perfection où chacun d'eux a porté son art ? Le plus grand éloge d'un Poëte, dit très-bien M. de Voltaire, est qu'on retienne ses vers ; & l'on sait des Scenes entieres de Quinault par cœur. Que d'invention, que de naturel, que de sentiment, que d'élévation même quelquefois, enfin que de beautés d'ensemble & de détail dans ses poëmes lyriques ! Combien de tableaux a-t-il donné à faire à Lulli, que cet Artiste a manqués totalement, ou peut-être même n'a pas sentis (*f*) ? Mais Quinault étoit créateur d'un genre, & d'un genre où tout le monde se croit juge ; c'en étoit assez pour déchaîner contre lui les prétendus gens de goût, & les échos de leurs décisions. Les

(*f*) On peut en voir des preuves dans l'Encyclopédie à l'article EXPRESSION.

beaux esprits qui étoient pour lors à la mode, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils avoient eux-mêmes beaucoup de talent & de mérite, étoient parvenus à rendre ridicule aux yeux d'une Cour dont ils étoient l'oracle, l'Auteur de la *Mere Coquette*, de *Thésée*, d'*Atys*, & d'*Armide*. La génération suivante, il est vrai, n'en a pas jugé comme eux; & le fameux satyrique du dernier siecle seroit aujourd'hui bien étonné de voir ce Quinault qu'il outrageoit, mis par la postérité sur la même ligne que lui, & peut-être au-dessus. Mais qu'importe cet honneur aux manes du persécuté? Tel a été le triste sort d'une multitude d'hommes célebres; on les insulte, on les déchire, on les tourmente de leur vivant; on leur rend justice quand ils ne sont plus en état d'en jouir; rarement même entrevoient-ils, à travers les nuages que l'envie répand autour d'eux, la justice tardive & inutile que la postérité leur prépare; la satyre est pour leur personne, & la gloire est pour leur ombre.

XXVIII.

Si le récitatif de nos Opéras nous

ennuie, les airs chantans ne nous offrent guere dequoi nous dédommager. Nous avons déja observé qu'en général ils different trop peu du récitatif : cette ressemblance se remarque sur-tout dans les Scenes ; elle est un peu moindre entre le récitatif des Scenes, & quelques airs placés dans les divertissemens, où nos Musiciens modernes ont osé quelquefois se donner carriere. Mais ces airs ont un défaut encore plus grand que ceux des Scenes ; c'est que la Musique, ou plutôt les notes, y sont prodiguées pour l'ordinaire sur des paroles vuides de sens, & incapables de rien inspirer à l'Artiste ; c'est toujours *l'amour qui vole*, qui *regne*, ou qui *triomphe*, le Musicien qui fait des roulades, l'Acteur qui les exécute comme il peut, & l'Auditoire qui applaudit en bâillant : ainsi le peu de Musique vocale que nous avons tombe presque uniquement sur des paroles qui ne valent pas même la peine d'être chantées. Ces airs ne méritent donc point par eux-mêmes qu'on songe à les perfectionner, mais plutôt à les proscrire ; car la Musique manque son but, quand elle déploie ses richesses en pure perte, & sur des syllabes.

Ce que nous allons dire a donc moins pour objet les airs chantans qui se trouvent dans nos Opéras, que ceux qui devroient y être, & faire l'ame de nos Scenes lyriques. Les Italiens ont un grand nombre d'airs de cette espece; c'est une Princesse qui déplore la perte ou l'infidélité de son amant, un malheureux qui évoque & qui voit l'ombre de son pere, une mere qui croit son fils assassiné par un tyran, & qui se livre tout à la fois à des mouvemens de désespoir & de fureur. Le grand mérite de ces morceaux est d'être liés à la situation, & d'en augmenter l'intérêt. Mais malheureusement les Italiens n'observent pas toujours cette regle, & les airs de leurs scenes sont trop souvent détachés du sujet; ce sont des maximes, des comparaisons, des images qui refroidissent nécessairement l'action, quelque bien rendues qu'elles puissent être par le Compositeur & par le Poëte. On ne peut s'empêcher, par exemple, de reconnoître ce défaut dans l'air célebre chanté par Arbace, *Vo solcando un mar crudele*, tout admirable qu'il est pour la Musique & pour les paroles : il n'est point dans la nature qu'Arbace accusé,

innocent, & prêt à périr, se compare en beaux vers à un Nautonnier égaré, qui a perdu ses voiles, qui voit l'onde se soulever, & le ciel se couvrir de nuages. Arbace sort encore plus de la nature dans ce qu'il ajoute, qu'abandonné de tout le monde, il a pour seule compagne son innocence, qui le conduit elle-même au naufrage.

XXIX.

La premiere loi des airs est donc d'intéresser par le sujet, & d'attacher par les paroles. Si on les envisage maintenant du côté de la Musique, il faut y distinguer le chant, l'accompagnement & la mesure. Point de véritable chant sans expression, & c'est en quoi la Musique des Italiens excelle. Il n'est aucun genre de sentiment dont elle ne nous fournisse des modeles inimitables. Tantôt douce & insinuante, tantôt folâtre & gaie, tantôt simple & naïve, tantôt enfin sublime & pathétique, tour à tour elle nous charme, nous enleve & nous déchire. Des hardiesses expressives, des licences heureuses, des routes de modulation détournées & savantes, & néanmoins toujours naturelles, voilà

son caractere & ses richesses. Toutes les oreilles Françoises, pour l'honneur de notre nation, n'y sont pas insensibles. Il est vrai qu'il y en a beaucoup d'incrédules, & ce qui est pis encore, bien des oreilles hypocrites, qui feignent par air un plaisir qu'elles n'ont pas. Un moyen sûr pour les connoître, c'est d'examiner les jugemens qu'elles portent des différens airs Italiens qu'elles entendent; ceux qui leur plaisent pour l'ordinaire davantage, sont ceux qui sont le plus à la Françoise. Je me souviens que dans l'Intermede du Maître de Musique, l'air de l'*Écho* eut un grand succès auprès de ces prétendus amateurs. C'étoit pourtant un air assez commun, indigne d'être comparé à plusieurs autres du même Intermede, qui avoient glissé sur les oreilles vulgaires. De pareils juges, qui ne goûtent dans la Musique Italienne que ce qu'elle a de plus trivial, ne sont pas faits pour sentir l'expression qui en est l'ame. Mais cette expression n'a pas échappé parmi nous à l'espece d'hommes qui par leur état doivent s'y connoître mieux que les autres, aux Gens de Lettres & aux Artistes. La plupart sont devenus parti-

ſans auſſi zélés de la Muſique Italienne ; qu'antagoniſtes déclarés de la nôtre ; & l'Opéra François leur eſt aujourd'hui inſupportable, du moins à preſque tous ceux qui me ſont connus.

X X X.

Et comment ne le feroit-il pas ? Le chant François a le défaut le plus contraire à l'expreſſion ; c'eſt de ſe reſſembler toujours à lui-même. La douleur & la joie, la fureur & la tendreſſe y ont le même ſtyle (*g*) ; toujours la même route de mélodie, la même marche de modulation, & toujours la marche la plus élémentaire, la plus étroite & la moins variée ; en ſorte que celui qui va entendre un air François, peut s'aſſurer d'avance qu'il l'a déjà entendu cent fois auparavant. Au reſte c'eſt encore moins nos Muſiciens qu'il faut accuſer de cette indigence, que leurs auditeurs. Chez la plupart des François, la Muſique qu'ils appellent *chantante*, n'eſt autre choſe que la Muſique commune, dont ils

(*g*) On peut en voir un exemple frappant dans l'Encyclopédie à l'article EXPRESSION ; on y prouve que le chant de Méduſe dans Perſée iroit auſſi-bien ſur des paroles d'un caractere tout différent.

ont eu cent fois les oreilles rebattues ; pour eux un mauvais air eſt celui qu'ils ne peuvent fredonner, & un mauvais Opéra, celui dont ils ne peuvent rien retenir.

XXXI.

Mais, diront-ils, où trouvez-vous donc l'expreſſion de la Muſique Italienne ? Eſt-ce dans ces répétitions éternelles des mêmes paroles, dans ces roulemens prodigués à contre ſens, & prolongés juſqu'à la fatigue, enfin dans ces *points d'orgue* ridicules ? A Dieu ne plaiſe ; ces faux ornemens, loin de contribuer à l'expreſſion, y nuiſent au contraire beaucoup : mais de pareils défauts ſe corrigent aiſément, il n'eſt beſoin pour cela que d'effacer. Au contraire pour rendre nos airs François expreſſifs, il faut y ajouter la vie qui leur manque, & cela ne ſe fait pas d'un trait de plume ; la Muſique Italienne eſt défectueuſe par ce qu'elle a de trop, la Muſique Françoiſe par ce qui n'y eſt pas.

XXXII.

Non-ſeulement les Italiens devroient ſupprimer dans leurs airs la repétition

ſi ſouvent ennuyeuſe des mêmes paroles ; ils feroient bien de ſupprimer auſſi la répétition totale de l'air après la repriſe. Nous les avons imités dans cette répétition, & nous n'en avons pas mieux fait. Peut-être auſſi devroient-ils le plus ſouvent ſupprimer la repriſe même, où le Muſicien pour l'ordinaire ſe néglige. A l'égard des roulemens, ils ſont preſque toujours déplacés, ſur-tout quand on fait parler les paſſions ; & il faut convenir que la Muſique Italienne moderne en eſt ridiculement chargée. Ce que nous diſons des roulemens, nous le dirons à plus forte raiſon des points d'orgue, uniquement propres à faire briller le chanteur aux dépens du goût & de la nature. C'eſt ſacrifier l'expreſſion, c'eſt-à-dire l'ame de la Muſique, à l'amour propre de celui qui l'exécute, amour propre d'ailleurs très mal entendu ; car le ſentiment rendu par l'Acteur avec vérité, lui feroit bien plus d'honneur auprès des vrais juges que tous ces tours de force ou de ſoupleſſe. On prétend que les points d'orgue pourroient être moins faſtidieux, & contribuer même à l'expreſſion, ſi l'Acteur les ſavoit faire de

maniere qu'ils fussent comme l'abregé & la récapitulation de l'air qu'il vient de chanter. Mais je n'entends rien à cette récapitulation prétendue ; je ne conçois pas comment elle se peut faire ; ni comment tous ces fredons recherchés, mis à la suite les uns des autres pour terminer un air pathétique, n'effaceront pas l'impression qu'il a faite au lieu de la fortifier ; & je félicite ceux qui en voient là-dessus plus que moi. En général la Musique Italienne moderne est encore plus défectueuse par le mauvais goût de ceux qui l'exécutent, que par les écarts de ceux qui la composent. Ce n'est pas que l'art & l'habileté des chanteurs laissent rien à desirer, c'est au contraire qu'ils n'en font paroître que trop ; c'est qu'ils ajoutent presque à chaque note des ornemens nouveaux à ceux que le compositeur avoit déjà trop accumulés. Ils sont parvenus même à gâter souvent à force de charge les plus excellens airs comiques : pour l'ordinaire le Musicien met dans ces airs le juste degré de plaisanterie qui doit y être ; tout ce qui est au-delà, est bouffonnerie & grimace. Mais en voilà assez sur l'expression du chant considéré en

lui-même, & ſur ſon exécution. Venons à l'accompagnement.

XXXIII.

La fureur de nos Muſiciens François eſt d'entaſſer parties ſur parties ; c'eſt dans le bruit qu'ils font conſiſter l'effet ; la voix eſt couverte & étouffée par leurs accompagnemens, auxquels elle nuit à ſon tour. On croit entendre vingt livres différens lus à la fois ; tant notre harmonie a peu d'enſemble. Faut-il s'étonner ſi les Italiens diſent que nous ne ſavons pas *écrire* la Muſique ? L'origine de ce défaut vient de la prévention de nos Artiſtes en faveur de l'harmonie au préjudice du chant, en quoi ils ſont dans une grande erreur. Pour une oreille que l'harmonie affecte, il y en a cent que la mélodie touche par préférence. Ce n'eſt pas que nous ne reconnoiſſions tout le mérite d'une harmonie bien entendue. Elle nourrit & ſoutient agréablement le chant ; alors l'oreille la moins exercée fait naturellement & ſans étude une égale attention à toutes les parties ; ſon plaiſir continue d'être un, parce que ſon attention, quoique portée ſur différens objets, eſt toujours

une. C'est en quoi consiste un des principaux charmes de la bonne Musique Italienne ; & c'est là cette unité de mélodie dont M. Rousseau a si bien établi la nécessité dans sa Lettre sur la Musique Françoise. C'est avec la même raison qu'il a dit ailleurs ; *les Italiens ne veulent pas qu'on entende rien dans l'accompagnement, dans la basse, qui puisse distraire l'oreille de l'objet principal, & ils sont dans l'opinion que l'attention s'évanouit en se partageant.* Il en conclut très bien qu'il y a beaucoup de choix à faire dans les sons qui forment l'accompagnement, précisément par cette raison, que l'attention ne doit pas s'y porter. En effet parmi les différens sons que l'accompagnement doit fournir, en supposant la basse bien faite, il faut du choix pour déterminer ceux qui s'incorporent tellement avec le chant, que l'oreille en sente l'effet sans être pour cela distraite du chant, & qu'au contraire l'agrément du chant en augmente. L'harmonie sert donc à fortifier & à faire valoir un dessus bien composé ; ajoutons même, ce qui est très vrai, qu'une basse bien faite contient tout le fond & tout le dessein du chant, que les différentes

parties ne ſont que développer pour ainſi-dire, & détailler à l'oreille. Mais en avouant cette vérité, & en convenant même des grands effets de l'harmonie dans certains cas, reconnoiſſons la mélodie comme devant être preſque toujours l'objet principal. Préférer les effets de l'harmonie à ceux de la mélodie, ſous ce prétexte que l'une eſt le fondement de l'autre, c'eſt à peu près comme ſi on vouloit ſoutenir que les fondemens d'une maiſon ſoient l'endroit le plus agréable à habiter, parce que tout l'édifice porte deſſus.

XXXIV.

Il ſe pourroit au reſte que les Italiens même n'euſſent pas tiré de l'harmonie tout le parti qu'ils auroient dû. Ces grands Artiſtes font à la vérité un uſage aſſez fréquent de quelques accords peu connus à nos Muſiciens; mais eſt-il bien certain qu'on n'en puiſſe pas encore employer d'autres? L'oreille eſt ici le vrai juge, ou plutôt le ſeul; tout ce qu'elle approuve pourra dans l'occaſion être mis en uſage avec ſuccès; ce ſera enſuite à la théorie à chercher l'origine des nouveaux accords, ou ſi elle n'y

réussit pas, à ne leur point donner d'autre origine qu'eux-mêmes. Je crains que la plupart des Musiciens, soit François, soit étrangers, les uns prévenus par des systêmes, les autres aveuglés par la routine, n'ayent exclu de l'harmonie plusieurs accords, qui peut-être en certaines circonstances produiroient des effets inattendus. Je m'en rapporte là-dessus à des oreilles plus sensibles, plus exercées, & plus savantes que les miennes. Mais je le répete, je les voudrois sans prévention; & c'est peut-être ce qui sera le plus difficile à trouver.

XXXV.

Nous ne dirons qu'un mot de la mesure, qui est d'une nécessité indispensable dans la Musique. Ce n'est pourtant pas par l'exactitude de la mesure que nos Opéras se distinguent; elle y est à tout moment estropiée; aussi les Italiens renoncent-ils à accompagner nos airs. La mesure manque à notre Musique par plusieurs raisons; par l'incapacité de la plupart de nos Acteurs; par la nature de notre chant; par celle des prétendus agrémens dont nous le

chargeons, & qui ne servent qu'à en troubler la marche; enfin par le peu de soin que nous avons de donner aux mouvemens lents une mesure marquée. Nous avons sur ce dernier genre de mouvemens un préjugé bien étrange. Nous ne saurions nous persuader, grace à la finesse de notre tact en Musique, qu'une mesure vive & rapide puisse exprimer un autre sentiment que la joie; comme si une douleur vive & furieuse parloit lentement. C'est en conséquence de cette persuasion, que les morceaux vifs du *Stabat*, exécutés gaiement au Concert spirituel, ont paru des contre-sens à plusieurs de ceux qui les ont entendus. Nous pensons sur ce point à peu près comme nous faisions il y a très peu de tems sur l'usage des cors de chasse. On sait, pour peu qu'on ait entendu de beaux airs Italiens pathétiques, l'effet admirable que cet instrument y produit; avant ce tems nous n'aurions pas cru qu'il pût être placé ailleurs que dans une fête de Diane.

XXXVI.

Il nous reste à examiner si l'on peut transporter à la langue Françoise les

beautés de la Musique Italienne chantante. Les étrangers le nient, mais on peut les récuser pour juges; plusieurs François en doutent, & il faut leur avouer du moins que la langue Italienne sera toujours infiniment plus propre au chant que la nôtre. Mais enfin devons-nous désespérer si légérement de pouvoir accommoder le chant Italien à notre langue? Il ne s'agit peut-être que d'y accoûtumer nos oreilles. Si on peut en venir à bout, c'est par la route qu'on a prise depuis assez peu de tems, en ajustant à d'excellens airs Italiens des paroles Françoises, & en commençant cet essai par le genre comique, qui trouve toujours le spectateur moins sévere contre les innovations qu'on lui présente. Cette petite supercherie a très bien réussi au Théatre Italien; on ne s'étoit pas précautionné contre le plaisir, & on en a eu; on a cru entendre de la Musique Françoise, parce qu'on n'entendoit plus de paroles Italiennes. C'est aussi par ce même genre comique qu'il faudra commencer, pour essayer si on le juge à propos le nouveau genre de récitatif que nous avons proposé. *Le Devin du village*, dont le récitatif est très

bien fait & très propre au débit, seroit susceptible, si je ne me trompe, de l'épreuve dont il est question; & il y a lieu de croire qu'elle y réussiroit. Ainsi, en gagnant du terrein peu à peu, en ne faisant pas tout à coup des innovations trop hardies, en ne hazardant une tentative qu'après une autre, on se mettra à portée de prononcer sans partialité & sans précipitation sur une des trois propositions avancées par M. Rousseau, *que nous ne pouvons avoir de Musique*; car pour les deux autres elles me paroissent très décidées. Je crois très fermement avec lui, *que nous n'avons point de Musique*, ou du moins que nous en avons trop peu pour nous en glorifier; mais je ne puis être de son avis dans ce qu'il ajoute, *que si jamais nous en avons une, ce sera tant pis pour nous*, puisque nous n'en aurons, selon lui, que quand nous aurons changé la nôtre. Je dois à cette occasion une sorte d'excuse au Lecteur sur le langage que j'ai employé dans tout le cours de cet écrit. J'ai toujours parlé de la Musique Italienne & de la Françoise, comme s'il y avoit deux Musiques, & comme si la premiere n'étoit pas en effet la seule qui

méritât ce nom. C'est uniquement pour me conformer à l'usage que je me suis exprimé d'une autre maniere; & j'avoue qu'au lieu d'employer le terme de *Musique Françoise*, j'aurois dû dire, *ce que nous appellons de la Musique & qui n'en est pas.*

XXXVII.

Nous avons beaucoup moins à réformer dans nos symphonies que dans nos chants. Plusieurs de celles de M. Rameau ne nous laissent rien à desirer. Parmi un grand nombre d'exemples que j'en pourrois rappeller ici, je me bornerai au Ballet des Fleurs dans les Indes galantes, dont les airs de danse si bien dialogués & si pittoresques forment la scene muette la plus expressive. Sur cette partie les Italiens même sont moins riches que nous. Car je compte pour rien la quantité prodigieuse de Sonates que nous avons d'eux. Toute cette Musique purement instrumentale, sans dessein & sans objet, ne parle ni à l'esprit ni à l'ame, & mérite qu'on lui demande avec M. de Fontenelle, *Sonate que me veux-tu?* Les Auteurs qui composent de la Musique instrumentale, ne feront qu'un vain bruit, tant qu'ils n'au-

ront pas dans la tête, (à l'exemple, dit-on, du célebre Tartini), une action ou une expression à peindre. Quelques Sonates, mais en assez petit nombre, ont cet avantage si desirable, & si néceſſaire pour les rendre agréables aux gens de goût. Nous en citerons une qui a pour titre *Didone abbandonata*. C'est un très beau monologue; on y voit se succéder rapidement & d'une maniere très marquée, la douleur, l'espérance, le déſeſpoir, avec des degrés & suivant des nuances différentes; & on pourroit de cette Sonate faire aiſément une ſcene très animée & très pathétique. Mais de pareils morceaux ſont rares. Il faut même avouer qu'en général on ne ſent toute l'expreſſion de la Muſique, que lorſqu'elle eſt liée à des paroles ou à des danſes. La Muſique eſt une langue ſans voyelles; c'eſt à l'action à les y mettre. Il ſeroit donc à ſouhaiter qu'il n'y eût dans nos Opéras que des ſymphonies expreſſives, c'eſt-à-dire dont le ſens & l'eſprit fuſſent toujours indiqués en détail, ou par la ſcene, ou par l'action, ou par le ſpectacle; que les airs de danſe toujours liés au ſujet, toujours caractériſés, & par conſéquent toujours

pantomimes,

pantomimes, fussent dessinés par le Musicien, de maniere qu'il fût en état d'en donner pour ainsi dire la traduction d'un bout à l'autre, & que la danse fût exactement conforme à cette traduction ; qu'une symphonie qui auroit à peindre quelque grand objet, par exemple le mélange & la séparation des élémens, fût expliquée & développée au spectateur par une décoration convenable, dont le jeu & les mouvemens répondissent aux mouvemens analogues de la symphonie ; en un mot que les yeux, toujours d'accord avec les oreilles, servissent continuellement d'interpretes à la Musique instrumentale.

XXXVIII.

Il est dans nos Opéras un genre de symphonie sur lequel nous nous arrêterons un moment ; ce sont les ouvertures. Celles de Lulli, toutes insipides, & jettées d'ailleurs au même moule, ont été pendant plus de soixante ans le modele invariable de celles qui les ont suivies ; durant tout ce tems, il n'y a eu qu'une ouverture à l'Opéra, si même on peut dire qu'il y en eût une. Enfin M. Rameau a le premier sécoué le joug,

& osé tenter une autre route. Que d'objections ne fit-on pas d'abord contre cette nouveauté ? Ce ne sont pas là des ouvertures, disoit-on ; comme s'il étoit décidé qu'une ouverture dût essentiellement commencer par un morceau grave, toujours composé à la façon de Lulli, de croches & de noires pointées. Enfin nous avons adopté depuis peu le genre d'ouverture des Opéras Italiens ; & s'il m'est permis de le dire, ce n'est pas en cela que nous aurions dû les imiter. Car qu'est-ce qu'une ouverture ? C'est la piece de Musique qui commence un Opéra, & qui doit préparer l'Auditeur à ce qu'il va entendre. Le caractere de cette piece doit donc être différent suivant le genre de situation qu'on va mettre sous les yeux du spectateur. Pourquoi donc faut-il qu'une ouverture soit toujours formée, comme le pratiquent les Italiens, d'un allegro, d'un adagio, & d'un passe-pied ? Le passe-pied surtout, qui n'est par sa nature qu'un air de danse, & de danse vive & legère, est bien déplacé dans ce genre de symphonie. Je ne prétends point cependant, avec quelques Écrivains modernes, qu'une ouverture doive

être la *préface* & comme l'analyse de l'Opéra qui doit suivre ; cette analyse & cette préface ne me paroissent pas plus intelligibles ni plus praticables que la prétendue récapitulation des points d'orgue dans les airs Italiens. Mais le caractere naturel & nécessaire d'une ouverture, c'est d'être l'annonce de la premiere scene, la ritournelle convenable au tableau que cette scene doit présenter. Prenons pour exemple l'Opéra de Thétis. La nuit qui descend sur son char ouvre le prologue, & chante ces vers ;

Achevons notre cours paisible ;
Achevons de verser nos tranquilles pavots ;
Mortels, dans votre sort pénible,
Le plus grand bien est le repos.

Que doit faire l'ouverture ? Une symphonie bruyante & variée annoncera d'abord & peindra les différens mouvemens qui agitent les hommes ; cette symphonie se calmant peu à peu, & s'adoucissant par degrés, dégénérera enfin, à la levée de la toile, en un sommeil qui servira de prélude & d'accompagnement au chant de la nuit. L'ouverture d'Amadis doit présenter un

tableau tout opposé. Alquif & Urgande endormis, brusquement réveillés par un coup de tonnerre, forment la premiere scene du prologue. L'ouverture doit donc commencer par un sommeil, sur lequel la toile se levera à la premiere mesure; & ce sommeil devenant toujours plus profond & plus lent, finira tout à coup & sans gradation par une symphonie bruyante.

XXXIX.

M. Rameau a suivi ce plan dans plusieurs de ses ouvertures, & en a fait des tableaux. L'ouverture de Zaïs peint le débrouillement du cahos, celle de Naïs le combat des Titans, celle de Platée l'arrivée de la folie, celle de Pigmalion les coups de ciseau d'un Sculpteur. Desirons pour le progrès de l'Art que ce modele soit imité. Mais il faut pour cela que le Musicien & le Décorateur s'entendent, que l'Orchestre & le Machiniste agissent de concert, & que le spectacle soit toujours le tableau détaillé de la symphonie; sans quoi l'image musicale sera imparfaite & manquée. Il faut de plus (& c'est là l'essentiel) des Musiciens de génie, qui sentent

toute l'énergie & la variété des peintures dont la Musique est capable, & qui soient en état de les exécuter dans toute leur étendue. Nous disons dans toute leur étendue; car en matiere d'expression, rien ne prouve davantage le défaut de génie, que de rester à moitié chemin; c'est une marque qu'on a entrevû le but, & qu'on n'a pas eu la force d'y arriver; un Compositeur qui ne rend son idée qu'à moitié ou foiblement, ressemble à un Écrivain qui n'a pu trouver le mot propre; la Musique est manquée quand elle ne produit pas tout l'effet qu'on a droit d'en attendre, quand l'Auditeur voit au-delà de ce que lui présente l'Artiste. Nous pourrions donner des exemples frappans de ce défaut dans plusieurs morceaux de Musique, qui ont néanmoins de la réputation parmi nous; mais les Auteurs sont vivans, & nous n'écrivons pas pour offenser.

X L.

Voilà bien des réflexions qu'on trouvera peut-être hazardées, mais qui, bonnes ou mauvaises, ne valent pas à coup sûr un bel air de Musique. L'Ar-

tiste qui crée & qui réussit est bien préférable au Philosophe qui raisonne; aussi ne songe-t-on guere à donner des préceptes, quand on est en état de fournir des modeles. Raphaël n'a point fait de dissertations, mais des tableaux. En Musique nous écrivons, & les Italiens exécutent. Les deux Nations à cet égard sont l'image de ces deux Architectes qui se présenterent aux Athéniens pour un monument que la République vouloit faire élever. L'un d'eux parla longtems & fort éloquemment sur son Art; l'autre après l'avoir écouté ne prononça que ces mots; *ce qu'il a dit, je le ferai.*

Fin du quatrieme Volume.

TABLE

De ce qui est contenu dans ce quatrieme Volume.

ESSAI sur les Élémens de Philosophie, ou sur les principes des connoissances humaines, page 1

I. *Tableau de l'esprit humain au milieu du XVIII^e. siecle,* ibid.

II. *Dessein de cet ouvrage,* 7

III. *Objet & plan général,* 15

IV. *Méthode générale qu'on doit suivre dans les Élémens de Philosophie,* 23

V. *Logique,* 37

VI. *Métaphysique,* 45

VII. *Morale,* 77

VIII. *Division de la Morale. Morale de l'homme,* 85

IX. *Morale des Législateurs,* 101

X. *Morale des États,* 122

XI. *Morale du Citoyen,* 123

XII. *Morale du Philosophe,* 134

XIII. *Grammaire*, 143
XIV. *Mathématiques, Algebre*, 152
XV. *Géométrie*, 158
XVI. *Méchanique*, 182
XVII. *Astronomie*, 220
XVIII. *Optique*, 250
XIX. *Hydrostatique & Hydraulique*, 255
XX. *Physique générale*, 269
XXI. *Conclusion*, 294
Réflexions sur l'usage & sur l'abus de la Philosophie dans les matieres de goût, 301
De l'abus de la critique en matiere de Religion, 323
De la liberté de la Musique, 383

Fin de la Table.

OCT 3 1 1944